

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☒ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☒ Additional comments / Commentaires supplémentaires;

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☒ Showthrough / Transparence
- ☒ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refiled to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

**This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.**

A horizontal number line with 18 equal segments. The top of the line is labeled with the following values from left to right: 10x, 14x, 18x, 22x, 26x, 30x. The bottom of the line is labeled with the following values from left to right: 12x, 16x, 20x, 24x, 28x, 32x. A checkmark (✓) is positioned above the 7th segment from the left, which corresponds to the 24x mark on the bottom.

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

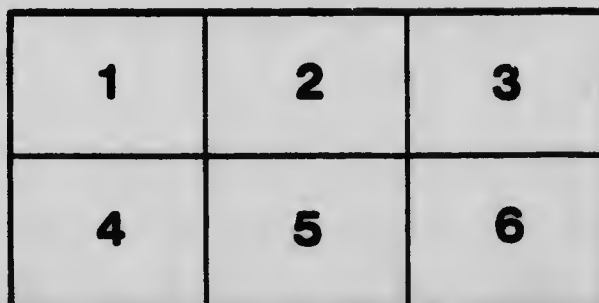
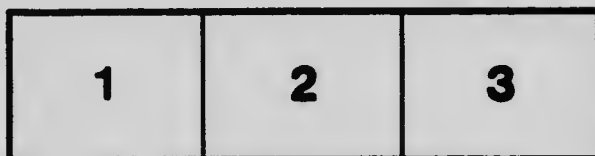
Bibliothèque scientifique,
Université Laval,
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

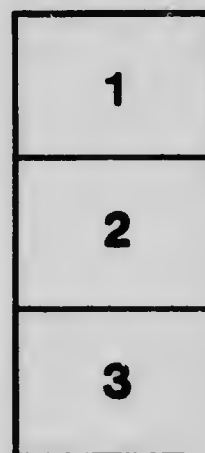
Bibliothèque scientifique,
Université Laval,
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon la cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

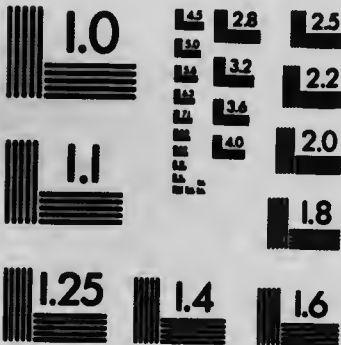
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon la cas: le symbole ➡ signifie "À SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5999 - Fax

Sciences
SF
105
A849
1913

SIÈME CONVENTION GÉNÉRALE

DE

L'Association Nationale des Éleveurs

TENUE À LA



SALLE ST. PATRICK, OTTAWA

LES 12 ET 13 FÉVRIER 1912

SF 105 A849 1913



3 2356 01722 3700

OTTAWA

H. PARMARLEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI.

1913

TROISIÈME CONVENTION GÉNÉRALE

SF
105
A849
1913

DE

L'Association Nationale des Éleveurs

TENUE À LA



SALLE ST. PATRICK, OTTAWA

LES 12 ET 13 FÉVRIER 1912

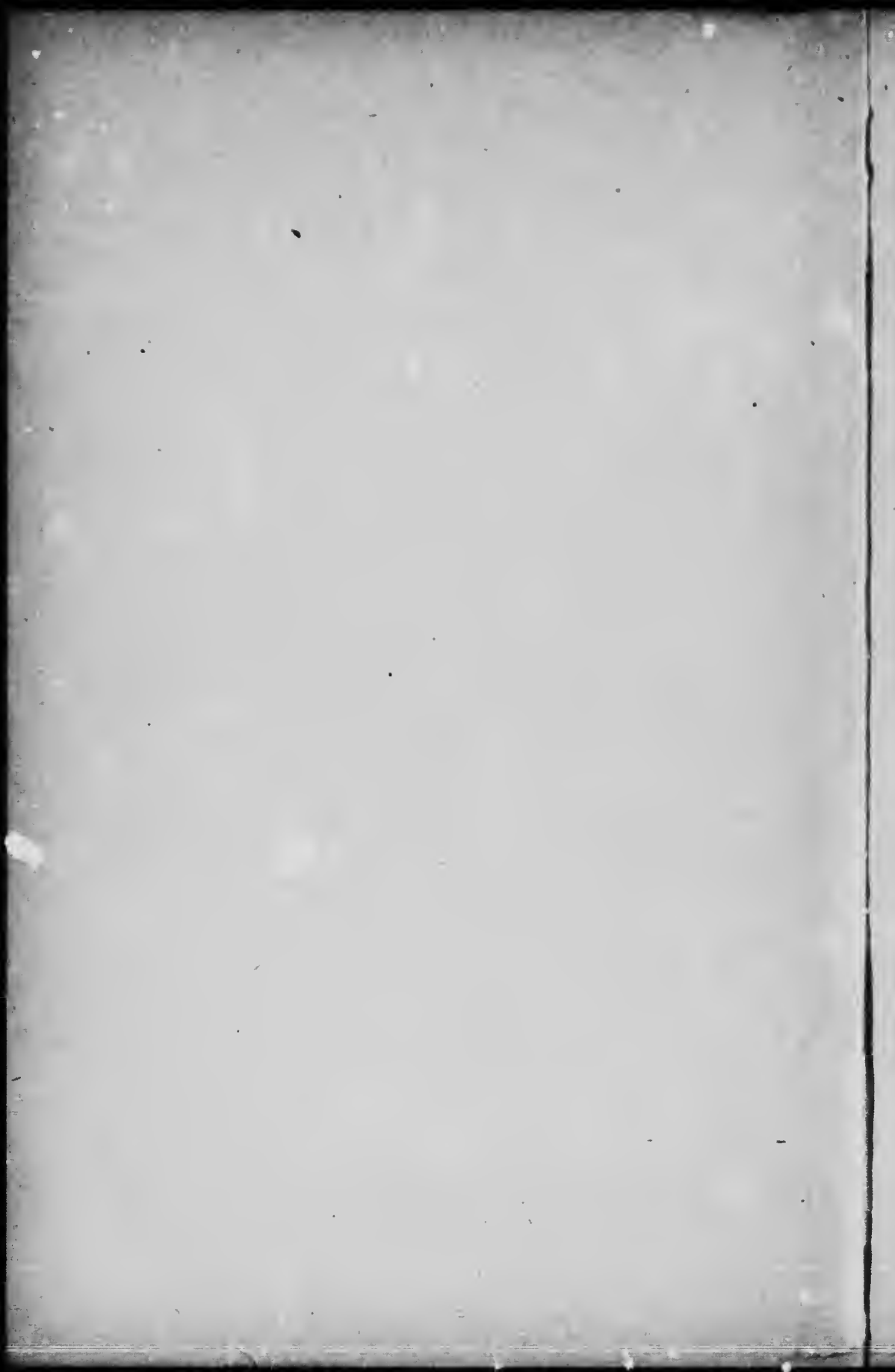


OTTAWA

**IMPRIMÉ PAR C. H. PARMARLEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI.**

1913

P O



LISTE DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS.

OFFICIERS.

Président—Robert Ness, Howick, Qué.
Vice-Président—Andrew Graham, Pomeroy, Man.
Secrétaire-Trésorier—A. P. Westervelt, Toronto, Ont.
Directeurs—John A. Turner, Calgary, Alta.
 Napoléon Lachapelle, St. Paul l'Ermité, Qué.
 P. M. Bredt, Regina, Sask.
 A. D. Paterson, Ladner, C.-B.
 M. Cumming, Truro, N.-E.
 W. W. Ballantyne, Stratford, Ont.

MINISTÈRES PROVINCIAUX D'AGRICULTURE.

Alberta—W. F. Stevens, Edmonton.
 Saskatchewan—Robt. Sinton, Regina.
 Manitoba—F. W. Brodrick, Winnipeg.
 Ontario—G. E. Day, Guelph.
 Nouveau-Brunswick—W. W. Hubbard, Fredericton.
 Nouvelle-Ecosse—M. Cumming, Truro.
 Ile du Prince-Edouard—Théodore Ross, Charlottetown.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

W. H. Walker, M.L.A.

ASSOCIATIONS PROVINCIALES D'ÉLEVEURS.

Vancouver Island Flockmasters' :—C. H. Hadwen, Duncan ; Alex. Davie, Ladner ; A. C. Aitken, Duncan.
 British Columbia Stock Breeders' Association :—A. D. Paterson, Ladner ; S. Smith, Dewdney ; George Sangster, Victoria.
 Albert. Cattle Breeders' Association :—J. L. Walters, Lacombe ; Wm. Sharp, Lacombe ; E. L. Richardson, Calgary.
 Alberta Horse Breeders' Association :—Geo. Lane, Calgary ; J. C. Hargrave, Medicine Hat ; E. L. Richardson.
 Alberta Sheep Breeders' Association :—Brice Wright, De Winton ; E. L. Richardson.
 Alberta Swine Breeders' Association :—Lew Hutchison, Duhamel ; Rice Sheppard, Strathcona ; E. L. Richardson.
 Cattle Breeders' Association of Manitoba :—James Yule, Selkirk ; James Duthie, Hartney.
 Horse Breeders' Association of Manitoba :—John R. Scharff, Hartney. A. C. McPhail, Brandon.
 Sheep and Swine Breeder Association of Manitoba :—A. Mackay, Macdonald ; Andrew Graham.
 Dominion Cattle Breeders' Association :—John Gardhouse, Highfield ; W. W. Ballantyne, Stratford ; A. P. Westervelt.
 Ontario Horse Breeders' Association :—Wm. Smith, Columbus ; Walter Milne, Green River ; A. P. Westervelt.
 General Stock Breeders' Association, Quebec :—Arsène Denis, St-Norbert ; Thomas Drysdale, Allan's Corners ; A. Couture.
 Sheep Breeders' Association of Quebec :—James Bryson, Brysonville ; G. Garceau, Trois-Rivières ; J. A. Couture.
 Maritime Stock Breeders' Association :—I. Montgomery Campbell, Apohaqui ; W. W. Black, Amherst ; C. A. Archibald, Truro ; F. L. Fuller, Truro.

- Ontario Sheep Breeders' Association :—Robt. McEwen, Byron ; A. P. Westervelt.
 Ontario Yorkshire Breeders' Association :—J. E. Brethour, Burford ; Wm. Jones, Zenda ; A. P. Westervelt.
 Canadian Berkshire Breeders' Association ;—John Kelly, Shakespeare ; A. P. Westervelt.
 Saskatchewan Horse Breeders' Association :—W. H. Bryce, Arcola ; P. M. Bredt.
 Saskatchewan Cattle Breeders' Association :—Geo. Kinnon, Cottonwood ; P. M. Bredt.
 Saskatchewan Sheep Breeders' Association :—Robt. M. Douglas, Tantalion ; A. B. Potter, Langbank ; P. M. Bredt.
 Saskatchewan Swine Breeders' Association :—M. J. Brennan, Frauels ; J. M. Stowe, Regina ; P. M. Bredt.
 Farmers' & Dairymen's Association of New Brunswick :—H. Montgomery Campbell ; And. J. Jensen, Salmonhurst ; Bliss M. Fawcett, Sackville.
 Maritime Sheep Breeders' Association :—James A. Telfer, Markhamville.

SOCIÉTÉS CANADIENNES AYANT DES LIVRES D'ENREGISTREMENT.

- Dominion Swine Breeders' Association :—R. J. Garbutt, Belleville, Ont. ; Samuel Dolson, Norval Station, Ont.
 Dominion Sheep Breeders' Association :—Jas. Snell, Clinton, Ont. ; J. M. Gardhouse, Weston, Ont.
 Dominion Shorthorn Breeders' Association :—T. E. Robson, London, Ont. ; H. Smith, Hay, Ont. ; W. G. Pettit, Freeman, Ont. ; A. W. Smith, Maple Lodge, Ont. ; Robt. Miller, Stouffville, Ont.
 Canadian Ayrshire Breeders' Association :—W. F. Stephen, Huntingdon, Qué. ; R. R. Ness, Howick, Qué. ; W. W. Ballantyne, Stratford, Ont.
 Canadian Hereford Breeders' Association :—R. J. Mackie, Oshawa, Ont.
 Canadian Jersey Cattle Club :—R. Reid, Berlin, Ont. ; L. J. C. Bull, Brampton, Ont.
 North American Galloway Association :—Robert Shaw, Brantford, Ont. ; D. McCrae, Guelph, Ont.
 Canadian Guernsey Breeders' Association :—H. W. Cornlug, Cheggogin, N.E. ; Daniel G. McKay, Heathbell, N.E.
 Canadian Aberdeen Angus Association :—W. R. Bowman, Brandon, Man. ; F. J. Collyer, Welwin, Sask.
 French Canadian Cattle Breeders' Association :—Louis Thoiry, Repérigny, Qué. ; Victor Sylvestre, Clairvaux de Bagot ; J. A. Couture.
 Canadian Red Polled Association :—J. T. Maynard, Chilliwack, B.C. ; W. J. McComb, Beresford, Man.
 Clydesdale Horse Association of Canada :—Peter Christie, Manchester, Ont. ; John Bright, Myrtle Station, Ont. ; Robt. Graham, Bedford Park, Ont. ; W. G. Graham, Claremont, Ont. ; Fred. Richardson, Columbus, Ont.
 Canadian Shire Horse Association :—John Gardhouse, Highfield, Ont. ; James Henderson, Belton, Ont.
 Canadian Hackney Horse Society :—W. C. Renfrew, Bedford Park, Ont.
 French Canadian Horse Breeders' Association :—L. P. Sylvestre, St Théodore d'Acton, Qué. ; F. Mansouau, Nicolet, Qué.
 Canadian Percheron Horse Breeders' Association :—Geo. Lane, Calgary, Alta.
 Canadian Thoroughbred Horse Society :—D. McCrae.
 Canadian French Coach Horse Breeders' Association :—Baron Roels, Calgary, Alta.
 Canadian Standard Bred Horse Society :—George Pepper, Toronto, Ont.
 Holstein-Friesian Association of Canada :—G. W. Clemons, St. George, Ont. ; T. A. Spratt, Billings Bridge, Ont. ; W. W. English, Hamilton, Ont. ; B. Mallory, Belleville, Ont.

VISITEURS

Nom	Adresse
J. H. Clark, ferme expérimentale,	Charlottetown, I.P.E.
J. A. Ameron, Lower Montague,	I.P.E.
Wm. Houston,	Toronto, Ont.
F. C. Harrison,	Collège Macdonald, Qué.
H. Brown,	Collège Macdonald Qué.
John Campbell,	Woodville, Ont.
R. S. Stevens,	Ancaster, Ont.
J. D. Eadie,	Vars, Ont.
J. Herbert Smith,	Toronto, Ont.
R. E. Everest, ferme expérimentale,	Scott, Sask.
Sénateur Douglas,	Tantallon, Sask.
S. F. Tolmie,	Victoria, C.-B.
W. H. Fairfield, ferme expérimentale,	Lethbridge, Alta.
G. H. Hutton, ferme expérimentale,	Lacombe, Alta.
A. M. MacDonald,	Lacombe, Alta.
N. J. H. Wylie,	Toronto, Ont.
P. H. Moore, ferme expérimentale,	Agassiz, C.-B.
W. J. Stark,	Edmonton, Alta.
John P. Monahan,	St-Lin des Laurentides, Qué.
B. Robertson, ferme expérimentale,	Nappan, N.-E.
F. A. Walsh, V. S.,	Yarker, Ont.
Wm. A. Munro, ferme expérimentale,	Rosthern, Sask.
J. S. Kyle,	North Winchester, Ont.
J. J. Ferguson,	Chicago, Ill.
R. J. Phin,	Moosomin, Sask.
H. C. McMullen,	Calgary, Alta.
E. Cora Hind,	Winnipeg, Man.
Hugh McKellar,	Moosejaw, Sask.
A. H. Hall, D.V.S.,	Grimsby, Ont.
W. C. McKillican, ferme expérimentale,	Brandon, Man.
J. H. Ashcroft,	Toronto, Ont.
C. C. L. Wilson,	Ingersoll, Ont.
F. F. White,	Toronto, Ont.
W. J. Langton,	Toronto, Ont.
J. Lloyd-Jones,	Burford, Ont.

CONVENTION GÉNÉRALE

— DE —

L'Association Nationale des Éleveurs de Bétail

La troisième Convention générale de l'Association Nationale des éleveurs de bétail s'est réunie à la Salle St-Patrick, Ottawa, les 12 et 13 février 1912. A la séance d'ouverture, présidée par M. Robert Ness, Howick, Qué., président de l'Association, il a été procédé tout d'abord à l'appel des noms et à la lecture des minutes de la dernière réunion.

Proposé, par le Col. H. Montgomery Campbell et secondé par W. G. Pettit, que les minutes de la dernière réunion soient acceptées telles quelles. Proposition adoptée.

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

Messieurs :

En inaugurant nos travaux, je n'ai pas besoin de dire quel plaisir j'éprouve à souhaiter la bienvenue aux délégués venus de toutes les parties de notre grand Dominion, et à constater que les diverses branches de notre industrie d'élevage sont représentées si éminemment par les personnalités ici présentes. Au moment de vous exposer dans ces quelques remarques préliminaires, les sujets qui doivent occuper votre attention pendant plusieurs séances, il me revient à l'esprit les résultats importants qui ont suivi les réunions précédentes de cette Association nationale des éleveurs de bétail. Vous voudrez bien vous rappeler que la nationalisation des registres du bétail canadien est sortie de la résolution qui avait été prise à l'une de ces réunions. Vous vous souviendrez également qu'à une autre de nos conférences on était arrivé à la suite d'une discussion très complète, à une décision concernant l'admission du bétail de race pure en Canada, sous des règlements uniformes. Les résolutions dans lesquelles on donna finalement une forme définie à cette décision furent plus tard incorporées à la législation douanière qui régit, depuis cette date, l'entrée du bétail dans ce pays.

Nos réunions toutefois, n'ont pas simplement eu pour résultat, de régler à l'amiable des questions difficiles et de nous fournir l'occasion d'adopter un programme pour traiter avantageusement les questions d'intérêt vraiment national qui concernent notre industrie animale ; elles ont servi en outre, et ce n'est pas le moindre de leurs résultats, à créer des relations plus étroites et une entente plus cordiale entre les représentants des diverses régions du pays. Nous aurons, au cours de cette convention, à discuter quelques problèmes très importants et à prendre quelques décisions difficiles, mais en fin de compte, vos délibérations n'auront jamais, soit dans leur objet, soit dans leurs résultats, une portée supérieure à celle que je viens d'indiquer. Je me permets donc de vous demander votre concours, pour que nous nous gardions d'oublier le point de vue national dans la discussion des sujets qui figurent à notre programme. Nous devons tous être d'accord pour faire passer nos intérêts individuels ou locaux après ceux du pays puisqu'il n'est pas possible de justifier autrement le but de notre convention et qu'il n'y a pas d'autre moyen de créer une atmosphère favorable à des résultats considérables. Nous ne pouvons qu'être impressionnés en voyant le champ qui s'offre à notre activité. Il est certainement opportun de nous entendre à un moment où le déficit de production du bétail révèle un état de choses absolument déplorable. Nous avons toute raison de croire que le pays est prospère, mais l'augmentation du coût de la vie a créé une situation économique qui ne peut pas continuer surtout si l'on considère que le prix payé par le consommateur est hors de proportion avec le prix payé au cultivateur ou à l'éleveur.

Malgré le développement en tous sens de notre consommation domestique, notre production de viande subit un déclin relatif et peut-être même absolu. Notre commerce d'exportation est descendu graduellement, sauf pour le lard, jusqu'à un chiffre presque insignifiant et nos provinces de l'Ouest doivent de plus en plus recourir à l'importation pour leur approvisionnement de viande. La situation devient aiguë et je vous soumets toute la question pour que vous l'examiniez avec attention.

Parmi les sujets qui apparaissent sur le programme il n'en est peut-être pas qui aient une importance plus vitale pour les intérêts de notre bétail que celui de la tuberculose bovine. Vous connaissez et très bien les pertes que cause annuellement la tuberculose dans nos troupeaux de bœufs et de porcs. Pour évaluer ces pertes considérons l'accroissement auquel on peut s'attendre dans le bétail du pays et souvenons-nous que la maladie, si on ne l'arrête pas, augmentera probablement dans une proportion beaucoup plus grande et alors il nous faudra bien comprendre quelle portée pratique et économique a cette question, sans parler de ses conséquences immédiates sur la préservation de la santé publique générale. Les hommes les plus éclairés de ce continent animés d'intentions désintéressées et par pur dévouement à la chose publique ont consacré une bonne partie de leur temps et de leur ambition à élaborer un programme pour combattre et, si possible, extirper la maladie des Etats-Unis et du Canada. Vous connaissez leurs recommandations qui s'inspirent assurément d'un esprit de tradition mais qui sont toutefois définies et établissent clairement que tout délai prolongé dans l'adoption de mesures agressives ne serviront pas à amoindrir les difficultés que l'on peut prévoir et ne serviront pas les meilleurs intérêts des propriétaires de bétail de ce pays. Le choix que nous avons fait de notre commissaire de l'industrie animale pour discuter cette question nous fait bien augurer de la solution qui sera trouvée aux problèmes angossants qu'elle comporte.

Dans le même ordre d'idées il me semble, Messieurs, que nous ne remplirions pas complètement l'objet de cette réunion si nous ne prenions nos dispositions pour présenter au ministre, dans une forme suffisamment définie, les vues des éleveurs du Canada, sur les mesures qu'ils pourraient être justifiés de prendre pour encourager et stimuler le développement de l'industrie où nous sommes engagés et dont dépendent nos plus importants intérêts. Le ministre nous a invités ici pour représenter les éleveurs du Dominion et il me semble que nous faillirions à notre devoir si nous esquivions nos responsabilités à cet égard. Ne perdant pas de vue, comme nous devons le faire, que nous prenons une responsabilité en décidant les mesures qu'il conviendrait d'adopter, nous devons aborder ce travail sans aucune étroitesse d'esprit et bien peser les recommandations que nous pourrions finalement proposer. Toutefois en conseillant une délibération, j'insiste pour que, lorsque nous serons convaincus de la sagesse d'une mesure à prendre, nous conseillions librement et sans hésitation de l'adopter. En conséquence je recommande aux membres du comité des résolutions, qui sera nommé, de ne pas perdre de vue l'importance d'une grande partie du travail dont ils seront chargés et je leur demande avec instance d'y consacrer absolument leur meilleure considération et leur attention la plus minutieuse. Pour conclure ces quelques remarques préliminaires, Messieurs, permettez-moi de dire que j'ai besoin de votre assistance pour assurer le succès de cette conférence. Je sais toute la responsabilité qui s'attache à la position dont vous m'avez honoré et toute l'influence qu'aura le président pour rendre effectives les discussions qui vont avoir lieu. Je ne puis pas le faire seul ; votre coopération individuelle est essentielle et il me semble que la demander c'est l'obtenir. Les sujets qui seront traités seront vos sujets. Cette convention sera votre convention. Nous devons prendre nos dispositions pour assurer le fécondité de ses travaux, l'efficacité et la durée de ses résultats. Les questions que nous allons discuter ont une telle importance pour le pays que nous devons les aborder avec largeur d'esprit. L'œuvre que nous avons à faire est assez grande pour être digne de tous nos efforts. La présence de tant de représentants de toutes les parties du Dominion a déjà chargé l'atmosphère d'un esprit d'optimisme et de confiance. Pénétré de ces sentiments, Messieurs, je déclare la réunion ouverte.

Col. Campbell.—Je propose que le discours du Président soit soumis à un comité qui en fera l'objet d'un rapport à cette réunion.

(Proposition appuyée par le Col. McEwen et adoptée.)

Mr. JOHN BRIGHT.—Si ce n'est pas hors de propos je désire proposer avec l'appui du Dr. Tolmie, la résolution suivante : "qu'un comité soit nommé, aux personnes de MM. R. Graham, Peter Christie, P. Bredt, N. Garneau, George Pepper, Professor Cumming, W. W. Hubbard, George Lane, M. McPhail, John Gardhouse, ainsi que de l'auteur et du secondeur de la proposition, pour étudier les questions relatives à l'industrie chevaline qui seront soumises à cette convention et, dès demain après-midi, faire des recommandations sur les moyens à adopter pour améliorer cette très importante industrie et co-ordonner les mesures qui seront prises à cet égard." Il n'est pas besoin que j'abuse de votre temps pour développer cette question. Nous, les éleveurs de chevaux, considérons que c'est une affaire capitale et qu'un tel comité devrait être nommé pour l'étudier sérieusement et nous indiquer des moyens pour unir nos efforts dans le but de faciliter et améliorer l'industrie chevaline. Quand on considère que l'élevage du cheval au Dominion absorbe autant de capitaux que tous les autres élevages,—Je dis, Messieurs qu'il y a autant d'argent placé au Canada dans l'élevage du cheval que dans tous les autres élevages réunis—lorsque, dis-je, vous prendrez ceci en considération, alors nous sentirons qu'il sortira quelque chose d'utile des délibérations de ce comité, car il se compose d'hommes du métier représentant le Canada de l'Atlantique au Pacifique.

(Proposition adoptée.)

DISCOURS DE L'HONORABLE MARTIN BURRELL

Ministre de l'Agriculture du Dominion.

Il est à peine besoin que je vous dise tout le plaisir que j'éprouve à adresser quelques observations aux représentants d'une industrie si importante que celle de l'élevage, venus de toutes les parties de ce grand pays, de l'Atlantique au Pacifique. Il n'y a pas longtemps que les questions relatives au bétail comme d'ailleurs les autres questions agricoles étaient traitées à un point de vue plus provincial qu'elles le sont à présent, et je pense qu'il est heureux d'en être arrivé enfin au jour et à l'heure auxquels nous pouvons examiner ces questions en pleine lumière et regarder nos intérêts comme absolument nationaux. Votre présence ici, en ce moment est, articulièrement significative à cet égard. Je n'ai rien d'extraordinaire à vous annoncer concernant l'élevage. Je ne veux même pas aller si loin que notre ami M. Bright et dire qu'une chose est meilleure que l'autre, parce que cela m'attirerait certainement des ennuis. Autant que je puis le comprendre, il y a, dans l'élevage, des conditions qui causent beaucoup d'appréhensions chez nos amis les éleveurs et qui demandent des remèdes que vous allez discuter. Si je comprends bien la chose, la situation de quelques parties de votre industrie, notamment celle du bétail bovin et celle de l'exportation, ne laissent pas que d'être inquiétantes. Le commissaire du bétail, le Dr Rutherford, dans son dernier rapport, a signalé que l'exportation des bovins et de la viande, non seulement diminue d'une façon inquiétante mais qu'elle était exposée à disparaître complètement pour peu que le déclin continue et j'ai entendu à des réunions auxquelles j'ai assisté dernièrement, à Toronto et ailleurs, affirmer de différents côtés, que l'industrie de la viande de boucherie spécialement n'est pas en état aussi prospère et aussi progressif qu'elle était il y a 35 ans. Je ne prétends pas pouvoir vous soumettre un diagnostic de cette situation, ni prescrire un remède. Tous ceux de nous qui connaissent le pays d'un bout à l'autre peuvent comprendre que cette situation peut s'expliquer d'une façon relativement simple, pour quelques régions tout au moins. L'ouest est annuellement envahi par 100,000 colons qui ne peuvent pas encore se livrer à l'élevage et ne sont, pour l'instant, que des mineurs du sol, presque entièrement absorbés par la culture du blé ; l'industrie du bétail n'a pas suivi les progrès de la culture du blé.

Dans ma propre province de Colombie-Britannique, il y a d'autres explications. J'ai vu moi-même de vastes ranches de bétail prendre une valeur trop grande pour continuer à être affectés à l'élevage et que l'on a divisés en exploitation de fruits. J'en connais tout spécialement un dans ma circonscription qui mesurait 40,000 acres, presque entièrement consacrés au bétail, et qui est maintenant divisé pour la production des fruits. Dans le nord de ma circonscription j'en connais un autre où l'on a élevé 15,000 têtes de bétail pendant un bon nombre d'années et l'on se propose de le diviser également pour le même objet. Vous pouvez donc comprendre pourquoi l'industrie du bétail a diminué plutôt qu'augmenté en Colombie-Britannique. Je ne connais pas si bien la situation en Ontario ; tout ce que j'en sais je l'ai appris à nos différentes réunions. Je ne connais pas non plus exactement les conditions des provinces de l'est quoiqu'elles m'aient été exposées par quelques habitants de ces provinces ; ils m'ont fait voir un état de choses qui demande quelque remède, et je puis dire franchement à ceux de ces Messieurs qui sont ici présents que nous nous proposons de leur donner cet encouragement dans la mesure du possible. S'il en est ainsi, nous devons tous maintenant rechercher des remèdes. Il peut n'être pas aussi facile d'en trouver que de discuter sur la question.

A vous, Messieurs, qui vous intéressez si sérieusement à la question de l'élevage du bétail de race, je n'ai d'autre chose à vous offrir que mes félicitations bien vives pour le travail précieux et les services que vous avez rendus à l'industrie du bétail du Canada, en encourageant l'introduction du bétail de race pure. Le cultivateur ordinaire ne voit pas l'importance de cette œuvre comme vous la voyez vous-mêmes. Peut-être, probablement, l'expression "cultivateur ordinaire" est-elle impropre. Ce serait plutôt l'homme négligent qu'il faudrait dire ; il croit que c'est une économie d'acheter un animal bon marché plutôt qu'un animal meilleur qui lui coûterait un peu plus cher. C'est là une

des erreurs les plus fatales que l'on puisse faire. Ces gens ne paraissent pas apprécier le danger redoutable auquel ils s'exposent en compromettant l'élevage d'une région par l'emploi de reproducteurs absolument tarés. Je voudrais, en ma qualité de Ministre de l'agriculture, dire à l'Association Nationale des éleveurs que le gouvernement apprécie les résultats merveilleux de vos efforts, résultats dont le Canada s'enorgueillit à bon droit.

Ce que je viens de dire du bétail s'applique également aux chevaux et je suis tout à fait d'accord avec nos amis, MM. Bright, Smith, Miller et autres, auxquels j'ai entendu discuter cette question, lorsqu'ils nous demandent, à bon droit peut être, d'accorder une attention toute spéciale à la question de l'élevage du cheval. Il est certain que le Canada n'a pas donné à cette industrie toute la sollicitude que lui ont vouée quelques pays comme l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la France. Il y a des raisons pour que dans ces pays, l'appui de l'Etat soit plus marqué qu'il n'est chez nous ; entre autres raisons, l'élevage de chevaux de guerre pour la remonte de leurs grandes armées est, pour ces pays, une partie vitale de l'œuvre nationale, et c'est ce qui explique, jusqu'à un certain point, que leurs pouvoirs publics aient plus fait pour favoriser cet élevage que ne le fait un pays aussi pacifique que le Canada. Cependant nous ne savons jamais ce qui peut arriver et nous ferons bien de n'épargner aucun effort et de ne rien négliger.

Ceci m'amène à la question de savoir jusqu'à quel point le gouvernement peut encourager et aider une industrie. On peut discuter sur le point de savoir si le gouvernement doit, pour aider une industrie, faire autre chose que de maintenir la loi et l'ordre, afin de permettre à cette industrie de se développer par l'initiative privée. Si, toutefois, nous admettons le principe d'une intervention quelconque de l'Etat, nous avons à nous demander dans quel sens cet appui doit se donner ; car tous les gouvernements du monde civilisé ont reconnu qu'avant tout et à la base de tout, lorsqu'il s'agit d'intervention, l'Etat doit s'occuper d'éducation. En conséquence, tous les pays ont reconnu qu'en intervenant généreusement en matière d'éducation, l'Etat reste dans les limites légitimes de son contrôle. S'il en est ainsi, je pense que nous devrions étendre un peu l'application du principe et admettre que la diffusion de renseignements propres à favoriser une grosse industrie dans un pays est également justifiée. Je suis certain d'avoir votre pleine approbation en disant que l'agriculture est une industrie fondamentale en faveur de laquelle une intervention des pouvoirs publics est particulièrement justifiée, quand bien même je limiterais cette intervention à l'enseignement. Avec des méthodes d'éducation rationnelles et poussées à fond, je crois bien qu'une aide libéralement donnée dans ce sens à l'agriculture finirait par vous débarrasser d'un grand nombre des difficultés dans lesquelles vous travaillez. Car c'est bien, n'est-ce pas, sur la diffusion des renseignements que se portent surtout vos efforts. Notre pays affecte des crédits énormes aux travaux publics, dragages, assistance aux chemins de fer, sous forme de subsides ou autres. Or, si nous pouvons affecter ces sommes à ces objets, nous admettrons tous qu'il serait juste et raisonnable d'assister une grande industrie comme celle de l'élevage, à condition de le faire avec discernement. Il y a certainement beaucoup à faire pour encourager l'élevage du cheval, du bœuf et du mouton ; et à ce propos je suis heureux de constater les vigoureux efforts qu'a fait récemment le gouvernement pour venir en aide à cette dernière industrie. Ce qui d'ailleurs prouve le mieux combien est nécessaire l'encouragement donné raisonnablement par l'Etat, c'est que la prospérité du pays entier dépend, en bien ou en mal, de ce qu'a été la saison pour l'agriculture.

Vous savez tous ce que le ministère fédéral de l'agriculture a accompli dans le passé ; j'espère qu'il continuera, dans l'avenir, à faire quelque chose pour aider l'agriculture. Nous avons beaucoup travaillé pour sauvegarder les intérêts déjà existants. Le service confié à la direction éclairée du Dr. Rutherford, directeur général vétérinaire, notamment, a fait, pour la suppression des diverses maladies, des efforts dont tout le monde se plait à reconnaître l'efficacité. Ce service s'est employé très activement à sauvegarder vos intérêts contre les dangers extérieurs et à extirper par des mesures offensives les dangers de l'intérieur.

Telle a été la ligne de conduite que nous avons suivie avec profit. C'est surtout une œuvre d'éducation et on devrait l'accomplir de telle façon qu'elle serve à cette grande industrie du bétail.

Le Dr. Rutherford a touché à un grand problème, "la question de la tuberculose"

qui surgit continuellement et nous forcera sans doute, dans un avenir rapproché, à prendre des mesures de défense. Il est exact qu'il vaut mieux aller lentement que de prendre une mauvaise direction, et il vaut mieux aller sagement, même si le progrès doit être un peu plus lent. En tous cas nous allons prendre des mesures avant qu'il soit longtemps et nous aurons à nous occuper de répandre des renseignements avant d'adopter des méthodes rigoureuses ; telles sont les questions que vous discuterez.

Je ne doute pas qu'au cours de votre convention vous n'abordiez beaucoup de sujets importants ; une réunion de cette sorte ne peut manquer de faire énormément de bien. J'ai assisté à un grand nombre de réunions depuis 25 ou 30 ans et je n'en ai jamais vu une seule qui n'ait été féconde en résultats. C'est la conséquence nécessaire d'un échange d'idées entre hommes compétents.

En ce qui concerne le gouvernement, je puis vous assurer de toute sa sollicitude pour la grande industrie que vous représentez ici. On a tendance quelquefois, dans des réunions de ce genre, à demander au gouvernement plus que l'on n'attend de lui ;—il y a quelquefois des têtes chaudes—mais il ne manque jamais d'hommes raisonnables, bien équilibrés, à l'esprit large, qui regardent ces choses à un point de vue pratique. Je vous demande donc avec instance que, dans toutes les propositions que vous pourrez avoir à faire et qui doivent être présentées soit à moi, soit au gouvernement, vous vous préoccupiez de l'état du pays, de la situation du gouvernement et de tout le reste, de façon à nous faciliter la tâche et nous permettre d'en satisfaire quelques-unes au moins. Je ne pourrai naturellement pas vous assurer que nous satisferons à toutes vos propositions ; la modération de vos desiderata pourrait en rendre possible l'exécution entière.

Je me félicite sincèrement de me trouver avec vous ce matin et ce sera pour moi un nouveau plaisir que de venir aussi souvent que possible à vos réunions ; mais, vous comprendrez j'espère, l'impossibilité où je me trouve de faire à cet égard plus que des visites, de temps à autre.

Je compte avoir, cet après-midi, le plaisir de demander la permission d'introduire un bill à la chambre des communes pour l'assistance et l'encouragement à l'agriculture. C'est, je crois, le premier bill de ce genre qui ait jamais été introduit, il est destiné à tenir la promesse faite au peuple de ce pays par le premier ministre. Nous ne pouvons assurément pas prendre, en connaissance de cause, une mesure large pour aider l'agriculture spécialement dans les différentes provinces, et la faire exécuter de concert avec les gouvernements locaux, avant d'avoir examiné à fond toutes les conditions et de savoir exactement si nous allons dans le bon sens ou non. Il est cependant dans l'intention du gouvernement d'introduire un bill destiné à aider, tout au moins matériellement, l'agriculture dans les provinces. Il ne m'appartient pas de vous dire à l'avance exactement dans quelles directions nous agirons ; je puis cependant annoncer que nous pensons assister chaque province plutôt que d'affecter nous-mêmes des dépenses à quelque œuvre. Nous le ferons dans la pensée et l'espoir que les populations des provinces, représentées par leur gouvernement, connaîtront mieux, pour employer cet argent, quels sont les besoins les plus pressants de l'agriculture dans leurs provinces respectives. Il vous appartiendra, Messieurs qui représentez une partie si grande et si importante de l'industrie agricole, d'exposer vos besoins particuliers devant les gouvernements de vos provinces.

J'ajouterai que je suis particulièrement heureux d'être ici et de constater que vous y êtes tous vous-mêmes dans un but déterminé : "améliorer l'industrie animale au Canada". J'ai confiance que vous ne perdrez pas de vue le côté large, national de cette œuvre et je suis convaincu que tous, vous considérerez la question dans un esprit sage et sain et ferez, chacun dans votre sphère, tout votre possible pour réaliser notre but.

DISCOURS DE J. G. RUTHERFORD, C. M. G.,

Commissaire de l'Industrie animale.

Il m'est à peine besoin de dire que je suis très heureux d'avoir l'occasion d'adresser la parole, une fois de plus, à une réunion des éleveurs du Canada. Je me sens toujours tout à fait chez moi dans des assemblées de ce genre, parce que j'ai passé ma vie au milieu du bétail et des éleveurs et que je sais que les éleveurs sont le "sel de la terre" et, de beaucoup, la crème de la communauté agricole. Je me sens plus chez moi dans une assemblée comme celle-ci que partout ailleurs.

J'ai écouté, comme vous avez tous fait, avec un intérêt profond, le discours du président et celui de l'Honorable Ministre de l'Agriculture. Je pense qu'il n'est pas nécessaire que je m'étende davantage sur l'importance de cette réunion, ou que j'en dise long sur son objet. Le programme parle de lui-même et je n'ai pas de doute, simplement d'après les noms qui y figurent, que nous n'ayions une discussion très intéressante et très utile.

Cette Association nationale d'éleveurs a tenu un petit nombre de réunions seulement, mais à chacune des réunions précédentes il a été fait quelque chose d'important. Jamais, dans l'histoire entière du Dominion, la nécessité ne s'est fait autant sentir d'une étude saine, exacte, sérieuse et intelligente des conditions de l'industrie animale. Nous sommes en face d'une situation des plus remarquables. Un des plus grands pays agricole, du monde, un pays qui s'enorgueillit de son agriculture et se trouve dans la curieuse position d'importer et dans de fortes proportions, des produits alimentaires, des produits de l'industrie animale. Avant la fin de cette réunion vous entendrez de différents côtés quelques chiffres réellement stupéfiants sur la proportion croissante des importations des produits animaux dans ce grand pays. Nous qui connaissons bien les conditions de l'élevage et qui sommes d'ardents apôtres de cette industrie, nous voyons bien la place qu'elle tient dans l'agriculture d'un pays et notamment dans l'agriculture du Canada. Il y a malheureusement trop de gens qui ne saisissent pas l'importance de l'industrie animale au point de vue agricole. Et c'est une justification de ce que j'ai dit au commencement de mon discours, que les éleveurs sont "le sel de la terre". Je regarde tout homme qui s'engage dans l'industrie animale comme un homme intelligent, qu'il élève des animaux de race pure, ou s'en tienne à la production d'animaux de commerce. Je le regarde comme une partie dirigeante de la communauté où il vit. Ce que je voudrais, c'est que nous puissions avoir un nombre suffisant d'apôtres qui se répandent dans le pays pour prêcher cet évangile du bétail et de la production du bétail.

En y regardant de près vous constatez qu'il se produit annuellement au Canada un gaspillage énorme de nourriture animale, et lorsque je parle de nourriture animale je ne veux pas que la moindre confusion s'établisse sur la signification de ce terme. Un vieillard qui était devenu un peu anémique reçut de son docteur la prescription de prendre davantage de nourriture animale ; quelques jours après, le docteur le rencontrant lui dit : "Vous avez très mauvaise mine. Avez-vous suivi ma prescription et mangé plus de nourriture animale ?" "Sans doute" répondit le vieillard, "ça n'a pas mal été avec le son et l'avoine, mais je n'ai pas pu du tout me faire au foin." Lorsque je parle du gaspillage de nourriture animale je fais allusion à l'herbe qui croît chaque printemps et que l'on laisse se faner chaque automne sans l'avoir, entre temps, transformée en produits vendables. Je veux parler des millions de tonnes de paille que l'on détruit chaque année dans les provinces du nord-ouest, du gaspillage énorme enfin que cause chaque année au Canada l'imprévoyance de nos populations.

J'ai été à un moment donné, vous le savez, un homme d'Etat. On m'avait confié 362 Doukhobors qui débarquèrent des vieux pays en 1898. Ces 362 Doukhobors vinrent à Portage La Prairie où nous les avons logés dans le vieux palais de justice. Ils portaient en petits groupes de ou de 12 le matin ; c'était en hiver, ils se hâtaient à travers les prairies gelées, marchaient tout le jour pour revenir le soir au palais de justice. Je me demandais toujours ce qu'ils pouvaient bien faire, mais comme je ne parlais pas la langue ruthène et qu'ils n'entendaient guère à l'écoissais, nous ne pouvions

pas nous comprendre. Je reçus la visite de quelques personnes qui auraient aimé devenir fonctionnaires du gouvernement et vinrent me demander de les nommer instructeurs d'agriculture de ces pauvres Doukhobors ignorants qui avaient laissé les steppes de Russie pour venir à Portage La Prairie entreprendre l'agriculture sur les prairies. J'avais ainsi quantité de demandes de gens plus ou moins heureux dans leurs essais de culture qui désiraient devenir instructeurs d'agriculture de ces immigrants. Assisté d'un interprète j'en parlai au chef de la congrégation des Doukhobors ; il revint à moi avec un sourire railleur. "Nos gens" me dit-il, "prétendent qu'ils n'ont pas besoin de vos instructeurs. Ils m'assurent qu'ils sont sortis et qu'ils ont voyagé dans toute cette région. Ils sont partis chaque matin et ont visité de 20 à 30 fermes par jour et ils estiment qu'ils n'ont pas besoin d'apprendre le mode de culture qui est suivi au Canada. Ils disent que le gaspillage qui se produit sur chaque ferme canadienne serait suffisant pour entretenir largement cinq familles de Doukhobors." Il n'y a pas de doute que ceci est vrai, et particulièrement vrai dans les nouvelles provinces de l'ouest. Les gens oublient si facilement.

Considérez l'histoire de la production du blé sur ce continent. Des hommes qui vivent encore se souviennent du temps où le centre de l'industrie du blé du continent était dans la vallée Genèse qui traverse l'état de New-York. Cette industrie s'étendit graduellement à l'ouest à travers l'Ohio, l'Indiana, l'Iowa, dans le nord du Minnesota et le Dakota et aujourd'hui ce centre se trouve dans la province de Saskatchewan.

Si vous interrogez les différents membres du Clan des Ananias, que l'on trouve répandus sur tout le pays entre la Rivière Rouge et les Montagnes Rocheuses et qui vous en diront long sur les avantages phénoménaux et la fertilité de nos terres de prairies, vous verrez qu'ils vous répéteront obstinément que ces terres sont absolument inépuisables. Ils vous diront qu'ils ont cultivé du blé depuis 65 ans sans discontinuer et qu'ils le cultivent encore d'une façon profitable. C'est là l'histoire que vous entendez mais nous connaissons tous l'histoire d'autres régions à blé où la récolte diminuait d'année en année. Dans notre Nord-Ouest canadien, il arrivera la même chose qu'aux populations de l'Etat de New-York, de l'Ohio, de l'Indiana, du Minnesota et du Dakota ; nous abusons du sol qui produit le blé, il s'épuisera et que ferons-nous ? Nous aurons à revenir au bétail et il est important que nous ayons, dès maintenant, sur ce sol des animaux qui retiennent sa fertilité et l'empêchent de s'épuiser. Nous devons développer l'industrie animale pour ménager nos ressources et nous devons abandonner ce pillage du sol qui amènera tous ceux qui persistent à le suivre dans la maison des pauvres.

Faisons-nous comme nation ce que nous devons faire à cet égard ? Je dis non. J'ai vu et vous, hommes de l'ouest, vous avez vu, et vous pouvez voir aujourd'hui, si vous allez sur une ferme et que vous y restiez à souper, qu'on vous servira du thé sans lait parce qu'il n'y a pas de vaches. On vous offrira des légumes de conserve mais point d'œufs frais parce qu'il n'y a pas de poules : vous y mangerez du pain apporté de la ville en sacs, et la voiture du boucher visite la maison de la prairie deux ou trois fois par semaine. Bien plus, j'ai vu des cultivateurs charroyant chez eux, au mois de mai, quatre ou cinq balles de foin pour pouvoir nourrir leurs chevaux jusqu'à la récolte. Ceci n'est-il pas ridicule et pourtant c'est exactement ce que nous faisons aujourd'hui comme nation dans le développement et l'administration de nos ressources nationales. Il est ridicule et absurde que depuis plusieurs années nous ayons dû importer du mouton d'Australie. Jusqu'à l'année dernière il en venait seulement de l'Ouest, mais l'année dernière ces importations se firent par l'est, par les ports de St-John, Nouveau-Brunswick, et Montréal ; les populations de Montréal et de Toronto mangeaient du mouton d'Australie. Descendez ici l'Avenue Laurier jusqu'à la première épicerie et que trouverez-vous ? Du bœuf de l'Amérique du Sud en conserve, et vous trouverez la même marque de bœuf sur toute votre route à travers le continent. Vous trouverez du bœuf de la République Argentine et de l'Uruguay à Regina et Moosejaw exactement au centre de la région qui devrait être le plus grand pays producteur de bœuf du monde. Ce sont là des choses que nous devons considérer.

Avant la fin de cette convention nous aurons, en agitant ces questions, jeté la lumière sur un grand nombre d'entre elles, ces renseignements seront des plus précieux et

j'ai confiance qu'une grande partie feront l'objet de résolutions que vous serez à même de présenter à l'honorable M. Burrell et à ses collègues, avec l'espoir que le gouvernement vous donnera une assistance intelligente dans la voie du progrès de la grande industrie à laquelle nous nous intéressons si vivement.

Je vous donnerai encore un mot d'explication avant de m'asseoir. Je pense que je le dois à notre président. Vous avez pu remarquer, juste derrière moi, un tableau pendu à la muraille. Il représente une vache Ayrshire. Ce n'est pas le président ni aucun membre de sa famille qui l'a fait placer là. C'est plutôt moi qui ai fait suspendre ce tableau solitaire en cet endroit, et l'on m'en veut un peu pour cela, je le sais, je vois l'œil de M. Clemons. Je remarque que quelques-uns de nos amis nouveaux sont évidemment très ennuyés de la place d'honneur donnée à cette vache Ayrshire et je vois quelques-uns des admirateurs des races de l'Île de la Manche se demander pourquoi on a donné cette place d'honneur à cette chose rouge et blanche. Ce tableau a été suspendu ici parce qu'il représente une des meilleures vaches laitières du Canada et elle vient de l'Île du Prince Édouard. C'est la vache Ayrshire "Milkmain 7th", propriété de M. A. McRae & Son, d'East Royalty, I. P.-E., qui, lorsqu'elle est entrée dans le Livre d'or, avait presque trois ans. Pendant l'épreuve sa production totale fut de 11,673.7 livres de lait avec 492.75 livres de gras de beurre, la production requise pour des vaches de sa classe étant seulement de 6,446 livres de lait avec 232.4 livres de gras de beurre. Lorsqu'on m'a présenté ce tableau la semaine dernière, j'ai dit "Nous le suspendrons dans la salle de réunion pour montrer aux membres qu'il peut venir quelque chose de bon de l'Île du Prince Édouard." Je me suis dit "Nous la mettrons là pour une autre raison ; parce que cette vache montre jusqu'où un effort intelligent, systématique, persistant et consciencieux peut aller pour le développement de l'industrie laitière de notre pays. Nous le mettrons là également parce qu'il servira de stimulant aux hommes qui s'intéressent aux races de boucherie car il sera pour eux comme un avertissement continuels que s'ils ne s'éveillent, cette vache et ses semblables les forceront d'abandonner la partie." Ce tableau est donc là pour beaucoup de raisons ; pour provoquer la lutte, pour provoquer la jalousie, et pour servir de matière à dispute pour toute cette réunion.

Étant Écossais, j'ai pris mes précautions pour avoir une raison afin de me protéger contre toutes les attaques qui pourraient m'assaillir. J'ai en effet mis en évidence cette race spéciale comme représentant du royaume des animaux inférieurs et si vous me demandez pourquoi elle est seule et pourquoi je n'en ai pas mis d'autres, je vous répondrai que personne de vous ne m'en a apporté d'autres.

Je souhaite une complète réussite à cette réunion ; je sais qu'elle fera du bien. Il me semble que c'est une des plus importantes réunions qui auront lieu au Canada cette année et j'ai la ferme confiance que les conseils de l'honorable M. Burrell seront suivis et que l'œuvre de la convention sera finalement mise dans une telle forme qu'elle permette au Ministre et à ses collègues de faire quelque chose d'utile pour les intérêts de l'industrie animale à laquelle nous nous intéressons si vivement.

CONDITIONS ACTUELLES DE L'INDUSTRIE ANIMALE, DANS LES PROVINCES MARITIMES.

Professeur M. Cumming, Principal du Collège Agricole de Truro, N.-E.

En jetant les yeux sur le programme je vois que vous aurez à entendre une série de discours sur l'industrie animale des différentes sections du Dominion ; je présume donc que nous aurons à nous spécialiser plus ou moins dans nos observations. Jusqu'ici les orateurs de cette réunion s'en sont tenus à des généralités ; et ce que j'ai à dire de l'industrie animale s'appliquera plus spécialement aux Provinces Maritimes. Le Ministre de l'Agriculture et le Commissaire de l'industrie animale nous ont surtout parlé de l'industrie animale dans les nouvelles provinces ; je vous parlerai des régions les plus anciennement colonisées du Dominion, où nous avons, depuis longtemps, épuisé le sol par ces sottes méthodes qui sont aujourd'hui en honneur dans l'ouest, de ces vieilles provinces, dis-je, où maintenant l'élevage nous apparaît comme le seul moyen de maintenir la fertilité de notre sol.

Il est hors de doute que, s'il y a au Canada une région où l'élevage s'impose, c'est celle dont je veux vous parler. Si je vous conduisais de ferme en ferme, vous y verriez ce qui arrive là où l'on s'obstine à produire des denrées alimentaires et à tenir très peu de bétail ; la fertilité de la terre est réduite à un tel point que les propriétaires sont quelquefois forcés d'abandonner leurs fermes. Les années où nous avons souffert de la sécheresse, tout le monde s'accorde à dire que les fermes où l'on tenait le bétail voyaient leurs récoltes atteindre presque la moyenne et quelquefois la dépasser. Les rendements étaient presque nuls, sans exception, sur les fermes où l'on ne tenait pas de bétail, où, par suite, la fertilité avait été réduite et la couche d'humus diminuée. Je puis désigner quantité de petites fermes dans les Provinces Maritimes où l'élevage poursuivi pendant cinq ou huit ans a eu pour effet d'augmenter les rendements au point qu'ils dépassent ceux de grandes exploitations adjacentes où l'on ne tenait pas de bétail. Je puis citer des exemples de jeunes gens élevés aux Etats-Unis qui sont venus reprendre le vieux homestead et, en tenant du bétail, sont arrivés à de bien meilleurs résultats qu'ils n'auraient pu atteindre de l'autre côté de la ligne.

Je puis rappeler le cas d'un jeune cultivateur rentré des Etats-Unis, qui prit quelques leçons, augmenta le nombre de ses animaux, améliora leur qualité et tripla ainsi le rendement de sa ferme. Ces exemples achèvent de nous convaincre de cette vérité, c'est dans l'élevage seul que se trouve le salut de l'agriculture des Provinces Maritimes.

Le trait saillant de notre développement depuis six ans a été l'amélioration du bétail de laiterie et des chevaux lourds. C'est de ces catégories que je parlerai tout d'abord pour passer ensuite au bétail de boucherie, aux moutons et aux porcs. Le développement de l'industrie laitière a été phénoménal et quelques-uns de nos troupeaux ne le cèdent certainement en rien à n'importe quels autres. On commence à reconnaître notre réputation et nous avons envoyé des taureaux de race aux Etats de l'ouest et du nord-ouest et même un nombre très considérable de bétail de race pure jusqu'en Colombie-Britannique. Tout ceci tend à montrer que nos éleveurs se sont rendus compte comme jamais ils ne l'ont fait, que c'est encore le meilleur qui revient le moins cher. J'ai toujours reconnu que les animaux que j'achetais le meilleur marché étaient en fin de compte ceux qui revenaient le plus cher ; aussi actuellement, au lieu d'acheter des animaux bon marché, je m'en tiens exclusivement aux animaux de haut prix.

Je suis heureux de voir que le représentant de l'Île du Prince-Edouard a jugé à propos d'offrir au Commissaire de l'industrie animale ce tableau représentant une vache laitière. Ce sujet nous montre l'utilité d'un registre de production. L'Île du Prince-Edouard tient actuellement le record du monde pour une Ayrshire de deux ans, mais, j'ai le regret de dire que probablement elle sera battue avant peu. Le record de cette vache est 11,637 livres de lait, à 4 pour cent, et on nous dit que la production moyenne de nos vaches est de 3,000 livres seulement.

Je veux dire maintenant quelques mots du développement de l'industrie chevaline. Il y a eu depuis quelques années une demande formidable de chevaux lourds. Il n'y avait pas en 1900, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, plus de deux ou trois étalons

de gros trait enregistrés ; nous en avons aujourd'hui entre 75 et 100, et je pense qu'il y en a la même proportion dans les autres Provinces Maritimes. Tout ceci est le résultat des renseignements vulgarisés par les différents gouvernements ; on le doit également aux particuliers, qui, en nombre croissant, sont persuadés que les reproducteurs de race pure sont absolument essentiels à l'amélioration de nos chevaux et qui essayent de faire quelque chose dans ce sens, heureusement avec beaucoup de succès. Je suis heureux de savoir que nous allons nous occuper de la question et que le gouvernement veut encourager les hommes assez confiants pour consacrer, dans des conditions aussi peu favorables, de grosses sommes à l'acquisition de chevaux de race pure. Nous avons acheté quelques-uns des meilleurs du Canada, des gagnants de prix à Toronto et ailleurs, pour les amener dans notre province. Il est malheureusement à déplorer dans les conditions actuelles que ces chevaux soient ordinairement suivis par des étalons croisés. Ceci est un désavantage pour les hommes qui emploient leur argent à l'acquisition d'animaux de race pure et je suis convaincu que la situation est plus grave pour nous qu'elle ne l'est pour vous.

L'association des cultivateurs de la Nouvelle-Ecosse a passé à l'unanimité une résolution pour que les autorités préparent des lois à cet effet. Jamais une résolution ne fut votée avec plus d'unanimité ; j'en ai déjà conféré avec le premier ministre de notre province et il a accepté de présenter au peuple un bill très semblable à celui qu'a préconisé si fortement le directeur général vétérinaire. Ce sera sans doute un pas en avant.

Les chevaux de haute classe qui ont été amenés dans la province ont payé leur prix d'achat plusieurs fois. Nous voudrions qu'il fût possible aux particuliers de consacrer de l'argent à des chevaux de haute classe sans avoir à craindre la concurrence des chevaux bon marché et que leur acquisition les rembourse du capital qu'ils ont engagé. Nous devons supprimer le déchet sous peine de piétiner sur place. Je suis heureux de vous dire que nous avons maintenant fondé une exposition chevaline des Provinces Maritimes sous les auspices de l'association des éleveurs des Provinces Maritimes.

J'en viens maintenant à une autre question à laquelle nous avons déjà fait allusion, c'est la situation des animaux de boucherie. C'est tout juste si cette catégorie de bétail maintient sa position dans les Provinces Maritimes depuis cinq ou six ans. La vache laitière qui est productrice de richesse a de plus en plus pris les devants sur ses congénères de boucherie, et il en est résulté que la situation est devenue assez grave et que nous devons importer dans la province davantage de viande d'année en année. Lorsque nous en parlons aux cultivateurs ils se contentent de nous dire que l'animal de boucherie ne paye pas, aux prix actuels. Si l'on pouvait assurer aux fermiers un prix invariable de sept ou huit cents par livre, poids vif, ce serait parfait, mais ils disent que le prix descend souvent à cinq ou six cents. Ce qu'il faudrait faire avant tout serait d'améliorer les qualités laitières de notre bétail de boucherie et les vaches devraient pouvoir payer au moins leur entretien. Une vache qui ne donne que juste le lait suffisant pour élever son veau ne paye pas dans notre province. Comme c'est la seule manière de résoudre la question nous devons consacrer plus d'attention aux qualités laitières de notre bétail de boucherie.

J'en viens maintenant à l'industrie du mouton : à cet égard notre province ne le cède certainement en rien à aucune autre au point de vue de la nature du sol, et pourtant cette industrie n'a pas fait de progrès l'année dernière. Tout ce qu'elle a pu faire a été de maintenir sa position ; j'ai même tendance à croire qu'elle a reculé légèrement. Il y a à cela plusieurs raisons, la principale est, je crois, que si le mouton demande moins de soins que les autres catégories d'animaux tenus sur la ferme, encore ces soins doivent-ils être plus éclairés.

Nos gens sont portés à croire qu'un troupeau de moutons peut absolument être lâché à l'abandon sur les collines dénudées et mal cultivées et que ces animaux s'en tirent d'eux-mêmes, mais une triste expérience nous a prouvé qu'il n'en est pas ainsi. Nos cultivateurs doivent apprendre que, pour tenir des moutons avec succès, ils doivent produire des récoltes succulentes et veiller aux pâturages, mieux qu'on ne l'a fait dans le passé. Si le rapport émanant de la commission de l'irrigation ovine du ministère fédéral de l'agriculture a pour résultat de faire prendre des mesures pour donner des démons-

trations d'élevage de moutons, je suis convaincu que ce résultat sera très bienfaisant et que l'industrie ovine reprendra sa place dans notre pays.

Pour les porcs, nous avons fait, comme on pouvait s'y attendre, des progrès correspondants à ceux réalisés sur les animaux de laiterie.

Pour conclure, je constate que vous qui habitez l'Ontario vous fixez vos regards sur les régions du Far-West qui sont à présent le centre de la plus grande activité, mais vous ne vous rendez pas compte de ce qui se fait dans les provinces du littoral. Je vous assure, néanmoins, que nous faisons des progrès évidents. Nous apprenons aux jeunes gens à élever les animaux en leur donnant des cours abrégés et d'où ils reviennent sur leurs fermes avec l'intention de tenir davantage de bétail et de meilleure qualité. Je suis convaincu qu'avant plusieurs années ce mouvement qui est déjà bien lancé aura de bon résultat. Nos campagnes valent celles de l'Ontario, ou de n'importe quelle province de l'ouest et il n'y a pas de doute que les Provinces Maritimes tiendront une place importante dans l'industrie animale du Canada.

L'INDUSTRIE ANIMALE DANS L'ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD.

Par Théodore Ross, secrétaire de l'Agriculture pour l'Île du Prince Édouard

Il y a quatre ans j'avais le privilège de vous adresser la parole sur la situation de l'industrie animale dans l'Île du Prince Édouard. Je vous signalais alors que malgré des conditions défavorables nous étions en train de poser des bases qui permettraient des améliorations rapides.

CHEVAUX.

Nous avons actuellement dans l'Île du Prince-Édouard, environ 32,630 chevaux, soit une augmentation de sept pour cent par rapport à 1908.

Au cours des trois dernières années, plus de 100 juments Clydesdale ont été importées directement d'Écosse. La plupart nous ont donné entière satisfaction. Un certain nombre d'excellents étalons appartenant à plusieurs races, notamment "Aborigène" et "Baron Kelvin", sont maintenant dans la province où ils se comportent très bien.

Et, rés. mé l'élevage des chevaux fait des progrès satisfaisants. Nous avons plus de bons étalons dans la province que nous n'en avons jamais eu et nos cultivateurs montrent généralement meilleur jugement pour l'accouplement.

DÉTAIL.

L'élevage des animaux de laiterie a fait des progrès marqués. A notre dernière réunion j'exposais qu'il y avait un peu partout dans la province des jeunes gens qui s'attachaient à constituer d'excellents troupeaux de laiterie de plusieurs races. Leur influence a été plus ou moins contagieuse et aujourd'hui la province s'enorgueillit de ses vaches laitières.

Nous avions l'année dernière 13 associations de contrôle de vaches laitières comprenant au total 156 membres et étendant leurs opérations sur 1169 vaches.

Nous avons également inscrit dans le registre de contrôle 26 vaches de race pure dont l'une a battu le record du monde des Ayrshires de deux ans, donnant en 365 jours 11,673 livres de lait. Trois autres vaches appartenant au même troupeau furent contrôlées en même temps; toutes ont satisfait à toutes les conditions de l'épreuve, l'une avec 572.77 livres de gras de beurre à son crédit. Nous avons fait également des épreuves de sept jours pour l'inscription au Livre d'Or. Dans un troupeau, trois vaches ont passé l'épreuve avec environ 63 livres de lait et deux livres de gras de beurre chacune par jour.

Ces exemples ne doivent pas être regardés comme des faits isolés, ils représentent les progrès réalisés dans les races laitières en général.

En 1906 le nombre total des vaches laitières dans l'Île du Prince-Édouard était de 45,550 qui donnaient aux fabriques 32,083,640 livres de lait. En 1910, la dernière année pour laquelle nous possédions des chiffres, le nombre des vaches laitières s'était élevé à 50,115, soit une augmentation de 10 pour cent, le volume du lait recueilli dans les fabriques a été de 29,738,910, soit une augmentation de 50 pour cent.

Cette augmentation n'est pas due à l'accroissement du nombre des fabriques ou du nombre des patrons mais à l'amélioration des vaches et aux meilleurs soins qu'on leur donne. J'ajoute que nous ne sommes qu'au début des améliorations. Elles subiront pendant les 10 ans qui vont suivre un développement continu.

Je regrette d'avoir à dire que notre bétail de boucherie et notre industrie ovine n'ont pas suivi la même progression. Ces industries sont à peu près au point où elles en étaient en 1908. Le gouvernement a fait plusieurs importations de bœufs de race pure et les a distribués à travers la province mais les chiens ont fait tant de mal aux troupeaux que les cultivateurs continuent à ne pas se tirer d'affaire. Il y avait en 1910 dans la province, 49,775 bœufs de boucherie et 75,043 moutons.

PORCS.

Nous continuons à faire des progrès dans l'élevage des porcs. Toutefois les prix élevés du grain induisent quelques-uns de nos cultivateurs à vendre leurs porcs avant qu'ils soient à point, au détriment du commerce. Une très forte proportion des médailles offertes à l'exposition d'Amherst pour les porcs à bacon vient à notre province. Nous élevons chaque année de 40,000 à 50,000 porcs.

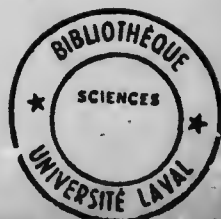
VOLAILLES.

L'élevage des dindons et des oies a subi ces dernières années un déclin continu, par contre l'élevage des poules a augmenté très rapidement. On offre actuellement d'une façon régulière des poulettes engrainées et nous organisons une forte exportation.

La valeur totale des œufs produits en 1907 a atteint \$250,000 ; l'année dernière ce chiffre est monté au-dessus de \$500,000 et nous avons exporté 2,500,000 douzaines.

Pour conclure je dirais que l'industrie animale de l'Île du Prince-Edouard est dans une situation prospère. Le ministère de l'Agriculture a, depuis quelques années, consacré une attention spéciale aux animaux de laiterie et à la volaille. Il aura pendant les quelques années qui vont suivre à diriger plus spécialement ses efforts sur l'élevage du mouton et du porc. Nos compatriotes sont naturellement de bons hommes de cheval. Il sera très difficile d'améliorer la situation du bétail de boucherie dans la province parce que nous sommes envahis par les fromageries et beurreries coopératives.

Il règne partout un sentiment d'espérance et les dix prochaines années verront un remarquable développement de l'industrie animale dans l'Île du Prince-Edouard.



CONDITIONS ACTUELLES DE L'INDUSTRIE ANIMALE DANS L'ONTARIO

J. H. Griedale, B. Agr., Directeur des Fermes Expérimentales, Ottawa.

Ce n'est pas sans quelque confusion que je viens ce matin devant les membres de la convention nationale du bétail donner un résumé de l'état actuel de l'industrie animale en Ontario. Ce qui me rend défiant, c'est la présence dans l'assistance d'une forte députation des meilleurs éleveurs de cette province et il me semble que je ne suis guère l'homme qualifié pour traiter de cette question. Je ne me suis nullement mêlé de la distribution des rôles. J'ai reçu par téléphone l'ordre de parler et si vous avez jamais été employé du gouvernement, vous savez que l'on fait de son mieux pour exécuter les ordres que l'on reçoit. Si donc les remarques que je vais faire ce matin ne satisfont pas tout le monde, vous saurez que j'ai simplement essayé d'esquisser ce qui est pour moi l'état actuel des affaires dans la province. Je vais essayer de vous donner une idée aussi claire que possible de ces conditions. Ce n'est pas chose facile que d'estimer l'état du bétail dans une province telle que l'Ontario, un pays qui a été si longtemps un des meilleurs du monde dans l'industrie animale. Comme éleveurs, nous avons pu, dans cette province, maintenir notre position partout où nous avons envoyé notre bétail ; bien plus, nous avons même pu nous maintenir au premier rang et pour cette raison, je dis qu'il n'y a pas dans le monde entier de pays qui l'emporte sur cette province en matière d'élevage.

Notre pays a aussi l'enviable position d'être une sorte de terrain de chasse pour les éleveurs de tout le Canada et des Etats-Unis. Quand un éleveur veut un bon animal, il envoie son agent, s'il ne peut venir, lui-même, visiter les troupeaux de l'Ontario, et à en juger par ce que l'on voit sur les fermes de cette province et des autres provinces, notre homme s'en va satisfait. Il en résulte quelquefois un drainage de nos troupeaux, mais enfin, c'est quelque chose de pouvoir expédier notre bétail dans toutes les parties du monde sans être épuisé. Mais nous ne sommes pas simplement une source d'approvisionnement pour toutes les parties du Dominion en fait d'animaux reproducteurs, nous sommes souvent appelés à approvisionner de bétail de boucherie presque toutes les autres provinces, et c'est avec regret que je le dis. Ceci ne devrait pas se produire. Nous y trouvons notre avantage jusqu'à un certain point, mais nous pourrions avoir d'autres marchés tout aussi rémunérateurs si nous n'avions pas celui-là.

Nous avons aussi l'enviable position de fournir des hommes capables de faire de l'élevage dans d'autres provinces. Allez où vous voudrez en Amérique, spécialement dans nos provinces de l'ouest et vous trouverez que les meilleurs éleveurs, ou un grand nombre d'entre eux, ont fait leur apprentissage en Ontario. Nous avons en outre l'avantage d'être le centre de différentes associations, je n'ai pas besoin de les énumérer, elles vous sont aussi familières qu'à moi. Les associations d'éleveurs ont été fondées dans cette province plusieurs années avant d'être nationalisées comme elles le sont à présent. Tels sont les nombreux avantages qui nous ont donné le rang que nous tenons actuellement parmi les provinces du Dominion et dans l'industrie animale du monde entier.

Mais les raisons de cette supériorité ne sont pas simplement celles auxquelles j'ai fait allusion.

Nous avons quelque chose de plus : les Ontariens descendent des Loyalistes de l'Empire unifié, les premiers colons de ce pays, choisis dans les meilleures classes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; ils ont apporté dans cette province les impressions, sentiments, inclinations et ambitions des bons vieux Anglo-Saxons ; il s'est évidemment mêlé à notre population des éléments d'autres provenances, mais nous avons encore assez d'hommes fortement imbus des vieilles traditions pour en pénétrer les autres. Presque tous les fermiers de l'Ontario se trouvent, par leurs aptitudes et leurs inclinations ou leurs relations de famille, intéressés dans l'élevage, et des gens qui se sont fait une fortune, souvent affectent une partie de leurs richesses à l'industrie animale et se lancent dans l'élevage. J'ai voyagé en Europe et j'ai parcouru ce Dominion d'un bout à l'autre ; nulle part, je n'ai rencontré des conditions qui, en moyenne, année par année, peuvent se comparer avec celles qui existent dans la province d'Ontario pour toutes les classes de bétail. Nous avons une province remarquablement exempte de maladie ;

nous avons un climat qui, non seulement donne de la vigueur et de l'énergie à notre bétail et à nos gens, il donne aussi de la santé, et la rigueur de ses hivers détruit un grand nombre des germes de maladie qui autrement pourraient se développer. Nous avons naturellement cette maladie redoutée, la tuberculose ; espérons que des mesures seront prises pour l'extirper dans un avenir rapproché.

Cette province a eu une autre bonne fortune, c'est la mise en vigueur, il y a quelques années, du tarif américain qui a forcé un grand nombre de nos cultivateurs à tourner leur attention du côté de l'élevage ; beaucoup de fermes qui, les années précédentes, étaient consacrées à la culture du grain pour le marché américain se livrent maintenant à cette industrie. Des milliers de nos cultivateurs qui auparavant ne pensaient qu'à l'orge, ont tourné leur attention du côté des fourrages, en sorte que nous devons à nos amis américains, dans une large mesure, le succès que nous avons remporté dans l'élevage. Nous leur devons également l'avantage d'avoir trouvé un marché, car à côté d'un règlement presque prohibitif pour notre grain, ils ont continué à admettre en franchise notre bétail de race pure, et c'est chez eux que nous avons trouvé le meilleur marché qui nous fût ouvert au monde. J'ai le regret de dire qu'il a été mis sous restrictions dernièrement, mais à mon avis nous devons, jusqu'à un certain point, notre phénoménale expansion dans l'industrie animale, au marché américain.

Nous sommes tous plus ou moins teintés de sang écossais et tous, nous n'aimons pas travailler pour rien ; eh ! bien, je dis sans crainte qu'il n'y a pas d'industrie dans l'agriculture ni ailleurs qui, conduite avec soin et judicieusement, paiera mieux la dépense de travail, d'argent et d'énergie que ne fera l'industrie du bétail. Notre gouvernement a beaucoup travaillé pour nous aider. Nous avons des associations d'éleveurs, un collège agricole et des hommes comme le Professeur Day et le Professeur Wade qui font tout ce qu'ils peuvent pour constituer et améliorer nos troupeaux et pour élever notre idéal en matière d'élevage. Nous avons nos expositions de bétail gras, à l'est et à l'ouest et nous faisons certainement des progrès énormes. Qui ne se souvient de la petite exposition tenue ici, à Ottawa, il y a sept ou huit ans ; elle ne réunissait qu'une poignée d'animaux pour la plupart de mauvaise qualité ; regardez, par contre, l'exposition de bétail gras que nous avons tenue en janvier dernier, et où nous sommes presque arrivés à surpasser nos rivaux de l'ouest. Nous avons en outre le cours abrégé de Guelph et nous organisons des cours abrégés dans toute la province : ils auront des effets merveilleux sur l'industrie dans ce pays. Nous avons aussi les instituts de fermiers où il se fait plus ou moins de travail et nos associations de laitiers. C'est largement aux associations de l'Ontario que l'on doit les privilèges de transport à bon marché dont nous jouissons et qui ont aidé à faire progresser matériellement les intérêts de nos éleveurs, mais j'ajoute qu'elles ont agi en coopération avec les provinces de l'Ouest.

Permettez-moi maintenant de vous parler des différentes catégories de bétail de cette province. Vous aimerez peut-être connaître les améliorations apportées depuis dix ou douze ans. Aussitôt que j'eus été prié par le Commissaire de l'industrie animale de faire quelque chose dans ce sens, je fis parcourir les rapports de nos marchés de bestiaux dans les principaux journaux agricoles et établir une moyenne des prix mois par mois, et année par année, à partir de 1900. Je pris les marchés de Toronto comme représentant le mieux les marchés de la province. Je commençai avec les chevaux, chevaux de trait, chevaux à toutes fins, carrossiers et postiers. Permettez-moi de vous donner quelques chiffres. Je ne veux pas vous donner tous les détails, mais je puis vous citer quelques chiffres intéressants sur le commerce d'aujourd'hui comparé à celui d'il y a douze ans.

En 1900 les chevaux de trait sur le marché de Toronto se vendaient en moyenne \$150 pièce, les chevaux à toutes fins \$125, les carrossiers et postiers \$160. Je ne comprends pas dans ces moyennes les chevaux de rebut, mais simplement les animaux de prix moyen. Les prix pour ces différentes catégories de chevaux se sont élevés graduellement. En 1904 on payait les chevaux de trait \$200, les chevaux à toutes fins \$160, les carrossiers \$240. En 1908, \$200 les chevaux de trait, \$170 les chevaux à toutes fins et \$250 les chevaux de voiture et de trait léger. En 1910, \$235 les chevaux de trait, \$210 les chevaux à toutes fins et \$350 les carrossiers et postiers ; l'année dernière

enfin, les prix ont atteint \$325 pour les chevaux de trait, \$250 pour les chevaux à toutes fins et de \$350 à \$400 pour les chevaux de traits léger.

La population chevaline a augmenté graduellement. En 1900 nous avions 617,300 chevaux. En 1910, 724,384, soit une augmentation de 98,000. Il fut un temps où nous avions plus de chevaux dans ce pays que nous n'en avons aujourd'hui. En 1905 nous en avions 672,000. Les énumérateurs du recensement estimaient ces chevaux à \$76 par tête en 1900, \$110 en 1905, et \$136 en 1910; l'augmentation pendant cette période a donc été de 108,000 ou 17½ pour cent. La population d'Ontario s'est accrue de 15.8 pour cent pendant la même période, vous voyez donc que la progression du nombre des chevaux a légèrement dépassé celle de la population. Les prix ont été remarquables; au lieu de simplement marcher de pair avec le temps, ils ont augmenté de 80 pour cent pendant les 12 dernières années.

Arrivons maintenant au bétail de boucherie, j'ai le regret de dire que nous n'avons pu obtenir d'aussi bons résultats. En 1900 nous avions 15,000 têtes de bétail à boucherie en Ontario. Ce chiffre était le même en 1910, sauf une légère différence d'environ 50,000 têtes de plus. Nous ne faisons donc pas grands progrès dans cette branche. En 1900, le prix moyen de toutes les catégories, c'est-à-dire des animaux d'exportation, de boucherie, de prairie et d'étable, était de 4.15; en 1911, il était monté à 5.36. Les prix ont cependant atteint un niveau plus élevé pendant une période; aux environs de 1906, notre population bovine s'était élevée à 1,834,571 têtes, mais les prix étaient très bas, 4.07 seulement. Le plus haut qui ait jamais été obtenu pendant une année entière a été atteint en 1910 avec 5.64, et les animaux d'exportation ont atteint cette année-là 6.48 pour l'année entière, c'est le plus haut chiffre que je puisse trouver. Les animaux de boucherie se sont maintenus très haut, pendant cette année, 6.32.

J'ai des chiffres de nos exportations avec la Grande Bretagne pendant les six ou sept dernières années et je veux vous les lire car ils pourront vous intéresser. Pour commencer en 1905, nous avons expédié 148,718 têtes du Canada. Je n'ai pas pu avoir les chiffres concernant l'Ontario exclusivement. En 1906, 160,482 têtes; en 1909, 117,000; en 1910, 78,000; en 1911, 42,000. Nous sommes descendus très rapidement.

Arrivons aux vaches laitières: nous avons très peu de chiffres sauf pour leur population. En 1900, nous avions environ 1,973,000 têtes, en 1910, 1,052,006. Les prix se sont améliorés très graduellement. En 1900, la meilleure vache laitière ne valait pas plus de \$45. En 1910, elle a atteint près de \$80., en 1911, elle est descendue à environ \$65. Les perspectives de l'industrie laitière semblent être beaucoup meilleures qu'elles n'ont jamais été d'après les statistiques d'Ontario. La plus haute cote de sa population a été atteinte en 1903 avec 1,153,000 vaches laitières, ne valant \$36. par tête; en 1910, le même statisticien évalue la tête à \$41.

Les moutons donnent de très mauvais résultats. En 1896, nous avions 1,849,000 moutons en Ontario, et l'année dernière c'est à peine si leur nombre dépassait le million. Les prix me suggèrent une observation sur laquelle je désire attirer votre attention; les vieux moutons n'ont presque pas augmenté de prix, tandis que les agneaux se sont vendus de plus en plus cher. Il y avait toujours eu une différence d'environ 50 cents entre le prix des brebis et celui des agneaux. Cette différence est maintenant de \$2. par cent livres, ce qui montre que les consommateurs deviennent de plus en plus exigeants pour leur nourriture et demandent de l'agneau de préférence au mouton.

L'industrie du porc n'a pas subi le recul que beaucoup s'imaginent. J'ai été étonné en y regardant de près, que les exportations de porcs, en 1910, aient dépassé la valeur de \$23,000,000 pour l'Ontario. Nous avons vendu beaucoup plus de porcs les années précédentes; en fait, c'est en 1910, que nos ventes ont été le plus faibles, par contre nous avons obtenu des prix si remarquables que nous y avons beaucoup plus gagné. En 1910 le prix moyen était de 8.74, en 1911, de 6.82, en 1909, de 7.51. En 1904 nous vendions notre porc pour 4.99. Les plus fortes ventes ont eu lieu en 1905 avec 2,269,000 porcs. Nous possédons aujourd'hui un million et demi de ces animaux dans la province d'Ontario. Il fut un temps où nous en avions beaucoup plus de deux millions.

Je ne dirai rien de la volaille parce que je ne crois pas que cette convention s'intéresse à cette industrie.

Je n'ai pu me procurer beaucoup de chiffres sur l'élevage des races pures et dois m'en tenir à ce que j'ai pu observer année par année. A en juger par les registres nationaux du bétail et autres, il me semble que les différentes races réussissent et font des progrès. Pour vous donner quelques chiffres, en 1908, les formalités d'enregistrement ont rapporté \$27,000, ce chiffre est monté graduellement jusqu'en 1911 où il a atteint un peu plus de \$50,000, soit une augmentation de 33 ou 34 pour cent. Nous avons enregistré en 1908 environ 22,000 animaux de différentes races et en 1911 environ 32,300, ce qui dénote une amélioration marquée. Je n'ai pu me renseigner exactement sur les prix, mais à en juger d'après les rapports que donnent les journaux, ils se maintiennent bien. Règle générale, je crois que nous pouvons nous féliciter d'avoir nos positions dans toutes les catégories d'animaux de race pure. Le nombre des animaux de race pure a augmenté dans des proportions plus qu'ordinaires, et celui de nos éleveurs a suivi la même progression, notamment pour l'élevage des races laitières. Cette espèce de progrès est, à mon avis, le meilleur des progrès et fait bien augurer de l'avenir.

Un grand nombre de nos éleveurs de moutons continuent à faire enregistrer dans les livres américains, en sorte que nos registres ne sont pas exactement ce qu'ils devraient être à cet égard; c'est ce qui explique la diminution du nombre de têtes depuis deux ans par rapport aux années précédentes.

Nous avons à peu près maintenu nos positions dans l'industrie porcine. Le nombre d'éleveurs de race pure et le nombre des enregistrements n'ont pas augmenté, mais nous avons amélioré la qualité.

Sur le chapitre des chevaux que j'ai à dessein laissé pour la fin, je ne saurais estimer la situation avec autant d'enthousiasme que notre ami M. Bright, quand il a dit que l'industrie chevaline rapportait davantage que toutes les industries animales réunies. J'admets cependant que nous consacrons un capital énorme et une énergie considérable à l'industrie chevaline en Ontario, et que les perspectives sont extrêmement bonnes. Les prix ont fait plus que doubler en 10 ans et il est probable qu'ils augmenteront encore avec l'expansion phénoménale des provinces de l'ouest. Lorsqu'un homme de l'ouest a besoin d'un cheval il est presque forcé de venir chez l'éleveur de l'Ontario qui n'hésite pas à demander \$500 pour un bon poulain et qui, à aucun prix, ne veut vendre ses juments. Une industrie qui se trouve dans une si heureuse situation semble promettre des rendements assurés.

J'espère que vous trouverez quelque chose d'utile dans mes observations. Je me rends compte que je ne suis pas le plus qualifié pour les faire, mais enfin j'ai agi de mon mieux.

ETAT ACTUEL DE L'INDUSTRIE ANIMALE EN SASKATCHEWAN

P. M. Bredt, Commissaire de l'industrie animale en Saskatchewan

Lorsque votre comité exécutif m'a demandé, il y a environ quinze jours, de vous parler de l'état actuel de l'industrie animale en Saskatchewan, j'ai eu quelque hésitation à accepter cette invitation, car je doute que l'on puisse, en vingt minutes, traiter cet important sujet comme il convient. J'avais d'ailleurs l'impression d'être l'homme le moins qualifié pour le faire. Je me suis sérieusement occupé, il est vrai, de notre élevage national et plus particulièrement de l'élevage en Saskatchewan, depuis 18 ans, c'est-à-dire depuis mon arrivée au Canada ; mais je sais qu'il y a, en Saskatchewan et dans cette assemblée même, des hommes plus compétents que moi pour vous traiter la question. Je suis d'autant moins qualifié que j'ai dû apprendre la langue anglaise en même temps que les questions de l'élevage en Saskatchewan, à mon arrivée au Canada. Comme vous le savez, je ne suis pas né sujet britannique, je ne suis qu'un "stranger" diraient peut-être quelques-uns d'entre vous. Qu'il me soit cependant permis de les détromper, car en prêtant le serment d'allégeance, il y a quinze ans, j'ai cru devenir un vrai et loyal canadien, sujet britannique, non seulement légalement mais par le cœur. J'éprouve quelque difficulté à m'exprimer dans votre langue, parce que je l'ai apprise à un âge trop avancé, et il me semble que si je pouvais vous adresser la parole dans ma langue maternelle, je traiterais le sujet convenablement, mais le fait est là, l'esprit est prompt et la chair est faible, je veux dire ma langue et mes lèvres sont impuissantes. Vous m'excuserez du moins, car c'est votre comité exécutif qui m'a prié de vous adresser la parole en ce jour. Il y a une autre raison pour laquelle je ne me sens pas aussi capable aujourd'hui que les autres jours : j'ai eu, depuis quarante-huit heures, une violente crise de nerfs. J'y suis sujet comme quelques-uns d'entre vous peuvent le savoir, et aujourd'hui encore cette crise est à l'état aigu. Vous voudrez donc bien m'excuser si j'ai à recourir à mes notes au cours de ma conférence et même si j'en lis quelques passages ; je ne l'ai pourtant jamais fait depuis trente-cinq ans que je donne des conférences.

J'ai une autre excuse à vous faire. J'ai entendu tout à l'heure le Prof. Cumming demander au Commissaire de l'industrie animale s'il pensait que je traiterais mon sujet à un point de vue spécialement régional. Certainement ; cependant, il y aura des observations qui, tout en s'appliquant à ma région, seront également vraies de tout l'ouest et qui présentent un intérêt national.

Quelques-uns d'entre vous me demanderont probablement s'il y a quelque chose à dire de l'industrie animale en Saskatchewan. Tout le monde a en effet entendu parler de l'Alberta ensoleillé, comme grand pays d'élevage, mais il se peut que vous n'ayiez jamais entendu citer la Saskatchewan que comme une grande province à blé, en fait la plus grande province à blé du continent nord-américain.

Il est exact que la Saskatchewan produit plus de blé que toutes les autres provinces du Dominion ensemble, et c'est la plus grande province à blé de toute l'Amérique du Nord. Je voudrais pouvoir dire que, précisément pour cette raison, la Saskatchewan est également un grand pays d'élevage. Nous savons tous que notre sol ne pourra pas continuer à produire indéfiniment de si grosses récoltes si l'on ne fait rien pour lui maintenir ou lui rendre sa fertilité, et ce n'est que par l'élevage que l'on y arrivera. Je ne puis malheureusement vous faire à ce sujet des déclarations complètement optimistes, et cependant l'élevage a fait, depuis quelques années, dans la province, des progrès incontestables, et j'ai notamment le plaisir de vous dire que le gouvernement de la Saskatchewan s'efforce, par tous les moyens, d'y stimuler l'industrie animale.

Vous savez tous que la Saskatchewan a été érigée en province à l'automne de 1905, et que le gouvernement local, reconnaissant l'importance de l'élevage en grand, s'est toujours efforcé, depuis lors, d'encourager cette industrie.

La première chose qu'il a faite a été de créer, à l'automne de 1905, une grande société provinciale d'éleveurs pour prendre en main les intérêts de l'industrie dans la province. Cette société se divisa bientôt en quatre sections, qui eurent respectivement dans leurs attributions les chevaux, les bovins, les moutons et les porcs, et qui ont certaine-

ment fait une œuvre très utile. Elles ont commencé par organiser une exposition annuelle d'hiver où figuraient les meilleurs sujets de la province et des provinces voisines, mais qui servaient surtout à faire donner, par des experts, des démonstrations pratiques sur des animaux vivants et plus tard sur des carcasses d'animaux. On y aménagea également des rings d'appréciation du bétail, où l'on demandait aux juges—après l'attribution des prix—de donner les raisons de leur appréciation. On organisa pour les jeunes gens des concours d'appréciation, et des conférences sur l'industrie animale y furent données, le soir, par les meilleurs experts et les plus hautes autorités compétentes qu'il fut possible de trouver.

Les sociétés ne s'en tinrent pas là. La société des éleveurs de moutons a organisé des ventes annuelles. La société des éleveurs de bovins tient des foires annuelles de taureaux, et la société des éleveurs de chevaux encourage, dans la province, des expositions annuelles d'étalons.

Jusqu'à présent une seule vente annuelle de taureaux a été organisée : elle se tient à Regina ; mais, à mon instigation, les éleveurs de bovins ont décidé d'en établir au moins quatre dans la province. Il m'a semblé que, dans une aussi grande province que la Saskatchewan, une seule foire de taureaux ne suffisait pas à stimuler l'élevage de bons animaux, même avec des transports à bon marché, car nous ne pouvions demander à tous les cultivateurs de se réunir au même endroit, ce déplacement eut été pour eux une dépense trop forte et surtout une grosse perte de temps. J'eus l'idée de transporter la foire chez les cultivateurs, au lieu de forcer ceux-ci à venir à la foire. Ces foires de taureaux ont été organisées, non pour l'avantage du producteur, mais pour la commodité des acheteurs et pour l'amélioration du bétail en Saskatchewan. Nous avons en vue un autre objet qui est le suivant : nous voulons essayer d'encourager l'élevage du bœuf de boucherie dans les régions que nous jugeons les plus propices à cet élevage, et celui des races laitières dans celles où l'industrie laitière s'impose ; nous créerons ainsi de bons districts d'élevage pour ces deux branches.

Naturellement l'exécution de ce projet entraînera un supplément de frais, mais nous espérons avoir la généreuse assistance des gouvernements fédéral et provincial ; elle sera d'autant plus justifiée que, non contents de nous en tenir à nos foires locales de taureaux, nous viendrons demander aux éleveurs de l'est de nous envoyer des taureaux à ces foires de Saskatchewan.

En 1905, le gouvernement de Saskatchewan a cherché à remettre en vigueur une loi d'enrôlement des étalons votée l'année précédente par le gouvernement territorial. Cette loi avait été, autrefois surtout, une mesure administrative ; elle a eu néanmoins son utilité en renseignant les cultivateurs sur la race des étalons qu'ils employaient, en leur faisant savoir s'ils étaient de race ou croisés ; elle a également encouragé l'emploi des étalons de race, parce qu'en vertu de cette ordonnance, seuls les propriétaires d'étalons de race avaient un droit de gage sur les poulains, pour droits de monte non payés. Elle a aussi permis au gouvernement de classer, au point de vue de la race, tous les étalons servant à la monte publique en Saskatchewan et a servi de base à une nouvelle ordonnance sur les étalons qui est, en ce moment même, à l'étude au Parlement provincial. L'application de cette ordonnance sera laissée à l'option des municipalités. Si le conseil municipal en vote l'adoption, tous les propriétaires d'étalons de cette municipalité auront l'obligation de faire inspecter ces animaux, et ceux qui auront passé cette inspection seront seuls admis à la monte publique. En seront exclus les étalons affectés de tares héréditaires ou de vices de conformation.

Le temps ne manque pour traiter cette question à fond : je me contenterai de dire que l'association des éleveurs de chevaux de Saskatchewan est pour beaucoup dans la mise en vigueur de cette ordonnance, puisqu'elle est représentée dans la commission et encouragera les municipalités et les propriétaires d'étalons à accepter l'ordonnance. On ne devrait plus désormais attribuer des prix en argent qu'à des étalons inspectés.

Vous aimerez peut-être à connaître quelques chiffres sur les inscriptions d'étalons sous le régime de l'ancienne ordonnance. En 1905, il y eut 87 inscriptions d'étalons de race et 72 d'étalons croisés. Voici maintenant les chiffres pour les années suivantes :

INSCRIPTION des étalons sous le régime de l'ordonnance territoriale de 1903 sur les éleveurs de chevaux.

Chevaux de race	1905.	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	Totaux
Clydesdale	56	85	78	111	186	250	218	984
Percheron	10	25	37	33	63	75	73	316
Shire	4	10	4	9	15	11	16	69
Standard bred	6	9	14	15	27	23	14	108
Hackney	1	6	4	10	12	9	6	48
Pur-Sang	2	3	1	1	5	5	6	23
Canadienne							1	1
Carrossier français	4		3	1	2			10
Carrossier allemand		2		1	1	2	2	8
Yorkshire Coach					1	1		2
Suffolk Punch	4	2	2	3	6	3	3	23
Cleveland Bay		1						1
Belge de trait		1	4	1	5	15	14	40
Jacks					1			1
Cheval de selle						1	2	3
Hunter irlandais							1	1
Total	87	144	147	185	324	395	356	1,638
Croisés	72	115	130	186	350	290	333	1,476
Total des inscriptions	159	259	277	371	674	685	689	3,114

Le gouvernement de la Saskatchewan a dernièrement nommé un commissaire de l'industrie animale, dont les fonctions consisteront à surveiller l'exécution des mesures destinées à améliorer l'industrie en Saskatchewan. Le commissaire sera l'agent exécutif des sociétés d'élevage pour l'application de la nouvelle ordonnance sur les inspections d'étalons. Il devra également veiller à l'amélioration des transports, c'est-à-dire chercher à faire abaisser les tarifs et assurer plus de rapidité et de meilleurs aménagements dans ces transports. Il aura aussi à promouvoir des mesures et encourager les tentatives faites en vue d'améliorer les méthodes de vente et d'assurer un meilleur marché.

En un mot, le bureau du commissaire devrait avoir l'initiative et la surveillance de toutes les mesures tendant à l'amélioration du bétail en Saskatchewan, et d'autre part prêter son concours au service fédéral de l'industrie animale.

Avant de vous citer des chiffres qui vous montreront ce que ces différentes mesures ont fait pour stimuler l'élevage en Saskatchewan, je ne dois pas oublier une industrie très importante, l'industrie laitière, que le gouvernement a encouragée par la création du service de l'industrie laitière. Au moment où la Saskatchewan a été érigée en province, il y avait quatre beurreries sous le contrôle du gouvernement territorial, mais les cultivateurs s'y intéressaient très peu. La preuve en est qu'elles ne réunissaient que 213 patrons et ne produisaient que 65,000 livres par an. Le gouvernement de Saskatchewan a créé un service d'industrie laitière très important à la tête duquel a été placé un homme compétent.

Il s'est également assuré les services de deux instructeurs en laiterie et a aidé les producteurs de lait dans les mesures qu'ils ont prises pour le contrôle de leurs vaches. Il a enfin organisé des réunions annuelles de laitiers et a si bien réussi à stimuler l'intérêt des cultivateurs que nous avons aujourd'hui neuf grandes beurreries sous le contrôle du gouvernement, outre cinq grandes autres beurreries privées.

La production des neuf beurreries du gouvernement s'est élevée de 65,000 livres en 1905 à près de 700,000 livres en 1911 et les 14 établissements ont produit en tout un million de livres.

Dans les débuts, il n'y avait pas de beurreries fonctionnant en hiver, mais en 1907 on commença à encourager l'exploitation de ces établissements pendant cette saison et aujourd'hui, quatre d'entre elles, sous le contrôle du gouvernement, produisent en hiver

autant de beurre à elles seules que toutes les beurrieres exploitées sous l'ancien gouvernement territorial.

Il y avait en 1905, nous l'avons dit, 213 cultivateurs seulement qui patronnaient les beurrieres du gouvernement ; ils sont maintenant plus de 2,000.

Ceci est certainement très encourageant et, si nous pouvons exécuter les projets que j'ai mentionnés pour les ventes de taureaux de race laitière dans les districts à production laitière, nous espérons faire davantage encore pour l'industrie laitière. Le Parlement de Saskatchewan a également voté des crédits considérables pour être affectés à l'industrie animale. En fait, ces crédits ont augmenté d'année en année, de sorte que nous pouvons, chaque année, faire un peu plus que la précédente. Vous me demanderez maintenant quels effets ont eus ces mesures, étant donné les chiffres actuels de la statistique du bétail en Saskatchewan ; ces chiffres ne sont assurément pas aussi satisfaisants que je le désirerais, mais enfin ils ne sont pas absolument décourageants.

Le tableau suivant indique le nombre de têtes pour chaque catégorie de bétail en Saskatchewan, par district de récolte pour l'année 1910 :

District	Chevaux	Vaches laitières	Autre bétail	Moutons	Porcs	Volailles
1 Sud-est.....		66,388	126,277		101,995	1352,701
2 Centre-sud.....	73,850	15,741	37,141		43,314	709,734
3 Sud-ouest.....		6,000	60,488		7,276	183,705
4 Centre-est.....	66,915		132,500		56,805	740,938
5 Centre.....			75,570	6,165	72,062	1,008,326
6 Centre-ouest.....		6,948	17,887	544	13,632	196,843
7 Nord-est.....	4,320		10,195	815	4,673	58,772
8 Centre-nord.....	23,979		42,757	5,912	18,426	200,046
9 Nord-ouest.....	16,841		24,480	895	10,863	175,053
Total pour la Province...	184,905	95,078	527,305	14,331	329,046	4,626,118

Tableau indiquant l'augmentation en nombre des bestiaux de 1901 à 1910 inclusivement

Année	Chevaux	Vaches laitières	Autre bétail	Moutons	Porcs	Volailles
1905 (évalué).....	190,000	90,000	310,000	111,000	100,000	
1906.....	240,566	112,618	360,236	121,290	123,916	
1908.....	343,863	179,722	565,315	144,370	426,579	3,411,052
1909.....	429,776	233,548	594,632	152,601	352,385	4,343,643
1910.....	552,574	224,745	527,305	164,855	329,046	4,626,118

Jusqu'à quel point les chiffres que je viens de vous donner sont-ils satisfaisants ? Nous ne pouvons dire qu'ils sont complètement décourageants, mais enfin ils ne sont pas particulièrement satisfaisants si nous les comparons avec l'accroissement énorme de l'industrie du grain. Pour vous rendre la chose plus claire je vais vous donner quelques chiffres de comparaison entre le développement de l'industrie du grain et celui de l'industrie animale :

BLÉ

Année	Nombre total de boisseaux
1905.....	26,000,000
1910.....	93,000,000

AVOINE

Année	Nombre total de boisseaux
1905.....	19,000,000
1910.....	103,000,000

ORGE

1905.....	1,000,000
1910.....	6,500,000

LIN

1905.....	500,000
1910.....	5,500,000

On évaluait en 1910 les récoltes de grande culture de la province, à 92 millions et demi et le bétail à 102 millions de dollars. Il est bon d'ajouter que les chiffres donnés pour la production du grain représentent presque le revenu annuel du sol tandis que les chiffres donnés pour le bétail représentent la valeur totale du bétail existant.

Si vous me demandez maintenant combien la Saskatchewan a retiré de ces exportations de bétail je pourrais à peine dépasser les 3 millions de dollars tandis que les gains réalisés sur l'exportation du grain atteignent au moins 50 millions de dollars. Ces seuls chiffres vous montreront la quantité énorme de richesse et de fertilité enlevée chaque année au sol de la Saskatchewan et perdue pour lui. Je ne crois pas trop m'avancer en présence de ces chiffres formidables de la production du grain comparés aux chiffres relativement faibles de la production du bétail en disant que nos cultivateurs de Saskatchewan sont actuellement en train d'enlever à notre sol une richesse énorme. J'estime qu'il est grand temps d'arrêter de telles méthodes de culture, car les fermiers ne font pas que se dépouiller eux-mêmes : Ils dépouillent les générations à venir et même la communauté en général. Des hommes de bon jugement s'en sont déjà aperçu mais la grande masse des cultivateurs s'en tiennent encore à la vieille méthode d'exploitation du sol en Saskatchewan.

Je voudrais que nous puissions amener les journaux agricoles du Canada à faire paraître chaque semaine au moins un article de fond faisant voir clairement aux cultivateurs de l'Ouest la nécessité de changer leurs méthodes de culture et de se lancer dans ce que nous appelons la culture mixte. Je sais qu'un certain nombre d'appels de ce genre ont été faits dans les journaux, par des hommes qui se sont clairement rendu compte de la situation.

L'autre jour seulement je lisais l'article suivant, écrit par un cultivateur dans un de nos journaux agricoles les plus importants de l'Ouest :

"L'industrie du bétail de l'Ouest, autant que je puis en juger, ne maintient pas ses positions malgré les progrès formidables que fait le pays, et si on laisse les choses aller ainsi pendant 5 ou 10 ans encore, une grande partie de la riche terre à blé sera complètement épuisée et d'autre part, avec les conditions climatiques auxquelles nous sommes exposés, il faudra un grand nombre d'années et il y aura de nombreuses difficultés à surmonter avant que l'on puisse restituer au sol sa fertilité. Le rendement moyen annuel du blé même avec des jachères d'été fréquentes dépasse à peine dans les plaines de Portage, la moitié de ce qu'il était lorsque la terre venait d'être cassée, et, à en juger par l'histoire du reste de ce continent, il me semble que nous ne devrions épargner aucun effort pour amener nos cultivateurs des prairies à faire sérieusement de l'élevage et de la culture mixte avant qu'il soit trop tard."

Je suis heureux de voir maintenant à quelques-unes de nos réunions de producteurs de grain, les congressistes discuter également le sujet de la culture mixte et celui d'un élevage plus intensif.

Si nos cultivateurs de Saskatchewan ne veulent pas croire à la parole de leurs concitoyens et préfèrent des avis venant de l'extérieur, suivant le vieux dicton que "personne n'est prophète dans son pays", je puis leur citer quelques lignes extraites d'un important journal américain. Voici ce que dit ce journal :

"Le Canada s'est lancé dans la culture du grain et néglige à un tel point le bétail qu'il doit nous en acheter et vraisemblablement continuera à le faire ; nous sommes convaincus que c'est une fausse direction à prendre, car si le Canada a une caractéristique, c'est bien celle d'être naturellement un pays de pâture, et un jour on découvrira que c'est le bétail et non le grain qui enrichit le sol. Il semble que

le Nord-Ouest Canadien suit exactement les traces de nos Etats de la prairie qui avaient eux-mêmes imité les Etats de l'est en gaspillant le surplus de la fertilité du sol aussi vite que possible, dans leur précipitation à le réduire en argent, sauf ensuite à se trouver dans la nécessité de chercher d'autres terres pour s'en servir de la même manière."

Après cela, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous en dire davantage pour vous prouver combien il est important d'en flairer avec les méthodes actuelles de culture en Saskatchewan et dans les provinces des prairies. Ces méthodes, tout au moins celles qu'emploient 90 p. c. des cultivateurs de l'Ouest, devraient être regardées comme un délit et figurer dans le code criminel ; mais nous savons tous que cela est impossible et pour cette raison nous devons essayer de trouver quelque moyen d'atteindre le cultivateur de l'Ouest et de lui montrer qu'après tout l'élevage est pour lui la seule manière de maintenir la fertilité de sa terre. Si vous me demandez comment faire pour amener un tel changement de conditions et pour améliorer et stimuler l'industrie animale en Saskatchewan et dans le Dominion en général, je pourrai probablement vous répondre : "Adressons-nous au gouvernement et demandons lui de mettre un droit ou d'enlever le droit sur telle ou telle chose, d'accorder un subside de \$50,000 pour une chose ou de \$100,000 pour une autre, puis restons tranquille, croisons-nous les bras et voyons ce qu'il en résultera."

J'ai le regret d'avoir à désappointer un grand nombre d'éleveurs de Saskatchewan et du Canada en ne me rangeant pas à une telle proposition, car si je suis certain que nous devons avoir une législation sur ces matières et si je suis persuadé que nous avons besoin de l'assistance du gouvernement, je prétends qu'avant tout les éleveurs de Saskatchewan et du Canada doivent montrer qu'ils sont vivants eux-mêmes et qu'ils veulent faire quelque chose par eux-mêmes.

L'Honorable Ministre de l'agriculture, parlant à la convention des laitiers de l'Ontario, disait que le gouvernement voulait certainement les aider par tous les moyens possibles pour qu'ils puissent s'aider eux-mêmes ; je crois, Monsieur le Président, que ses observations touchent à la racine même du mal et nous montrent clairement ce que, pour notre part, nous devrions faire comme éleveurs. Il y en a beaucoup parmi nous qui comptent trop sur l'assistance du gouvernement et qui ne demandent qu'à accepter cette assistance sans faire de vigoureux efforts par eux-mêmes pour l'utiliser avantageusement.

Les éleveurs du Canada, ou plus spécialement ceux de la Saskatchewan pourraient faire une bonne œuvre en s'associant en coopératives dans les différents districts d'élevage et je crois que les diverses sociétés d'éleveurs auraient beaucoup de moyens à leur disposition, non seulement pour améliorer les différentes races, mais aussi pour les faire apprécier des cultivateurs. A l'heure actuelle, je trouve que, dans la plupart des réunions de ces sociétés, on ne fait guère que la besogne de routine et peu de travail réel. A quelques-unes on prendra quelques résolutions mais bien rarement on y discutera les vrais moyens d'améliorer les races ou de stimuler l'intérêt des éleveurs.

Pour illustrer mes observations, je veux mentionner un incident qui s'est produit, il y a une semaine, à une réunion d'éleveurs à Toronto. Après la lecture des minutes de la dernière réunion, le vote des subsides et l'expédition de quelques affaires de routine, le président lut son discours, un discours plein de bonnes choses et d'excellents conseils pour l'amélioration d'une race spéciale. L'assemblée procéda ensuite à l'élection des officiers et pendant le dépouillement du scrutin, un des membres se leva et fit quelques remarques d'appréciation sur le discours. D'autres le suivirent et s'étendirent sur ces observations, mais là s'en tint à peu près l'intérêt de la discussion. On aurait pu raisonnablement s'attendre à voir nommer quelque comité pour faire un rapport sur le discours, à la prochaine réunion, ou même mieux, à la même réunion ou à une réunion spéciale convoquée dans ce but.

Je suis également certain que nous avons aussi besoin de l'assistance la plus bienveillante du gouvernement local aussi bien que du gouvernement fédéral, si nous voulons améliorer l'état de notre bétail ; en fait, je crois que c'est seulement en unissant les efforts des deux gouvernements que l'on fera quelque chose de bien pour l'industrie animale. On devrait, pour stimuler l'élevage, employer et même perfectionner toutes

les mesures prises en Saskatchewan; on devrait aussi organiser une vigoureuse campagne d'enseignement dans tout le pays, non seulement pour faire comprendre aux cultivateurs l'intérêt qu'ils ont à tenir du bétail, mais aussi pour les renseigner sur les différentes races et sur les races les mieux adaptées à leur région. On devrait également les tenir au courant des méthodes les plus modernes d'élevage et d'alimentation. On ne saurait trop recommander des mesures comme celles qu'a prises le ministère fédéral de l'agriculture pour l'industrie ovine.

Au surplus, je pense que les gouvernements provinciaux devraient mieux s'attacher à tenir du bon bétail sur leurs fermes expérimentales; il faudrait même qu'ils organisent des fermes de démonstration pour vulgariser les méthodes de culture mixte dans les divers districts; enfin, et ce n'est pas la moindre de mes recommandations, chaque gouvernement, le gouvernement fédéral aussi bien que les gouvernements provinciaux, devraient organiser un important service d'industrie animale avec des attributions étendues et une grande autorité, car nous devons nous rappeler que la culture du grain et l'élevage sont également essentiels pour l'agriculture, et pour cette raison, l'industrie animale devrait être placée sur le même pied que l'industrie du grain.

Je crains, Monsieur le président, d'avoir excédé le temps qui m'était assigné; c'est ma passion pour l'élevage en général et particulièrement pour l'élevage de Saskatchewan qui m'y a poussé. J'ai donné mon rapport consciencieusement; il reflète les conditions actuelles et je sais que nous ne sommes pas assemblés ici pour solliciter des faveurs pour nos propres affaires ou pour celles de nos voisins, mais pour apprendre quelles sont les conditions réelles. Ceci m'a forcé à mentionner beaucoup de taches noires dans la situation de notre élevage, mais m'a permis par contre d'exposer beaucoup de choses brillantes. Il n'y a pas, dans la vie, de jour sans nuages, et l'état du bétail en Saskatchewan, tout en n'étant nullement ce qu'il devrait être, n'est pas sans espoir. Au contraire, si l'on persiste à appliquer les mesures actuelles en s'inspirant des nouvelles propositions qui pourront être faites pour les améliorer, j'ai confiance que celui qui aura l'honneur de faire un rapport sur la question à la prochaine réunion nationale de l'industrie animale, pourra nous parler des grands progrès réalisés par notre industrie animale en Saskatchewan.

Je vous remercie, M. le président et Messieurs, pour l'honneur que vous m'avez fait de me demander un rapport sur cette matière et je vous prie de me pardonner s'il laisse à désirer. Je suis sûr que beaucoup des experts de Saskatchewan ici présents s'en seraient tirés mieux que je n'ai pu le faire et j'espère qu'une autre fois un homme plus qualifié en sera chargé. Une chose dont je suis certain cependant, c'est que jamais personne ne sera animé d'un plus vif désir de venir en aide à l'industrie animale de la Saskatchewan et du Dominion. J'espère que vous l'aurez senti à travers mon rapport et que pour cette raison vous m'excuserez si, à certains moments, j'ai employé un langage trop fort, car je crois que l'on fera très peu de bien si l'on veut toujours mettre des gants. Il faut des mesures vigoureuses et un langage vigoureux, à mon avis, pour réveiller les agriculteurs négligents et indolents de l'Ouest (car je parle seulement pour l'Ouest); il faut que nous réussissions à rendre l'élevage de l'Ouest et plus spécialement celui de la Saskatchewan ce qu'il doit être. "Nous devons réussir" voilà notre étoile directrice.

La réunion est ajournée.

SECONDE SÉANCE

M. ROBERT NESS, président de l'association, est au fauteuil.

LE PRÉSIDENT.—Je prie le secrétaire de nous lire quelques communications avant d'ouvrir la séance de cet après-midi.

M. A. P. WESTERVELT.—Je veux vous donner quelques renseignements sur ce qu'a décidé le comité exécutif dans sa réunion de ce matin, pour l'admission de quelques autres sociétés à cette convention. Nous avons reçu des demandes d'affiliation de plusieurs sociétés provinciales, savoir: société des éleveurs de chevaux de la Saskatchewan, société des éleveurs de bétail de la Saskatchewan, société des éleveurs de moutons de la Saskatchewan, société des éleveurs de porcs de la Saskatchewan, société des éleveurs de moutons de l'Ontario, société des éleveurs de porcs Yorkshire de l'Ontario, société des éleveurs de porcs Berkshire de l'Ontario, société des cultivateurs et laitiers des Provinces maritimes et société des éleveurs de moutons des Provinces maritimes. Le comité exécutif a recommandé l'acceptation de ces demandes. Nous avons également reçu des demandes de plusieurs sociétés de l'Alberta, savoir: la société provinciale des éleveurs de bestiaux de l'Alberta, la société provinciale des éleveurs de chevaux de l'Alberta, la société provinciale des éleveurs de porcs de l'Alberta et la société des éleveurs de moutons de l'Alberta. Le comité exécutif a pris en considération ces demandes des sociétés de l'Alberta; malheureusement elles n'étaient pas rédigées absolument dans la forme prescrite par nos statuts. M. W. J. Stark est secrétaire de ces sociétés et une résolution a été passée pour admettre M. Stark dans l'association cette année en attendant que les sociétés que je viens de nommer soient définitivement admises. Elles seraient représentées à l'ordinaire par leur président, leur vice-président et leur secrétaire, mais nous n'avons pu nous procurer leurs noms. M. Stark est ici comme secrétaire de ces associations et les représentera en cette qualité. Telles sont les recommandations du comité exécutif.

(Proposé par M. Graham, secondé par M. J. E. Brethour, que les recommandations lues par M. Westervelt soient adoptées. Adopté.)

On a également recommandé la candidature, comme membre de l'association, de M. Hull, de Kamloops.

Comité de nomination.—Prof. M. Cumming, Lieut.-col. Campbell, M. John Bright, Dr. J. A. Couture, M. W. W. Ballantyne, M. John Scharff, M. Paul Bredt, M. George Lane, Dr. Tolmie, M. Theodore Ross.

Comité des résolutions.—M. William Smith, M. P., M. A. W. Smith, M. N. Garneau, M. C. A. Archibald, MM. James Telfer, Theodore Ross, William Duthie, Robert Sinton, George Lane, Alex. Davis, Col. Campbell, Col. McEwen.

Comité des Statuts.—MM. A. W. Smith, H. S. Arkell, Robert Miller, Peter White, A. P. Westervelt.

LE PRÉSIDENT.—La résolution proposée par M. Bright ce matin sera traitée au comité des résolutions.

COL. McCRAE.—Je pense que nous ferions mieux de l'adopter.

LE PRÉSIDENT.—Elle a été proposée à la réunion de ce matin et adoptée. Nous avons reçu un télégramme de la société d'exposition chevaline de Vancouver et de nombreuses lettres. Je vous proposerais de transmettre le tout au comité des résolutions. (Adopté.)

M. R. REID.—Je propose de nommer un comité composé des délégués représentant les différentes races laitières pour examiner toutes les questions se rapportant à l'industrie et aux races laitières et en faire un rapport pour la réunion de demain. Je n'admet pas, comme on l'a dit ce matin, que l'industrie chevaline rapporte davantage que n'importe quelle autre industrie animale au Canada. Je crois, au contraire, que la prospérité de l'industrie chevaline dépend de celle de l'industrie laitière.

(Motion secondée par G. W. Clemens.)

DR. RUTHERFORD.—J'aimerais à être un peu plus éclairé sur cette manière de procéder. Nous avons été convoqués dans un but déterminé et notre programme est très chargé. Quel est l'objet particulier de ces motions? Le programme a fait une large part aux intérêts de l'industrie laitière.

M. GEORGE LANE.—Je pense que M. Bright a demandé la constitution d'un comité, afin de mieux faire connaître la situation de l'industrie chevaline.

COL. MCCRAE.—J'estime qu'il est bon de nommer ces comités. Ils auront largement le temps de se réunir et de faire leur rapports après la réunion de ce soir.

M. REID.—Les laitiers ont l'intention de tenir leur réunion à la clôture de cette assemblée pour ne pas déranger le programme.

UN MEMBRE.—Je propose de suivre l'ordre du jour indiqué par ce programme. (Proposition secondée et adoptée.)

LE PRÉSIDENT.—J'ai maintenant le grand plaisir de donner la parole au Dr. J. A. Couture, de Québec, qui va nous renseigner sur les conditions actuelles de l'élevage dans la province de Québec.

CONDITIONS ACTUELLES DE L'ÉLEVAGE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Par le Dr J. A. Couture, Québec.

J'ai déjà eu le privilège, il y a quatre ans, de parler, à la deuxième réunion de l'Association nationale des éleveurs, sur le sujet qui m'est assigné aujourd'hui. Afin de donner une idée plus juste et partant plus favorable de nos efforts, j'avais jugé utile, à ce moment, d'esquisser brièvement l'histoire de l'élevage dans la province de Québec, entre 1750 et 1880. Je résumais la situation de la façon suivante : "Québec s'est consacré à l'industrie laitière, à l'élevage du cheval à toutes fins, à la production du bacon, mais néglige l'élevage du mouton d'une façon lamentable."

Notre situation ne peut pas avoir beaucoup changé depuis quatre ans. Elle s'est modifiée cependant, jusqu'à un certain point, et l'examen de cette situation, telle qu'elle se présente actuellement peut être de quelque utilité pour nous et de quelque intérêt pour les étrangers. Je m'efforcerais de m'acquitter de cette tâche aussi brièvement que possible.

Comme je viens de le dire, la province de Québec s'est consacrée, depuis 1880, à l'industrie laitière, et ce programme a donné les résultats les plus bienfaisants, en améliorant considérablement la situation des cultivateurs. C'est ainsi que la production du fromage, qui était seulement de 512,436 livres en 1871, s'est élevée à 80,630,199 livres en 1901, en même temps que notre production de beurre passait de 24,000 livres à 43,000,000 livres.

La fabrication du fromage et du beurre a été, jusqu'à ces dernières années, le mot d'ordre de nos cultivateurs. La province comptait 328,000 vaches en 1881, mais leur nombre dépassera probablement un million dans le rapport du recensement actuellement en préparation. La production du lait par tête a également beaucoup augmenté. Il n'y avait, en 1871, qu'un petit nombre de fromageries; or, suivant le bulletin publié l'été dernier, par le ministère de l'agriculture, le nombre de fromageries et fabriques combinées, s'élevait en 1910 à 2,165.

Ce développement merveilleux de l'industrie laitière devait nécessairement aller de pair avec une amélioration de la culture en général et ne pouvait manquer de donner une prospérité relative à notre agriculture. C'est ainsi qu'en 1895 les produits agricoles de la province avaient doublé en quantité par rapport à 1880; en 1910 ils avaient doublé par rapport à 1895.

Plusieurs comtés qui, en 1895, ne produisaient que du foin, sont arrivés, sans diminuer leur exportation de foin, à exporter en même temps des produits laitiers pour une valeur égale à celle du foin.

Dans quelques autres comtés, notamment dans les cantons de l'est, l'industrie laitière a complètement changé l'état des choses. Sans parler des Cochrans et des Popes, plusieurs éleveurs de Shorthorns et d'Herefords vivaient dans cette partie de la province, il y a 20 ans. La plupart des cultivateurs de ce temps-là tenaient aussi des Shorthorns laitiers, de race pure, mais non enregistrés, et qui étaient en grande faveur chez les laitiers de Québec et de Montréal. C'étaient de bons animaux, et il est dommage qu'un livre n'ait pas été ouvert pour eux. Dans les années qui suivirent 1880, on vendait annuellement 3,000 de ces animaux pour la boucherie, à Montréal. Il n'en existe plus actuellement dans les cantons de l'est où ils ont été remplacés par des Ayrshires et des Holsteins. Quant aux Shorthorns de race pure et aux autres races de boucherie, il ne nous en reste à présent qu'un petit nombre de troupeaux.

Avec le développement de l'industrie laitière, les cultivateurs ont favorisé les races Ayrshire, Holstein et Canadienne, particulièrement les deux premières. Les vaches Ayrshire, pures ou croisées, sont de beaucoup les plus nombreuses. On en trouve dans toutes les parties, même les plus éloignées de la province, et la faveur dont elles sont l'objet grandit d'année en année. La raison en est que ceux de nos cultivateurs qui élèvent cette catégorie de bestiaux comptent parmi les éleveurs les plus renommés de l'Amérique du Nord, et aussi qu'un nombre considérable de vaches Ayrshire sont con-

trôlées chaque année dans le Livre d'or avec d'excellents résultats. Je puis dire, en passant, qu'il y a dans la province de Québec, 730 éleveurs et propriétaires d'Ayrshires de race pure.

La vache Holstein a gagné beaucoup de terrain depuis quatre ou cinq ans, grâce à la réclame qui lui a été faite dans la presse et sur les terrains d'exposition et grâce aux résultats merveilleux qu'ont donnés quelques unes d'entre elles, au contrôle. Beaucoup s'imaginent que toutes les vaches Holsteins peuvent donner 20,000 livres de lait par an, et cette idée encourage les achats. M. Clemens me dit que la province de Québec compte 121 membres de l'association des éleveurs de Holsteins. Le nombre des Holsteins croisés augmente d'une façon constante.

Le nombre des vaches canadiennes n'augmente pas en comparaison des deux autres races, car on ne leur fait pas une réclame convenable ; en réalité, on ne leur en a point fait et les relevés de production des troupeaux ou des individus sont insuffisants. Elles sont, depuis quelque temps, demandées par les riches habitants des villes ; plusieurs millionnaires de Montréal s'y sont intéressés ; mais on ne peut dire qu'elles gagnent beaucoup de terrain. Il existe 100 troupeaux de vaches canadiennes de race pure dans la province.

Le nombre des Jerseys diminue, celui des Guernseys est stationnaire. Pour résumer la situation, je dirai que nous ne tenons plus de races de boucherie, que presque tous les bestiaux de la province appartiennent aux trois races laitières déjà mentionnées, que les Ayrshires sont les plus nombreuses ; les Holsteins viennent ensuite et les Canadiennes tiennent le dernier rang.

CHEVAUX

Avant 1893 nous nous étions mis à élever quelques chevaux de race Standard et un peu moins de demi-sangs français ou anglo-normands plus généralement du type de gros trait, sans parler des chevaux canadiens que la société des éleveurs de chevaux canadiens s'est efforcé de préserver et d'améliorer.

Vous savez tous ce qui arriva en 1893 : les nombreux ranches à chevaux qui existaient depuis cinq ou six ans mirent en vente des milliers et des milliers d'animaux. La substitution de la traction électrique à la traction animale sur les lignes de tramways urbains jeta sur le marché 500,000 chevaux ; le prix de ces animaux diminua dans la province à un tel point que les cultivateurs abandonnèrent complètement cet élevage et restèrent 10 ans sans y penser ; lorsqu'ils voulurent un cheval ils l'achetaient au maquignon. Dans plusieurs régions de la province, par exemple, dans les comtés de Chicoutimi, du Lac St-Jean, de Charlevoix et dans la partie inférieure au Sud du Saint Laurent ainsi que dans le voisinage des villes, cet état de choses existe encore plus ou moins.

A part quelques exceptions, comme dans les comtés de Beauharnois, et d'Huntingdon où l'on élève des chevaux de trait depuis 40 ans, l'élevage a été conduit de la façon la moins systématique et tout à fait au hasard ; à un moment donné on accouplait les juments canadiennes avec des étalons des différentes races de trait, puis avec des étalons de race Standard pour revenir aux chevaux de trait. Il en est résulté que nous n'avons pas de chevaux dont on puisse parler, sauf la race canadienne qui commence et que la société des éleveurs du cheval canadien s'efforce de fixer.

A mon avis, il serait peut-être plus exact d'appeler cette nouvelle race la race canadienne de chevaux, puisque la vieille race de chevaux canadiens français est maintenant presque éteinte et ne peut-être ressuscitée. Mais on est en train de constituer quelque chose d'approchant.

La société a sélectionné quelques centaines d'excellentes juments saines et à belle allure, d'un type unique, dont la plupart présentent un grand nombre des caractéristiques de la vieille race ; elles pèsent environ 1,100 livres et mesurent de 15.1 à 15.2. On les emploie comme souche et on les accouplera avec des étalons du même type. On trouve un grand nombre de ces juments dans quatre sections de la province, savoir : la première comprenant les comtés de Montcalm, Joliette et Berthier ; la seconde, les comtés de St-Hyacinthe et Bagot ; la troisième, les comtés de St-Jean et Iberville ; la quatrième, le comté de Gaspé. La société prend des mesures pour se procurer des éta

lons qui seront mis en service dans ces quatre sections alternativement. D'autres, de même rang, les remplaceront, jusqu'à ce que le type soit fixé d'une façon permanente.

Il faudra certainement quelque temps pour fixer la race, mais la société sait exactement ce qu'elle veut, ce à quoi elle vise et ce qu'il faut pour atteindre son but ; si elle persévère dans ses efforts, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne réussisse pas.

En dehors de ces quatre sections de la province, le cheval de trait finira à la longue par prédominer, car le Clydesdale, le Percheron et, récemment, le Belge, gagnent du terrain presque partout. Il faudra cependant du temps pour obtenir une classe uniforme de bons chevaux de trait, à moins que l'on apprenne aux cultivateurs à faire l'élevage d'une manière systématique, ce qui est urgent.

Le service fédéral de l'industrie animale a commencé un travail utile en mettant des étalons pur sang à la disposition des éleveurs et cultivateurs pour un droit de monte insignifiant. Jusqu'à présent la province de Québec n'en a reçu qu'un petit nombre mais qui augmentera, grâce à la persévérance des efforts du service. Ceci devrait avoir un effet bienfaisant sur l'élevage du cheval léger de la province et devrait être encouragé, spécialement pour les régions où les juments canadiennes sont les plus nombreuses.

Le merveilleux développement de l'industrie laitière ainsi que celui de l'industrie textile ont fait négliger l'élevage du mouton à nos cultivateurs. Autrefois, on confectionnait les étoffes à la maison, et chaque cultivateur avait un petit troupeau de 10 à 20 moutons pour cet usage.

Les temps ont changé et l'industrie ovine a considérablement décliné, grâce surtout à la prospérité relative créée par l'industrie laitière ; aujourd'hui nos cultivateurs semblent croire que ce serait une perte de temps que de s'occuper des moutons ; les chiens dans quelques localités et la mévente de la laine et de la viande de mouton sont aussi pour quelque chose dans ce déclin.

Les chiffres officiels, pour juillet dernier, donnent 533,400 moutons pour la province de Québec, mais je ne crois pas qu'il y en ait plus de 250,000, ou je me trompe fort.

Mon calcul est le suivant : il y a 74 comtés dans la province ; de ce nombre il faut déduire 7 comtés urbains, 4 comtés voisins des villes et 6 autres où l'on n'élève pas de moutons. Il reste 55 comtés, soit 1100 paroisses où l'on fait cet élevage. Mettons que 20 cultivateurs, dans chaque paroisse, tiennent 10 têtes chacun (et cette estimation est certainement exagérée), et nous avons un total de 220,000 moutons, pour la province entière. Mais, que ce soit 220,000 ou 500,000 peu importe, nous devrions en tenir dix fois autant.

Il est cependant consolant de pouvoir dire avec MM. Dryden et Ritch dans leur rapport, "nos cultivateurs ont naturellement du goût pour l'élevage du mouton qu'ils connaissent bien pour l'avoir pratiqué ; il ne serait donc pas difficile d'organiser chez eux un commerce actif de mouton de boucherie et de laine. Le cultivateur n'est nullement hostile à l'idée de tenir un petit troupeau, et il y a quelque chose, dans son mode de vie et ses occupations, qui le rend particulièrement apte à bien soigner ce troupeau."

Je doute que l'on puisse trouver une province où il soit plus facile qu'à Québec d'amener les cultivateurs à tenir des moutons, en organisant systématiquement une propagande à cet effet.

Mon temps est trop limité pour qu'il me soit possible de discuter les avantages que présentent les montagnes et les plaines de Québec pour l'élevage du mouton. Je me contenterai de dire qu'ils sont nombreux, que la société des éleveurs les connaît parfaitement et qu'elle a un programme défini, très complet et pratique, qui a été esquissé dans mon dernier rapport au commissaire de l'industrie laitière.

Ce programme a trois objets en vue. D'abord vulgariser les renseignements sur l'élevage du mouton ; en second lieu, amener les cultivateurs à tenir un petit troupeau de 10 brebis au plus ; enfin conseiller aux fermiers d'une section (paroisse ou comté) de s'en tenir à une seule race ou au moins à une seule espèce (à laine longue ou à laine courte). A ce sujet, je pourrais dire que les cultivateurs de la région du Lac St-Jean

se sont déjà confinés dans l'élevage des reproducteurs à laine courte, de façon à rendre graduellement leurs troupeaux uniformes.

Ce programme peut-être exécuté de deux manières : 1^e par des ventes annuelles d'animaux de race qui permettront d'améliorer les troupeaux déjà existants ; 2^e en fournissant gratuitement un bélier à tout groupe de cinq cultivateurs qui s'engageront à tenir au moins cinq brebis chacun.

Les ventes publiques ont un double objet : 1^e permettre à ceux qui tiennent déjà des moutons, d'acquérir de bons reproducteurs à un prix raisonnable et sans perte de temps ou dépenses inutiles ; 2^e de donner aux éleveurs de race une occasion de vendre, à un prix rémunérateur et à un moment déterminé, tous les bons animaux qu'ils peuvent élever.

On a organisé des ventes publiques qui ont donné les meilleurs résultats. A l'une d'elles, tenue en 1910, 123 moutons furent mis en vente, et cédés à une perte de \$2.63 par tête. Une autre foire a été tenue l'automne dernier : 193 moutons y furent vendus et donnèrent sur le prix d'achat un profit de \$349. Dans les deux cas, la demande était supérieure à l'offre. Cette année la société mettra en vente 300 moutons.

Elle peut faire ces ventes, grâce à l'assistance que lui prêtent les gouvernements fédéral et provincial. Le premier paie le transport des animaux, du point où ils sont achetés jusqu'à l'endroit où les ventes ont lieu ; le gouvernement provincial prend à sa charge le déficit causé par les dépenses d'achat, de vente et de transport des animaux chez les acheteurs.

Le ministère provincial de l'agriculture considère en ce moment la deuxième partie du programme, c'est-à-dire la fourniture gratuite de reproducteurs de race aux cercles agricoles et il y a tout lieu de croire qu'il l'approuvera.

Mais pour que l'entreprise réussisse, les commençants devront être instruits et encouragés. Il serait donc bon de prendre des mesures pour s'assurer les services de bergers experts qui auraient charge d'instruire les cultivateurs ; on éviterait ainsi les succès qui pourraient décourager non seulement ceux qui n'auraient pas réussi mais aussi leurs voisins. Il importe d'assurer le succès de l'entreprise dès le début.

Si l'on suit ce programme fidèlement, la province de Québec aura, dans 10 ans, dix fois plus de moutons qu'aujourd'hui.

Je n'ai pas grand-chose à dire sur les porcs. Il y a quelque 15 ans, on aurait pu croire que nos cultivateurs s'adonneraient à la production du porc à bacon comme ils ont fait pour l'industrie lainière, mais pour quelque raison, ils ont abandonné l'entreprise comme non rémunératrice et se contentent d'approvisionner les marchés locaux. Ils tiennent cependant à améliorer leurs animaux et emploient à cet effet des Yorkshires et des Chesters.

La Société des éleveurs de bétail a entrepris de stimuler l'élevage du cochon et, à cette fin, a inauguré des ventes annuelles d'animaux de race ; deux de ces ventes ont déjà été tenues. La première fois 64 animaux ont été vendus avec un déficit de \$65. La seconde fois, 93 têtes furent vendues avec un profit de \$1.00. La troisième vente qui aura lieu l'automne prochain comprendra 150 animaux.

Nous espérons que ces ventes publiques suffiront à augmenter graduellement le nombre des porcs, jusqu'à ce que l'on trouve un marché rémunérateur pour le surplus de production, et c'est là, certainement, le résultat des travaux de la société. Ce marché manque pour le moment.

En terminant, je puis dire qu'il n'y a pas de province du Dominion qui soit mieux préparée que la nôtre à accepter et à mettre en pratique un programme de développement de l'élevage, pourvu qu'il soit établi sur de bons principes et pourvu également que les gouvernements fédéral et provincial travaillent de concert avec la société des éleveurs de bétail.

CONDITIONS ACTUELLES DE L'ÉLEVAGE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Dr. S. F. Tolmie, Victoria, C.-B.

Vos directeurs m'ont prié de dire quelques mots sur l'état actuel de l'élevage en Colombie Britannique. Je ne pourrai malheureusement traiter complètement le sujet dans le temps limité qui m'a été assigné.

Je viens d'une province qui s'étend sur environ 800 milles de longueur et 600 milles de largeur. La Colombie-Britannique sera, de longues années encore, un grand consommateur de produits animaux. Je citerai d'ailleurs les prix du marché à mesure que j'en aurai l'occasion. La colonisation et la construction des chemins de fer font, à l'ouest des montagnes, des progrès considérables et ce pays est prospère ; aussi n'est-il pas surprenant que la Colombie-Britannique soit devenue un marché rémunérateur pour les produits animaux. Quelques régions se sont plaint de l'augmentation des prix pour le consommateur, mais si l'on considère que jamais le prix de la main-d'œuvre agricole n'a été plus élevé et que jamais non plus dans l'histoire de la Colombie-Britannique on n'a vu le consommateur aussi prospère, on ne peut pas dire que le cultivateur se fasse payer trop cher ses produits.

Si je regarde vers l'avenir, il me semble que nos affaires vont progresser à une allure rapide. Nous avons, en dehors de l'agriculture, de très grandes ressources. Nous avons d'énormes superficies de forêts, de riches pêcheries et des mines. Notre terre agricole est plutôt limitée en comparaison et, sur la côte, il faut beaucoup d'argent pour mettre la terre en état de culture. Nous avons quelque satisfaction à constater que nos éleveurs de bétail de race sont tout à fait à la hauteur des circonstances. Nos expositions de bétail de race pure ont réuni plus d'animaux, et de meilleure qualité que jamais. On a pu admirer notamment, à l'exposition de cette année, une vache Holstein élevée en Colombie Britannique qui donnait près de 100 livres de lait par jour.

Le gouvernement de la province s'intéresse vivement au développement de l'agriculture et a fondé sur la rivière Fraser une ferme de 1000 acres annexée à un asile d'aliénés. Il a fourni à cette ferme des chevaux Clydesdale de haute classe, des Hackneys et des pur-sangs ainsi qu'un troupeau de Holstein de première classe ; les bâtiments en ont été construits d'après les méthodes les plus modernes. On se propose de l'exploiter comme ferme de démonstration, de manière à la faire visiter en tout temps par les cultivateurs de la Colombie-Britannique. On se propose aussi de tenir des ventes annuelles de bétail où les cultivateurs pourront trouver ce qu'il y a de meilleur. Il est difficile d'évaluer le prix énorme qu'aura cette institution pour les éleveurs de la Colombie-Britannique.

Pour juger cette province au point de vue de l'élevage, il faudrait la diviser en deux sections. La première est celle qui va de l'ouest aux montagnes Cascades, comprenant également les îles du littoral. Il pleut assez dans cette région pour permettre de cultiver. Dans les vallées qui s'étendent au sud des montagnes, il ne pleut pas assez et il est nécessaire d'irriguer. Par région des pâturages, vous savez que je veux parler de la section des vallées à l'est des montagnes Cascades.

Il y a depuis 10 ans, en Colombie, une très forte demande de chevaux de trait, et les prix sont excellents dans toutes les classes. Les animaux pesant entre 1400 et 1550 livres se vendent entre \$500 et \$900 la tête. Ils atteignent \$900 s'ils pèsent 100 ou 200 livres de plus, et un cheval de 1800 à 1900 livres se vend de \$1000 à \$1200. Nous avons aussi un marché de produits de choix pour les chevaux de haute classe, doux, élégants, bien dressés et bien appareillés. Ils sont achetés par les gros cultivateurs qui les présentent à nos expositions chevalines et paient jusqu'à \$1600 pour un attelage. La demande n'est pas si forte en ce moment qu'elle était l'année dernière par suite de la production spécialement intense qui s'était produite alors et des importations d'excellents attelages que font nos amis les Américains, et je conseillerais à ceux d'entre vous qui se proposent de faire ce commerce, de bien examiner les conditions du marché avant de commencer. Les ranches de Colombie-Britannique sont notés pour l'excellence de leurs chevaux qui peuvent supporter les fatigues, ont de très bons pieds, une musculature remarquable, mais ils ne peuvent suffire à la demande faite d'avoir bien sélectionnés.

tionné des animaux pour servir de souche, et de soins suffisants aux animaux destinés à des ventes en gros.

Ce que l'on désire avant tout dans la région des pâturages de Colombie-Britannique c'est une ferme expérimentale pour des expériences de culture avec irrigation, où l'on pourrait essayer des plantes réussissant bien dans les régions arides ou semi-arides d'autres parties du monde et où l'irrigation se ferait au moyen de pompes. Il n'est pas difficile de trouver des capitaux pour amener l'eau de 25 ou 50 milles là où il y a abondance de terre à irriguer, mais dans beaucoup d'endroits en Colombie-Britannique la terre est rare et le foin manque. Il y aurait de bons profits à faire si l'on pouvait amener l'eau à peu de frais au moyen de machines qui la puiseraient dans la rivière. Au moment où l'on commença l'élevage du bétail, il y a déjà pas mal d'années, l'herbe poussait en abondance sur les pâturages, à une hauteur de 15 pouces. Les animaux s'engraissaient rapidement mais les rancheurs accrurent trop leurs troupeaux ce qui eut pour résultat d'épuiser les pâturages qui ne sont plus maintenant ce qu'ils étaient autrefois. On pourrait essayer de semer à nouveau ces pâturages. Le plus grand obstacle à l'élevage dans les pâturages de Colombie-Britannique est l'insuffisance de fourrage pour l'hivernage des animaux.

Assurément l'automobilisme et les autres moyens de transport mécaniques ont fait du tort à l'industrie chevaline et pourtant il y a une demande pour les chevaux légers de bonne qualité qui se vendent suivant la qualité et la vitesse qu'ils possèdent entre \$250 et \$500 par tête. Naturellement les chevaux de race Standard ayant assez de vitesse pour faire bonne figure aux courses, ont une valeur quelque peu supérieure. L'inauguration d'expositions chevalines a également beaucoup contribué à l'amélioration des chevaux légers. Nous avons des expositions de ce genre à Vancouver et New Westminster et elles se sont développées merveilleusement au cours de ces dernières années. Des experts de l'Est ont même proclamé que l'exposition chevaline de Vancouver ne le cède sur ce continent qu'à l'exposition de Madison Square Gardens. Ces expositions ont assuré un marché aux coursiers de luxe, chevaux de selle et de chasse.

A partir du 30 juin jusqu'à la fin de l'année nous nous approvisionnons de bœuf de boucherie en grande partie sur les ranches de la Colombie Britannique, mais pendant le reste de l'année nous devons nous adresser à l'Alberta. Beaucoup de nos grands ranches ont été subdivisés pour la culture de la grosse pomme rouge qui fait honneur à la Colombie Britannique. Il fut un temps où l'on pouvait produire du bétail de boucherie dans le district de la rivière Fraser mais actuellement les cultivateurs abandonnent le bétail de boucherie pour se livrer à l'industrie laitière et vendent leurs produits dans les villes où ils obtiennent de très bons prix. Le prix moyen de vente en gros du lait en Colombie-Britannique va de 20 à 21 1-2 cents le gallon. Ce prix élevé a eu un très mauvais effet en ce qu'il a déterminé beaucoup de cultivateurs à abandonner l'élevage de leurs vaches femelles en sorte qu'il est difficile de se procurer actuellement des vaches laitières et la chose est même impossible dans certains districts. Il arrive souvent qu'une vache laitière de première classe se paie \$150. En fait, à une vente tenue au sud de Vancouver, des vaches laitières se sont vendues jusqu'à \$211 la tête et un grand nombre ont atteint de \$150 à \$200 ; huit génisses Holsteins d'un an ont atteint une moyenne de \$141 par tête, ce qui indique jusqu'où va la demande dans la catégorie des races laitières. Les perspectives d'avenir sont excellentes pour les produits de laiterie dans cette province.

Nous avons subi, depuis le 1er janvier, une concurrence à laquelle nous ne nous attendions guère. Par suite du ralentissement des affaires dans l'Etat de Washington, quelques fabriques de lait condensé, immédiatement au sud de la frontière ont rencontré quelque difficulté à disposer de leur lait ; elles ont dû fermer leurs portes et inondent actuellement Vancouver de lait américain. Il se vend beaucoup moins cher que les prix payés aux cultivateurs de la vallée du Fraser et je crains que cela n'ait un effet désastreux sur l'industrie laitière dans cette région.

Nous constatons avec grande satisfaction que les éleveurs de vaches laitières de race pure s'intéressent très vivement au Livre d'Or de la Colombie-Britannique et certainement ce Livre d'Or sera plus utile à nos éleveurs que toutes les subventions de l'Etat ou de la Province. Il place dans les mains de l'acheteur un moyen de trouver exactement ce que l'animal peut faire sans avoir à s'en tenir aux bonnes histoires qu'on lui servait, il

y a cinq ou dix ans. Nous avons une société de laitiers de Colombie-Britannique ; cette année la génisse Ayrshire de deux ans, appartenant à l'un d'eux, M. Joseph Thompson, a fait un record de 10,476 livres de lait et 381 livres de beurre. Elle n'était pas tenue dans des conditions de suralimentation et la traite ne se faisait que deux fois par jour ; cette génisse a gagné la coupe présentée par Son Honneur le lieutenant-gouverneur. C'est toujours un bon signe de voir de hauts dignitaires s'intéresser activement à l'agriculture.

Un autre record a été atteint par une vache Holstein appartenant à M. Stevens, qui a donné 2,104 livres de lait et 84 livres de beurre en trente jours ; je pense que c'est presque là le record du Canada. Si nous tenons compte de la richesse de la terre du delta de la côte et de celle de l'île de Vancouver où l'hiver est très court, on comprend qu'il soit possible de faire paître les animaux à l'extérieur toute l'année à condition de leur donner une petite ration le soir. L'herbe pousse pendant les douze mois de l'année. Dans ces conditions, j'ai confiance que la Colombie-Britannique pourra encore produire quelques-unes des meilleures vaches laitières du Canada.

J'ai le regret de dire que l'industrie ovine n'a pas fait de très grands progrès. Nous importons encore une quantité considérable de moutons des Etats-Unis, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Je pense que cette situation est largement due au bon marché de la laine et dans quelques cas aux ravages des panthères, des loups, des coyotes de prairie et des chiens. Le nombre des moutons de boucherie n'augmente pas mais les éleveurs de moutons de race pure maintiennent leur position et conservent la qualité de leurs troupeaux. Il est déplorable de voir un pays comme la Colombie-Britannique contraint d'importer des milliers de moutons de l'Etat de Washington où ils sont produits dans des conditions presque identiques à celles qui existent de notre côté de la frontière.

L'industrie porcine a presque maintenu sa position mais nous importons encore de grandes quantités de porcs vivants du Montana ainsi qu'une quantité énorme de lard et de jambon. L'élevage des porcs peut être rémunérateur en Colombie-Britannique et je pense que l'on devrait s'y intéresser davantage à l'avenir. Nous préférons le porc de longueur moyenne ; les bons Tamworths, Ayrshires et Berkshires se vendent entre \$20 et \$40.

Nous avons eu en 1910 quarante-trois expositions agricoles ; le gouvernement leur a accordé \$78,500 de subventions. En 1912, le montant de ces subventions s'est élevé à \$100,000.

Nous avons une société des expositions de Colombie-Britannique qui se réunit une fois par an ; elle a soulevé cette année la question de fixation des listes de prix de façon à les rendre aussi uniformes que possible. Elle a également pris une résolution aux fins d'exiger de tous les forts exposants qu'ils produisent des certificats attestant que tous les étalons exposés sont exempts de tares héréditaires et je pense que nous irons plus loin dans cette voie à l'avenir.

La question de la conservation de la fertilité du sol devient alarmante. Les terres de l'Ouest, bien cultivées, seront une des plus grandes richesses du Canada, non seulement dans le présent mais dans l'avenir. Nos collègues d'agriculture, la presse, les instituts de fermiers et le ministère de l'agriculture font une oeuvre magnifique en essayant d'apprendre aux fermiers à soigner leur terre intelligemment et en encourageant l'industrie animale. Un grand nombre de cultivateurs qui peuvent tenir du bétail en sont encore à cultiver une seule sorte de grain et nous devons essayer de leur démontrer sur notre ferme expérimentale, au moyen de comptes tenus soigneusement, qu'ils ont tout à gagner à orienter une partie de leur activité du côté de l'élevage. Il serait je crois à propos de nommer une commission pour étudier cette question et trouver les moyens d'améliorer la situation actuelle. Nous pourrions rechercher, s'il serait opportun d'adopter dans la répartition des impôts quelques mesures pour dégrever légèrement les cultivateurs, en proportion du nombre d'animaux qu'ils tiendraient sur leur ferme. Celui qui aménage sa terre et l'améliore travaille non seulement pour cette génération mais pour les générations à venir.

J'ai épuisé le temps qui m'était assigné, mais avant de m'asseoir, je tiens à vous re-

mercier, ainsi que vos directeurs, de l'honneur que l'on m'a fait en m'inscrivant au programme et je remercie également tous les membres de l'assemblée pour leur bienveillante attention.

LE COMMERCE DES BESTIAUX DE RACE ENTRE LES PROVINCES.

Andrew Graham, Pomeroy, Manitoba.

La base de tout commerce, interprovincial ou autre, pour les animaux de race, dépend et dépendra toujours des conditions du marché pour le bétail ordinaire. En fait, ces deux aspects de l'industrie animale sont si étroitement liés qu'on ne peut pas s'en tenir à l'un exclusivement. En faisant cette déclaration, je suppose, bien entendu, des conditions normales. Sous des conditions anormales, telles qu'une demande très vive de l'étranger pour les meilleurs de nos produits de race, l'éleveur de race aura peut-être l'avantage pendant un certain temps alors que le commerce du bétail ordinaire sera dans un état languissant ; mais ce serait simplement là une exception à la règle, et l'étranger plus entreprenant remportera la récompense qui, dans des conditions normales, serait allée à nos éleveurs de bétail ordinaire.

S'il est vrai que, pour réussir, l'élevage du bétail de race doit compter sur la prospérité du bétail ordinaire, il n'est pas moins vrai que, si nous voulons maintenir notre marché et avoir notre place sur les marchés du monde, nous devons, de toute nécessité infuser à profusion le meilleur sang possible dans nos troupeaux de moutons, de chevaux et de bestiaux.

M. Munroe, de Montréal, parlant, à notre dernière réunion, au point de vue des exportateurs, nous a très bien montré que nous étions en train de nous faire battre complètement sur le marché britannique par les produits argentins. Ces produits, disait-il, sont égaux aux meilleurs produits de l'Ontario. La raison en est que les éleveurs de l'Argentine ont acheté depuis plusieurs années sans regarder aux prix les meilleurs sujets de race qu'ils ont trouvés en Angleterre et en Ecosse, pour améliorer leurs troupeaux de moutons et de boeufs et ils obtiennent maintenant leur récompense.

John Bull a le palais sensible, gourmet et il est très critique en matière de rôti et de steak ; le plus grave, c'est qu'il est en état de se procurer exactement ce qui lui convient le mieux. Si le lard et les oeufs canadiens qu'on lui sert pour son déjeuner ne sont pas exactement à sa convenance, demain matin il commandera son déjeuner en Danemark. Si le steak porterhouse coupé dans le dos d'un Angus noir américain ne satisfait pas tout à fait son goût, demain il essaiera un Shorthorn argentin ou un Highlander écossais. La seule manière d'avoir son argent est de lui fournir la marchandise.

La société d'enregistrement accomplit une grande oeuvre en menant à bien la nationalisation de nos registres. Nos modèles commencent à servir de base aux modèles des vieux pays.

Les éleveurs de Clydesdales écossais ont vigoureusement protesté contre nos exigences, mais maintenant ils admettent franchement que nos règlements ont forcé leurs éleveurs à faire mieux et ont considérablement amélioré leurs records. Nous pouvons bien être fiers de notre système d'un seul record pour chaque race. Il nous arrive de protester contre ce qui peut nous paraître des exigences par trop vexatoires de la société, pour l'obtention d'un certificat d'enregistrement, mais sans la plus grande vigilance de la part des préposés au contrôle, des entrées frauduleuses se produiraient trop facilement. S'il y a un genre d'affaires où la droiture et l'honnêteté s'imposent, c'est bien dans l'élevage et les transactions en matière d'animaux de race. C'est une affaire dans laquelle l'honnête homme et le commerce en général souffrent des pertes irréparables si on laisse s'introduire des hommes deshonnêtes et rapaces. Il y a 25 ans les Clydesdales étaient autant demandés aux États-Unis que les Percherons mais les agissements de maquignons sans principes qui amenèrent un lot d'animaux inférieurs firent presque perdre le marché américain à la race Clydesdale.

Après des pertes inestimables et des années d'efforts, on a bon espoir de rendre au Clydesdale sa place dans ce pays. Le marché de Colombie-Britannique a été fermé aux producteurs d'animaux de race venant de l'est à la suite des rapport men songers d'expéditeurs étrangers qui faisaient du commerce avec cette province. En fait, il y a dans tout ce pays des animaux qui ne font pas honneur aux races qu'ils sont

censés représenter. Il en est résulté une grande perte pour l'Est du Canada et cela a facilité l'entrée des éleveurs du Washington, de l'Oregon, de l'Idaho et de Californie, sur le marché de la Colombie Britannique.

A la dernière réunion de notre société, le Dr F. S. Tolmie et M. Logan ont donné de nombreux exemples de pratiques déshonnêtes dont ont été victimes des gens de chez nous, au grand dommage du commerce en général. Il y a huit ou dix ans les éleveurs de l'est avaient des transactions suivies avec les États-Unis pour les meilleurs de leurs bovins et de leurs moutons. En ce temps-là l'éleveur de l'ouest pouvait à peine faire concurrence à l'acheteur : aussi une quantité considérable d'animaux de second ordre trouvaient-ils leur débouché sur l'ouest.

Si regrettable que fût cet état de choses, il paraissait inévitable. Le côté le plus grave de l'affaire était qu'un grand nombre d'animaux qui ne résistaient pas à l'épreuve de la tuberculine exigée par le marché américain étaient dirigés sur l'ouest, ce qui a eu dans certains cas des conséquences extrêmement désastreuses dont jamais on n'écrit les détails. J'ai insisté sur cette question beaucoup plus que je ne pensais le faire mais il serait difficile d'expliquer le dommage causé aux affaires en général par les transactions malhonnêtes de quelques-uns.

Je considère que tous ceux qui ont charge de la tenue de nos registres comme tous les éleveurs d'animaux de race, doivent s'attacher à donner à ces registres et à tous les pédigrés qui s'y trouvent, exactement la signification qu'ils doivent avoir.

J'ai trouvé qu'il était absolument impossible d'obtenir des chiffres qui me permettent de vous faire une évaluation même approximative des affaires conclues entre les différentes provinces. Il fut un temps où l'Ontario était pour ainsi dire la seule source d'approvisionnement pour ceux qui étaient à la recherche du bétail de race, exception faite cependant des races de laiterie, car Québec a longtemps été noté pour ses splendides troupeaux de vaches laitières. Dernièrement de magnifiques troupeaux de chevaux, de boeufs et de moutons ont également été constitués dans chaque province du Dominion. Ces troupeaux ont naturellement servi de base à la propagation de leur race dans leur région ; il est possible que cela n'ait pas suffi à rendre au commerce entre provinces son ancienne prospérité, néanmoins les transactions ont certainement augmenté dans des proportions considérables.

Le commerce de chevaux au Canada est dans un état très prospère et cet état se maintiendra aussi longtemps que les multitudes venant de l'est du monde continueront à se déverser en masses dans nos provinces de l'Ouest. Le Canada, et spécialement l'Ouest canadien a fait des progrès merveilleux au cours des quelques dernières années dans l'amélioration de la qualité de ses chevaux mais je ne crois pas me tromper en disant que l'industrie chevaline dans presque tous les districts agricoles du Canada pourrait doubler ses affaires en très peu d'années par une sélection judicieuse et l'emploi de reproducteurs mieux adaptés aux demandes.

L'ouest demande beaucoup de chevaux de commerce à l'Est mais le commerce des chevaux de race entre provinces n'est pas très actif. Les éleveurs et marchands de l'ouest ont trouvé la source d'où ils pourront tirer largement les meilleurs produits des vieux pays. On paraissait douter il y a quelques années, que l'ouest canadien pût produire la meilleure espèce de cheval de trait, mais toutes craintes à ce sujet ont disparu pour toujours et nous avons le plaisir de constater que, par une bonne sélection des reproducteurs, comme elle se fait ailleurs, nous pouvons produire le meilleur cheval de trait du monde. Si l'est du Canada veut continuer à importer ses chevaux pur sang dans l'ouest, il faudra qu'il offre des produits de très hauts rang et mérite.

Le commerce de bestiaux de race entre provinces semble avoir décliné quelque peu, notamment celui des races de boucherie, ce qui peut être attribué en partie à la constitution de bons troupeaux dans toutes les provinces ; mais qu'on laisse le commerce du bétail ordinaire arriver à une condition prospère et les demandes faites aux troupeaux de l'est prendront, une fois de plus, de fortes proportions.

Les éleveurs de moutons de l'est sont probablement à la veille d'avoir des transactions actives avec l'ouest. Avec la disparition du coyote et l'emploi d'un meilleur système de clôtures, le mouton semble devoir revenir en grande faveur dans l'ouest et cela non seulement parce qu'il fournit de la laine et de la viande mais aussi parce qu'il

détruit les mauvaises herbes. Les bœliers de première classe, tels que les chefs de troupeaux, seront très demandés. Il arrivera un temps où on les commandera par la poste et l'éleveur qui sera prêt à fournir un article de première classe et à le faire consciencieusement sera celui qui fera l'affaire.

Jusqu'à ces deux dernières années la demande de pores de race de l'est avait été très active. Elle est tombée un peu par suite de la constitution dans l'Ouest de bons troupeaux, mais surtout par suite de l'état peu satisfaisant du commerce de la viande de porc. L'élévation du prix des transports rapides décourage fort l'ouest canadien d'acheter en Ontario des cochons, moutons ou volailles. La réduction de moitié de ces tarifs ranimera certainement le commerce de ces animaux.

Les tarifs de transport par petite vitesse par wagon complet ou charge de moins d'un wagon pour les animaux de race sont tout à fait raisonnables mais les tarifs de grande vitesse pour les expéditions de moindre importance sont simplement prohibitifs. Il en résulte un grand dommage pour l'industrie animale du pays.

Tout ce que cette réunion pourra faire pour amener une réduction des tarifs de grande vitesse augmentera considérablement le commerce entre provinces. La rapidité des transports et l'amélioration des communications sont absolument essentielles en matière d'expédition d'animaux de race par petite vitesse, notamment sur les grands parcours, à la fois au point de vue humanitaire et commercial.

Pour conclure, permettez-moi de dire que les bénéfices de nos cultivateurs pourraient être augmentés de centaines et de milliers de dollars annuellement par une sélection plus rigoureuse et l'usage persistant des meilleurs reproducteurs possibles. On ne saurait recommander avec trop d'insistance l'évangile de l'amélioration des races. Il n'y a pas dans le Dominion une seule province qui ne bénéficiera immensément d'une vigoureuse campagne d'éducation faisant voir les grands bénéfices à trouver dans l'amélioration de nos troupeaux de chevaux, de moutons et de bovins. Nous n'avons pas, dans ce pays, la moitié des bons animaux de race qu'il nous faudrait et nous avons beaucoup trop de prétendus animaux de race qui ne sont que des rebuts. Personne ne contestera la vérité de ce premier principe et tous ceux qui ont passé quelque temps au milieu des troupeaux de race de ce pays admettront l'exactitude de ma seconde affirmation. En faisant des coupes sombres dans ces troupeaux et en réléguant une forte proportion des femelles dans les races, croisées, on ferait un bien immense à cette industrie. Si tous nos éleveurs sans exception voulaient se contenter simplement d'un type élevé d'excellence, la supériorité d'un bon élevage deviendrait bientôt si évidente que l'on ne tarderait pas à se passer des services de l'apôtre des races pures. Faites en sorte d'établir la base, je veux dire l'industrie du bétail ordinaire dans un état aussi prospère que le permettront les lois de l'offre et de la demande et le commerce entre provinces se suffira à lui-même. Permettez-moi de vous dire encore que si les éleveurs de l'est du Canada veulent continuer à vendre à l'ouest leurs animaux de race, il faudra qu'ils se réveillent.

L'INDUSTRIE ANIMALE AU MANITOBA

Mlle. E. Cora Hind, rédactrice agricole au "Free Press" de Winnipeg, Manitoba.

En vous remerciant de l'honneur que vous me faites de m'inviter à vous parler de l'industrie du bétail au Manitoba, je vous prie d'avance de m'excuser si mes développements peuvent vous paraître faire double emploi avec les travaux qui vous ont déjà été présentés.

Le Manitoba reflète pour ainsi dire la situation de l'industrie animale de l'Ouest tout entier, puisque c'est surtout à Winnipeg que se sont faits jusqu'à présent le triage et les expéditions. Winnipeg est donc le point de concentration des troupeaux de l'Ouest destinés à l'exportation et cette ville a, dans une large mesure, fait les prix pour l'Ouest entier.

L'élevage est, dans la prairie, à une période de transition. Comme on l'a établi bien des fois, l'époque des grands ranches est passée. Il reste en Alberta quelques exploitations de 25,000 à 30,000 têtes ; ces chiffres peuvent paraître élevés, pourtant ils sont faibles à côté de ceux d'autrefois, et même d'il y a trois ans. La Statistique mensuelle évalue à 956,000 le nombre de têtes de bovins en Alberta, non compris les vaches laitières ; mais j'ai eu, le mois dernier, un entretien avec quelques-uns des plus gros éleveurs qui m'ont assuré que leurs recensements (round up) n'accusent pas plus de 600,000 à 700,000 têtes. Pour satisfaire à une forte demande de l'est en bétail d'engrais et de souche, l'Ouest avait fait, vers la fin de 1910, de grosses expéditions de jeunes génisses qui ont provoqué une réduction de la natalité en 1910 et 1911. Quelque paradoxal que cela puisse paraître, l'Ouest manque actuellement de bétail sur ses pâturages ; le mal est si grand que certains ranches envisagent la possibilité d'aller chercher des vaches au Mexique : on l'avait fait déjà, il y a quelques années, et ces animaux croisés avec des taureaux de race de haute classe donnèrent, au bout de quelque temps, d'excellents résultats. Les expéditeurs s'approvisionnaient autrefois sur des ranches, mais l'exportation de l'Ouest a diminué constamment depuis trois ans. Le maximum, avait été atteint en 1908, avec 90,000 têtes expédiées en Grande-Bretagne ; ce nombre est tombé à 72,000 en 1909, à 48,500 en 1910 et à 10,300 en 1911. On peut dire sans grand risque d'erreur que, si les chiffres d'exportation sont susceptibles de se relever de temps à autre par rapport à ceux de 1911, jamais ils n'atteindront la proportion qu'ils ont eue dans le passé.

L'expérience tend à prouver que le bétail canadien sur pied ne pourra jamais lutter avantageusement sur le marché britannique avec le boeuf gelé argentin. Il y a probablement, dans cette assemblée, des hommes mieux renseignés que moi sur les détails de cette concurrence ; il n'en est pas moins vrai que des exportateurs de l'Ouest m'ont dit que les perspectives d'affaires sont si mauvaises en Grande-Bretagne qu'ils veulent retirer leurs agences, pendant un certain temps tout au moins.

LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Si notre commerce d'exportation diminue, ce n'est pourtant pas une raison pour que l'Ouest n'augmente pas ses troupeaux. À l'avenir, on élèvera le bétail sur des fermes à céréales ou même sur de petites fermes d'élevage et de nombreuses années s'écouleront avant que les produits ainsi obtenus, puissent encombrer le marché intérieur ou approvisionner les fermes de l'Ontario qui se livrent de plus en plus à l'engraissement. Il faut considérer aussi que l'Alberta trouve un débouché de plus en plus important dans la Colombie-Britannique et le Yukon, où elle a expédié près de 25,000 têtes en 1911. Sur ce nombre, il en venait des milliers de la région desservie par la ligne Calgary-Edmonton du Canadien Pacifique Railway où la culture mixte est pratiquée peut-être plus que partout ailleurs en Saskatchewan et en Alberta. Le marché de Winnipeg a consommé, chacune de ces cinq dernières années, une moyenne de 65,000 têtes et, l'année dernière, l'Ontario a dû lui expédier plus d'un demi million de livres de viande en quartier pour compléter l'approvisionnement. L'Ouest, dont les marchés domesti-

que sont à Winnipeg, Regina et Calgary, augmente constamment sa demande et n'a jamais encore trouvé sur place à s'approvisionner entièrement de bestiaux bien finis ou de veaux de choix et bien engraisés. En 1910, l'ouest canadien a fourni à l'est, spécialement à l'Ontario, 32,000 têtes d'animaux d'engrais et 40,000 têtes d'animaux de boucherie. En 1911, les chiffres de ces expéditions sont tombés à 5,400 pour les animaux d'engrais et 16,875 pour ceux de boucherie.

Ce n'est pas que l'est ait diminué ses demandes, mais le nombre de troupeaux a diminué, spécialement celui des troupeaux de boucherie satisfaisant aux exigences du marché de l'est. Le "finissage" des bestiaux de boucherie de l'ouest laisse à désirer comme on peut s'en rendre compte par la comparaison du poids vif au poids mort de chaque animal abattu : alors que le poids vif moyen a de beaucoup dépassé cette année ce qu'il était en 1910, le poids mort n'a augmenté que de $\frac{1}{2}$ de livre par tête. Le prix moyen du bétail de boucherie à Winnipeg était en 1911 le \$1.96 $\frac{1}{2}$ par 100 livres, mais en mars, avril et juin, au moment où le bétail hiverné est amené sur le marché, il s'éleva jusqu'à \$5.91, la plus haute cote pour cette catégorie de bétail depuis cinq ans. Les prix moyens sont montés \$3.91 $\frac{1}{2}$ en 1907 à \$4.96 $\frac{1}{2}$ en 1911. Depuis cinq ans le poids mort n'était en moyenne que de 55 $\frac{1}{2}$ p. c., mais il a atteint 58 $\frac{1}{2}$ p. c. pour les animaux hivernés.

Tout ceci vous montre que la demande est considérable et augmente sans cesse pour tous les bestiaux que l'ouest pourra produire. Il a été démontré maintes et maintes fois qu'il n'est pas difficile d'hiverner le bétail au Manitoba, même en plein air. Des hommes tels que M. George Hamilton de Neepawa, MM. Lawrence et Cook de Newdale, ont engraisés des troupeaux de bœufs, soit sous abri ouvert, soit dans les bois, pendant des années ; leurs produits atteignent invariablement les plus hauts prix moyens et même les dépassent. La semaine dernière M. George Hamilton a amené sur le marché de Winnipeg un troupeau de bœufs de 60 têtes qu'il avait engraisés de la manière que j'indiquerai plus loin. Ils les avait choisis en septembre dernier pour les mettre sur un bon pâturage jusqu'au 25 octobre ; à cette date commençant l'engraissement, les animaux pesaient en moyenne 950 livres ; le troupeau contenait 9 bœufs d'un an. Ils furent entretenus dans des abris grossièrement construits en lattes et non fermés du côté sud. Leur ration se composait de son, d'orge concassée, gerbes d'avoine et de paille de blé, ainsi que d'eau et de sel à discrétion.

On commença avec deux livres de son et six livres d'orge concassée ; cette ration fut augmentée graduellement jusqu'à douze livres d'orge et de son par jour au moment de la vente. Ils recevaient en outre de 4 gerbes d'avoine par jour, une le matin et une à midi, le soir de la paille à discrétion et une bonne litière.

Les bœufs avaient coûté \$4.15 par 100 livres ou.....	\$2365.50
Intérêt de cet argent pendant la période d'engrais.....	47.00
Coût total de l'engraissement, salaire des ouvriers, à \$16.00 par tête.....	960.00
	\$3,362.50

Poids le 9 février, 68,425, à raison de \$3.50 par 100 livres...\$4,447.62

Le gain par tête était un peu plus de 190 livres et de \$2.35
par cent livres, frais de transport déduits : il reste un
profit de 47. par tête.

Il est maintenant démontré que la luzerne réussit dans les trois provinces des prairies et que l'on peut absolument compter sur deux coupes par an, à une moyenne de trois tonnes à l'acre. Le Manitoba a produit l'année dernière près de 9,000 acres de maïs-fourrage, avec une moyenne de 7 à 8 tonnes de fourrage sec à l'acre, et cette année n'était pas spécialement favorable au point de vue atmosphérique. Le Manitoba a fait mieux encore dans la production du maïs ; j'ai avec moi aujourd'hui une botte d'épis de maïs qui ont mûri par une des saisons les moins favorables possible. Le *Manitoba Free Press* s'est vivement intéressé à cette question du maïs et il y a quelques années s'était procuré pour la distribuer une certaine quantité de semence de la variété Patterson. La seule chose que le journal demandait en retour aux cultivateurs était de lui envoyer six épis de maïs en indiquant la date de la plantation et celle de la ma-

terité. J'ai, dans mon bureau à Winnipeg, environ 50 échantillons de ce maïs, ceux que j'ai ici en sont une moyenne. Le rendement s'est rapproché de 20 à 25 boisseaux à l'acre et vous pouvez voir vous-même la qualité du produit.

Les cultivateurs de l'Ouest estiment que les gerbes d'avoine valent autant que la luzerne pour l'engraissement; elles seraient mêmes préférables pour les vaches à lait or il est très facile de cultiver de l'avoine et elle rend de trois à quatre tonnes à l'acre. La quantité énorme de petit blé qui peut être converti en farine est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. L'Ouest a fait des progrès dans la culture des racines et a énormément augmenté l'étendue de ces cultures au cours de l'année dernière; et cette superficie qui n'atteint cependant pas tout à fait 30,000 acres pour les trois provinces a produit une récolte évaluée à près de \$3,000,000.

Je pourrais en dire autant des avantages que présente la culture des plantes fourragères pour nos animaux de boucherie. Sans vouloir toucher le moins du monde à la politique, je voudrais cependant mentionner un fait: me trouvant à Chicago en décembre 1910 à un moment où l'on agitait vivement la question de réciprocité, j'eus l'occasion de rencontrer un certain nombre des plus grands nourrisseurs de ce marché. Ils recherchaient tout particulièrement les boeufs canadiens et comme je leur demandais pourquoi ils les préféraient à ceux des Etats de l'Ouest, Montana, Nebraska et Texas, ils convinrent que le boeuf de l'Ouest canadien était si vigoureux, si grand et s'engraissait si rapidement que c'était l'animal qui leur donnait le plus de profit. Si nos cousins américains jugent nos boeufs plus avantageux que tous autres pour le "finissage", pourquoi n'en tirerions-nous pas profit nous-mêmes?

PORCS

Le total des arrivages de porcs sur le marché de Winnipeg en 1911 a été de 85,000. Il avait été de 145,000 en 1908, de 128,000 en 1909 et de 91,000 en 1910, ce qui montre un déclin constant de l'élevage. Sur les 85,000 animaux vendus en 1911, 5,276 venaient de l'est du Canada. Winnipeg peut mettre en conserves 450,000 porcs par année soit une moyenne de 1,500 par jour; or ses fabriques n'en ont reçu que 266 par jour; sur ce nombre il faut retrancher une certaine proportion représentant la consommation locale. Ce qui montre que nos fabriques de conserves ne sont nullement trop grandes pour les exigences du marché c'est que, pendant l'année, on a dû importer à Winnipeg pour les besoins de la ville et de l'ouest 6,074,157 livres de jambon et bacon, 1,098,507 livres de lard et plus de 500,000 livres de porc ordinaire frais. Un peu plus de 2,000,000 livres de jambon et de bacon venaient de l'Ontario; le reste était importé des Etats-Unis et supportait donc les droits de douane. Nous avons également reçu une forte proportion de lard des Etats-Unis. Comme il y avait plusieurs qualités de jambons et de bacons, il a été impossible de déterminer leur valeur exacte mais d'après ce que me disent les commerçants les prix de 15c pour la viande importée et de 9c pour le lard ne seraient pas exagérés, nous aurions donc acheté \$1,009,989 de bacon, de jambon et de lard qu'il aurait été certainement possible de produire dans l'Ouest.

Les prix des porcs sur pied à Winnipeg sont excellents depuis 5 ans: en 1907 \$6.79, en 1908 \$5.69, en 1909 \$7.33, en 1910 \$9.07, en 1911 \$7.71. Les porcs de l'ouest canadien n'ont jamais souffert de maladies; d'autre part l'ouest produit à bon compte l'orge qui est la meilleure base d'alimentation de ces animaux, sauf peut-être un mélange de grain qui revient à meilleur marché en donnant de meilleurs résultats. La luzerne jouera également un grand rôle dans l'élevage des porcs à l'avenir. Avec tous ces chiffres je n'ai pas besoin de vous faire observer qu'une surproduction de porcs dans l'ouest canadien n'est pas à craindre pour longtemps.

Il y a de bonnes preuves que les fermiers de l'ouest veulent élever des porcs s'ils peuvent le faire à peu de frais et sans perte de temps. L'automne passé j'ai publié dans le *Free Press* une description des moulins à porcs en usage dans certaines parties des Etats-Unis et au moyen desquels le porc concasse lui-même sa nourriture. En assez peu de temps j'ai reçu 75 demandes de renseignements de gens désireux de se procurer

de ces moulins.

MOUTONS

Il s'est vendu sur le marché de Winnipeg en 1911, 43,614 moutons; sur ce nombre 17,000 venaient du sud, St-Paul et le Montana. L'ouest canadien a reçu par ses trois stations d'entrée, Emerson, Oretta et Morse, Alberta, 33,498 moutons américains destinés à l'abattage en 1911. En plus des moutons américains sur pied nous avons reçu de l'Île du Prince-Edouard, de l'Ontario et des États-Unis, tout près d'un million de livres de viande de mouton: à raison de 96 livres par tête, poids moyen de l'année, ce stock représenterait 10,000 moutons. Le total des arrivages de l'est du Canada et des États-Unis sur notre marché, atteindrait donc 43,500 têtes.

Les éleveurs de moutons se sont toujours beaucoup plaints des attaques des loups; ils n'ont plus cette excuse pour abandonner la partie. Il est facile de construire un enclos assez grand pour un troupeau de 100 à 300 moutons au moyen de clôture Page, à deux largeurs, avec la largeur supérieure rabattue en dehors. Cette disposition empêche les loups d'entrer dans l'enclos. Un grand nombre de cultivateurs de blé du Manitoba et de la Saskatchewan tiennent maintenant de cent à trois cents moutons sur leurs fermes pour leur faire manger les chaumes de jachères au commencement de l'été avant les labours ainsi qu'après la moisson. Dans les intervalles ils les font garder à peu de frais, un enfant de dix ans ou un vieillard monté sur un poney pouvant très bien en être chargé. La demande pour les agneaux de Noël est de plus en plus forte à Winnipeg. M. Thomas Forks de Pipestone et M. H. L. Emert d'Oak Bluff, Manitoba, ont amené pour Noël 1911 des troupeaux d'agneaux qui sortaient pour ainsi dire du pâturage de chaume et pesaient en moyenne 85 livres; ils les ont vendus 86 par tête. Ces deux éleveurs se sont déclarés très satisfaits de leur opération. Le prix moyen du mouton sur pied à Winnipeg en 1911 a été d'environ \$5; donc les 43,500 moutons qui sont arrivés sur notre marché représentent \$217,500 qui aurait dû rentrer dans les poches de nos cultivateurs du Manitoba.

CHEVAUX

Les chevaux arrivés par Winnipeg pour l'ouest canadien en 1911 valaient un peu plus de \$7,000,000; la plus grande partie de cette somme est allée aux éleveurs de l'Ontario; il faut en retrancher le prix de 4 à 5,000 chevaux de voiture amenés des États-Unis. Ces chiffres ne tiennent pas naturellement compte des chevaux introduits comme effets de colons. Quelqu'énormes que puissent paraître ces sommes, elles marquent une diminution par rapport aux chiffres de 1910; l'ouest cette année-là a payé \$10,000,000 pour les chevaux qu'il a dû acheter. On s'est demandé si la substitution des moteurs mécaniques à la traction animale a contribué à abaisser le chiffre de l'importation puisque les tracteurs agricoles qui se sont vendus pendant l'année représentent en gros 10,000 chevaux-vapeur. Il est indéniable que les moteurs ont remplacé les chevaux sur quelques fermes; mais cet écart entre les chiffres de 1910 et ceux de 1911 s'explique par d'autres raisons encore. On a vendu en 1911 des quantités considérables de chevaux de l'ouest; cette année a vu sur le marché, pour ainsi dire, les premiers chevaux lourds que l'ouest a produits. Le Manitoba en a expédié par centaines à l'ouest, en Saskatchewan et en Alberta; le district de Brandon à lui seul en a envoyé 1,200. Il y a maintenant un nombre suffisant de chevaux à vendre dans le sud de la Saskatchewan pour assurer une série de ventes coopératives de chevaux dont la première a eu lieu la dernière semaine de janvier; il s'y est vendu des poulains et des juments de \$225 à \$300 par tête et des attelages de \$450 à \$550. Les exploitations ont augmenté d'étendue et le nombre de chevaux sur ces exploitations a passé de 4 à 8 depuis cinq ans. Sur les 357,000,000 d'acres de terre arable que possède l'ouest canadien, 30 millions à peine sont en culture à l'heure actuelle. Une surproduction dans l'industrie chevaline est donc peu à craindre pendant de nombreuses années encore. On peut se faire quelque idée des bénéfices de l'élevage des chevaux d'après ces chiffres qui m'ont été fournis par un ranche et nullement un des plus grands. D'après un inventaire fait il y a six ans, cette compagnie estimait la valeur de ces chevaux

à \$45,000. Aujourd'hui par le seul croît du troupeau constaté sur les livres de la compagnie la valeur du ranche atteint \$75,000. Il y a maintenant en chiffres ronds dans les trois provinces 1,000 étalons de race lourde dont près de la moitié sont en Manitoba; cette province tient la tête pour l'élevage du cheval, et est suivie de près par la Saskatchewan.

J'ai donné en gros une esquisse de la situation actuelle de l'industrie animale au Manitoba et à certains points de vue dans l'ouest entier. Les chiffres montrent que nous avons payé des sommes considérables et notamment \$8,000,000 pour l'achat de produits alimentaires et de force motrice: or nous aurions pu sans doute nous approprier cette somme. Il est assez de mode pour les fervents de l'élevage de tancer vertement les cultivateurs de l'ouest qui s'en sont désintéressés. Ceci me rappelle l'histoire de cette brave femme chargée d'une nombreuse famille qui avait eu le malheur de devenir veuve. Comme son curé lui demandait si elle n'avait pas reçu de conseils sur ce qu'elle devait faire à l'avenir, elle lui répondit qu'avec tous les conseils reçus convertis en piastres, elle aurait pu monter une boutique. Evidemment l'ouest n'a pas élevé autant de bétail qu'il aurait dû le faire, mais les critiques devraient se mettre dans la tête que comme tous les nouveaux pays qui sont facilement accessibles à l'agriculture, l'ouest a reçu un très grand nombre d'immigrants ne connaissant pas le premier mot de la culture. La richesse du sol leur a permis, de produire avec des procédés quelconques, des récoltes et très souvent des récoltes phénoménales; mais ils ne savaient rien de l'élevage et quelques-uns de ceux qui l'ont entrepris ont complètement échoué. Il est aussi naturel que dans un pays nouveau on suive la ligne de moindre résistance. Il est plus facile de produire du blé que d'élever du bétail et quelquefois il est plus facile de produire du lin que du blé. Pendant l'année 1911 un cultivateur de Saskatchewan a pu expédier de sa station 85,000 boisseaux de lin qui lui ont donné à la station \$2 par boisseau. C'était une première récolte sur terre cassée et disquée en août et septembre 1910. Le lin donna le rendement énorme de 26 boisseaux à l'acre et une fois déduits les prix d'achat de la terre, de culture, de moisson, etc., il restait à l'heureux propriétaire un profit de \$1 par boisseau. Un des plus pernicieux exemples en matière d'élevage est peut-être celui des gens qui ont assez de capital pour faire de la culture sur une grande échelle. Le cultivateur à moyens plus modestes voit ce qu'ils peuvent faire et est naturellement attiré par le côté théâtral de cette exploitation; d'ailleurs son puissant voisin ne se gêne pas pour le railler de son manque d'esprit d'entreprise. Les cultivateurs de l'ouest ne sont pas des sots quoi- qu'ils aient cela de commun avec le reste du monde d'agir quelquefois sottement. Je ne suis pas sûre que leurs frères de l'est qui maintenant s'arrogent si souvent le droit de les juger ne feraient pas exactement ce qu'ils ont fait dans les mêmes circonstances; pour mon compte je serais fortement tentée de les imiter.

Les cultivateurs de l'ouest s'éveillent pourtant à la nécessité de faire de l'élevage et lentement peut-être mais sûrement ils vont s'y livrer. Il est absolument vrai que, par le passé, ils trouvaient plus de profit à vendre leur grain qu'à le donner aux animaux c'est-à-dire que les rendements immédiats en argent étaient plus forts. Mais maintenant ils commencent à reconnaître qu'il est nécessaire de restituer au sol une partie de sa fertilité, qu'il est donc plus sage de donner le grain aux bœufs, moutons et porcs et de vendre à la boucherie que de vendre le grain directement. Le marché du bétail de toutes catégories dans l'ouest est presque illimité, comme d'ailleurs la nourriture soit en qualité soit en quantité. Nos immigrants d'Europe, particulièrement les Galiciens, les Islandais et les Suédois se montrent d'admirables éleveurs; chaque année nous voyons ces gens arriver de plus en plus nombreux dans les parcs à bétail de Winnipeg avec des wagons de différentes sortes de bestiaux. On ne devrait rien négliger pour encourager l'élevage, l'engraissement et le "finissage" des bovins, des moutons et des porcs; il n'y a peut-être pas d'organisation qui soit mieux à même de le faire que les sociétés d'élevage. Mais quels que soient les moyens employés pour amener le cultivateur de l'ouest à s'intéresser à la question, on ne devra jamais perdre de vue que nos provinces de la prairie sont éminemment propres à la culture du blé et du lin, qu'elles offrent encore des superficies immenses à la colonisation et qu'il faudra, de toute nécessité, ne rien négliger pour encourager l'élevage, si l'on veut amener nos fermiers à s'y livrer.

Col. McCRAE.—J'ai l'honneur de proposer les remerciements spéciaux de cette réunion à Mademoiselle Hind pour le travail vraiment remarquable qu'elle nous a lu ; c'est certainement le meilleur qui nous ait été présenté.

M. S. SMITH, Dewdney, C. B.—C'est avec un très grand plaisir que je seconde cette motion.

LE PRÉSIDENT.—On a proposé en bonne forme et secondé la motion d'accorder un vote cordial de remerciements à Mademoiselle Cora Hind pour le travail qu'elle nous a lu. (Adopté avec applaudissements.)

Je désire vous exprimer Mademoiselle Hind, ce qu'éprouve cette assemblée. Nous pensons que vous avez été très bien inspirée en venant ici nous adresser la parole.

MADemoiselle HIND.—Je vous remercie infiniment pour l'amabilité avec laquelle vous m'avez reçue. Je ne me sens pas tout à fait étrangère au milieu de vous.

M. A. B. POTTER, Longband, Man.—On a parlé du commerce entre provinces : je pense que nous devrions nous occuper des tarifs de grande vitesse sur le menu bétail. Nous avons fait une expérience l'été dernier sur une expédition de quelques animaux pour lesquels nous avons payé \$20.05 ; la question des tarifs de grande et de petite vitesse est une question capitale pour l'ouest et j'espère que la Commission des chemins de fer s'en occupera. A mon avis, c'est une des questions les plus importantes en matière de commerce entre les provinces.

Col. McCRAE.—Je pense que M. Potter devrait employer les wagons de l'Association plutôt que les compagnies de messageries. Une chose à faire serait d'obtenir de meilleures conditions pour nos wagons de l'Association. Nous prendrons des mesures pour les mettre en circulation à certaines époques déterminées, mais il faut que les éleveurs leur fournissent du fret. Les compagnies ont augmenté les tarifs en imposant le demi-tarif pour le retour aux équipages des convois il faut faire quelque chose pour tâcher de faire supprimer ces demi-tarifs. Vous pouvez avoir de meilleures installations dans les wagons de l'Association qu'en vous adressant aux compagnies de messageries.

l'élevage
vrai que,
aux ani-
mts. Mais
a sol une
moutons et
marché du
la nourri-
ement les
maque an-
bétail de
en négliger
tons et des
que les so-
vivateur de
provinces
frent enco-
té, ne rien
rer

L'INDUSTRIE ANIMALE EN ALBERTA.

Par W. F. Stevens, Commissaire de l'industrie animale, Edmonton, Alta.

Les conditions qui affectent l'industrie animale en Alberta varient d'une classe à l'autre ; je les traiterai séparément dans l'ordre habituel, savoir : chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs.

CHEVAUX.

Il s'est produit en Alberta une révolution complète dans l'élevage des chevaux depuis vingt ans. A cette époque ce pays regorgeait de chevaux ; sous tous les rapports son territoire se prêtait à la production chevaline mais, faute d'un bon débouché, l'élevage languissait. Le premier événement notable dans la série de circonstances qui ont révolutionné cette industrie fut l'exode vers le Yukon ; cette poussée créa une forte demande de chevaux de bât que l'on pouvait se procurer alors à raison de \$5 par tête ou \$50 la douzaine. Cette circonstance stimula également le commerce de chevaux de selle et des animaux propres aux transports.

Un grand nombre des aventuriers partis pour les champs d'or ne purent supporter les privations de l'extrême nord et revinrent en arrière. Sur la voie de retour ils notèrent en passant les possibilités du pays au point de vue agricole et beaucoup s'y fixèrent pour y faire de la culture, ce qui créa une demande de chevaux de ferme. Ces événements co-incidèrent avec les premières arrivées d'immigrants de l'Europe, des provinces de l'est et des Etats-Unis ; toutes ces circonstances concordèrent, à la fin du siècle dernier, pour augmenter de plus du double la valeur des chevaux de ferme. Vint ensuite la guerre des Boers qui dépouilla le pays de tous les chevaux de selle qu'il avait en trop. A chaque nouvelle demande les prix s'élevèrent et les éleveurs de chevaux de l'Alberta envisagèrent l'avenir avec un sentiment de confiance qu'ils n'avaient pas connu depuis longtemps. Leurs pâturages étaient encore intacts, la marée montante de l'immigration vers le Nord leur assurait un marché permanent et tout ce qu'ils avaient à faire était d'en tirer le plus de bénéfices possibles.

Leur bonne fortune ne devait cependant pas durer longtemps car presque au moment où fut terminée la guerre des Boers on apprit que le blé d'hiver pouvait réussir dans la partie sud de la province. Cet événement sonna le glas de l'élevage du cheval de ranche en Alberta.

Dès 1905 il arriva sur le marché de grandes quantités de juments. Il fallait en conclure de deux choses l'une, ou que nombre d'éleveurs se laissaient tenter par les prix de fantaisie qui leur étaient offerts ou qu'ils se voyaient forcés par l'invasion des clôtures en fer barbelé à sacrifier leurs animaux reproducteurs. Puis l'on vit arriver des animaux non encore formés et même des poulains. C'étaient autant de preuves que les pâturages étaient convertis en champs de grain.

Si les chiffres des expéditions accusaient chaque année l'importance croissante d'année en année du marché des chevaux la forte proportion de juments et de jeunes animaux offerts devait avertir l'observateur que le temps n'était pas éloigné où il se produirait un brusque abaissement dans les expéditions et où l'on devrait commencer à importer. Voici les chiffres d'expéditions depuis 1905 :

1905.....	9,310	têtes
1906.....	13,302	"
1907.....	11,924	"
1908.....	14,419	"
1909.....	22,752	"
1910.....	27,887	"
Dix Premiers mois de 1911.....	13,113	"

On peut admettre en toute sûreté pour l'année 1911 le chiffre de 16.000 têtes, soit près de 12,000 têtes de moins que l'année précédente.

La construction des chemins de fer et les travaux d'édilité dans les villes de plus en plus vigoureusement poussés à partir de 1900 exigé de grandes quantités de chevaux de trait et, vers 1908, on put prévoir que le marché local ne pourrait bientôt plus fournir assez d'animaux de cette catégorie et que les prix monteraient à des chiffres qu'ils n'avaient jamais atteints ; aussi les entrepreneurs commencèrent-ils à importer des chevaux de trait de l'Ontario et des mules des Etats-Unis.

Il y eut une importation de mules particulièrement forte en 1909 et 1910 ; je ne puis vous en donner le chiffre exact, mais on peut assez bien l'évaluer à environ 2,500 attelages. Nous avons beaucoup de raisons de croire que l'importation des animaux de trait continuera sur une large échelle pendant de nombreuses années encore. Les cultivateurs des districts plus anciennement colonisés du centre de l'Alberta commencent à avoir des chevaux à vendre mais leur nombre est bien au-dessous de la demande. Les prix se règlent sur ceux de l'importation et par conséquent sont élevés. Un attelage de chevaux de 1,300 livres, sains de poumons et de membres, se vend sans peine \$600 et je connais des exemples où on en a payé \$650 ; pour avoir des animaux plus lourds il faut ajouter de \$30 à \$50 pour chaque 100 livres en excès de ce poids. On n'importe plus seulement des animaux de trait mais encore des animaux pesant de 1,100 à 1,200 livres. A ma connaissance, il y a en ce moment même plusieurs acheteurs de l'Alberta qui se trouvent dans les Etats de Montana, de l'Idaho et de Washington, en quête de chevaux de ferme.

Cet état de choses affecte gravement notre développement agricole et le retarde considérablement. Cela explique l'accroissement énorme de tracteurs mécaniques actuellement en usage sur la prairie et les colons à ressources limitées dans les pays non défrichés doivent se servir de bœufs s'ils ne veulent pas abandonner leurs travaux. Naturellement, cette situation s'arrangera d'elle-même ; mais la question est, pour le moment, de savoir comment précipiter cette solution.

Le Ministère provincial de l'agriculture a beaucoup travaillé à vulgariser des renseignements et continue à le faire au moyen des cercles de fermiers et des écoles à cours abrégés pour amener les cultivateurs à élever davantage des chevaux de meilleure qualité. Nos cultivateurs savent mieux juger les chevaux aujourd'hui qu'ils ne le faisaient il y a cinq ans et sont plus exigeants pour le choix de l'étalon auquel ils amènent leurs juments. On en voit les résultats dans la supériorité des poulains qui sont exposés à nos foires locales ; quant aux colons de la frontière, c'est encore pour eux une question de "Hobson's choice."

Climat, eau, nourriture et marché, tout concorde à pousser davantage les cultivateurs de l'Alberta vers l'élevage des chevaux de travail et des mulets. Pour ceux qui connaissent la partie, l'élevage du cheval de trait serait aussi rémunérateur en Alberta qu'il l'est actuellement en Ontario et au Manitoba et celui du mulet donnera autant de profit qu'il en a jamais donné dans le Kentucky ou le Missouri. Ce sont là des faits que les directeurs des expositions et des cercles cherchent à faire comprendre à nos cultivateurs.

Mais il y a chez nous des gens qui n'ont pas besoin de cette démonstration pour se décider à entrer dans cette voie ; ce sont les hommes des générations passées qui, comme Othello, ont perdu leur occupation. Ils sont trop jeunes pour abandonner leur métier et trop vieux pour en apprendre un nouveau. Ce sont les ranchers dont les ranches ont été livrés à la colonisation et couverts par des clôtures. Quel encouragement pourrait-on donc donner à cette classe pour assurer son bien-être ? Il y a en Alberta, au nord aussi bien qu'au sud, de petites superficies dont la valeur comme terre de ferme est douteuse. A mon avis il faudrait accorder aux particuliers des baux limités sur ces terres, pour des superficies n'excédant pas dix sections : on s'arrangerait aux preneurs des termes suffisamment longs pour leur permettre de peupler ces espaces, d'y construire bâtiments, clôtures, abreuvoirs nécessaires pour y exercer leur industrie économiquement et d'y vivre à l'aise ; on leur donnerait à l'expiration de leur bail une option d'achat sur deux sections ou plus moyennant un prix stipulé dans le bail. Je connais personnellement des cantons qui seraient bien mieux utilisés s'ils étaient occupés par quatre ou cinq ranchers, qu'ils ne le sont actuellement avec de douze à vingt colons luttant contre la faim ; ce serait d'ailleurs un bien pour la province en général de transporter des co-

lous sur des terres propres à l'agriculture dont il nous reste encore des centaines de milliers d'acres tandis que les terres grossières, sablonneuses et rocailleuses, resteraient consacrées aux pâturages.

BOVINS.

L'élevage du bétail en Alberta approche maintenant rapidement de l'étiage inférieur qui, à ma connaissance, a été caractéristique dans tous les pays qui ont passé du rancho à la culture. Même dans les districts de culture et de production laitière les cultivateurs qui élevaient du bétail de boucherie il y a dix ans le faisaient plutôt d'après les méthodes du rancher que d'après celles du cultivateur. Ils avaient de grandes superficies de terre qui leur appartenaient et non encore mises en culture, ou bien louaient, moyennant une faible redevance, des terres inoccupées joignant leur homestead pour y faire paître leurs bestiaux dont ils ne s'occupaient guère. Au lieu de brûler leur paille ils s'en servaient comme succédané pour la nourriture d'hiver : aussi un bœuf arrivé à l'état adulte n'avait-il presque rien coûté sauf un peu de soins. Mais à mesure que ces terres étaient mises en culture on trouvait que les pâturages des animaux avaient une valeur immédiate pour la culture du grain et on se rendit compte alors que cela ne payait pas d'élever des bœufs et de les vendre aux prix du marché alors que ce prix était réglé par l'exportation. Ce fut alors que le cultivateur délaissa l'élevage et consacra son attention à d'autres branches de l'agriculture.

Il était facile de voir, d'après le nombre de femelles et de veaux chaque année sacrifiés dans toutes les parties de la province, que la réduction des troupeaux de ferme du Nord et des ranches du sud allait bon train. Les chiffres du recensement ne signalaient en réalité aucune réduction dans les ventes d'animaux, cependant, comme il était arrivé pour les chevaux, la catégorie des animaux mis en vente indiquait clairement que tôt ou tard le mal devrait se faire sentir. Comme pour les chevaux, le jour fatal arriva en 1911 ; pendant les dix premiers mois de cette année 46,074 têtes de bovins seulement furent marquées par les inspecteurs provinciaux contre 184,229 l'année précédente et pendant la dernière partie de mai et de la première moitié de juin on dut importer de l'est du bétail gras et de la viande de bœuf.

Il en résulta une brusque élévation des prix et comme, d'autre part, les récoltes de grain étaient médiocres depuis deux ans, nos cultivateurs durent tourner de nouveau leur attention du côté du bœuf de boucherie. Tentés d'une part par les prix élevés du bétail et découragés de l'autre par le prix élevé de la main d'œuvre et des chevaux pour la culture un grand nombre d'entre eux ensemençaient maintenant leurs terres en plantes artificielles. Ceci est éloquentement prouvé par les chiffres du recensement en Alberta montrant qu'en 1911 il y avait 165,000 acres de terre enssemencée en foin et trèfle contre 65,000 acres l'année précédente. Je puis ajouter que, durant l'année dernière, j'ai reçu plus de demandes de renseignements sur la culture des plantes fourragères et des herbages, qu'il ne m'était jamais arrivé depuis mon entrée en fonctions comme commissaire de l'industrie animale pour la province. Ces superficies enssemencées en herbes sont généralement petites dans l'espèce, prises isolément, mais on sait qu'il ne faut pas dédaigner les petits profits. Ils se traduiront certainement à l'avenir par une augmentation de la production du bétail.

D'autre part, l'élévation des prix du bétail de boucherie et des produits de laiterie depuis deux ans ont rendu possible l'utilisation, pour l'élevage, de districts sur lesquels l'Indien, l'original et le chevreuil n'étaient jamais dérangés, il y a quelques années. On a établi des petits ranches partout où il est possible de se procurer du foin et du pâturage jusqu'à 75 milles au nord de la rivière Saskatchewan à partir de la frontière est de cette province jusqu'aux "foothills." Ce qui nuit le plus au développement de ces petits ranches et je puis dire à l'amélioration générale de l'industrie animale dans la partie nord de la province, est le fait que nous n'avons pas absolument l'espèce du bétail voulue pour le pays et les besoins des colons. Pour déterminer la catégorie ou la race de bétail qu'il faut aux colons, on devrait tenir compte de l'usage auquel on le destine, des milieux et des conditions générales dans lesquels il doit vivre et de l'habileté de la personne qui en aura soin. Malheureusement la plupart des gens qui donnent des avis

sur cette question ne tiennent pas compte des deux premiers facteurs du problème. Ils posent le principe général que si l'on veut élever du bœuf de boucherie on doit avoir des animaux d'une seule des espèces de boucherie et si l'on se livre à l'industrie laitière, on doit s'en tenir à une seule des races laitières. Mais nous avons ici une catégorie de colons qui n'ont pas les moyens d'attendre que le bœuf de boucherie les paie et qui pourtant peuvent élever quelques bœufs sans autre frais que la foin nécessaire à leur entretien pendant l'hiver, et ces gens veulent des bœufs qui valent la peine d'être engraisés. Ils ne peuvent se consacrer entièrement à l'industrie laitière, mais ils tiennent assez de vaches pour leurs besoins journaliers, et ils veulent des vaches qui valent la peine d'être traitées, or cette espèce d'animal n'existe pour ainsi dire pas en Alberta aujourd'hui. J'ai connu ces gens en Ontario lorsque j'étais petit et plus tard dans les Etats de l'ouest; ils jouaient un rôle important au début de la colonisation des deux pays mais la tendance à la spécialisation qui s'est manifestée dans les vieilles provinces les a empêchés de venir dans nos nouvelles provinces.

On omet trop souvent de considérer un fait important, c'est que les races spéciales de laiterie ne donnent de bons rendements que lorsqu'elles sont soignées par des gens compétents et dans un milieu favorable, faute de quoi, j'ai toujours vu que leur rendement tombe beaucoup au-dessous de ceux des races moins spécialisées.

Comme nos cultivateurs s'adonnent de plus en plus à l'élevage et utilisent comme pâturages des superficies jusqu'ici non employées nous verrons certainement d'ici peu d'années se produire un accroissement marqué dans notre production de bœuf de boucherie. Quand cette production dépassera-t-elle la consommation de l'Alberta, de la Colombie Britannique et du Yukon? Je ne me chargerai pas de le prédire mais je n'hésite pas à dire que jamais cette production n'excèdera de beaucoup la consommation de ces trois marchés si nous n'adoptons pas pour l'exportation des méthodes meilleures que celles que nous avons employées jusqu'ici. Il est impossible d'élever deux bœufs sur une ferme de l'Alberta au prix payé pour un seul marché de Smithfield. Trente dollars par tête de frais de transport, de nourriture et de soins, \$10 pour la perte de poids, \$10 encore pour la perte de qualité, plus une rémunération raisonnable des exportateurs forment un total trop élevé pour permettre à l'industrie de prospérer, et à ce prix, les cultivateurs de l'Alberta devront renoncer à l'élevage du bétail de boucherie, tant qu'on n'aura pas remédié à cet état de choses.

MOUTONS

L'élevage en grand du mouton en Alberta décline rapidement, faute de pâturages. Les superficies primitivement réservées par des baux aux éleveurs de moutons, quoique étant parmi les plus pauvres de nos terres à pâturage, ont été envahies par les colons, aussi les éleveurs doivent-ils maintenant chercher de nouveaux pâturages. Ils ne peuvent guère trouver sur les prairies et tournent leurs yeux vers les foothills. Ils disent que si on les autorisait à conduire leurs troupeaux dans les vallées inoccupées des montagnes pendant les mois d'été ils pourraient établir leurs quartiers d'hiver dans les foothills et continuer indéfiniment leur élevage. Accompagné d'un représentant du Ministère de l'agriculture d'Ottawa et d'un comité nommé par la société des producteurs de laine du sud de l'Alberta, j'ai examiné pendant l'été de 1911 les vallées des montagnes à partir de la frontière internationale jusqu'au canton 15. Nous avons laissé de côté tous les districts où se faisait l'élevage du bétail et des chevaux et nous avons trouvé des superficies que le comité des producteurs de laine jugeait suffisantes pour entretenir de juin à octobre 50,000 têtes de moutons. Je déclare sans hésitation que la requête des producteurs de laine devrait être accueillie favorablement par le Ministère de l'Intérieur et qu'on devrait autoriser l'occupation de ces terres désertes par un nombre limité de moutons en donnant la préférence aux petits éleveurs associés et pour constituer un troupeau assez grand pour payer les frais d'un berger et dont les quartiers d'hiver sont les plus voisins de ces pâturages d'été.

L'élevage du mouton en petit sur la ferme est par contre en progrès. Même dans les districts consacrés à la culture du blé les cultivateurs commencent à voir qu'ils peuvent introduire avec profit le mouton dans leur système de culture. Ils voient qu'il est

meilleur marché de charger un troupeau de moutons du tannage du sol et de l'extirpation des mauvaises herbes que de payer \$8 ou \$10 par jour un attelage de quatre chevaux pour le faire.

Les frais de clôture sont le plus grand obstacle au rapide développement de l'élevage des moutons sur les fermes de l'Alberta. Si l'on pouvait trouver des clôtures bon marché et suffisantes pour repousser les coyotes, l'élevage du mouton prendrait immédiatement une plus grande place en Alberta. Le cultivateur ne se souciera guère d'acheter même à bas prix des animaux de souche et des béliers de race aussi longtemps qu'il se verra incapable de les protéger et d'en prendre soin.

PORCS

L'industrie porcine en Alberta est un peu une énigme pour les étrangers. Ils disent : " Comment se fait-il qu'une province qui produit du grain propre à la nourriture des porcs en si grande quantité que l'Alberta ne puisse arriver à élever assez de porcs pour sa propre consommation ? " Les difficultés qui causent cet état de choses et les remèdes qu'il conviendrait d'y apporter sont affaire d'intérêt purement provincial, aussi n'en parlerai-je pas longtemps aujourd'hui.

Pour peu que l'on soit au courant des conditions de la province on découvre deux raisons capitales de cet état de choses. La première est la difficulté éprouvée à faire adopter par les nouveaux arrivants des méthodes en rapport avec les conditions climatiques. Tous se vantent d'avoir réussi chez eux dans l'élevage des porcs et sont vexés qu'on puisse leur dire que la méthode qui les a fait réussir ailleurs n'est pas bonne dans le Nord-Ouest. Chacun veut suivre ses propres idées malgré les avertissements répétés de ses voisins plus expérimentés jusqu'à ce que l'insuccès force à abandonner la partie. Alors seulement on est prêt à adopter de nouvelles idées. En général les Américains engraisent trop leurs truies pendant les mois d'hiver, elles ne prennent pas d'exercice bien qu'elles aient la place pour le faire, et lorsqu'arrive l'époque de la mise-bas, leurs petits sont souvent faibles et ne tardent pas à périr. Par contre le Canadien de l'est s'imaginer qu'il doit enfermer étroitement ses porcs ; il n'engraisse pas ses truies au point de les empêcher de mettre bas dans de bonnes conditions, mais il subit de grosses pertes faute d'avoir laissé à ses animaux assez d'espace pour prendre de l'exercice. D'ailleurs si l'on enferme trop étroitement les animaux en temps froid, les gelées s'accroissent sur les parois intérieures de leurs logements et il se produit de l'humidité au dégel. L'humidité et le froid provoquent des rhumatismes et la pneumonie chez les animaux et l'éleveur subit de nouvelles pertes de ce chef. Il est difficile de convaincre un nouvel arrivant qu'il n'y a pas de meilleure méthode pour hiverner des truies en Alberta que de leur donner une fois par jour une ration d'avoine jetée à la volée sur le sol et chaque soir et chaque matin un chaud breuvage d'eau grasse ainsi qu'une bonne litière de paille de blé sur laquelle on ne laissera pas venir d'autres animaux.

Autre fait qui caractérise l'élevage du porc en Alberta : aussitôt que la production de ces animaux dépasse les besoins de la boucherie locale, les prix se règlent sur l'exportation quand bien même la plus grande partie de nos bestiaux et de notre lard nous est envoyé de l'est et de Chicago. Il peut être nécessaire de le faire au point de vue économique mais nos cultivateurs ne sont pas de cet avis. On a beaucoup parlé et écrit sur la récente importation qu'ont faite les fabricants de conserves de l'Alberta de 10,000 porcs abattus expédiés de Toronto à un prix inférieur de moins d'un centin à celui des carcasses des animaux abattus sur place. A la décharge de nos cultivateurs on doit dire que ces carcasses de l'est appartenaient surtout à des catégories pour lesquelles on retranche un demi centin ou un centin sur le poids vif en Alberta.

TROISIEME SEANCE

Présidence de M. ANDREW GRAHAM.

LE PRÉSIDENT.—On m'a prié de prendre la présidence jusqu'à l'arrivée de M. Ness. Vous connaissez tous le sujet de la discussion de cet après-midi. Nous avons la bonne fortune d'avoir parmi nous ce soir le président de la Commission qui a fait une enquête si minutieuse dans la question de la tuberculose. Le docteur Rutherford est sans aucun doute la plus haute autorité du continent américain en la matière et je suis sûr qu'il nous fera une conférence très instructive et qui sera suivie par une discussion intéressante.

C'est avec un grand plaisir que je donne la parole au Dr. J. G. Rutherford.

CONFERENCE SUR LA TUBERCULOSE BOVINE.

Dr. J. G. Rutherford, C. M. G., Directeur Vétérinaire Général et Commissaire de l'industrie animale, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS.—Je vous dois des excuses pour venir devant vous sans y être préparé, et cela pour deux raisons. Mes travaux m'ont tellement absorbé, que je n'ai pas eu le temps de préparer une étude ; d'autre part j'ai souffert d'une attaque de rhume qui m'a empêché de dormir pendant plusieurs nuits. Je fais donc appel à toute votre bienveillance.

Le sujet qui se présente à nous ce soir, la tuberculose bovine, est un de ceux qui intéressent le plus tous ceux qui sont engagés dans l'industrie animale et plus particulièrement les propriétaires de bestiaux et de porcs. Les chevaux ne sont nullement à l'abri de cette maladie mais la contractent très rarement ; j'ai cependant vu comme d'ailleurs la plupart des vétérinaires, des cas isolés de tuberculose chevaline dus à l'emploi de lait de vache pour la nourriture des poulains.

Les moutons sont presque à l'abri de la tuberculose. Il est très rare en effet que l'on trouve cette maladie chez ces animaux ; toutefois nous en avons un certain nombre d'exemples.

Comme vous le savez, les ravages de cette maladie sont de plus en plus graves et fréquents dans les basses-cours. La forme de tuberculose qui affecte la volaille est connue sous le nom de tuberculose des oiseaux et elle est loin de se transmettre aussi facilement aux animaux des autres espèces que le fait la tuberculose bovine.

Vous vous souvenez que, lorsqu'en 1882 feu le Prof. Robert Koch, fit sa grande découverte du bacille de la tuberculose, on considéra pendant de nombreuses années qu'il n'y avait presque pas de différence entre la tuberculose bovine et la tuberculose humaine. Chose curieuse, le Dr. Robert Koch lui-même préconisait cette opinion et pourtant ce fut lui qui, au congrès international, tenu à Londres, Angleterre, en 1901, soutint l'avis contraire et continua depuis à affirmer avec force que la forme de tuberculose affectant le bétail était essentiellement différente de celle qui attaque les êtres humains et que le danger de transmission d'une espèce animale à une autre était presque entièrement négligeable.

Personnellement, je n'ai jamais vu comment je pourrais adopter cette manière de voir du Prof. Koch et, tout en reconnaissant pleinement mon insuffisance dans le champ de la science à côté de l'éminente personnalité du Dr. Robert Koch, je puis dire que mon instinct de vétérinaire-praticien m'a toujours fourni de très bonnes raisons pour différer d'opinion avec lui.

Il n'y a pas de classe d'hommes à qui le monde en général doive aujourd'hui plus de reconnaissance qu'aux bactériologistes. Nous devons tous admettre que ces patients et laborieux ouvriers de la science qui souvent ont consacré leur vie et en tous cas ont mis leur attention la plus patiente, la plus minutieuse et la plus studieuse à résoudre les problèmes pratiques de la maladie et de sa transmission, ont droit à toute notre confiance et à toute notre estime. Cependant, sans diminuer en rien la déférence que je leur dois, j'hésite toujours à accepter d'emblée leur manière de voir sur tous les su-

jets. Nous discutons cette question il y a quelques années, avec un vieil ami, un anglais grognon, qui a rédigé pendant plusieurs années un des principaux journaux périodiques de la science vétérinaire à Londres, Angleterre. "Il faut toujours en appréciant le travail d'un bactériologiste, me disait-il, se garder d'accepter d'emblée ses conclusions, et l'on peut poser en principe qu'il n'est pas sage d'accepter le verdict d'un bactériologiste qui n'ait été vérifié par un autre bactériologiste éminent, de préférence un bactériologiste d'une autre école et d'un autre pays; ainsi j'aimerais voir les trouvailles d'un bactériologiste allemand confirmées par un français et celles d'un français confirmées par un allemand. Ce qui serait encore le mieux serait de voir leurs conclusions confirmées par un anglais. Quant à ce qui nous vient d'Amérique je dirais qu'en tous cas nous devrions l'accepter avec un doute respectueux."

"Le praticien qui ouvre les yeux lorsqu'il entre dans les cours de ferme et pénètre dans les étables est peut-être mieux placé pour juger si réellement la tuberculose bovine est transmissible à l'espèce humaine, qu'un savant avec un oeil collé au microscope à la recherche de résultats pratiques et l'autre oeil fixé sur l'étoile qu'il regarde comme sa propre réputation scientifique. Longtemps avant que le Dr. Robert Koch ait fait sa première proclamation en 1882, j'ai vu beaucoup de choses qui ont conduit le jeune et entreprenant vétérinaire que j'étais alors à croire que la tuberculose bovine (tuberculose du bétail) était directement transmissible aux êtres humains. J'ai reconnu que la présence dans une ferme de vaches tuberculeuses provoquait très souvent la maladie chez les gens de la ferme surtout chez les jeunes personnes. J'en ai su long de très bonne heure sur la tuberculose bovine. Entre autres expériences, j'eus à vivre pendant quelque temps sur une ferme que beaucoup d'entre vous connaissent, la ferme "Bow Park" d'où sortait alors un grand nombre des animaux Shorthorns en vogue il y a 30 ou 40 ans. Cette ferme était en même temps un centre de distribution de la tuberculose bovine pour tout l'ouest de l'Ontario. Elle propagea cette maladie sur toute la péninsule de l'ouest et dans beaucoup d'autres parties du continent et le bétail de "Bow Park" fut envoyé.

Je n'ai jamais pu admettre la déclaration du Dr. Robert Koch que la tuberculose humaine et la tuberculose bovine différaient complètement et n'étaient pas transmissibles d'une espèce à l'autre. J'étais bien forcé de reconnaître que mon autorité au point de vue scientifique et au point de vue célébrité était loin d'avoir la même valeur que celle de Robert Koch, mais je gardais mon opinion, et maintenant que le temps a marché il m'est extrêmement agréable en un sens quoique j'aimerais mieux dans un autre sens m'être trompé, de savoir que le monde scientifique a adopté ma manière de voir et a complètement abandonné celle du Prof. Koch. En d'autres termes, il n'y a pas aujourd'hui à ma connaissance d'autorité médicale qui ne soit convaincue non seulement que la tuberculose bovine et la tuberculose humaine sont une seule et même maladie mais encore (notez que je vais être très précis dans mes expressions) il y a de très bonnes raisons de croire que la tuberculose bovine est la mère, la forme originale de toute tuberculose et que, s'il n'y avait jamais eu de tuberculose bovine, il n'y aurait jamais eu ni tuberculose humaine, ni tuberculose porcine, ni tuberculose des oiseaux.

J'admets qu'il est très difficile de transmettre la tuberculose de l'homme à une autre espèce animale comme de transmettre la tuberculose porcine à d'autres animaux qu'à des porcs. Par contre il est très facile et cela arrive tous les jours de transmettre la tuberculose bovine aux animaux de presque toutes les espèces connues.

Il est exact qu'il existe comme une différence morphologique entre le bacille de la tuberculose humaine et le bacille de la tuberculose bovine de même qu'entre le bacille de la tuberculose des oiseaux et celui de la tuberculose bovine. Les statistiques montrent que jusqu'à seize ans, un grand nombre de cas de la tuberculose humaine examinés au microscope sont infectés du bacille de la tuberculose bovine. A partir de l'âge de 16 ans, les êtres humains malades de tuberculose présentent de moins en moins les bacilles de la tuberculose bovine et de plus en plus les bacilles de la tuberculose humaine à mesure qu'ils avancent en âge. Il n'est pas prudent de sauter sur des conclusions car quelquefois on peut tomber sur ses pieds et d'autres fois non. Tout d'abord nos savants amis ont sauté sur la conclusion que la forme bovine avait une affinité spéciale pour les enfants et les jeunes gens qui étaient particulièrement sensibles à ses attaques.

que les personnes plus âgées ne pouvaient être affectées que par la forme humaine de la maladie et étaient presque à l'abri de celle qui affecte les bovins. Ils découvrirent ensuite qu'une énorme proportion des êtres humains sont tuberculeux. Quelques autorités disent même 80 pour cent et en tous cas plus de 60 pour cent des êtres humains en pays civilisés sont tuberculeux, c'est-à-dire que sur 100 personnes il y en a au moins 60 qui ont des germes de tuberculose quelque part dans leur organisme. Ceci a été récemment prouvé par des examens faits dans différents hôpitaux du monde sur des cadavres de personnes mortes de toutes les maladies imaginables : accidents, suicide, fièvre typhoïde, pneumonie et autres. Sans doute quelques-uns avaient l'habitude d'assister à des réunions et avaient dû mourir à force d'entendre parler. L'examen de ces cadavres a révélé scientifiquement que ces personnes portaient en elles la maladie, pendant leur vie, et bien qu'elle n'ait pas provoqué leur mort, elle s'était enkystée comme si elle était enfermée et dans beaucoup de cas elle était relativement inoffensive sauf les cas où ces personnes auraient souffert d'une attaque de congestion des poumons ou d'un grave refroidissement congestif auquel cas la tuberculose aurait pu se développer à l'état aigu, quelquefois très rapidement. A force de méditer et discuter la question, les médecins et les savants ont commencé à voir que la grande majorité de ces personnes avaient contracté la maladie dans leur jeunesse, un très grand nombre d'entre elles pendant leur enfance, et en avaient porté les germes toute leur vie à partir de ce moment. Vous avez été souvent surpris comme je l'ai été moi-même des révélations que vous ont apporté les examens de carcasses d'animaux que personne n'aurait cru affectés de tuberculose avant leur abattage. On s'est rendu compte que les êtres humains contractaient pour la plupart la maladie dans leur enfance et la contractaient par le bétail, par le lait des vaches : on a trouvé que le lait provenant d'un pis tuberculeux donnait presque fatalement la tuberculose aux enfants. Au Danemark on ne laisse pas les veaux boire le lait d'une vache qui réagit mais on vend ce lait dans les villes et il est consommé par des enfants. Si nous voulons que nos veaux soient sains nous ne devons pas leur laisser boire du lait de vaches qui réagissent. Si nous voulons conserver la santé de nos porcs et les mettre à l'abri de la tuberculose nous ne pouvons leur laisser boire ce lait. Nos fonctionnaires du service de l'hygiène ne sont pas si difficiles, et dans la grande majorité de nos groupements et généralement dans la campagne on ne prend aucune précaution, aussi les petits enfants boivent-ils constamment du lait de ces vaches tuberculeuses.

Je vais vous montrer maintenant une autre source de danger. Il est tout à fait exact que le bactériologiste ne peut pas découvrir de bacilles tuberculeux dans le lait de beaucoup de vaches qui réagissent si on fait la traite avec certaines précautions, et néanmoins ce lait, au moment où il est mis en vente, est ordinairement infesté de bacilles tuberculeux. Si la traite est faite dans des conditions aseptiques, il ne contient pas de bacilles, mais dans les conditions ordinaires il en est infesté. Comment cela arrive-t-il ? C'est une de ces choses dégoûtantes dont on n'aime pas à parler, mais enfin il vaut mieux être renseigné. Il peut arriver que la vache ait une tuberculose ouverte ou un abcès aux poumons ou dans une des glandes du poitrail ou du thorax ; vous en avez vu quelquefois d'aussi gros que le poing, quelquefois comme les deux poings, quelquefois comme une tête d'homme. Vous avez tous vu ces masses sales lorsque vous éventrez une de ces vaches. Souvent ces abcès ouverts, spécialement dans les poumons, communiquent avec les organes de la respiration. La vache est un animal très propre et ne crache pas, mais règle générale elle avale les sécrétions de l'abcès à mesure que la toux les amène dans sa bouche ; ces sécrétions descendent dans les merveilleux estomacs que possèdent nos amis les bovidés, traversent les entrailles où elles se mélangent au fumier pour sortir par la voie habituelle. Il s'en répand sur la queue qui en envoie sur les flancs de l'animal et la vache se couche dessus dans son étable. Au moment de la traite, ces parcelles de fumier qui sont déposées sur le pis tombent dans le seau à lait, et il y en a beaucoup, vous le savez.

Le lait ainsi pollué est un des agents les plus actifs de propagation de la tuberculose non seulement parmi les êtres humains mais aussi parmi les veaux et les porcs.

Mon ami le Dr. E. C. Schroeder, directeur de la station expérimentale des Etats-Unis, à Bethesda, Maryland, qui est un des savants des plus laborieux et des plus cons-

ciencieux que j'ai jamais connus, a essayé il y a quelques années une expérience, en nourrissant des porcs avec du beurre de lait contenant des bacilles tuberculeux. Il prit quatre porcs et à trois d'entre eux il donna une once de beurre par jour. Ces animaux étaient tenus dans des conditions absolument aseptiques et il était impossible qu'ils puissent être infectés d'une autre manière. Trois porcs reçurent donc chaque jour une once de beurre fabriqué avec du lait de vache tuberculeuse. Il s'assura que le lait contenait des bacilles tuberculeux avant d'être converti en beurre. Le quatrième porc ne reçut pas de beurre. Les trois porcs contractèrent la tuberculose au bout de quelques semaines, le quatrième auquel on n'avait pas donné cette once de beurre ne contracta pas la maladie. Voilà simplement un exemple de ce qui se produit tous les jours. Vous savez tous qu'il y a une ressemblance frappante entre l'organisme interne du porc et celui de l'espèce humaine. Si une once de beurre par jour peut suffire à infester trois porcs bien portants, il n'y a pas besoin d'être philosophe pour comprendre le très grand danger que nous courons, et plus spécialement nos enfants, en ne prenant pas plus de précautions avec les produits laitiers que nous consommons.

C'est donc surtout dans l'enfance, au moment où le lait forme la base de leur alimentation et où ils sont par conséquent le plus exposés que les êtres humains contractent ordinairement la maladie, et c'est une des phases de la transition dont je vous ai parlé il y a quelques instants, qui se produit entre 16 et 20 ans. Le bacille tuberculeux n'est pas immortel ; comme vous et moi, il meurt quand son temps est venu. Les caractéristiques morphologiques qui, après un certain temps, s'identifient avec l'espèce humaine sont certainement acquises car vous pouvez prendre le bacille de l'espèce bovine, l'implanter dans un autre animal, et au bout de quelque temps il acquerra les caractéristiques morphologiques de cette espèce. Vous pouvez prendre la forme humaine du bacille, l'implanter dans un bovin et après un certain nombre de générations il prendra les caractéristiques morphologiques de l'espèce bovine. Je pourrais vous montrer que les nourrissons auxquels on donne du lait de vaches malades contractent ordinairement la tuberculose des entrailles ; un peu plus tard ils peuvent prendre la tuberculose post-pharyngienne et avoir dans la gorge ces tumeurs qui, quelquefois disparaissent d'elles-mêmes et quelquefois nécessitent une intervention. Ces tumeurs sont très désagréables et beaucoup de personnes n'en soupçonnent pas la nature. Chez des enfants plus grands, entre 7, 8 ou 9 ans, la maladie peut prendre la forme d'une méningite tuberculeuse, inflammation de l'enveloppe du cerveau et de la colonne vertébrale, parce que, à cet âge, le développement du cerveau provoque un afflux du sang plus fort dans cet organe. Il y a d'ailleurs beaucoup d'enfants qui ont contracté la maladie sans que leurs parents s'en soient jamais doutés. L'enfant a un peu de fièvre, la température s'élève, le docteur est appelé, prend un air très sérieux et ordonne de la quinine ou quelque chose qui fait baisser la température en quelques jours. Personne ne se doute que l'enfant est infecté de tuberculose. Au bout d'un certain temps les symptômes disparaissent et l'enfant est de nouveau sur pied ; mais il est un peu délicat, chétif, jamais vigoureux, jamais bien portant et jamais heureux. L'enfant ne sait pas plus que ses parents que c'est à ce moment que la tuberculose s'est implantée dans son organisme.

Si vous transplantez le bacille bovin d'une vache à un enfant, il se reproduit de lui-même, mais après un certain temps il se transforme graduellement de la forme bovine à la forme humaine en sorte que si même les enfants sont infectés avec le type bovin quand ils arrivent à l'âge de 16 à 20 ans le bacille s'est accoutumé à son milieu, a pris les caractéristiques morphologiques de l'animal dans lequel il a trouvé à se loger, et alors il est devenu sous tous rapports un bacille de l'espèce humaine. Ces points sont reconnus aujourd'hui par tous les savants et comme je l'ai déjà dit la conviction se fait de plus en plus profonde et constante que la tuberculose bovine est la mère de toute tuberculose, que c'est à elle qu'il faut remonter toutes les fois qu'on la trouve dans un animal quelconque.

La tuberculose humaine sévit gravement au Canada, de même que la tuberculose bovine. Nous avons, comme vous le savez, institué un service d'inspection de la viande qui fonctionne depuis quatre ans. Vous trouverez sur vos sièges un petit livre vous donnant des renseignements sur le service de l'inspection de la viande dont l'organisation rentre dans mes fonctions et dont j'ai la direction générale. Nous rencontrons

souvent la tuberculose dans les différents abattoirs sous notre contrôle. Naturellement nous ne pouvons pas connaître le nombre total de bestiaux et porcs tuberculeux qui existent dans le pays car nous n'importons pas tous les animaux. La loi du Dominion nous donne seulement le droit d'inspecter les établissements qui travaillent pour l'exportation ou le commerce interprovincial. À part ces deux cas nous n'avons aucun droit d'inspection. Les particuliers peuvent abattre chez eux tout ce qu'ils veulent sans que nous ayions à nous en occuper s'ils n'expédient rien hors de leur province. Vous entendez bien que nous inspectons tout ce qui entre dans un établissement dont nous avons la charge, peu importe que l'animal soit destiné à l'exportation ou à la consommation intérieure. Mais le boucher ordinaire n'est pas soumis à l'inspection et, comme vous le savez tous, il y a presque partout des bouchers qui sciemment achètent des animaux de cette catégorie, les abattent, enlèvent les parties malades et offrent le reste en vente, en sorte que votre femme, ma femme et la femme de votre voisin, achètent cette viande, l'apportent chez elles et la mangent.

J'ai ici quelques chiffres assez intéressants. Au cours de l'année 1908 nous avons surveillé l'abattage de 298,341 bovins. Sur ce nombre nous avons dû en condamner complètement 1388 pour cause de tuberculose. En 1909 nous avons surveillé l'abattage de 381,789 bovins dont 1,697 ont été rejetés pour la même cause. En 1910-11 le nombre des animaux inspectés s'est élevé à 403,339 et celui de ceux que nous avons dû rejeter pour cause de tuberculose, de 1492.

Pendant l'année fiscale 1908-09 nous avons condamné pour toutes sortes de causes 4,566 têtes ; il y avait 2,570 veaux avortés qu'on ne peut vraiment pas faire rentrer dans le total. Plus de 70 pour cent des bovins condamnés cette année-là étaient tuberculeux. L'année suivante 69 pour cent et l'année dernière 66 pour cent de tous les bovins condamnés étaient tuberculeux. Sur les 298,000 bovins abattus en 1908-09 nous en avons trouvé, outre les 1388 que nous avons dû rejeter complètement, 7,780 affectés de tuberculose, ce qui fait au total 9,000 bovins affectés de tuberculose. Les chiffres des autres années sont à peu près dans les mêmes proportions.

Pour les porcs nous trouvons en 1908-09 3,009 animaux condamnés sur 1,532,796 ; l'année suivante, 1788 sur 1,260,000 ; l'année dernière 2523 sur 1,452,237. La proportion est faible ; .19 en 1908-09 ; .14 en 1910 ; .12 l'année dernière.

Par rapport au total de porcs condamnés, la tuberculose figure pour 66 p. c. en 1908-09, 65 p. c. en 1909-10, 72 p. c. en 1910-11.

En 1908-09, sur 1,500,000 porcs inspectés, nous avons condamné 199,149 quartiers dont 175,483 pour cause de tuberculose, soit 88 p. c. L'année suivante, sur 1,260,000 porcs, 227,966 parties ont été condamnées, dont 206,442, ou 90.58 p. c. pour cause de tuberculose ; l'année dernière enfin, sur 1,449,000 porcs, nous avons condamné 318,705 quartiers, dont 295,925, ou 92 p. c. pour tuberculose.

Je ne veux pas vous faire perdre votre temps à écouter des chiffres ; ceux que je vous ai donnés suffiront à vous faire mesurer l'étendue des pertes. Ils sont relatifs à une faible partie seulement des abattoirs canadiens : vous pourrez dès lors juger des ravages économiques que nous cause la tuberculose et des dangers qu'elle fait courir à nos populations.

Je reçois quelquefois trois ou quatre lettres par jour d'un peu tous les points du Canada. Leurs auteurs me font part de leur crainte que leur bétail ne soit affecté de tuberculose et me demandent de prendre des mesures immédiates. Je suis forcé de leur répondre que nous ne pouvons rien faire pour eux à cet égard au point où en sont les choses. Je leur dis ce que nous avons l'intention de faire ; mais jusqu'à présent nous n'avons pas pu entreprendre d'extirper la tuberculose bovine du Canada. Beaucoup de personnes se demandent quelle peut être la cause de notre inaction. L'adoption d'un programme de lutte contre la tuberculose demande beaucoup de prévoyance. Un des inconvénients de l'administration fédérale est de ne pas vous fournir une sauce pour l'oie et une autre pour le jarra. Vous devez traiter tout le monde de la même façon ; si donc vous envoyez des inspecteurs à John Brown et que vous lui payiez des compensations vous devez faire de même avec Peter Macdonald. Peu importe qu'ils vivent dans l'Île du Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse, au Manitoba ou en Colombie-Britannique, vous devez tous les traiter sur le même pied. Lorsque je suis entré en fonction, la loi disait

que tout homme coupable d'avoir vendu un animal tuberculeux était passible d'une amende de \$200. Lorsque la tuberculose était découverte dans un troupeau ou simplement soupçonnée et que le fait était notifié au ministère, celui-ci devait, d'après la loi, agir immédiatement, mettre en quarantaine la ferme en question et prendre beaucoup d'autres mesures. J'examinai soigneusement la situation et je conclus: "S'il y a dans le code quelque chose d'inspraticable on ferait mieux de le supprimer". Je me suis toujours efforcé d'éliminer de mes règlements tout ce qui était impraticable. Nos codes sont pleins de lois semblables et certaines gens font des règlements pleins de restrictions qu'ils accompagnent des instructions les plus emphatiques pour prescrire des choses impraticables. Je me suis rendu compte qu'aussi longtemps que nous n'étions pas à même d'agir efficacement contre cette maladie nous devions prendre une position logique et sûre; je fis donc ajouter à notre loi un amendement aux termes duquel un homme peut vendre de bonne foi un animal qui se trouve affecté de tuberculose sans pour cela être exposé à une forte amende ou à la prison.

Nous avons commencé par évaluer les frais qu'entraînerait le principe de l'abattage et de la compensation. Vous savez ce que nous avons fait pour la morve: il était tout à fait opportun d'extirper la morve; c'était également une bonne leçon à donner au public canadien comme aux vétérinaires canadiens, de leur montrer qu'il était possible de se rendre maître d'une maladie et de l'extirper. Nous avons réussi de pareille façon avec plusieurs autres maladies.

Il m'a semblé que nous devrions adopter deux ou trois mesures préliminaires avant d'essayer de nous en prendre à la tuberculose bovine, et la première de ces mesures était d'instruire le public et le corps vétérinaire pour les convaincre qu'il était possible d'arriver à de bons résultats par une méthode saine, logique et intelligente. J'estimai donc qu'il ne serait pas mauvais de former quelques-uns de ces vétérinaires pour leur confier l'inspection. Le vétérinaire ordinaire ne diffère guère des autres individus. Il croit tout savoir et très-souvent se trompe plus ou moins gravement. Prenez un de ces hommes et lancez le avec une loi du Parlement dans une main et dans l'autre un fusil avec une permission de "couler, brûler et détruire" comme en avaient les vieux corsaires et il deviendra plus ou moins dangereux. Il faut tout d'abord lui apprendre le respect de la loi qu'il porte dans sa main et lui faire comprendre sa responsabilité, lui montrer qu'il n'est pas lui-même au-dessus de la loi.

Il doit être courtois, discret, diplomate, persuasif et, par-dessus tout, son épine dorsale doit être comme une barre de fer. Cet homme ne se rencontre pas tous les jours. Il faut chercher longtemps avant d'en trouver un tout prêt. Même après avoir été chargé plusieurs années d'un travail, notre homme n'est pas toujours le type désiré. Nous avons formé de ces sujets constamment depuis dix ans. Nous en avons maintenant tout un petit régiment; quelques-uns sont dans les rangs, d'autres hors des rangs, les uns sont retournés travailler pour leur propre compte, d'autres ont été promus à de plus hautes positions, mais ils peuvent tous servir au pays et formeraient le noyau de l'armée formidable de fonctionnaires qui serait nécessaire si le Ministère entreprenait jamais de maîtriser la tuberculose bovine comme il l'a fait de la morve, du choléra des pores et de quelques autres maladies.

Nous avons environ sept millions de bovins au Canada. L'Etat du Minnesota qui en a à peu près trois millions est un des rares pays qui aient essayé de prendre des mesures efficaces contre la tuberculose bovine; il n'a d'ailleurs pas réussi. Aucun pays du monde n'a encore pu se rendre réellement maître de cette maladie. Certains pays ont fait des frais inouïs en mesures législatives contre la tuberculose bovine, mais jamais ces pays n'ont abouti à rien. Tous ont dû renoncer à cette législation. Quelques pays ont essayé une législation saine, notamment le Minnesota, l'Etat de New-York et le Wisconsin. Le Minnesota a presque abandonné la partie; New-York tient encore avec énergie, mais ne tardera pas à renoncer à la lutte.

Dans le Minnesota on a fait un calcul minutieux des frais qu'entraînerait l'extirpation de la tuberculose en sept ans, et l'on a trouvé les chiffres suivants: \$7,553,650 pour la première année; \$14,703,540 pour la seconde année et \$35,004,280 pour le total des sept années. Or la valeur totale du bétail en Minnesota en 1908 était de \$37,197,198; sa valeur actuelle est d'environ \$50,000,000. Il en aurait donc coûté \$35,-

000,000 pour en extirper la tuberculose, d'après les évaluations les plus minutieuses qu'il était possible de faire. Vous voyez donc que le problème n'est pas tout à fait à la portée d'un écolier ; il est des plus difficiles. Il y a deux ans, une série de circonstances que je ne pouvais empêcher m'avait placé dans la situation de président de la société américaine des vétérinaires qui est la plus grande et la plus active corporation de ce genre dans le monde entier. Pendant un certain nombre d'années on avait plus ou moins discuté dans ce corps le problème de la tuberculose bovine. J'appris que je devais probablement être remplacé comme président par le docteur A. D. Melvin, un homme de progrès et d'action, chef du bureau de l'industrie animale aux Etats-Unis. J'avais étudié le problème de la tuberculose avant d'entrer au service du gouvernement. Mes vieux amis se souviendront du temps où nous causions de cette maladie dans l'ouest il y a vingt ans. Il me sembla que l'occasion était trop bonne pour la laisser passer ; je savais que, malgré toute les qualités qu'il pouvait avoir, malgré son habileté et sa célébrité sur ce continent ou ailleurs, celui qui se lèverait seul pour proposer un programme de lutte contre la tuberculose bovine aurait plus de critiques que d'approuvateurs, qu'une grande partie des autorités vétérinaires et médicales de ce continent voudraient avoir sa peau et triturerait son programme jusqu'à le rendre méconnaissable. Je savais que les éleveurs, les autorités sanitaires et les théoriciens de la médecine se sépareraient de lui ; aussi me sembla-t-il que l'occasion était particulièrement propice. Je me mis donc à la tâche et réussis à faire nommer, par la Société américaine des vétérinaires, une commission internationale de contrôle de la tuberculose bovine. Je me trouvais à la tête du service vétérinaire du Dominion, et mon successeur à la présidence de la société était le chef du service vétérinaire des Etats-Unis ; c'était une occasion toute trouvée pour amener les Ministères de l'agriculture des deux pays à prêter leur assistance financière et morale au projet, ce qui devait nous permettre de proposer un programme jusqu'à un certain point commun aux deux pays. Avec un peu de discernement et d'attention, il était facile de faire entrer dans la commission un grand nombre de ceux qui auraient pu ultérieurement devenir dangereux comme critiques s'ils n'étaient pas critiqués eux-mêmes. Si vous voulez bien jeter un regard sur la liste des personnes qui forment cette commission, je suis sûr que vous reconnaîtrez avec moi qu'un programme endossé et approuvé par de telles personnalités ne saurait rencontrer beaucoup de détracteurs en Amérique.

Je m'en voudrais d'absorber tout votre temps à vous donner des explications détaillées sur le rapport que vous avez sous entre les mains. Il contient cependant, page 13, un passage d'une grande portée et que je tiens à vous lire. "La meilleure loi du monde, peut aboutir au plus complet insuccès si on l'applique maladroitement ou sans discernement ; par contre, du tact et de la diplomatie dans l'exécution peuvent faire rendre acceptables les mesures les plus rigoureuses. Si donc, les agents exécutifs allient à ces qualités un esprit d'intégrité, de système et de détermination, les membres de la commission sont convaincus que la loi qu'ils préconisent sera de beaucoup le moyen le plus puissant et le plus efficace d'éducation pour le public." Si je vous lis ce passage, c'est que nous nous sommes efforcés, depuis dix ans, d'inculquer aux propriétaires de bétail du Canada des notions d'hygiène, basées sur ce que nous considérons comme les principes les plus sains et les plus judicieux. Nous n'avons rien annoncé de sensationnel depuis dix ans. Nous ne vous avons pas raconté des contes de fées ni forcés à entendre des histoires de revenants. Nous avons travaillé constamment, patiemment et consciencieusement à nous rendre maîtres de divers fléaux qui ont affecté notre bétail, et c'est pour moi un motif de grande satisfaction que de voir avec quelle extraordinaire bienveillance vous avez apprécié nos efforts. Nous sentons que cette attitude est un grand compliment ; nous savons que nous sommes un sujet d'irritation pour les éleveurs ; nous savons que nous arrêtons les ventes dans les cours de ferme, que nous abattons chevaux et moutons ou les bêtes à cornes, alors que leur intervention dans les ventes et les traitons souvent de la façon la plus nécessaire. Nous voyons qu'après des années de ces traitements vous êtes intervenus et que vous comprenez que nous faisons de notre mieux et que nous intervenons en connaissance de cause, si douloureuse puisse s'en être, vraiment cela est encourageant. Nous apprécions très hautement l'assistance qu

vous nous avez donnée et l'approbation de plus en plus loyale que nous recevons de vous. Le service de l'industrie animale inspire, je le vois, une grande confiance au public ; je suis donc convaincu qu'il pourrait, en assez peu de temps, à condition d'agir avec méthode, justice et équité, d'après les principes énoncés dans le paragraphe que je vous ai cité, obtenir les résultats les plus encourageants pour la suppression de la tuberculose bovine, et que nos propriétaires de bétail ne nous ménageraient pas leur assistance. Nous devrions agir comme si la tuberculose était une maladie grave pour les bêtes à cornes et les porcs, rechercher le propriétaire de tout animal reconnu tuberculeux à l'abatage, comme la loi nous en donne le droit, causer longuement avec lui pour lui expliquer la situation, lui imposer certaines obligations et pouvoir lui promettre quelque compensation, nous aurions bientôt le public avec nous et, une fois ce point acquis, il ne faudrait pas longtemps pour que tout le monde adopte presque volontairement les mesures que nous aurions prescrites ; on serait tellement heureux de se débarrasser de la maladie que les particuliers nous déchargeraient d'une grande partie de notre fardeau. J'ai une grande satisfaction à le constater, car je connais bien nos Canadiens. J'ai pénétré dans beaucoup de fermes canadiennes depuis 25 ans ; il y a des choses que j'ignore sur le cultivateur canadien, car il est plein de surprises après tout, mais je sais tout de même beaucoup de choses sur son compte et je suis notamment heureux de savoir qu'il adoptera le programme que je viens de vous esquisser, si on l'exécute bien et qu'il n'en coûte pas \$35,000,000.

Je vous ai parlé de rechercher l'éleveur des porcs abattus ; j'aurais des chiffres à vous citer à ce propos, mais je m'en garderais bien car ce ne serait pas bien au point où nous en sommes. Dans certaines régions du Canada, la proportion de porcs tuberculeux est effrayante. Nous savons d'où viennent les porcs. Ils sont tous abattus sous les yeux d'un de nos inspecteurs, et nous avons reconnu que les districts où les porcs et les bovins vivent côte à côte sont de beaucoup ceux qui nous envoient le plus de porcs tuberculeux. Cela a été constaté aussi dans les États du centre des États-Unis. La plus forte proportion de porcs tuberculeux se trouve ensuite chez les animaux provenant des régions à laiteries coopératives où le lait est envoyé à la beurrierie ou à la fromagerie et renvoyé à la ferme sous forme de petit-lait ou de lait de beurre pour être donné en nourriture aux porcs. Les cas de tuberculose sont beaucoup moins fréquents dans quelques districts où l'on pratique la pasteurisation du lait. Il y a une différence entre la tuberculose bovine des bêtes à cornes et la tuberculose bovine des porcs. N'oublions pas, en effet, que la tuberculose qui affecte les porcs est ordinairement la tuberculose bovine. La maladie se développe rapidement chez les porcs, mais comme nous sommes en pays de fabriques de conserves, ces animaux n'ont pas le temps d'en mourir et sont abattus avant que les progrès de la maladie les aient rendus inutilisables à la consommation. Nous constatons que les districts où l'on pratique la pasteurisation du lait envoient de moins en moins d'animaux malades aux abattoirs. Leurs bovins restent naturellement exposés à la maladie, mais leurs porcs y échappent plus souvent. Les fabriques qui renvoient les sous-produits de la fabrication ne sauraient prendre trop de précautions, car le lait provenant d'un troupeau infecté peut contaminer tout un district.

Une troisième constatation que nous avons pu faire, c'est la fréquence des cas de tuberculose chez les porcs provenant de certains districts où ils voisinent avec des troupeaux de bétail de race. Ce sont là tout autant de points à considérer.

J'ai conscience, M. le Président, d'avoir épuisé la patience de cette assemblée. Je n'ai certainement pas couvert le sujet ; il faudrait un mois pour le faire et vous ne consentiriez probablement pas à rester ici si longtemps. Mais je me tiens bien volontiers à votre disposition pour répondre aux demandes de renseignements ou d'éclaircissement que vous voudrez bien me faire.

Le Président.—S'il y avait eu quelqu'un dans cette salle qui ne fût pas convaincu de l'importance du problème que nous avions devant nous, je pense qu'il le serait tout à fait après la conférence si documentée que vient de nous donner le docteur Rutherford. La question est posée et nous avons à la résoudre. Un grand nombre d'entre vous savent que c'est une affaire très grave mais ils ne voudraient pas venir à la tribune nous faire part de leur expérience. Et pourtant il s'agit d'une maladie qui cause des ravages énormes parmi nos troupeaux.

UN MEMBRE.—Le docteur a-t-il pris des mesures pour faire abattre un animal tuberculeux pendant notre session ?

DR. RUTHERFORD.—Je regrette que nous ne l'ayons pas fait ; j'y ai pensé un moment, car ce serait une bonne chose. C'est M. Ruddick qui est cause que nous n'avons pas donné suite à cette idée. Il m'a assuré qu'il était impossible de nous donner l'usage de cette salle plus de deux jours et j'ai dû renoncer à prendre les mesures nécessaires. M. Ruddick doit inaugurer la conférence des producteurs de fruits mercredi.

Prof. DAY.—Je ne suis pas sûr d'avoir moi-même des questions à poser, il peut y avoir dans cette salle des personnes qui aient besoin d'explication. Je n'ai pas de doute que personne d'entre nous n'a jamais entendu sur le problème de la tuberculose un exposé plus lucide que celui que nous avons eu le plaisir d'écouter ce soir. Ce serait dommage, il me semble, de nous arrêter en chemin sans pousser plus loin la discussion. Nous avons suivi depuis trois ans, dans le traitement de la tuberculose, la méthode connue sous le nom de "Système Bang". Nous avons fait dans ce laps de temps environ 450 épreuves dont, naturellement, quelques-unes sont de nouvelles épreuves sur les mêmes animaux. Dans aucun cas nous n'avons observé de résultats nuisibles sur les animaux éprouvés. Plus vous étudiez cette question plus vous trouvez qu'il y a quelque chose d'embarrassant et plus vous hésitez à conclure. Il surgit quantité de problèmes. Une des constatations les plus bizarres c'est que des animaux ont contre cette maladie des pouvoirs de résistance remarquables, d'autres la contractent à la moindre occasion. Nous avons eu quelques cas remarquables de cette sorte. Autant que je puis m'en rendre compte, le point faible de l'épreuve est qu'elle ne vous dit rien sur le degré d'infection de l'animal. Si peu qu'un animal soit infecté de tuberculose, il vous donnera une réaction tout aussi marquée sinon plus que l'animal très gravement atteint. Nous avons trouvé d'autre part que les symptômes cliniques sont en matière de tuberculose un guide assez peu sûr.

On nous a suggéré d'abattre un animal pour faire une démonstration ; mais nous ne serions pas sûr, même par ce moyen, de mettre le doigt sur la plaie. Nous avons examiné depuis trois ans quarante carcasses d'animaux qui avaient été éprouvés et un certain nombre de carcasses d'animaux non éprouvés, et nous avons fait quelques constatations bizarres. Je me souviens notamment d'une vache. La première épreuve faite il y a deux ans fut assez douteuse ; elle donna 103. Nous procédions à l'épreuve du troupeau, et la vache fut mise dans ce troupeau infecté. A la seconde épreuve, la vache donna une réaction décidée. Elle fut éprouvée tous les six mois et donna deux fois une réaction décidée. Son pis était si gravement infecté que l'animal finit par ne plus donner de lait, à peine une faible quantité de liquide sanguinolent. Elle arriva à un tel état de maigreur que nous l'aurions prise pour un sujet idéal de démonstration. Or l'examen de son cadavre ne révéla aucune trace de tuberculose dans le pis ; vous n'auriez jamais vu un foie et des poumons plus sains que les siens. La seule trace de tuberculose qu'il portait étaient de petits dépôts sur certaines glandes et à la gorge. Jamais une autopsie ne m'avait donné autant de désappointement étant donné l'état de la vache avant l'abattage. Une des bizarreries de l'épreuve c'est qu'elle agit quelquefois sur des animaux de moins d'un an dont l'autopsie ne révèle pourtant aucune trace de maladie. Il se peut que ces animaux en soient atteints, mais il nous a été impossible de le constater. Aussi suis-je toujours très sceptique en présence d'un jeune animal qui réagit. Nous avions une vache qui avait passé l'épreuve quatre fois ; la cinquième, une partie de la dose ayant été versée par accident, on donna une seconde dose et, cette fois, l'animal réagit. C'était absolument la vache qu'il vous aurait fallu pour avoir une démonstration de tuberculose, et pourtant elle se comportait bien à l'étable, et elle avait supporté l'épreuve plusieurs fois. Dans la plupart des cas, cependant, l'épreuve indiquera si l'animal est tuberculeux ou non ; mais ce qu'elle ne dira pas, c'est jusqu'à quel point il l'est. Nous avons fait de nombreuses observations sur des animaux que nous achetions et que nous soumettions à l'épreuve. Les vaches venant des fermes mal tenues passent en général l'épreuve avec succès. Mais je me méfie de la vache prise dans un troupeau en stabulation ou tenue sous le régime dit de production intensive. On affirme que les troupeaux de race sont plus exposés à la tuberculose. Je ne voudrais pas dire que ceci est absolument exact, mais j'admets que la maladie est plus fréquente chez les animaux auxquels on ne laisse pas prendre l'air de peur de leur faire

du mal. Elle existe parmi les troupeaux le mieux tenus, chez les animaux entourés de soins dès leur naissance ; méfiez-vous de ces troupeaux quand vous achetez une vache,

Nous avons eu personnellement quelques déboires sous ce rapport. J'étais absolument convaincu, depuis vingt ans, que deux troupeaux de vaches de notre ferme étaient plus ou moins affectés de tuberculose. Nous avions éprouvé les bêtes d'un de ces troupeaux, il y a 18 ou 20 ans, et un grand nombre d'entre elles avaient réagi ; elles furent abattues (il n'en resta guère après cette opération), et l'examen de leurs carcasses montra qu'elles n'avaient que très peu de mal ou pas du tout, à part quelques-unes qui se trouvaient dans un état avancé. On eut le tort de ne pas renouveler l'épreuve et les choses continuèrent à se passer comme auparavant. Autant que je peux le savoir ces deux troupeaux ont été également exposés à la maladie qui a ainsi fait des progrès pendant près de vingt ans. On fit passer l'épreuve à 38 vaches dans un de ces troupeaux ; 39 pour cent réagirent : c'est quelque chose. Dans l'autre troupeau, 35 bêtes furent soumises à l'épreuve et 68 pour cent réagirent. Le troupeau qui comptait 38 pour cent de réacteurs était tenu dans une étable misérable, mal éclairée, mal aérée et assez humide. Presque tous les éleveurs qui y avaient pénétré s'accordaient à la condamner et pourtant, on trouva moins de réacteurs dans cette étable que dans les locaux beaucoup mieux installés sous le rapport de l'aération et sous tous autres rapports. D'où venait la différence ? Tout simplement de ce que le premier troupeau était sorti à l'air chaque jour pendant quelques instants, tandis que l'autre n'était jamais sorti de l'étable pendant tout l'hiver : c'est toute la différence.

UN MEMBRE :—Les animaux étaient-ils abreuvés hors de l'écurie.

Prof. DAY.—Non ; les deux troupeaux étaient abreuvés à l'intérieur. Ce que je veux mettre en lumière est ceci : des animaux malades, même gravement, peuvent donner des rejetons qui ne le sont pas. Nous avons démontré cela à notre satisfaction. Nous avons maintenant quelques très bonnes génisses dont les mères étaient tuberculeuses ; or je n'ai jamais vu une seule de ces génisses réagir. Nous les avons prises dans un troupeau de réacteurs, nourries avec du lait de vaches qui ne réagissaient pas et elles se sont constamment bien portées. Nous n'avons jamais découvert de tuberculose chez les très jeunes veaux dont les mères étaient elles-mêmes gravement infectées. De ce que la mère soit tuberculeuse il ne s'ensuit nullement que son veau ait une constitution plus faible que celui d'une vache absolument saine, si on ne l'a pas nourri de lait tuberculeux mais bien de lait sain.

Nombreux sont les gens qui hésitent à prendre des mesures pour extirper la tuberculose de leur troupeau, de peur d'être en butte aux insultes et aux railleries de leurs voisins. Je crois que le système le plus parfait est celui qui a été esquissé dans cette brochure. J'estime néanmoins que l'on peut débarrasser à peu près un troupeau de la maladie en quelques années sans recourir au système Bang.

J'insisterai sur certains détails, spécialement sur la nécessité d'aérer parfaitement les écuries et de faire marcher les animaux au grand air quelques instants chaque jour. Certaines vaches ont plus de résistance que d'autres et il faut s'efforcer de développer ce pouvoir de résistance. Comment y arriver ? Il me semble que le plus sûr moyen serait de leur donner un traitement rationnel, de mettre les veaux dans un bâtiment séparé et de leur donner du lait de vaches très saines ou du lait stérilisé ; on formera ainsi de jeunes animaux bien portants pour les réintégrer dans le troupeau. Les uns contracteront la maladie les autres y échapperont et je pense qu'à la longue il sera possible d'en débarrasser le troupeau.

En tenant ces jeunes animaux dans la même étable que des animaux tuberculeux et en les nourrissant de lait de vaches tuberculeuses, c'est merveille si quelques-uns peuvent échapper à la maladie ; et pourtant, cela arrive même dans ces conditions. Si donc on rend les conditions favorables, il y a bien des chances pour qu'il n'entre pas dans votre troupeau un seul veau qui ne soit sain. Ce n'est pas une méthode aussi efficace que celle esquissée dans la brochure que j'ai en main, mais c'est toujours une méthode qu'il serait sage d'adopter pour peu que l'on soupçonne la présence de la maladie dans son troupeau.

M. S. SMITH, Dewdney, C. B.—Que feriez-vous du lait de ces vaches tuberculeuses ?

Prof. DAY.—On le rend parfait en le stérilisant. Il est alors tout aussi bon que tout autre lait. C'est du moins ce que nous faisons du lait de notre troupeau.

Capitaine Tom Rensou, London, Ont.—Laisseriez-vous les veaux téter leur mère deux ou trois jours ?

Prof. DAY.—Non, jamais ; ils boivent peut-être la première goutte, mais c'est tout, on les transporte immédiatement dans l'autre étable.

Dr. J. G. RUTHERFORD.—Je suis sûr que nous avons tous apprécié les observations du Prof. Day et j'ai été très heureux qu'il ait bien voulu prendre part à cette discussion. Ce qu'il dit de l'aération, de l'air frais en abondance est juste. Vous avez probablement lu les rapports des expériences que nous avons faites ici-même, de l'autre côté de la rivière. Elles portaient sur un troupeau infecté que nous avons tenu exclusivement au grand air pendant trois ans, sauf un abri pour la nuit. Par suite d'une erreur la première année, le vélage commença en décembre. La première mise-bas se produisit par un froid de 29 degrés sous zéro, en plein air. Détail amusant, ces veaux vinrent au monde avec des poils de trois et quatre pouces et se tirèrent très bien d'affaire. Presque toutes les vaches étaient tuberculeuses. L'une d'elles donna un veau qui périt au bout de six semaines de tuberculose aiguë. Le Prof. Bang de Copenhague admet que peut-être un pour cent des veaux de vaches tuberculeuses naissent tuberculeux. C'est là un point que le Prof. Day ne doit pas oublier ; il doit tenir compte de ce un pour cent. Il ne se trompe pas en nous disant qu'on ne peut jamais compter sur un animal pour faire une démonstration, quoiqu'un examen sérieux du sujet puisse bien renseigner à cet égard. C'est là un des inconvénients de l'épreuve à la tuberculine ; le vétérinaire de nos jours se fie à elle et ne croit plus qu'il soit nécessaire de savoir faire le diagnostic clinique de la maladie. Il s' imagine que tout son rôle consiste à s'armer d'une seringue et faire une injection de tuberculine sous la peau de l'animal, et il croit que l'opération lui révélera si celui-ci est atteint ou non de tuberculose. Si l'on faisait examiner soigneusement l'animal par un de nos vétérinaires à l'ancienne mode, ce praticien trouverait peut-être si le sujet est bon pour l'épreuve. Ce troupeau dont je vous ai parlé, contenait une très belle vache ; elle réagit à l'épreuve une première fois, mais ne réagit pas à une seconde épreuve, six mois plus tard ; elle ne réagit pas davantage après six autres mois et il en fut de même pendant deux ans à toutes les épreuves qu'on lui fit subir, de six mois en six mois. J'ai grande confiance dans la première épreuve d'un réacteur, mais moins dans les suivantes. Cette vache finit par réagir encore et nous l'abattîmes avec les autres.

Le Doc. Trotter, vétérinaire en chef de la corporation de Glasgow et l'un des meilleurs inspecteurs qu'il y ait au monde, m'avait appris qu'il était bon, dans certains cas de tuberculose où les organes internes n'étaient pas affectés, d'examiner les glandes lymphatiques enfoncées dans les tissus, dans la viande, que l'on trouve souvent malades. Après l'abattage on écorcha cette vache ; elle avait donné une réaction distincte très peu de temps auparavant, mais nous ne pûmes trouver sur elle aucun signe de tuberculose. Un de nos fonctionnaires qui m'accompagnait me dit : "Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de chercher dans les glandes profondes de cette vache" ; j'estimais le contraire et nous trouvâmes en effet les germes dans la glande poplitée d'une jambe de derrière, juste au dessus du jarret. Cette glande qui est enfoncée profondément dans les muscles était aussi grosse qu'une noisette anglaise et formait une masse de tuberculose. Vous pouvez vous figurer la sensation qu'on éprouverait en plantant ses dents dans un morceau comme celui-là en mangeant de la viande. C'était la seule partie malade de cette vache mais vous voyez qu'on n'est jamais sûr que l'animal n'est pas affecté, même quand on ne trouve pas la maladie dans les organes internes.

En faisant le triage d'un troupeau, on doit se garder de considérer comme sain un animal qui a passé l'épreuve, à moins qu'il ne provienne d'un troupeau que l'on sait positivement être sain, et la raison en est la suivante. Quand un animal a été atteint de tuberculose, il s'écoule toujours de huit à cinquante jours avant que la maladie se soit assez implantée chez lui pour le faire réagir.

Si vous achetez une bête infectée depuis trop peu de temps, chez qui la maladie ne s'est pas encore suffisamment développée, cette bête sera dans votre troupeau comme un voleur qui s'introduit chez vous la nuit et elle le contaminera alors que vous le croyez

bien à l'abri. Voilà donc une autre affaire ; vous vous demandez s'il faut isoler tous les animaux que l'on achète. Certainement, pendant trois mois au moins, isolez-les, non seulement de votre troupeau, mais même les uns des autres ; si vous achetez une douzaine de bêtes et que l'une d'elles soit malade, les onze autres seraient exposées. Je ne pourrais pas trouver de meilleur exemple pour vous faire voir combien il est difficile d'éliminer la tuberculose.

QUATRIÈME SÉANCE.

BÉTAIL DE BOUCHERIE DE L'OUEST.

R. J. PAIN, Moosomin, Sa. A.

Quand on veut étudier la question de l'engraissement du bétail dans l'ouest, on pense tout naturellement au bœuf de prairie. Malheureusement, le bœuf de prairie, pour des raisons diverses, ne pourra plus de longtemps fournir une grosse exportation.

D'abord, la consommation de ce produit a augmenté dans de fortes proportions. Ainsi, la région des montagnes et la Colombie-Britannique absorbent 40,000 têtes, et la demande des régions à l'ouest des grands lacs a naturellement augmenté. Les facilités de transport et d'exportation ont laissé à désirer jusqu'ici; les prix n'étaient pas rémunérateurs jusqu'à ces deux dernières années; enfin le colon est arrivé avec sa charrette, a clôturé les pièces d'eau où s'abreuvaient les troupeaux et donné ainsi le coup de grâce aux ranchers qu'il a forcés à s'en aller en masse. C'est donc sur les fermes qu'on devra élever à l'avenir le bœuf de boucherie de l'ouest.

C'est un fait que les fermes de l'ouest ne comptent pas aujourd'hui proportionnellement autant de bœufs qu'il y a quelques années. Les cultivateurs du Manitoba et de la Saskatchewan, dans les districts à culture mixte, n'ont pas trouvé leur avantage à élever des bovins; aussi se sont-ils, depuis cinq ans, débarrassés de milliers de têtes de reproducteurs. Je vous donnerai un exemple qui vous montrera pourquoi. L'élevage du bœuf de boucherie n'a pas été avantageux pour le fermier de l'ouest. Il y a quelques années je fis, en mars, sur Toronto, ma première expédition de trois wagons de bétail hiverné. Les bœufs d'exportation valaient 6 cents à Toronto et je reçus 5 1-2 cents pour les miens qui valaient les autres comme qualité au moment où ils avaient quitté l'ouest. Les frais de transport et autres y compris réduction de poids pour un voyage fait dans d'assez bonnes conditions, autant du mois qu'elles pouvaient l'être, entre Moosomin, Sask. et Toronto, me revinrent à 1 1-4 cent. C'est-à-dire que, à côté de l'engraisseur de l'Ontario je perdais 1 3-4 cent. Sur d'autres expéditions je perdais de 2 à 2 1-4 cents; je puis donner 2 cents comme une bonne moyenne. C'est-à-dire que, lorsque les bœufs valaient 6 cents à Toronto, ils en valaient 4 dans l'ouest, lorsqu'ils descendaient à 5 cents à Toronto, ils n'en valaient plus que 3 à Moosomin.

Ces prix sont vraiment peu alléchants et c'est là surtout ce qui détourne nos cultivateurs de l'élevage du bétail. Les frais de transport, nourriture, vente et autres à partir de Moosomin, me revenaient à 1 cent. L'autre cent représente la dépréciation de qualité, la réduction de poids de viande et la perte sur le nombre, qui se produit fatalement en cours de route. Cette dernière réduction sur le parcours en question, l'animal pesé au départ et à l'arrivée, ne devrait pas dépasser de 40 à 50 livres, soit moins d'un quart de cent par livre sur la valeur de l'animal. La dépréciation de valeur ne devrait pas dépasser un quart de cent par livre dans de bonnes conditions de transport. La lenteur des transports nous inflige donc une perte d'un demi-cent par livre, représentant la perte réelle de viande et par suite une diminution de poids et de qualité de l'animal. J'ai depuis, à trois différentes reprises, expédié mon bétail à Liverpool et à Londres, et chaque fois j'ai dû subir la même dépréciation de qualité. Nos bœufs qui sont beaux et gras à Winnipeg, ont un aspect lamentable à côté des bœufs américains. Ceux qui ont été témoins de ce spectacle ne se demandent plus pourquoi il y a un prix pour les Américains, un autre pour les Canadiens, pourquoi l'on parle des ranchers américains d'une manière et des ranchers canadiens d'une autre, pourquoi enfin on lit chaque année, à la fin de la saison, dans le "Meat Trader Journal" de Liverpool, ce commentaire: "Le Canada continue à nous envoyer une grande quantité de bétail non fini." La vérité est que beaucoup d'entr'eux perdent leur "fini" en cours de route et je pense être loin de toute exagération en évaluant à un bon demi-cent par livre de bœuf sur pied, soit \$7. par tête, la perte que subit inutilement notre élevage de l'ouest, faute de plus de rapidité dans les transports.

Les compagnies de chemin de fer prétendent qu'elles ne peuvent faire faire plus de 18 milles à l'heure aux trains à bestiaux. Notre bétail voyage sur les trains de marchandises ordinaires à une vitesse de 5 à 15 milles à l'heure. Pourquoi donc, à notre arrivée, il y a trente ans, avons-nous pu, sans difficulté, faire voyager nos effets et notre bétail sur les lignes américaines à raison de 25 milles à l'heure ? la différence était perceptible aussitôt que l'on franchissait la frontière comme pourront vous le dire des milliers de cultivateurs. Toute la difficulté provient de ce que les compagnies ajoutent des wagons de marchandises lourdes aux trains de bestiaux ; nous en voyons quelquefois atteler 13 ou 15 à un convoi de 30 wagons. Le train ainsi formé est trop long et trop lourd pour une seule machine, si puissante soit-elle. Sur un convoi de 45 wagons il en produit trop d'allongement entre les voitures, [environ 30 pieds], et aux grandes vitesses le cahotement devient trop pénible pour les animaux. Il faut à ce convoi trop de temps pour s'arrêter et il doit se garer 15 ou 20 minutes avant de croiser les trains qu'il doit laisser passer, d'où, chaque fois, un arrêt de 30 minutes ; c'est donc une grosse perte de temps en croisements, sur les voies de garage. Notre bétail est chargé sur des trains de marchandises ordinaires et des trains lourds ; on ne le traite pas mieux que les marchandises les plus communes et il ne voyage pas à plus de huit milles à l'heure.

La compagnie de chemin de fer prétend qu'elle réduit de 20 p.c. le tonnage des trains qui ont un certain nombre de wagons de bestiaux. En réalité il n'y a pas réduction de la longueur du train, puisque les wagons à bestiaux ont une tare de 20,000 livres et que celle des wagons à marchandises ordinaires est de 60,000 livres.

L'explication de tout ceci est que les compagnies de chemin de fer ont presque toujours eu plus de trafic qu'elles ne pouvaient écouler, leur personnel a augmenté ses prétentions ; elles ont dû abaisser la vitesse des trains de marchandises lourdes pour pouvoir faire économiquement les transports qu'on leur demandait. Les éleveurs de bétail en ont souffert et le service est même moins bon aujourd'hui qu'il n'était il y a quelques années.

Les compagnies ont considérablement perfectionné leurs services de voyageurs et réalisé d'énormes économies sur les frais de transports lourds par les améliorations apportées au ballast de leurs voies, au poids des rails, à la puissance de leurs locomotives, à la capacité des wagons qui a atteint le double ou le triple de ce qu'elle était auparavant, par l'adoption du frein à air, etc., mais je suis forcé de dire qu'elles n'ont rien fait ou à peu près rien pour améliorer leurs wagons à bestiaux ou le transport des bestiaux.

Elles prétendent vouloir arrêter la marée de la production du blé et encourager celle du bétail pour assurer la conservation de la fertilité de nos terres et pour diminuer le trafic énorme de grain qu'on leur impose pendant les mois d'automne et d'hiver et elles offrent de fournir des trains de démonstration à nos gouvernements pour encourager la culture mixte. Je me permets de faire observer aux compagnies et vous-mêmes, que la première chose à faire pour amener le fermier à l'élevage et à la culture mixte, est d'assurer le transport du bétail dans de bonnes conditions ; je connais bien la question pour l'avoir étudiée sérieusement et pour m'être renseigné au cours de nombreux voyages que j'ai faits à Toronto, Londres et Montréal et je suis arrivé à la conviction que nous devons viser à faire voyager notre bétail à la même vitesse que les voyageurs. Si les compagnies consentent à réduire les convois de bestiaux à 23 ou 30 wagons, je crois qu'elles arriveront facilement à la vitesse des trains de voyageurs ; elles l'ont fait, plusieurs fois déjà, pour moi, en des occasions où mes expéditions avaient, par leur faute, subi un retard et où j'avais pu m'adresser au fonctionnaire compétent.

Je conseillerais aux éleveurs et marchands de bétail d'unir leurs efforts en vue de faire adopter, pour leurs convois, la vitesse des trains de voyageurs et de faire établir, sur toutes les lignes principales, un service journalier régulier, à vitesse de train de voyageurs, pour prendre les bestiaux partout où il y en a à transporter.

Nous devrions aussi organiser, aussitôt que possible, un système de réfrigération de viande. Les consommateurs de Grande-Bretagne ont toujours eu, il est vrai, de grandes préventions contre la viande refroidie ou gelée ; ils en usent pourtant davantage d'année en année et la paient de plus en plus cher. La demande de viande d'ani-

maux abattus sur place diminuent constamment et il suffirait aujourd'hui que l'offre augmentât de bien peu pour que les prix cessent d'être rémunérateurs.

Sous le rapport de la production, si les cultivateurs nourrissaient mieux leur bétail, en été et en hiver, on ne verrait plus nos marchés envahis par des animaux à moitié gras et les troupeaux seraient en meilleure condition pour affronter l'hiver ou pour être vendus : ceci est un point qui devrait être démontré aux cultivateurs.

Il y a quelques années, je fus forcé de donner des rations à mes animaux en été ; j'envisageais la chose comme une soupape de sûreté à mes affaires. Les ventes avaient été mauvaises cette année-là et, à l'automne, j'avais exporté 300 têtes à raison de \$10. de perte par tête et il me restait 400 têtes que je me décidai à hiverner : j'en gardai donc 150 sur une ration d'entretien et engraisai les 250 autres. Je réussis à les engraisser mais comme l'eau manquait et que mon troupeau était trop grand, je dus les vendre en février et mars ; je n'en tirai aucun profit tellement les transports étaient défectueux et les prix bas. C'est contre un tel état de choses que j'éprouvai alors le besoin de me prémunir.

Dans ce pays presque tous les cultivateurs mettent leur terre en jachère simple tous les trois ans. A partir de ce moment je clôturai progressivement mes jachères, jusqu'à ce que toute ma ferme le fût entièrement, en enfermant les parcelles cassées au fur et à mesure, je les semai en navette et jamais depuis lors je n'ai eu un seul acre de jachère simple ; j'ai cultivé jusqu'à 200 acres de navette.

Je laboure ma terre autant que possible en automne, sinon au commencement du printemps, j'ameublais la surface et tasse jusqu'à la dernière semaine de juin ou la première de juillet. Mai et juin sont les mois où la semence germe le mieux ; juillet et août sont quelquefois trop secs et août trop froid. J'étais donc à peu près débarrassé des mauvaises herbes vers le 1^{er} juillet ; j'ameublissai le sol et semai de la navette en rangs à plat espacés de 30 pouces, au semoir ordinaire, à raison de deux livres de semence par acre, additionnées de poids égal de graine brûlée ou de toute autre matière ; la graine de navette est en effet si fine que pour en semer deux livres à l'acre on devrait tellement rapprocher les semoirs qu'on s'exposerait à l'abîmer. Nous faisons passer une fois un cultivateur à un cheval pour détruire les mauvaises herbes, provoquer la croissance et conserver l'humidité. Nous semons en rangs et ameublisons de suite, car, si l'on semait à la volée et qu'on laisse pousser les mauvaises herbes, elles absorberaient toute l'humidité du sol, et à moins que ce sol ne soit très fertile, la récolte de blé suivante s'en ressentirait.

Comme la navette croît rapidement, nous la faisons brouter dès la mi-août au bétail qui a libre accès au champ, à tout heure, sauf de grand matin au moment de la gelée ; cette plante ne suffit cependant pas aux animaux, ils recherchent toujours l'herbe ordinaire dont ils ont besoin pour supporter la navette et on les voit de bons moments hors du champ de navette. En semant un demi-acre seulement de navette par tête de bétail on n'exposera pas, je crois, son bétail à des accidents de gonflement.

Il y a beaucoup d'avantages à fournir aux animaux cette nourriture succulente ; la plupart de nos cultivateurs qui n'ont pas de libres parcours tiennent leurs bêtes parquées ou gardées dans de petits champs, aussi ne profitent-elles guère après la mi-août. Les gelées arrivent, l'herbe sèche, la pâture est tondue, les bêtes dépérissent et le lait des vaches diminue.

Avec la navette, les vaches se maintiennent en parfait état de lactation sans que le lait s'en ressent, si l'on prend soin de les faire sortir du champ de navette une heure avant la traite et en tous cas pendant la nuit. Les jeunes animaux profitent, ceux qui doivent être vendus sont en première condition pour le marché ou l'hivernage et donnent toute satisfaction à leur propriétaire. Ils sont en effet en excellente condition pour l'hivernage, pourvu que l'on commence de suite à leur donner la ration l'hiver sans leur laisser le temps de décliner. Un nourrisseur expérimenté vous dira qu'il faut un bon mois pour remettre en état une bête qui a commencé à maigrir.

Le bœuf nourri à la navette, comme celui qui a eu libre parcours, prendra de la chair immédiatement. Son foie est gros, ses organes et son système digestifs sont prêts à faire de la bonne besogne dès le début. Il suffit de continuer l'engraissement pour "finir" l'animal, ce qui est une autre chose que de vouloir mettre de la chair dans un

boeuf qui n'a que la paille et les os — et tel est pourtant trop souvent le cas dans l'ouest.

La culture de la navette sur les jachères présente un autre avantage, c'est de provoquer le tassement du sol et d'enlever l'humidité qu'il peut avoir en excès. Beaucoup de nos jachères d'été donnent de médiocres récoltes de blé par suite de la croissance trop vigoureuse de la paille qui retarde la maturité, provoque la rouille, la verse et empêche le grain de se remplir. Les plantes fourragères semées sur ces jachères contribuent à rendre la paille plus courte et plus résistante, elle mûrit ainsi plus tôt et le grain se remplit bien ; pour mon compte, je n'ai jamais eu à me plaindre de sa pureté.

Vous trouverez peut-être que j'ai insisté plus qu'il ne convenait sur cette question d'utilisation de nos jachères d'été. Nos cultivateurs de Manitoba et de la Saskatchewan sont voués à la culture du blé. Nous avons devant nous un champ immense et c'est en y cultivant du blé que des milliers d'entre eux sont arrivés à la prospérité. Il est donc impossible de les amener à élever du bétail à moins de leur montrer qu'en élevant leurs terres et en cultivant des plantes fourragères sur leurs jachères, ils économiseraient de la main-d'œuvre pour l'extirpation des mauvaises herbes, assureraient le tassement du sol et, par suite, la précocité de leurs récoltes, et obtiendraient ainsi leur blé à moins de frais que sur une jachère ordinaire tout en fournissant une nourriture succulente à leurs animaux. Par là on les amènera peut-être à élever plus de bétail.

Voyons maintenant l'hivernage de nos animaux. Trop de cultivateurs se contentent de leur donner de la paille ; les bêtes ne croissent pas et perdent une grande partie du poids qu'elles avaient en automne. Ces gens regardent le bétail comme un mal nécessaire et ne semblent toujours vouloir obtenir quelque chose de rien. On y arrive en effet dans l'ouest, en trafiquant sur les immeubles, mais non dans l'industrie du bétail. J'ai pour habitude de donner à mes jeunes animaux un peu de fourrage vert et de grain avec la paille, car nous n'avons que peu de foin et pas de racines ; j'arrive ainsi à les faire profiter pendant tout l'hiver. Si nos marchés sont encombrés de bestiaux à moitié développés et à moitié gras, c'est parce que l'on ne fournit pas aux troupeaux assez de nourriture en été et que l'on hiverne les jeunes animaux avec de la paille. Ce sont nos cultivateurs du Manitoba, de la Saskatchewan et du sud de l'Alberta qui sont le plus souvent coupables à cet égard, et il n'arrive de chez eux que bien peu de bétail propre à l'exportation. Ils est rare que les ranchers vendent leurs animaux avant qu'ils aient atteint un certain âge, un certain poids, qu'enfin ils soient dans une certaine condition plus spécialement favorable à la vente. Ils sont également plus attentifs à la reproduction, aussi les bestiaux de ranche sont-ils généralement de bonne race. D'autre part, les cultivateurs ont réduit leurs troupeaux qu'ils considéraient comme improductifs ; aussi n'ont-ils eu aucun souci de faire de bons croisements. C'est là une grosse erreur ; c'en est une non moins grande que de ne pas nourrir les animaux suffisamment pour assurer leur développement. On doit mener les deux choses de front pour obtenir les meilleurs résultats. Une bonne alimentation ne suffit pas, si la bête n'a pas la race ou la conformation voulues ; comme rien ne sert d'avoir une bonne race si on néglige l'alimentation qui assurera un développement continu. Je ne prétends nullement que le bétail doive nécessairement être de race pure. En réalité le cultivateur ordinaire qui commencerait avec du bétail de race pure, ferait, je crois, une grave erreur, à moins d'être au courant de cet élevage et à même d'y consacrer toute l'attention et tous les soins nécessaires. Je veux simplement dire qu'il devrait employer des taureaux de race pure de bonne taille et de bonne qualité et améliorer son bétail de cette manière. J'ai essayé presque toutes les manières imaginables d'engraissement d'hiver et constaté qu'il est possible d'engraisser un boeuf de toutes manières pourvu qu'il ait de l'eau, un abri, de la nourriture en abondance et des soins. Je nourrissais les animaux à l'étable, attachés ou non, sous des hangars, dans la cour de la ferme.

Un hiver j'ai nourri 100 boeufs dans la cour de ma ferme, sans le moindre hangar, et ils s'en tiraient presque aussi bien que ceux tenus à l'intérieur ; ils digéraient mieux, on ne leur donnait guère plus de grain qu'aux autres, mais simplement un peu plus de paille ou d'autres fourrages grossiers. Le manque d'eau est le plus grand inconvénient de l'hivernage dans cette région : car elle n'est pas aussi bien arrosée que l'est du Canada et la rigueur du froid nous donne beaucoup plus de difficultés. Lorsqu'il est nécessaire de pomper l'eau, le meilleur système est encore d'employer un petit moteur à ga-

soline et un grand abreuvoir circulaire de huit pieds de large sur deux pieds de profondeur, compris sur les deux tiers de sa longueur dans un pavillon à pompe bien construit et bien fermé, muni d'une chaudière à l'intérieur et fermé à volonté par un couvercle. Ce procédé est bon pour les fermes qui ne possèdent pas de bonnes étables à l'intérieur desquelles on puisse amener l'eau, d'après la méthode de l'Ontario.

Un cultivateur consommerait sa propre ruine en voulant hiverner des animaux sans les abreuver abondamment, parce qu'il faut généralement les nourrir jusqu'au mois de mai ou de juin pour pouvoir les vendre à des prix rémunérateurs. En résumé, il y a donc quatre choses à faire pour développer l'élevage du bœuf de boucherie sur les fermes de l'ouest :

1.— Améliorer les transports ; ceci comporte l'organisation d'un système de réfrigération de viande.

2.— Démontrer aux cultivateurs le double avantage qu'ils retireront en utilisant leurs jachères : augmentation de la récolte de grain et amélioration du bétail avant l'hiver.

3.— Leur montrer aussi qu'ils ont intérêt à mieux nourrir les jeunes animaux en hiver et qu'ils ne gagneront rien à commencer l'engraissement d'hiver avec des animaux en état précoce.

4.— Leur faire voir enfin qu'ils doivent exercer plus de soin dans la sélection de leurs sujets. Seuls, les animaux de bonne race et bien "finis" donneront, en fin de compte, de bons résultats.

LE BOEUF DE BOUCHERIE DE L'OUEST.

Discussion ouverte par M. Geo. Lane, Calgary, Alta.

Votre comité exécutif m'a demandé d'ouvrir cette discussion sur le bœuf de boucherie de l'ouest et m'a également prié en ma qualité de président des éleveurs de chevaux de l'Alberta de prendre en main les intérêts de l'industrie chevaline; ceux de la société des éleveurs de l'Ouest dont je suis vice-président m'ont également été confiés. En traitant le sujet du bœuf de boucherie je me propose d'exprimer également mes vues sur la culture mixte qui est, comme toute, la plus importante des questions que nous avons à examiner.

Messieurs, j'arrive de l'Alberta pour prendre la défense de la pauvre vieille vache, l'animal qui a fait enlever l'hypothèque de la ferme, qui a apporté le bonheur dans tant de foyers et que malgré tout on s'est si odieusement attaché à détruire dans l'Ouest.

On a abattu, l'année dernière dans l'Ouest 30,000 veaux de la meilleure espèce et non encore revrés. J'ajoute, d'après une évaluation des plus modérés, que 65 p. c. au moins des animaux abattus en Alberta et en Colombie-Britannique étaient des femelles et si je vous dis que notre région de l'Ouest peut fournir à la boucherie de 300,000 à 500,000 têtes de bovins par an, vous savez, j'en suis sûr, d'accord avec moi pour reconnaître la gravité de la situation.

L'Alberta et la Colombie-Britannique consomment environ 130,000 têtes par an et le Manitoba et la Saskatchewan, d'après les chiffres que j'ai pu me procurer, en exigent 150,000 environ.

La destruction en masse s'est continuée depuis un bon nombre d'années au point que nous en sommes réduits à avoir tout juste assez de bétail pour notre propre consommation.

J'ai sous la main les chiffres d'exportation du bétail pour les six dernières années commençant en 1906. Ils montrent une diminution constante d'année en année jusqu'en 1911 où ces exportations représentent moins de 16 p. c. du nombre total de celles de 1906.

En 1906 nous avons exporté en tout de l'Alberta	74,733 bovins.
En 1907.	42,960 "
En 1908.	61,810 "
En 1909.	67,257 "
En 1910.	51,627 "
Et en 1911 seulement.	11,869 "

Comme je vous le disais cette diminution s'est continuée pendant un certain nombre d'années et les exportations de 1911 représentent moins du 16 p. c. de celles de 1906 et de plus les chiffres d'exportation pour 1911 représentent moins de 25 p. c. de celles de 1910.

Ces chiffres représentent donc une chute énorme au lieu d'un gain que nous devrions avoir. Lorsqu'on a commencé à détruire les troupeaux de l'Alberta et par "détruire" je fais allusion à la castration des femelles et à la mise à l'engrais des animaux reproducteurs, je ne cessais de répéter "vous avez absolument tort"; quelques-uns de nos meilleurs éleveurs me répondirent: "Non nous pouvons acheter nos bœufs d'engrais meilleur marché que nous ne les élevons." Je n'ai jamais cru cette affirmation quoique ces gens aient essayé de me la prouver avec des chiffres.

Mais voilà que le jour est venu où l'on ne trouve plus, à ma connaissance, à acheter nulle part des bœufs pour l'engrais ou pour le pâturage.

Il y a quelques années, j'avais acheté un troupeau de bœufs dans le vieux Mexique et comme dernièrement je pensais renouveler cette opération, on me demanda pour des animaux d'un et de deux ans exactement le triple de ce que j'avais payé il y a sept ans et même à ce prix les animaux semblaient difficiles à se procurer.

D'après les statistiques des Etats-Unis ce pays compte actuellement 7,000,000 de bovins de moins qu'il y a 10 ans, et pourtant sa population a augmenté de 21,000,000.

Avant de poursuivre notre enquête dans l'industrie des bovins je voudrais appeler en passant votre attention sur les sommes que l'Ouest a dû déboursier depuis deux ans pour acheter ses chevaux.

Nous avons importé l'année dernière de l'est du Canada 21,832 chevaux ce qui, au prix moyen de \$275, représente plus de \$6,000,000 de notre argent laissé dans l'est pour l'achat de chevaux en 1911. En outre nous avons dû importer 4,240 chevaux des Etats-Unis [non compris les chevaux entrés en franchise comme effets de colons] qui évalués au même prix moyen forment un total de \$1,166,000 payés par l'ouest aux Etats-Unis en 1911.

En 1910, 33,571 chevaux furent expédiés au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta de l'est du Canada et des Etats-Unis. Au même prix moyen de \$275 un petit calcul vous montrera qu'en 1910 nous avons payé \$9,232,025 en achat de chevaux à l'est du Canada et aux Etats-Unis et cependant il n'y a, ni dans le Canada, ni dans les Etats-Unis (ni en fait dans aucun pays du monde) une région plus favorable que l'Alberta et la Saskatchewan pour élever de bons chevaux et à bon compte.

J'ai été longtemps, vous le savez, un éleveur de chevaux, j'ai toujours observé de très près la situation de l'Ouest et je puis dire sans crainte qu'il n'y a pas le moindre danger de surproduction chevaline en Alberta et en Saskatchewan pour 10 ans, au moins, étant donnés les progrès que fera la colonisation pendant cette période.

Abordons maintenant la culture mixte : je dirai tout d'abord que certaines parties de la Saskatchewan et de l'Alberta sont aujourd'hui au Canada les régions les plus propices à cette culture et je doute qu'elles aient leurs pareilles aux Etats-Unis. Le seul Etat que je sache les valoir à un degré quelconque est le Colorado ; or vous pourriez loger l'Etat de Colorado dans un coin de la province d'Alberta. On m'a dit, il y a deux ans, que le Colorado nourrissait 600,000 agneaux et environ 120,000 boeufs de boucherie.

Pas plus tard que le mois dernier je suis allé dans la région de Twin Falls, Idaho, dans la partie irriguée de cette région qui s'étend sur 40 milles de long et 12 milles de large ; j'ai trouvé là 400,000 tonnes de luzerne et à peu près un million de moutons avec un grand nombre de bovins à l'engrais. Je faisais ce voyage avec l'intention d'acheter quelques moutons et je rencontrai un homme originaire de Kingston, Ontario, nommé R. F. Bicknell, que quelques-uns d'entre vous connaissent peut-être ; il m'offrit 20,000 têtes de moutons de deux ans et était à même, à ce moment, de me vendre deux fois ce nombre.

Je dois vous dire ici qu'après m'être informé des tarifs de transport par chemin de fer et des tarifs de douanes et avoir mis ces chiffres en présence de ceux du mouton de Nouvelle-Zélande, je renoncai au marché.

A mon avis, l'Ouest canadien est un pays meilleur que celui dont je viens de vous parler et pourtant l'Alberta et la Colombie-Britannique achètent 65 p. c. de leurs moutons de boucherie en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis.

Je puis ajouter que ces deux provinces n'élèvent pas 25 p. c. des porcs qui leur sont nécessaires. La connaissance exacte que j'ai du pays me permet de faire ces évaluations dont M. Pat. Burns ainsi qu'un membre de la compagnie canadienne Swift et les autorités du chemin de fer Canadien Pacifique m'ont confirmé l'exactitude.

L'industrie du porc est tellement tombée chez nous que, si je vous donnais des chiffres détaillés de nos importations de porcs, importations dont nous devrions nous passer en élevant sur place, vous vous demanderiez où nous prenons l'argent pour les payer.

Vous me demandez peut-être : "Quelle est la cause de toute cette situation ?". A mon avis c'est tout d'abord l'abaissement des prix de vente qui a provoqué la destruction en masse des troupeaux de boeufs. Ensuite la clause de deux ans que le gouvernement a fait introduire dans ses baux a beaucoup contribué à effrayer les éleveurs. Ces gens ont prétendu qu'ils ne pouvaient courir le risque de tenir un grand troupeau de bétail et de se voir forcés de liquider au bout de deux ans.

Dans les débuts de la colonisation en Alberta et en Saskatchewan on disait et on croyait communément que le remplacement des ranchers par les cultivateurs provoquerait une augmentation des troupeaux dans le pays. Cette prédiction ne me semble guère s'être réalisée pas plus d'ailleurs aux Etats-Unis que chez nous : le Texas a aujourd'hui

d'hui 6,000,000 de bovins et le seul Etat qui possède la moitié de ce nombre est le Kansas.

Enfin, dernière rais : l'arrivée dans l'Ouest des agents de terres à blé. Je suis sûr de ne pas exagérer en disant que nous avons dans ces provinces plus de 8,000 marchands d'immobilier et qu'au moins 95 p. c. de ces gens lorsqu'ils veulent vendre une terre parlent à leurs clients de blé et de rien d'autre.

Il y a peut-être beaucoup de gens qui connaissent la culture mixte mais on ne cesse de vouloir leur persuader que le blé est le roi des cultures.

Après le marchand de terres arrivent le marchand de charrues à vapeur, le marchand de machines à gasoline et une demi-douzaine d'autres marchands de machines qui sont, règle générale, des vendeurs très habiles et chacun de ces gens dira : "Produisez du blé." Pourquoi ? Le premier marchand veut vendre sa terre, le second veut vendre ses machines. Personne ne dira au propriétaire de faire de la culture mixte.

Alors le cultivateur produit son blé et en produit beaucoup mais avec le blé arrivent aussi quelquefois les gelées qui abiment des tonnes de blé et il n'a pas chez lui des boeufs, des porcs ou des moutons pour l'utiliser. Je parle, bien entendu, de certaines parties de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Messieurs, il est honteux de le dire, on devra brûler chez nous au printemps prochain, de centaines de mille tonnes de blé à bétail : ce sera une perte sèche tandis que l'argent que nous envoyons hors du pays est presque perdu, et je laisse à votre sens commun de décider si un pays même supérieur à notre nord-ouest canadien pourrait supporter une telle extravagance. Vous me demanderez peut-être : "Qu'avez-vous à nous suggérer pour remédier à cet état de choses ?" Je suggérerais en premier lieu, que les stations expérimentales se mettent dans une large mesure à élever et engraisser des boeufs, des moutons et des porcs pour démontrer les résultats auxquels on peut arriver par la culture mixte. Cette mesure provoquerait certainement une grande quantité d'heureux résultats. On a tant parlé au cultivateur de la production du blé qu'il devient nécessaire de lui montrer d'une façon simple avec des résultats tangibles ce que l'on peut obtenir avec de la culture mixte bien conduite. La presse pourrait aider également à cette oeuvre en montrant clairement comme elle peut le faire, les avantages de cette culture.

Je suis également d'avis que toutes les banques ayant des succursales dans l'Ouest auraient intérêt à prêcher à leurs clients les avantages de la culture mixte. Elles pourraient notamment l'encourager en faisant de bonnes conditions de prêt aux cultivateurs qui élèveraient un certain nombre de têtes de bétail chaque année.

Nous apprécions vivement tout ce que les compagnies de chemins de fer ont fait pour réduire les tarifs de transport du bétail de race et je suis certain qu'on pourrait les amener à favoriser les fermes de démonstration. Ces fermes de démonstration font, à mon avis, une oeuvre très utile dans l'Ouest. On entend bien dire de temps à autre : "Oh, je ne voudrais pas écouter ces professeurs à cols empoisés". Mais nombreux sont partout les cultivateurs qui écrivent à ces fermes pour avoir des renseignements, dont ils usent et font profiter leurs voisins.

Je suggérerais autre chose encore pour encourager l'industrie animale dans l'Ouest. Je voudrais voir les sociétés de fabriques de conserves ayant des établissements dans l'Ouest souscrire pour \$1,000 chacune, et cela pendant cinq ans, à des listes de prix aux diverses expositions des provinces ; ces prix seraient attribués aux meilleurs animaux gras, boeufs, moutons ou porcs. Ceci donnerait d'excellents résultats.

On pourrait également s'arranger avec le ministère de l'Intérieur dont dépendent les colons prenant des concessions : il serait stipulé que les colons devraient avoir une certaine quantité de bestiaux sur leur terre à la fin de la seconde et de la troisième année. Cette obligation tiendrait lieu de quelques-unes des exigences actuellement en vigueur sur les concessions.

Messieurs, j'ai passé 29 ans en Alberta dans l'élevage ; j'ai assisté aux débats d'un grand nombre de ranchers dans ce pays et je n'en ai pas connu trois qui aient perdu de l'argent en faisant de la culture mixte, en élevant du bétail et des chevaux avec du fourrage en quantité suffisante, en s'occupant de leur affaire, en y consacrant leur temps au lieu de flâner autour des hôtels, des bars et des salles de billard.

Par contre, j'ai au moins 100 ou 125 connaissances qui ont commencé dans l'Ouest avec un salaire de \$10 à \$40 par mois et valent aujourd'hui de \$25,000 à \$250,000 ; quelques-uns ont même atteint le million et dix d'entre eux que je connais spécialement se sont retirés des affaires pour s'établir à Victoria tandis qu'un grand nombre d'autres se sont disséminés dans d'autres provinces. Je pourrais vous donner leurs noms.

Je dirai à ce propos, pour la satisfaction des mères et des pères des enfants qui sont venus nous rejoindre de l'est du Canada, que leurs enfants sont ceux qui réussissent le mieux : 95 p. c. d'entre eux qui ont commencé au pied de l'échelle avec un salaire, je vous l'ai dit, de \$10 à \$40 par mois, sont maintenant honneur à leur province d'origine par la situation qu'ils ont su acquérir.

Pour conclure mes observations je crois devoir mentionner les races qui m'ont donné les meilleurs résultats en Alberta. La plupart de nos éleveurs de l'Ouest reconnaîtront avec moi que les Shorthorns et les Herefords sont les races qui réussissent le mieux en Alberta et en Saskatchewan. Je crois fermement que certaines régions du pays sont spécialement adaptées à l'élevage de certaines races de bœufs de boucherie comme certaines parties du pays sont plus propices que d'autres à la production des pommes ou des pêches.

On a beaucoup discuté chez nous sur les facteurs qui influencent les prix du bétail : l'opinion générale est qu'ils sont gouvernés par les abattoirs et les fabriques de conserves. Je ne pense pas que cela soit vrai, sauf peut-être quelquefois lorsque l'offre est faible sur une place quelconque ; mais notre marché a toujours été gouverné par le commerce d'exportation puisque jusqu'à l'année dernière où nous eûmes à peine plus de 11,000 têtes de bétail à exporter, les fabricants de conserves et les bouchers n'avaient jamais pu savoir exactement le nombre de têtes de bétail que possédait notre pays.

Je connais spécialement un fabricant de conserves qui, il y a deux ans, avait acheté plus d'animaux qu'il ne pouvait en abattre ; il dut les exporter lui-même et perdit plus de \$50,000 sur l'opération.

Beaucoup d'entre vous connaissent des exportateurs et ne leur envient pas les bénéfices qu'ils font. J'ai moi-même exporté beaucoup et j'espère n'avoir jamais à recommencer dans les conditions où j'ai dû le faire. Il est impossible de faire transporter un bœuf de chez nous en Europe pour moins de \$28, et ce prix s'élève quelquefois jusqu'à \$32. N'est-ce pas une taxe effrayante pour un pays que ces frais à payer pour atteindre un marché ? Le seul remède que je connaisse serait dans la réduction raisonnable de ces frais de transport par l'action concertée du gouvernement, des compagnies de chemins de fer et de navigation.

D'autre part je ne pense pas qu'il y ait aucune imprudence à se lancer dans l'exportation du bétail, puisque tout fait prévoir un déficit continu de la production de viande de boucherie dans tous les pays et spécialement chez nous où la population s'accroît si rapidement.

Je ne voudrais pas cependant que l'Ontario s'imagine que l'Ouest est le seul pays où l'on gaspille. J'étais, il y a quelque temps, à l'exposition d'hiver de Toronto où j'ai vu vendre au boucher de superbes génisses Shorthorns pesant entre 800 et 1,000 livres.

LE BOEUF DE BOUCHERIE DE L'EST.

M. John Gardhouse, Highfield, Ont.

Je suppose qu'en me confiant la tâche de traiter le sujet du "bœuf de boucherie de l'est", le comité a pensé à la province d'Ontario et aux provinces de l'est. Pour le faire avec clarté je crois bon de poser tout d'abord deux questions :

1.—Les cultivateurs de l'est du Canada élèvent-ils et nourrissent-ils assez de bœufs de boucherie ?

2.—Les animaux que l'on élève et que l'on engraisse sont-ils d'aussi bons spécimens des races de boucherie qu'ils devraient l'être ?

1.—Les cultivateurs de l'est du Canada élèvent-ils et nourrissent-ils assez de bœufs de boucherie ? Ma réponse à cette question est non. Nous ne pouvons échapper à la conclusion que la production du bœuf de boucherie n'a pas marché de pair avec les autres branches de l'industrie animale. Lorsque nous nous arrêtons à considérer l'accroissement de la population depuis quelques années d'une part et la diminution de la production de viande de boucherie d'autre part, nous constatons évidemment un grand déficit dans l'approvisionnement. La consommation locale augmente beaucoup plus rapidement que la production de bon bétail. Un fait qui permettra mieux de juger quel déficit a subi cette production, c'est que les prix d'animaux d'engrais sont montés cet automne, de 4 1-2 à 5 1-2 cents, et que peu d'étables ont leur complet d'animaux. Demandez à qui vous le voudrez, au fermier, au conducteur, à l'acheteur, s'il croit que nous aurons toujours assez de bon bétail de boucherie, sa réponse sera la même. Tout fait prévoir un fort déficit, dans un avenir rapproché. La rareté du fourrage en Ontario a provoqué des ventes de quantité de vaches et de jeunes animaux qui ne sont pas à point et cela aura certainement un effet sur l'avenir. L'élévation du prix de la terre et l'augmentation de la demande des produits de laiterie ont complètement détruit l'élevage du bœuf d'engrais dans beaucoup de fermes. Une personne engagée dans l'exportation pendant des années me disait : "Vous pouvez tirer à l'est de Peterborough une ligne au-delà de laquelle on ne trouve presque pas de bétail à exporter, et cela grâce aux progrès énormes de l'industrie laitière." En fait, les cultivateurs de toute cette région n'élèvent pas assez de bétail de boucherie pour suffire à leurs propres besoins.

2.—Les animaux que l'on élève et que l'on engraisse sont-ils d'aussi bons spécimens des races de boucherie qu'ils devraient être ? Ici encore ma réponse sera : "non". C'est là une question que nos éleveurs et nos cultivateurs, comme nos gouvernements, prendraient bien prendre en considération. En beaucoup d'endroits, les races laitières se sont complètement substituées à la vache Shorthorn à deux fins. On s'est mis à se spécialiser dans l'industrie laitière et la demande de produits de laiterie a été telle que dans certains cas, elle a porté préjudice à la production du bœuf de boucherie. Il serait vivement à désirer que nous puissions nous approvisionner en viande de boucherie sur nos propres fermes, et le meilleur moyen d'y parvenir serait, à mon avis, de faire de la culture mixte avec des races croisées Shorthorn à forte ossature, à musculature uniforme, de grande taille et de bonne aptitude laitière, accouplées à un bon taureau de race comme nous en trouvions autrefois sur beaucoup de nos fermes en Ontario et dans d'autres provinces. Avant que notre production laitière fût en déficit, le commerce du bétail d'engrais ne manquait jamais de veaux grands, sains, à poils luisants et bien en chair qu'on élevait jusqu'à l'âge d'engraissement. Ils donnaient de bons bénéfices à l'éleveur et leurs carcasses fournissaient de la viande de premier choix pour le consommateur. Dans l'est du Canada, on a fait de l'élevage pour la boucherie avec quatre races, les Shorthorns, Herefords, Polled Angus et Galloways, mais surtout avec les Shorthorns. En fait, dans la plupart des sections où l'on élève pour la boucherie, jusqu'à ces tout derniers temps, les animaux de souche ont été presque exclusivement des Shorthorns ou leurs croisements.

Je veux maintenant vous exposer quelques raisons qui, à mon avis, ont un peu contribué à retarder le progrès de l'industrie de la viande de boucherie.

1. L'indifférence de trop de nos éleveurs pour la boucherie. Ils ne manifestent pas pour leur profession ce zèle, cette ardeur qui devrait caractériser l'action de gens qui veulent en tirer le meilleur profit. Ils ne mettent pas assez de vigilance et de jugement dans le choix de leurs reproducteurs et trop souvent négligent de les soigner. Il serait peut-être intéressant de savoir quelle forte proportion de jeunes animaux, rentrés à l'automne en bon état, reviennent au printemps sur le pâturage, tellement amaigris que leur poids ne doit guère dépasser celui qu'ils avaient en automne, bien qu'ils se soient développés entre temps. Trop souvent même à cette maigre nourriture qu'ils reçoivent en hiver succède un pâturage insuffisant en été. Quels résultats pouvons-nous attendre d'un pareil traitement ?

2. Pendant un certain nombre d'années beaucoup d'éleveurs de Shorthorns étaient tellement absorbés par le désir de fournir des mâles reproducteurs aux ranchers de l'ouest que, dans leur zèle, ils avaient presque oublié que le Shorthorn est un animal à lait. Pendant des années, beaucoup de nos éleveurs ont presque complètement oublié cette caractéristique de la race. Aussi lorsque le cultivateur ordinaire et l'éleveur de Shorthorn croisé venaient demander un taureau de race pure, il leur était presque impossible d'en obtenir un sur lequel ils pussent compter pour transmettre à la descendance des qualités laitières. Ayant toujours en vue les rendements journaliers d'une bonne vache laitière, ils employaient quelquefois des taureaux de race quelconque et très souvent des taureaux de race laitière. Un pareil système d'élevage ne pouvait que donner des résultats fatals aux intérêts de notre industrie de boucherie dans le pays. Mais on commença chez les partisans de la race Shorthorn une campagne déterminée pour remédier à cet état de chose ; l'éveil fut ainsi donné aux éleveurs de Shorthorns dont un grand nombre s'efforcent maintenant de reproduire et d'accuser davantage les caractéristiques laitières de la race.

3. Beaucoup d'agriculteurs ont dit aux fermiers qu'il était impossible d'obtenir les qualités de boucherie et l'aptitude laitière dans le même animal. Sans doute ils étaient sincères et leurs convictions ont eu l'effet d'amener beaucoup des cultivateurs dont j'ai parlé à se dire qu'il était inutile désormais de rechercher l'aptitude laitière dans un taureau de race Shorthorn : ils ont dès lors continué à employer des taureaux quelconques.

Examinons un instant les conditions qui se présentent dans l'Ancien Monde, dans la grande patrie de la Shorthorn. On nous dit que plus de 7-10 de tous les troupeaux laitiers de Grande-Bretagne sont des Shorthorns purs ou croisés. Nous ne prétendons pas qu'il soit possible d'atteindre aussi près de la perfection du type de boucherie, si l'on cherche à développer les deux aptitudes, que si l'on s'en tient à la production de la viande ; comme nous ne voudrions pas non plus prétendre que l'on peut obtenir en procédant ainsi une moyenne de production laitière aussi forte qu'avec les races spécialement laitières. Ce que je prétends, et j'ai de nombreuses preuves à l'appui en Angleterre comme au Canada, c'est qu'il est possible de combiner avantageusement ces qualités pour satisfaire aux exigences d'un grand nombre de nos cultivateurs qui veulent utiliser leurs terres payées cher à produire économiquement un bon bœuf à viande de boucherie, bien musclé.

4. Depuis un an ou deux, la rareté des fourrages et l'augmentation de la demande ont provoqué la vente d'animaux beaucoup plus jeunes et moins à point. Je n'ai pas de doute, que les statistiques de cette année n'accusent une grande réduction dans le nombre des bœufs de boucherie. Pour remédier à ces conditions déplorables et faire réaliser à cette industrie un progrès en rapport avec son importance, nous devons continuer à prêcher la doctrine de l'adoption de nouvelles méthodes plus intelligentes dans la reproduction, l'élevage et l'engraissement. Notre ministère de l'agriculture qui, on le sait, reconnaît hautement l'importance de cette industrie, ne pourrait-il pas vulgariser ces principes dans le public, de façon à faire saisir aux cultivateurs l'intérêt qu'ils ont à élever et à nourrir du bétail de boucherie de première classe. Je me suis souvent demandé s'il y avait rien de plus agréable pour un véritable éleveur que d'aller dans son étable inspecter un lot choisi de bœufs de bonne race, sains, florissants, à dos large, et bien musclés, qui le rémunéreraient largement de son travail et de son argent.

Pour assurer le succès de l'industrie du bœuf de boucherie nous ne devrions jamais

nous laissez de mettre en évidence la part que joue l'intelligence dans l'élevage et la nécessité de soigner et de nourrir le jeune animal, dès la mise bas, de façon à le faire arriver le plus vite possible à l'état adulte. Si nos cultivateurs de l'est et de l'ouest voulaient suivre ces conseils, on ne connaîtrait pas la rareté de ces bons animaux maigres, forts mangeurs, qui donnent ces bons morceaux de choix, ces biftecks juteux, de plus en plus demandés chaque année et qu'il est très difficile de se procurer en ce moment; mais s'il est une chose dont on devrait avant tout convaincre les cultivateurs de l'est du Canada, c'est de conserver et d'élever tous les vœux femelles de race de boucherie pour assurer la production des boeufs d'engrais dont le pays a si grand besoin.

DISCUSSION OUVERTE PAR M. J. F. McLEAN, HARRIS ABATTOIR CO., TORONTO

Je vous dois un mot d'excuse. J'ai accepté il y a environ dix jours, de venir ouvrir cette discussion sur le travail de M. Gardhouse, mais ayant du partir en voyage d'affaires, je n'ai eu aucune occasion d'échanger mes vues avec M. Gardhouse. Je crains donc d'être inférieur à ma tâche, mais je compte sur votre indulgence.

Je crois que cette assemblée est presque entièrement composée d'éleveurs. L'industrie que je représente dépend entièrement des éleveurs pour son approvisionnement en matière première. Il est très rare que les intérêts des éleveurs et ceux des fabricants de conserves viennent en contact immédiat comme c'est le cas dans cette réunion, et peut-être, ceux qui sont engagés dans ces industries ne se préoccupent-ils pas les uns des autres autant qu'il serait utile. Les éleveurs et les représentants des fabriques de conserves ne se rencontrent guère que sur le marché aux bestiaux et cette circonstance influe plus qu'il ne conviendrait sur leur attitude à l'égard l'un de l'autre. Lorsque vous arrivez sur un marché avec du bétail à vendre, vos intérêts et les nôtres semblent à ce moment être diamétralement opposés. Je n'ai pas besoin de vous dire que le représentant de la fabrique cherche à acheter votre bétail aussi bon marché que possible et que naturellement vous essayez de le vendre aussi cher que possible, et il me semble que les relations entre éleveurs et fabricants se sont ressenties de cette circonstance beaucoup plus qu'il ne serait nécessaire ou utile. Reconnaissons donc en commençant que, lorsque nous nous rencontrons pour vendre ou acheter, chacun de nous considère avant tout ses propres intérêts, et pourtant, dans un sens large, les intérêts de ces deux industries dont l'une dépend de l'autre doivent être identiques.

Je ne suis pas compétent pour vous parler de l'élevage, mais il m'a semblé, après avoir écouté les conférences de ce matin, que les problèmes de l'élevage sont presque les mêmes que ceux de l'abattage; ils ne diffèrent que par les conditions spéciales dans lesquelles travaille chacune de ces industries. À quels buts doit viser un fabricant de conserves? Il cherche le volume d'affaires. Je ne veux pas vous faire des théories, car vous en savez probablement beaucoup plus long que moi sur l'industrie du bétail mais il me semble qu'il y a sur ce point une divergence d'opinion entre les deux classes. Je ne prétends pas que le fabricant de conserves ait le droit de vous dicter ce que vous avez à faire mais le fait est qu'il cherche toujours à accroître son volume d'affaires. Il étudie à fond le marché et tout ce qu'il demande est d'accroître sa production sans trop s'inquiéter du plus ou moins de profit qu'il en retirera. Je crois que les éleveurs devraient aussi s'inspirer de ce principe. M. Lane nous disait que l'ouest canadien n'élève que 25 pour cent seulement des porcs nécessaires à sa consommation.

Dr. RUTHERFORD —Vingt cinq pour cent des porcs consommés en Alberta et Colombie-Britannique.

M. McLEAN :—Il y a en Alberta et en Colombie-Britannique des cultivateurs qui peuvent vendre avantageusement sur place. Si tous les fermiers de l'Alberta et de la Colombie-Britannique veulent se convaincre de la vérité de ce fait, ils pourront certainement faire de l'argent. Il se peut que les conditions actuelles ne soient pas favorables, mais presque tout est possible à un homme qui travaille avec l'intelligence voulue et a volonté de persévérer dans la voie qu'il a reconnu bonne.

Je me demande ensuite à quoi vise le fabricant de conserves. Les problèmes de l'industrie des conserves ne sont pas essentiellement différents de ceux de l'élevage parce que dans le monde entier les affaires sont les affaires et que les principes sur lesquels repose le succès sont partout les mêmes ; et quand M. Phin nous dit comment il utilise ses jachères en cultivant de la navette je suppose que sa terre n'est pas plus mauvaise parce qu'il y cultive de la navette mais qu'au contraire elle est meilleure. L'échec ou le succès dans une affaire dépend de la direction, donc le succès dans l'élevage dépend de l'intelligence et de l'énergie de l'éleveur.

Le troisième point sur lequel je désire insister c'est la persistance de l'effort. Les éleveurs de bétail ou cultivateurs écrivent souvent aux journaux pour se plaindre que, s'ils augmentent leur élevage, immédiatement le fabricant de conserves abaisse ses prix d'achat! Non, le fabricant de conserves ne fait pas baisser les prix. Il doit acheter aussi bon marché qu'il peut tout comme vous essayez de vendre votre bétail aussi haut que vous pouvez : c'est le principe fondamental des affaires. Je crois que ceux qui produisent du bétail et qui l'élèvent sont des hommes comme ceux qui le tuent. Ils sont de même nature et je crois qu'ils se rendent justice l'un à l'autre et que rien ne justifie les critiques superflues du fabricant de conserves à l'égard de l'éleveur comme rien ne justifie non plus les critiques des éleveurs à l'égard du fabricant de conserves. Vraiment je ne pense pas que ce soit généralement le cas.

J'ai dit qu'on devait persister dans la voie une fois choisie, ne sauter ni à droite ni à gauche, ne pas se laisser détourner par les difficultés et les déceptions. Stevens, dans son étude, a parlé de l'exportation de la viande de bœuf. Je ne crois pas que cette exportation puisse se faire entre le Canada et la Grande-Bretagne, à cause de la concurrence de l'Argentine et de l'Amérique du Sud qui peuvent produire du bétail à meilleur compte que nous. La compagnie que je représente avait été formée pour faire le commerce de la viande de bœuf avec la Grande-Bretagne. Pendant six mois nous avons fait, avec les compagnies de navigation transatlantiques, des contrats de transports que nous avons constamment exécutés ; mais au bout de six mois nous n'avions plus d'argent pour continuer et nous dûmes abandonner la partie. Notre seule alternative était de liquider ou de développer un marché local, et c'est ce dernier parti que nous avons pris. C'est la loi de préservation. Vous ferez forcément de l'argent si vous persistez dans votre affaire.

Je présume que l'élevage du bétail de boucherie ne donne pas de profits ou en donne de considérables, suivant les années. Celui qui cherche à profiter des bonnes années et à échapper aux mauvaises est sûr d'échouer. Personne ne peut prédire les marchés : celui qui le pourrait n'aurait pas à travailler plus de six mois. La loi fondamentale des affaires c'est avant tout de prendre une décision et de s'y tenir de son mieux.

Une des bases de l'industrie des conserves est l'utilisation des sous-produits : cette base pourrait servir aussi à l'industrie de l'élevage, et c'est un facteur qu'on a peut-être négligé. En se mettant en tête qu'une certaine année ne lui a pas donné de bénéfices, l'éleveur tient-il suffisamment compte de l'augmentation de valeur que représente, pour son exploitation, l'élevage de ses animaux ? son livre de comptes peut accuser un solde débiteur au lieu d'un solde créditeur et malgré tout sa situation générale est peut-être meilleure. Loin de moi la pensée de vouloir vous faire la leçon, je rappelle simplement un principe fondamental dans la conduite d'une affaire. Le manufacturier a constamment le souci d'utiliser la moindre parcelle de matière qui, ordinairement, se perd. I s'est produit à cet égard depuis dix ans une véritable révolution au Canada. Ce n'est pas les fabricants canadiens qui en ont eu l'idée. Ils ont simplement suivi l'exemple des fabricants américains. Ceux-ci l'ont découvert surtout par accident. Un des sous-produits les plus importants de l'abattage du bétail est l'engrais chimique. Il représente annuellement des centaines de millions aux États-Unis et c'est par un pur hasard que cette industrie a débuté. Ce n'était peut-être pas un accident, mais l'utilisation de ces sous-produits fut imposée aux fabricants par les autorités sanitaires de Chicago. Depuis longtemps, les autorités sanitaires poursuivaient les fabricants de conserves parce qu'il polluaient la rivière en y envoyant les sangs et les débris des abattoirs ; et d'année en année l'affaire se réglait entre les fabricants et la police par des pots-de-vin. Ils eurent à payer

à la police des sommes énormes pour être autorisés à continuer à écouler cette précieuse matière dans la rivière. Un jour un chimiste allemand pénétra dans le bureau de M. Armour et lui dit qu'il pourrait faire un produit commercial de valeur avec cette matière qu'on déversait dans la rivière, et c'est ainsi que se développe l'industrie des engrais chimiques presque entièrement aux mains des fabricants de conserves des Etats-Unis et dont les affaires se chiffrent annuellement par des centaines de millions. Les fabricants se mirent immédiatement au travail pour voir ce qu'ils pourraient faire des différents sous-produits et ils arrivèrent à tous les utiliser.

Voilà une suggestion qui peut être utile aux éleveurs de bétail aussi bien qu'aux tueurs. Le commerce du bétail ne rapporte pas autant que celui des immeubles.

Dans toutes les affaires il y a de bonnes et de mauvaises années, mais la loi des affaires est que ceux qui travaillent avec efficacité, persévérance et courage doivent finir par réussir. Je n'ai nulle intention d'établir une relation quelconque entre les profits de l'élevage et ceux de l'abattage. Je ne prétends pas qu'un éleveur peut gagner autant en une année qu'un boucher. Une fabrique de conserves fait des affaires beaucoup plus considérables et dans un rayon plus étendu. Elle emploie peut-être cinq cents hommes. Un éleveur qui emploierait une pareille main-d'œuvre serait probablement un homme très riche. Certaines années l'industrie de la boucherie est avantageuse, d'autres années elle ne l'est pas. Lorsque l'année est mauvaise nous ne le crions pas sur les toits; c'est par là que nous différons de l'éleveur. Le fabricant de conserves ne peut pas se plaindre en public parce que, s'il le fait, il aura bientôt le banquier à ses trousses pour lui demander le remboursement de son prêt. Notre industrie exige avant tout de la tenacité et nous devons toujours avoir en vue de l'améliorer en cherchant de nouveaux marchés, en utilisant ce qui ne l'était pas jusqu'ici et en élevant la qualité du produit.

M. Gardhouse a donné les raisons de l'état précaire où se trouve l'élevage dans l'est du Canada; je puis ajouter que nous aurons un déficit très sensible dans notre approvisionnement de bétail de boucherie cette année. A en juger par toutes les statistiques qu'il est possible de se procurer, cet approvisionnement est si faible que nous verrons des prix de famine au Canada avant juin et juillet; cela est indiscutable. Les animaux de boucherie vont monter à 7 cents, peut-être 7 1-2 et jusqu'à 8 cents la livre. La raison de ceci, M. Gardhouse vous l'a exposée, c'est l'indifférence du cultivateur dans le choix de ses animaux qu'il destine à la reproduction, autrement dit, une industrie exige une surveillance constante.

M. Gardhouse a donné comme seconde cause de la rareté du bétail, la tendance qu'ont les éleveurs de l'Ontario et de l'est du Canada à se consacrer à un marché qui pour le moment, leur a paru le plus avantageux. Ils ont expédié tous leurs bons taureaux dans l'ouest au détriment de leurs propres troupeaux. S'efforcer toujours de trouver les meilleures débouchés est très bien, mais encore nos cultivateurs ne doivent pas oublier que, s'ils continuent à approvisionner le marché de l'ouest, ils n'auront bientôt plus de taureaux à vendre.

L'industrie laitière a été pour le Canada une source d'énormes profits; il est indiscutable que le boeuf de boucherie n'existe plus, spécialement dans la région qu'a mentionnée M. Gardhouse; on a fait là une erreur, et c'est une erreur dans laquelle persévèrent les éleveurs de cette région qui concentrent leur attention sur l'industrie laitière et oublient que l'élevage du boeuf de boucherie est avantageux: cette région doit se procurer au dehors du boeuf pour sa consommation. Il y a cinq ans, pas une seule carcasse de boeuf ne lui arrivait de Toronto. Cette année il en va deux, trois et même quatre wagons chaque semaine dans les différentes villes. Il me semble que les éleveurs de bétail feraient bien, dans une réunion comme celle-ci, de passer en revue la situation, de se procurer des statistiques et de tirer les grandes lignes d'une organisation pour remédier à cet état de choses.

Ici on se livre à l'industrie laitière; là on se consacre à la production du boeuf de boucherie, en se confinant exclusivement dans une branche. Est-il avantageux d'abandonner complètement l'une ou l'autre? Pouvons-nous faire marcher de front les deux industries? Sur ce point je ne puis parler aussi bien que M. Gardhouse quoique mon opinion ait toujours été conforme à la solution qu'il a suggérée à savoir,

qu'on devrait choisir une race également avantageuse pour l'industrie laitière et la boucherie. Il semble qu'il n'y ait rien de plus rationnel. Abandonner l'élevage du bœuf de boucherie dans un district entier est une erreur économique. Sans nul doute cet élevage est avantageux, doit forcément l'être et le sera toujours, aussi longtemps qu'on cultivera la terre.

Messieurs, je vous dois des excuses pour la façon incohérente et décousue dont je vous ai présenté mes observations. J'ai tenu à vous les exposer, même sans les avoir préparées suffisamment, car j'estime que c'est par une connaissance réciproque des problèmes qui nous intéressent les uns et les autres que nous arriverons à nous entendre pour travailler ensemble à leur solution.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PORCINE.

M. E. BRETHOUR, BURFORD, ONTARIO.

Comme vous pouvez voir en consultant le programme, le sujet qui m'a été assigné est si vaste qu'il me sera difficile de le traiter d'une façon complète dans le temps qui m'a été accordé. Comme d'autres importantes industries qui pour s'organiser et se développer exigent du savoir faire, l'élevage du porc a subi au Canada une transformation remarquable depuis deux décades. Parallèlement à l'industrie laitière, le porc a fait des progrès rapides. Au Canada comme dans tous les pays neufs l'élevage industriel a plutôt suivi que précédé la culture du grain. Les premiers pionniers de la colonisation élevaient quelques porcs pour leur propre consommation et pour fournir aux marchands locaux des produits quelconques en échange des marchandises nécessaires à leur ménage. Mais il se produisit une demande croissante de porcs avec le développement des populations urbaines et les progrès de l'industrie du bois. Pour le bœuf, on eut de bonne heure besoin d'un boucher, tandis que pour le porc les opérations d'élevage, d'engraissement, d'abattage et d'appâtage de la viande purent se faire sur la ferme. Il s'établit donc un commerce de viande de porc frais plus ou moins important; la plupart d'entre nous se souviennent bien des chargements de porcs d'un an, gros et gras, qui étaient transportés au marché dans l'arrière-automne et pendant les mois d'hiver. Ce que l'on demandait en ce temps-là c'étaient des cochons gros et gras et c'était avec des excuses que l'on vendait des porcs au-dessous de 300 livres lorsqu'on ne pouvait pas les nourrir plus longtemps. L'industrie agricole se faisait alors assez simplement, sans grand frais et sans tenue de livre. D'ailleurs les porcs gros et gras ont encore des partisans à l'heure actuelle.

Aussi longtemps que les porcs canadiens se vendirent sur place, rien ne poussait les éleveurs à changer leur manière de faire qui était devenue si bien établie, mais dès que nous eûmes assez de porcs pour pouvoir en exporter il fallut bien se préoccuper des exigences du pays importateur. Un produit peut toujours être bon dans l'opinion d'un producteur, mais à moins que sa qualité soit de celles qui satisfont l'acheteur, on ne peut guère espérer le voir suffisamment demandé pour atteindre un prix élevé.

Alors comme aujourd'hui c'était au cultivateur canadien d'élever les porcs, mais pour trouver un débouché il fallait s'adresser à l'homme d'affaires, dans l'espèce, le fabricant de conserves. Heureusement pour cette industrie qui se développa très rapidement nous avions chez nous des gens prévoyants et intelligents engagés dans la fabrication des conserves. Quoique l'on puisse dire d'eux le développement de l'élevage du porc dépendait davantage de ces pionniers de l'industrie des conserves que de tous autres. Ils virent de belles perspectives dans le marché britannique et estimèrent que le cultivateur canadien pourrait fournir à ce marché un bacon et un jambon de la qualité exigée. Ils se mirent alors à développer la véritable espèce de porcs qui convenait au commerce, et je n'ai pas besoin de vous rappeler ce qui fut fait alors pour distribuer de bons animaux reproducteurs.

Nos gouvernements virent clairement ce que notre agriculture pourrait retirer de cette industrie; mais c'est plus spécialement peut-être à la législature de Toronto que revient l'honneur de cette prévoyance et ceux d'entre nous qui se livraient alors à l'élevage du porc n'oublieront pas facilement l'énergie et les efforts déployés par feu le président de cette association nationale d'éleveurs, l'honorable John Dryden, qui se dévoua à cette industrie ni ceux de son surintendant des cercles de fermiers, M. F. W. Hodson qui dirigea une campagne des plus efficaces en faveur du porc à bacon. Avec l'assistance d'hommes aussi capables que le professeur G. E. Day du collège d'agriculture d'Ontario et d'autres, par le moyen d'expositions d'hiver et de réunions de cercles de fermiers, les cultivateurs d'Ontario reçurent la preuve que le porc à bacon était celui dont l'élevage

était le plus avantageux et qui se vendait le mieux sur les meilleurs marchés du monde. Ils disaient vrai et pour s'en convaincre, il suffit de lire le rapport de la commission des éleveurs de porc qui a visité le Danemark et constaté que le porc danois fournit le bacon le plus haut pris en Angleterre; ce rapport établit que le porc danois correspond exactement au porc que l'on préconisait pour les cultivateurs canadiens et qu'ils ont fini par adopter dans toutes les provinces; ce qui fait foi de la justesse des principes que l'on enseignait alors.

Cette campagne d'instruction donna immédiatement des résultats remarquables à tel point qu'au bout de quelques années, les chemins de fer conduisant aux grandes maisons de conserves chargeaient des porcs à presque toutes les stations de l'Ontario une fois par semaine ou plus souvent et ces animaux étaient absolument du type requis pour l'exportation.

Les autres provinces ne se désintéressaient pas non plus de l'élevage du porc; des progrès marqués ont été constatés partout plus spécialement pour la qualité. Dans toutes les provinces le porc à bacon est le type et les animaux qui gagnent les meilleurs prix à l'exposition d'hiver des provinces maritimes sont du même type, du même âge et du même poids que ceux qui enlèvent les rubans à l'exposition d'Ontario ou à celles des provinces de l'Ouest.

On doit remercier le Ministère fédéral de l'agriculture pour l'oeuvre excellente qu'il a accomplie en rehaussant l'industrie, surtout en dehors de l'Ontario. Le service du Commissaire de l'industrie animale s'est employé à vulgariser dans toutes les parties du Dominion les renseignements que l'on avait commencé à répandre en Ontario; il a utilisé pour cela les réunions des cercles et les expositions d'hiver qui ont été encouragées à composer leurs listes de prix en faveur de la classe de porcs à bacon.

L'exportation du bacon en Grande-Bretagne qui avait débuté modestement aux environs de 1890 a fait des progrès rapides jusqu'en 1905; cette année-là le Canada a fourni à la Grande-Bretagne près de 20 p.c. de son lard importé. Ce niveau satisfaisant s'est maintenu pendant trois ans mais depuis 1907 un déclin s'est déclaré dans le chiffre de nos importations qui sont tombées très en dessous de ce qu'elles avaient été pendant ces années d'exportation intense. Le déclin cependant n'est pas suffisant pour causer des alarmes, car nous devons considérer que le nombre de bouches à nourrir a augmenté considérablement dans notre pays et que d'autre part quelques-unes de nos riches provinces agricoles ne donnent pas à l'élevage du porc toute l'attention qu'il mérite.

Ces faits ressortent d'ailleurs des chiffres que nous a fournis le bureau du directeur général vétérinaire sur le service de l'inspection des viandes. Dans les maisons de conserves inspectées on a tué en 1911 1,239,748 porcs contre 888,837 en 1910; c'est donc une augmentation de 350,911 porcs équivalant à près de 40 p.c. Toutes les provinces indiquent une augmentation sauf le Manitoba et la Nouvelle-Ecosse. Il y a une diminution de 81-2 p. c. en Manitoba et 3 p. c. en Nouvelle-Ecosse. Par contre il y a augmentation de 47 p.c. en Ontario, 35 p.c. dans la province de Québec 7 p.c. en Alberta, 64 1-2 p.c. dans l'Île du Prince-Edouard; la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ne contiennent pas de maisons de conserves inspectées.

Les abattoirs de l'Alberta ne peuvent absolument pas suffire à la demande croissante de l'ouest bien qu'ils aient légèrement augmenté leur production; aussi n'est-il pas étonnant que le Canada n'ait pu augmenter son exportation. Au lieu d'expédier vers la mer comme il le faisait il y a quelques années, à peu près tout son surplus de bacon, l'Ontario fait aujourd'hui des expéditions continuelles de viandes de porc à l'ouest pour l'alimentation de la population croissante. Les chiffres représentant ce commerce sont étonnants car ils montrent que sous une forme ou sous une autre, les établissements inspectés à l'ouest des grands lacs ont reçu de l'extérieur pendant le mois de décembre seul, pas moins de 1,828,836 livres de porc et cette proportion s'est maintenue pendant plusieurs mois. Ces chiffres ne comprennent pas les importations non destinées aux maisons inspectées. Cela signifie que pendant l'année dernière on a consommé dans l'Ouest du Canada quelque chose comme 20 millions de livres de porc importé par les maisons inspectées, sans compter une forte quantité distribuée par d'autres agences. Ces chiffres devraient être d'un intérêt spécial pour les représentants de l'Ouest où il y a tant de grain à bétail et où l'agriculture commence déjà à souffrir du manque d'élevage.

Les porcs ont atteint au Canada un type d'excellence uniforme qui n'a été surpassé dans aucun autre pays du monde sauf peut être en Danemark. Le porc, court, épais, "de la zone du blé" a disparu et les éleveurs de races autrefois trop courtes pour le commerce du lard ont allongé leurs cochons pour satisfaire à la demande populaire. Tous les efforts que nous avons faits pour satisfaire les palais délicats de la mère-patrie dans l'espoir d'accaparer autant que possible de son marché nous ont fait développer dans tout le Canada le "Singer" maigre, à grain fin et qui non seulement fournit une carcasse délicieuse mais encore donne la plus complète satisfaction à l'éleveur et au nourrisseur sous le rapport de la reproduction et de l'économie de nourriture. C'est beaucoup sans doute parce que notre bacon est supérieur que nous avons tant de peine à satisfaire à la demande locale comme le montrent les importations et les exportations des cinq dernières années comparées à celles de l'année dernière. En 1908 le Canada a exporté 95,945,099 livres de porc ; nous avons importé la même année 16,374,414 livres. En d'autres termes nous avons exporté cette année-là cinq fois et trois quarts autant que nous avons importé. Dans les neuf mois commencés le 1er avril 1911 qui sont les derniers mois pour lesquels nous avons des chiffres nos exportations se sont élevées à 48,446,675 livres contre 13,165,786 livres d'importations. Ces chiffres montrent que nous avons exporté trois et demi fois autant que nous avons importé ; à cette allure le Canada n'élèvera bientôt plus assez de porc pour sa propre consommation.

Nos livres généalogiques reflètent d'une façon frappante les progrès de la race de porcs à bacon "tout Canadien" ou du porc canadien "tout bacon." Depuis onze ans certaines races ont fait des progrès par sauts et par bonds, d'autres ont fait plus que maintenir leur situation, d'autres par contre qui montraient encore des signes de vie il y a quelques années ont disparu tout au moins des registres du Canada. Le tableau suivant indique par races le nombre d'enregistrements jusqu'en 1900, à la fin de 1911 et à partir du commencement du siècle actuel.

ENREGISTREMENTS DE PEDIGRÉS

	Jusqu'à 1900	Jusqu'à 1911	Nombre à partir de 1900
Berkshire	12,147	23,345	11,198
Yorkshires	6,681	39,379	32,698
Tamworths	2,398	8,873	6,475
Chester White	2,519	9,104	6,585
Duroc Jersey	706	1,338	632
Poland Chinas	2,595	3,116	521
Essex	20	272	252
Hampshire		455	455

On n'enregistre plus les Suffolks et les Victorias.

Ce tableau montre que les races reconnues les plus aptes à la production du bacon se sont développées pendant les dernières années beaucoup plus rapidement que d'autres races en faveur aux Etats-Unis. Les chiffres de ce tableau ne disent pas tout non plus, car nous savons que les éleveurs de toutes les races ont visé au type à bacon. Cela est si vrai que les Berkshires les mieux cotés et les Chester White qu'on trouve maintenant au Canada diffèrent largement des types de ces races dans leur pays d'origine. Le tableau montre également que certaines races du type épais ont presque cessé d'être demandées par les cultivateurs du Canada.

Les éleveurs de porcs ont fait plus peut-être que tous autres éleveurs pour avoir des mâles reproducteurs de race.

La rapidité avec laquelle les porcs se multiplient leur facilitait la sélection. Malheureusement cependant, il est un fait que trop souvent nos éleveurs de porcs ne savent pas reconnaître : tous les porcs admis à l'enregistrement ne sont pas un idéal. Les éleveurs de race pure eux-mêmes ne sont pas complètement pénétrés de cette vérité, en sorte que

nous trouvons beaucoup trop de reproducteurs inférieurs dans tout le pays. Si l'on savait mieux apprécier l'influence du reproducteur, nous pourrions prétendre à fixer un type qui serait non seulement un porc canadien "tout bacon" mais un porc "bacon" "tout canadien". Notre commerce intérieur et extérieur y trouverait un nouvel élément de prospérité et les profits qu'en retirerait notre industrie amélioreraient la condition de nos cultivateurs.

Ce ne sont pas les cultivateurs qui pourront assurer indéfiniment le succès de l'industrie porcine; aujourd'hui comme autrefois, les fabricants de conserve devront y mettre sérieusement la main. Malheureusement la façon dont les fabricants se sont laissés aller à pratiquer leurs achats n'est pas pour encourager l'élevage du porc de race supérieure; leurs méthodes ne tendent pas non plus à stimuler la production. On ne peut pas s'attendre évidemment à voir les fabricants de conserves, pas plus d'ailleurs qu'aucun homme d'affaires, exploiter leur industrie à perte, mais il serait peut-être sage de leur part de ne pas profiter de l'abondance de l'offre pour faire des profits indus, car ils risqueraient de décourager les éleveurs de porcs qui malgré leur désir de continuer, finissent par trouver qu'ils n'y ont pas intérêt. Cette manière de faire crée donc tout un état de choses défavorable au producteur, pénible pour le consommateur, sans parler de l'industriel lui-même qui est exposé à des pertes-maisons. Les premiers fabricants de conserves, chez nous comme en Angleterre, ont certainement fait preuve de générosité envers l'élevage. Les fabricants d'aujourd'hui, eux ont cherché seulement leurs intérêts immédiats et en les cherchant ils se sont, sans nul doute, mépris sur l'intelligence du fermier canadien.

Discussion sur le développement de l'industrie porcine. Ouverte par M. E. C. Fox, sous-directeur de William Davies Co., Ltd., Toronto.

L'étude de M. Brethour sur le développement de l'industrie porcine a naturellement fait une large part à la production et à l'élevage des animaux. Je m'efforcerai de la compléter en traitant la question au point de vue des relations entre éleveur, nourrisseur et fabricant. Avec ces deux objets en vue peut-être arriverons-nous à accorder des intérêts qui n'ont certes rien d'incompatible.

J'espère que vous ne serez pas désappointés. Je ne veux pas défendre ni excuser les fabricants de conserves; vous avez votre place et nous avons la nôtre; tous nous travaillons légitimement, avec des grands problèmes difficiles à résoudre, dont quelques-uns nous sont plus ou moins communs et si cette discussion nous amène à mieux nous entendre sur quelques-uns d'entre eux, elle aura atteint son but.

Pour développer l'industrie du porc, il est un problème qui nous intéresse plus spécialement les uns et les autres, c'est de trouver le porc qu'il nous faut. Le but que nous nous proposons en définitive est de vendre notre produit dans de meilleures conditions que nos concurrents étrangers. L'apprétabilité de la viande est absolument un problème de fabricants et nous n'avons pas besoin d'en traiter ici sauf pour dire que le fabricant qui néglige ce point néglige une partie vitale de son industrie, provoque d'une façon générale son discrédit en dégoûtant les consommateurs des jambons et du bacon et cause indirectement par là un tort à l'industrie du cochon vivant.

Pour vous comme pour nous, il y a trois choses à considérer pour déterminer le type de porc le plus avantageux et je voudrais les discuter avec vous très brièvement. Ce sont : 1. la qualité intrinsèque de la viande du porc vivant; 2. la forme physique ou le pour cent des différents quartiers par rapport à la carcasse entière, par exemple la proportion de la tête, du jambon, de l'épaule, etc., par rapport à l'animal vivant; 3. le pourcentage total de viande (soit jambon, dos, ventre et épaule) et de lard par rapport au poids vif.

1. La qualité intrinsèque de la viande du porc vivant. Peu importe votre idéal au point de vue de la forme physique, vous devez veiller dans votre élevage à produire des porcs qui donneront des viandes de mérite intrinsèque indépendamment de l'apprétabilité. En Danemark où le gouvernement coopère avec les éleveurs, cette question a été soigneusement surveillée, aussi les porcs danois ont-ils à la fois une bonne conformation et les qualités intrinsèques d'une viande bonne et à grain fin, la ligne du ventre bien droite le dos sans graine sur toute sa surface sauf à la partie postérieure qui en porte une cou-

che uniforme. Si ces caractères étaient négligés dans notre élevage on peut poser comme règle que l'industrie porcine subirait un échec dont elle serait longue à se relever. Je sais très bien que certaines régions du pays nous envoient des porcs à flancs et des maucels, gras, et dont les dos sont fendus de raies continues de graisse. Je n'ignore pas non plus que ces porcs se vendent quelquefois aussi bien que les sujets ayant absolument la conformation voulue pour la production de lard. Nous traiterons cette question dans un autre chapitre. Mais en négligeant les caractéristiques que nous avons données plus haut, nos éleveurs arriveraient bientôt à anéantir notre exportation et les acheteurs de l'Ouest cesseraient de donner aux porcs canadiens la préférence sur les viandes américaines quand ils viseraient à la qualité.

2. La conformation, ou proportion des différents quartiers par rapport à la carcasse entière. C'est ici que nous pourrions discuter sur le porc à bacon dont il est si souvent question. Je définirai le porc à bacon un porc qui allie aux qualités intrinsèques que j'ai mentionnées plus haut une conformation assurant un maximum de quartiers utilisables et un minimum de quartiers qui le sont moins : c'est-à-dire longs et néanmoins pas trop allongés pour devenir trop étroits, petite épaule et petite tête. L'éleveur qui perdrait de ces caractères s'exposerait lui-même et exposerait l'engraisseur et le fabricant à des déboires. La présence dans nos troupeaux d'une forte proportion de porcs à forte tête, à gros cou et à grosse épaule aurait pour résultat un abaissement des profits sur les produits de charcuterie et, comme conséquence immédiate, une diminution de la valeur des porcs pour tous les intéressés. Un tel état de choses mettrait naturellement du temps à se produire, mais nous devons y parer en cherchant constamment à améliorer le porc à bacon sous ces rapports : c'est aussi nécessaire pour assurer le développement de l'industrie porcine que de protéger le porc contre le choléra. Grâce aux conditions du marché et aux méthodes d'achat un cultivateur d'occasion peut jouer vite et perdre en vendant des porcs dont la race n'est pas surveillée tandis que son voisin qui travaille dans les mêmes conditions mais qui a surveillé sa sélection réussira. Ceci est à vrai dire un cas particulier et nous nous occupons du général; mais, supposons que ces cas se généralisent et vous pourriez vous rendre compte de la gravité et de la continuité des pertes que cette situation peut causer aux éleveurs.

3. La proportion totale de viande et de lard par rapport au poids vif. Cette proportion totale détermine le prix du fabricant, déduction faite des frais de main-d'œuvre et autres charges et a donc pour lui une importance vitale. Notre porc à bacon rend en viande et lard entre 61 et 68 p.c. de son poids vif, immédiatement avant l'abattage. Cette variation dépend en partie des saisons et des conditions climatiques mais surtout de la nature du porc lui-même. Les cochons gras rendent très bien, à la fois en viande et en lard; leur viande revient donc moins cher par livre que celle du porc à bacon dont le rendement est de 5 p.c. inférieur. La viande de ces porcs est grasse et n'est pas bonne pour le commerce ordinaire du bacon, sa vente est limitée et quoiqu'il arrive au fabricant de payer aussi cher la livre de cochon gras que celle du porc à bacon, elle revient en réalité à meilleur marché en raison de son rendement supérieur. Les Américains qui utilisent des cochons gras à rendements supérieurs et qui trouvent plus facilement chez eux à vendre les abats peuvent toujours livrer la viande à meilleur marché que nous ne pouvons le faire au Canada et cependant le cultivateur américain vend sa livre de porc moins cher que le fermier canadien. Il est à peine besoin de dire que l'introduction générale du type américain de porc causerait la ruine de notre industrie parce que la clientèle du fabricant canadien qui emploie le porc à bacon n'est pas la même que celle du fabricant américain. Les éleveurs canadiens sont sous ce rapport dans la bonne voie. Il y a une limite aux rendements du porc à bacon si l'on ne veut pas avoir un produit lourd, gras, qui bientôt inonderait le marché et ruinerait le commerce. Je ne suis pas en mesure de vous dire si cette limite a déjà été atteinte avec un porc à bacon pesant 175 ou 190 livres. C'est peut-être en pratiquant une sélection rigoureuse pendant des années que l'on pourrait arriver à un type de porc à bacon qui donnerait, sans nuire à ses qualités intrinsèques ou à sa conformation, un rendement de viande et de lard supérieur de 1 ou 2 p.c. au rendement actuel. Le bénéfice en reviendrait directement à l'éleveur et se traduirait chaque année par de grosses

sommes. Le fabricant en retirerait lui-même un bénéfice indirect par la consolidation donnée à son industrie.

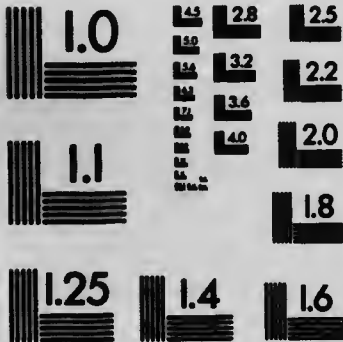
Une industrie doit progresser ou reculer; les intérêts de l'éleveur, du nourrisseur et du fabricant dépendent tellement les uns des autres que le progrès de l'un contribue à celui des autres et que le déclin d'une section les affecte toutes trois. L'éleveur doit constamment se tenir en alerte pour améliorer la race et produire ainsi un porc mieux adapté au marché, à la fois sous le rapport de la qualité et du rendement, s'il ne veut pas voir le type s'abaisser au détriment de ses intérêts comme de ceux du cultivateur et du fabricant. D'autre part le fabricant doit constamment viser à étendre le plus possible ses débouchés, à s'assurer des meilleurs marchés pour obtenir les plus hauts prix. Il profitera des découvertes de la science pour améliorer sans cesse ses produits et perfectionner ses méthodes de manutention des sous-produits. S'il néglige de progresser dans ce sens il finira par perdre des débouchés au détriment de toute l'industrie porcine. Nos intérêts sont donc tellement entremêlés que nous avons à résoudre des problèmes communs pour développer nos affaires; je n'ai touché qu'à un ou deux de ces problèmes.

Pour conclure, permettez-moi de dire un mot de l'avenir de l'industrie porcine. Je ne crains pas de dire que le capital britannique se vient plus chez nous construire et exploiter des fabriques de conserves. Les capitalistes britanniques s'en vont en Russie et en Sibérie; deux pays qui arriveront bientôt à tenir une place importante sur le marché de bacon anglais. Nous perdons rapidement du terrain comme exportateurs de bacon parce que notre élevage a diminué par rapport à ce qu'il était il y a quelques années. L'Ontario a trouvé, il est vrai, un fort débouché dans l'Ouest. Cependant ce commerce avec l'Ouest ne compense pas la réduction du volume des exportations des dix dernières années. Nous sommes à une crise dans le développement de l'industrie du porc; si nous continuons à élever de moins en moins de porcs, nous livrerons rapidement une industrie nationale et fondamentale aux éleveurs, cultivateurs et fabricants étrangers. Les demandes de l'exportation et du marché canadien seront, pour les prochaines années, plus que suffisantes pour assurer à l'industrie du porc un développement régulier et lui permettre de produire chaque semaine plusieurs milliers de têtes de plus que nous n'en produisons à l'heure actuelle.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5889 - Fax

LA VACHE LAITIÈRE

W. F. Stephen, Secrétaire de la société canadienne des éleveurs d'Ayrshire, Huntingdon, Québec.

Nous sommes en retard d'une demi-heure et nous aurons à nous dépêcher pour venir à bout de notre programme ; je m'efforcerai donc d'être bref et vous donnerai simplement quelques indications qui vous permettront de tirer vous-mêmes des conclusions.

M. Brethour a parlé de l'industrie porcine comme d'une industrie importante. Les éleveurs de boeufs de boucherie font de la leur une des plus importantes du pays ; les éleveurs de chevaux prétendent à bon droit à une des premières places. Je crois à mon tour que nous, les laitiers, pouvons prétendre également à une des premières, sinon à la première place dans l'industrie agricole du pays. Je serai donc le champion de la vache laitière, la plus grande bénédiction que Dieu ait accordée à l'humanité.

La vache laitière remplit un triple but : elle sert de bête de somme ; elle donne un aliment des plus fins et des plus délicats ; enfin sa carcasse sans donner le délicieux bifteak ou les splendides coupes du boeuf, peut-être utilisée pour la boucherie. L'industrie laitière est importante à trois points de vue. En premier lieu parce qu'elle est l'essence même de l'agriculture. Elle féconde le sol, enrichit le cultivateur et augmente la population. Je n'insisterai pas sur le fait universellement admis qu'elle est un élément de fertilité pour le sol. L'élevage de la vache laitière sur la ferme contribue plus que tous les autres procédés de culture à fertiliser la terre et, si l'on met à part la culture des fruits et celle des légumes, c'est de toutes les industries de la ferme celle qui donne les plus forts rendements nets à l'acre. Elle provoque l'augmentation de notre population parce que la transformation des produits de haute classe, lait et crème, en fromage et en beurre exige de la main d'oeuvre et que l'exploitation rationnelle d'une ferme à vaches laitières demande plus de travail qu'un élevage de boeufs ou de moutons ou qu'une exploitation semée en grains. Tout ce qui chez nous provoque du travail enrichit notre pays. Les manufacturiers ne tarissent pas sur la nécessité d'amener des gens dans notre pays pour consommer nos produits. On peut en dire autant de l'industrie laitière. Une des plus grandes difficultés que rencontrent les laitiers est celle de la main-d'oeuvre. Ils ont à soutenir la concurrence du manufacturier et d'autres qui lui enlèvent leurs ouvriers. Une solution se présente au laitier pour venir à bout de cette difficulté, c'est de faire venir de l'Ancien-Monde des familles choisies dans les régions où l'industrie laitière a si bien réussi ; ces hommes seront bien à leur place dans nos laiteries.

Je ne voudrais pas fatiguer l'assemblée en lui citant des chiffres, cependant je dois attirer votre attention sur le nombre des vaches laitières au Canada en 1901 et vous prier de le comparer avec celui de 1910. J'ai tâché d'obtenir du Commissaire du recensement, M. Blue, les statistiques relatives à l'industrie laitière pour 1911 ; malheureusement ces chiffres ne sont pas encore compilés et j'ai dû me contenter des statistiques de 1910 qui, naturellement, ne sont pas tout à fait aussi exactes que les chiffres du recensement de l'année dernière. En 1901, les statistiques du recensement nous donnent 2,292,120 vaches laitières pour tout le Canada. L'Ontario vient en tête avec 1,000,000 et Québec arrive ensuite avec 734,000. Je trouve qu'en 1910 le nombre total de nos vaches laitières s'élevait à 2,905,982, soit une augmentation de 616,099. J'ajoute, si cela peut vous intéresser, que l'Ontario a eu une augmentation de 22 pour cent, Québec de 18 pour cent, le Nouveau-Brunswick de 16 pour cent, la Nouvelle-Ecosse de 17 pour cent ; l'Île du Prince-Edouard a eu par contre une diminution de 5 pour cent, le Manitoba a augmenté de 26 pour cent, la Saskatchewan de 160 pour cent, l'Alberta de 211 pour cent et la Colombie-Britannique de 150 pour cent. Ce sont les trois provinces de l'Ouest qui ont eu la plus forte augmentation ; l'Alberta vient en tête.

Il ne serait pas hors de propos de vous donner quelques chiffres sur la production de l'industrie laitière de 1900 à 1907, ce sont les derniers que j'ai pu me procurer. Le rendement de beurre et de fromage s'est élevé en Ontario de 15,000,000 à 17,250,000 ; dans Québec de 13,000,000 en 1900 à 15,200,000 en 1907 ; dans le Nouveau-Brunswick, de 245 695 en 1900 à 377,800 en 1907 ; en Nouvelle-Ecosse il s'est abaissé de 127,007 en 1900 à 71,113 en 1907. Le Manitoba a vu sa production augmenter de 416,000 à 533,000 ; la Saskatchewan de 30,230 à 38,500 ; l'Alberta de \$126,400 à 387,000 et la Colombie-Britannique de 105,600 à 1,426,700. Il y a eu en 1907 dans l'est du Canada une sécheresse qui a affecté très gravement les provinces de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard et je pense que cela est pour quelque chose dans la diminution de la production pendant ces dernières années.

L'augmentation totale du chiffre des affaires de nos fabriques de beurre et de fromage pendant ces années a été d'environ \$5,000,000. Pour les quatre années 1907-1911 seulement elle serait d'environ \$4,000,000. Il faudrait y ajouter la valeur de la crème expédiée aux Etats-Unis en 1911, soit 1,100,000, ainsi que celle du lait expédié aux fabriques de condensé soit un demi million ce qui porte l'augmentation des quatre années à près de \$10,100,000. La production totale de nos fabriques serait de \$44,500,000.

Je n'ai rien dit du lait et de la crème consommées dans nos villes ; c'est pourtant là une des industries les plus importantes de la laiterie au Canada. Le lait n'est plus un luxe, il est considéré comme un aliment de première nécessité. Il est difficile d'évaluer la consommation, mais le Professeur Ruddick estime que la valeur du lait consommé dans les villes approche de \$10 par tête. Je pense que nous pouvons sans crainte le mettre à \$9. par tête ce qui nous fait environ \$45,000,000 ; ceci porte à \$100,000,000 la production totale de lait du Dominion. C'est là ce que nous obtenons de la bonne vieille vache. Je m'attends à ce que les statistiques du recensement qui seront prochainement publiées nous révèlent l'existence d'au moins 3,000,000 de vaches laitières au Canada. La production moyenne de nos vaches laitières d'après le recensement de 1901 était de 3,200 livres de lait. Nous constatons que cette proportion a relativement peu augmenté. Je crois pouvoir dire sans crainte d'erreur que l'augmentation ne dépasse pas 300 livres et je m'attends à ce que le prochain recensement nous donnera 3,500 livres comme production moyenne, ce qui constitue une augmentation relativement faible pour 10 années.

Nos procédés d'élevage en matière de races laitières ne sont pas absolument bons et je veux vous indiquer quelques-unes des erreurs que nous commettons. Si nous allons dans les îles de la Manche, en Hollande ou en Ecosse nous trouvons les meilleures races, mais quels soins n'y apporte-t-on pas à la sélection et à l'élevage.

Ces pays n'établissent pas de records aussi phénoménaux que ceux que l'on a constatés aux Etats-Unis et au Canada, mais dans l'ensemble leurs animaux ont plus de vigueur, sont meilleurs raceurs et mieux développés que les nôtres. Permettez-moi d'insister sur certains points qui ne sont pas ce qu'ils devraient être au Canada. D'abord on a croisé sans discernement avec des reproducteurs métis ou de rebut ; en second lieu on a employé des reproducteurs jeunes et non complètement formés ; en troisième lieu on a mélangé les races.

Il y a quelques années j'eus l'occasion d'assister à une réunion où se trouvait un personnage d'apparence plutôt originale et nous discutâmes la question de savoir à quelle nationalité il pouvait bien appartenir. Quelques-uns pensaient qu'il était écossais, d'autres le disaient anglais : je me chargeai de lui demander d'où il venait et il me répondit : "Messieurs, voici la réponse que j'ai faite à la même question qui m'a été posée il y a quelques jours dans une colonie allemande où je me trouvais : Une de mes aïeules était écossaise, une autre irlandaise, une autre hollandaise et une autre anglaise. Qu'en dites-vous ? Un allemand leva la main avec horreur et dit : "Mon Dieu j'appelle cela du "hachis". Voilà pourtant ce que l'on obtient en mélangeant toutes ces races. Je ne puis comprendre pourquoi on persiste dans cet errement.

La quatrième chose que je veux vous signaler c'est la négligence que l'on met à élever le veau de race laitière. Il y a tant de nos laitiers qui oublient que le veau est la vache laitière et qu'il doit être soigné. Il faut lui donner la nourriture convenable pour le mettre à même de devenir un animal vigoureux et capable une fois arrivé à l'é

tat adulte de consommer une forte quantité de fourrage et de donner en retour un bon rendement dans le seau à lait.

Ma cinquième observation est que nos cultivateurs ne nourrissent pas bien leurs vaches laitières. Il y en a tant qui s'attendent à faire quelque chose de rien ; nous ressemblons assez à Pharaon qui voulait que les Egyptiens lui fassent des briques sans argile ; nous voulons que la vache nous donne du lait en abondance, en mangeant de la paille et nous n'obtenons pas ce que nous attendons. J'ai cependant assez de confiance dans l'avenir pour croire que nos cultivateurs agiront plus intelligemment. Les signes des temps l'indiquent.

Permettez-moi de vous indiquer quelques-uns des signes des temps. En premier lieu la demande de reproducteurs de race est plus forte ; ceci montre que nos laitiers commencent à reconnaître la valeur des reproducteurs de race. Si vous questionnez un cultivateur possédant un troupeau de race pure de Holstein, Ayrshire, Guernesey ou Jersey, il vous dira que la demande est plus forte qu'elle n'a jamais été et qu'on lui paie ses animaux beaucoup plus cher. Ceci indique que nos cultivateurs se rendent mieux compte qu'ils doivent cesser de reproduire sans discernement et de mélanger les races. Je trouve une autre indication dans le nombre croissant des enregistrements opérés dans nos livres de sociétés d'élevage de race. En 1911, il y a eu dans les registres de l'association d'éleveurs de Holsteins, Ayrshires, Guernesey, Jerseys et Canadiennes, 1,746 nouvelles inscriptions et je considère comme un bon chiffre ce chiffre de 1,750 entrées dans les registres de nos sociétés d'élevage de vaches laitières pour la seule année dernière, car il ne faut pas oublier que ces registres sont ouverts depuis quatre ou cinq ans.

Quand un représentant de machines agricoles visite un cultivateur, il doit lui démontrer qu'il a une bonne machine à lui vendre et lui prouver également le profit à réaliser par l'usage de cette machine. On peut en dire autant de l'industrie laitière. Les associations laitières doivent démontrer l'utilité de leurs produits aux consommateurs. En d'autres termes nous devons faire de la réclame. On peut en faire faire beaucoup par les imprimeurs mais cette réclame là profite à la vache médiocre autant qu'à la vache à aptitude laitière extraordinaire. On envoie maintenant la vache médiocre à la boucherie. Nous avons la satisfaction de savoir que notre gouvernement s'intéresse à l'industrie laitière. Il a introduit un système de contrôle pour le rendement des vaches laitières qui rend de grands services aux propriétaires. Il n'y a pas de meilleur moyen de prouver la valeur d'une vache laitière que de peser son lait et de le contrôler à l'épreuve du Babcock ; de cette façon le cultivateur peut se débarrasser de celles qui lui font perdre de l'argent. En 1906 l'Honorable Sydney Fisher alors ministre de l'agriculture avait organisé des associations de contrôle à Cowansville et avant la fin de 1906, dix-huit associations de contrôle étaient fondées avec 266 membres et plus de 3,000 vaches.

En 1911 il y avait 188 sociétés avec 1200 membres et 11,000 vaches. On nous a cité le Danemark en exemple à cet égard. Les conditions que nous rencontrons ici diffèrent de celles qui existent au Danemark : c'est un petit pays où l'industrie laitière occupe la plus large place dans l'agriculture et où les cultivateurs habitent près les uns des autres. Chez nous ils vivent beaucoup plus éloignés ; il a été impossible jusqu'à présent de faire fonctionner, avec autant de succès, des sociétés de laitiers, mais nous ne tarderons pas à y arriver.

Le gouvernement a maintenant fondé des centres laitiers. On l'a fait l'année dernière, et, cette année nous en aurons 10 ou 12, chacun avec un directeur. La production moyenne des troupeaux dans ces centres s'est généralement accrue entre 500 et 2,000 livres. Certains troupeaux ont augmenté la leur, de 50 pour cent, 45 pour cent, 100 pour cent, assez souvent même 150 pour cent et quelquefois jusqu'à 300 pour cent. Pour les troupeaux de race le contrôle de rendement fonctionne depuis cinq ans et nous avons aujourd'hui 2,308 vaches et génisses soumises à ce contrôle ; 1,800 de ces animaux sont entrés au cours des derniers 18 mois et plus de 400 vaches et génisses ont subi le contrôle l'année dernière.

Quel sera le résultat de ces efforts et qu'elle doit être notre œuvre à l'avenir ? Nous ne devons pas, comme laitiers, compter trop sur l'aide du gouvernement. Nous

devons faire quelque chose par nous-mêmes et les propriétaires de troupeaux de race doivent les améliorer et les débarrasser des animaux ordinaires de façon à ce qu'ils ne comptent plus une seule vache qui ne corresponde au type voulu. Quelques-uns diront qu'ils ne tiennent pas à avoir un type, mais je crois qu'il y a quelque chose de vrai dans le vieux proverbe chinois : "Visez le soleil et si votre flèche ne l'atteint pas elle arrivera toujours plus haut que si vous aviez visé à un but placé sur le même niveau que vous". Nous devons avoir un idéal élevé et viser à cet idéal. Dans les classes d'appréciation de bétail nos jeunes gens sont exercés à juger les vaches laitières. Il y a quelque chose de mieux encore, c'est la balance et la bouteille, dans l'étable même. Il faudrait aussi surveiller davantage l'élevage des veaux et ceux qui vendent leur lait en ville devraient renoncer à la pratique, dont vous parliez hier le Dr. Tolmie, d'envoyer à l'abattoir leurs veaux femelles. Je dis que c'est presque un péché d'abattre un bon veau de race laitière qui a un lignage derrière lui. Elevez le veau et améliorez vos troupeaux. Je vous remercie, Messieurs, de la bienveillance avec laquelle vous m'avez écouté.

Discussion ouverte par M. R. S. Stevenson, Ancaster, Ontario.

Je regrette, que le temps nous fasse défaut parce que l'industrie laitière est une des plus importantes pour notre agriculture. Je me contenterai de vous faire quelques observations pendant les courts instants qui sont à ma disposition.

Les perspectives de l'industrie laitière dans ce pays sont presque illimitées. Elle ne fait pour ainsi dire que commencer et nous n'avons jamais eu, depuis que nous existons, de plus belle occasion pour nous y lancer. Je n'ai nulle intention d'opposer l'industrie laitière et celle du boeuf de boucherie, car nous avons besoin de viande de boucherie dans ce pays, et si nous en croyons M. Gardhouse et quelques-uns de ces messieurs lorsqu'ils nous disent que nous ne produisons presque pas assez de boeuf pour notre consommation, il y a certainement là un fâcheux état de choses. Quant à comparer les deux industries au point de vue financier, il n'y a pas de doute à mon avis que l'industrie laitière est la plus rémunératrice. Il y a dans l'industrie du boeuf de boucherie un facteur que nous n'avons pas dans l'industrie laitière, c'est que l'engraissement du boeuf de boucherie est largement une affaire de spéculation. Un homme achète en automne, comme je l'ai fait moi-même, un troupeau de boeufs pour les engraisser en hiver, sans savoir ce qu'il gagnera sur ces animaux en mai ou juin.

L'industrie laitière par contre, présente une régularité qui est vraiment avantageuse, aussi convient-elle admirablement au cultivateur ordinaire. Le profit à faire sur un boeuf d'engrais n'est pas très considérable. Il me semble avoir entendu dire hier à un représentant de l'Alberta qu'il avait fait \$17 par tête. Je pense que \$15 est un joli bénéfice. Comme je l'ai dit plus haut, je ne veux pas opposer l'une à l'autre les deux industries parce que toutes deux nous sont nécessaires, mais si vous êtes à même de vous livrer à la production du lait, il n'y a pas de doute que vous y trouverez des rendements plus fréquents et plus sûrs.

Monons-nous de cette industrie les bénéfices qu'elle pourrait nous donner ? Je préférais que non. Je ne pense pas que nous en tirions la moitié de ce que nous devrions et c'est beaucoup parce que nous avons trop de vaches sans valeur. Dans la province d'Ontario, et je ne crois pas que les autres provinces fassent mieux, nous trouvons que la production moyenne est d'environ 3,500 livres par vache ; or la vache qui donne ce rendement paye à peine pour son entretien si le lait est converti en beurre et que le beurre ne se vende que 25 cents la livre. La vache alors ne vous rapportera que \$35 à \$40 ; je n'ai jamais pu nourrir une vache laitière à moins de \$35. Nous devons nous débarrasser de ces vaches à 3,500 livres. Viser à un type élevé de vache est une condition *sine qua non* pour réussir dans l'industrie laitière.

Supposons que nous élevions à 6,000 livres le type de rendement de nos vaches ; la production serait doublée sans que nous augmentions le nombre de nos vaches, mais simplement en les améliorant. Nous avons trop de ces vaches gaspilleuses, nos étables en sont remplies. J'aime à entrer dans les étables pour y inspecter le bétail. Je trouve quelquefois des étables modernes, aménagées d'après les dernières méthodes, bier

aérées et possédant tout ce qui peut assurer le confort des animaux. Mais en passant derrière les vaches je m'aperçois que sur 15 ou 20 par exemple, il y en a 6 ou 7 seulement qu'il serait avantageux de garder. La même chose se produit sur des fermes où l'on engraisse des bœufs de boucherie ; vous y voyez un troupeau de bœufs dont la plus grande partie ne donnera jamais aucune rémunération au cultivateur. Nous ne pouvons nous payer le luxe de garder ces animaux sans valeur dans ces précieuses stalles, autant vaudrait avoir dans votre maison un locataire qui ne paye pas son loyer plutôt que de tenir des vaches ou des bœufs sans valeur dans les stalles de votre étable parce que vous n'avez pas à nourrir le locataire qui ne paye pas, tandis que vous devez nourrir la vache ou le bœuf qui occupe votre stalle. Nous devons considérer ces choses au point de vue affaire. Nous devons appliquer des principes commerciaux à nos opérations de ferme et je considère l'engraissement du bétail comme rien autre chose qu'une industrie manufacturière. Le manufacturier cherche toujours quelque chose qui lui permettra de manufacturer ses produits au meilleur compte et si l'on invente une machine pour lui permettre de réduire légèrement ses frais il doit se procurer cette machine ; s'il ne le fait pas, son concurrent le fera et pourra vendre à meilleur marché que lui. Nourrir du bétail c'est manufacturer, autant que faire des bottes et des souliers, et pour abaisser les frais il nous faut tenir des vaches et des bœufs de choix et cultiver des fourrages à meilleur compte sur les fermes, sous forme de trèfle, foin, luzerne et ensilage. Il est tout aussi nécessaire pour le cultivateur que pour le manufacturier de réduire par tous les moyens le coût de sa production et si nous ne réussissons pas comme nous le devrions dans l'industrie laitière c'est bien un peu parce que nous n'améliorons pas nos méthodes et ne sélectionnons pas nos vaches.

La première chose est avant tout, de faire disparaître la vache qui ne donne pas de profits, de fixer un type d'animal et nous y tenir; nous arriverons ainsi à faire quelque chose, mais nous ne réussirons jamais si nous persistons à élever sans discernement, à croiser à droite et à gauche. Jamais un éleveur n'a pu réussir de cette manière et ces procédés hybrides de croisement dans toutes les sortes d'animaux, chevaux, bovins et autres, sont le fléau de notre industrie animale. Il nous faudra cesser ces pratiques et nous fixer un bon type auquel nous nous tiendrons. Je ne suis pas ici pour préconiser une race quelconque. Vous pourrez certainement vous-mêmes vous en procurer une adaptée à vos exigences. Nous avons quatre bonnes races de bœufs de boucherie et quatre bonnes races de vaches laitières ; adoptez-en une et gardez-la. Si vous commencez à croiser avec la Ayrshire, continuez avec la Ayrshire et vous réussirez, et si vous commencez avec la Holstein continuez avec la Holstein ; mais vous vous trompez gravement si vous persistez à avancer et à reculer, à passer d'une race à l'autre. Ces races ont été développées pendant des centaines d'années par des hommes qui probablement ont plus oublié de principes d'élevage que nous n'en avons jamais connus vous et moi. C'est une sottise pour un fermier que de penser pouvoir, pendant sa courte vie, arriver à améliorer ces races par des croisements.

On ne peut guère juger l'aptitude laitière d'une vache par son apparence extérieure ; il faut voir ce qu'elle rend. Il serait bien risqué d'aller au milieu d'un troupeau de taureaux en choisir un simplement d'après son apparence ; ce serait pur hasard si l'on réussissait de cette manière ; mais le seul moyen sûr est de voir les records de sa mère. Les cultivateurs ont généralement une prévention contre les vieux taureaux parce qu'ils les croient dangereux. Un taureau n'est pas dangereux simplement parce qu'il est vieux ; je crois que tous les taureaux sont dangereux et si vous voulez y regarder de près vous verrez que c'est toujours l'animal tranquille qui fait du mal. On ne devrait jamais sortir un taureau sans un bâton attaché à l'anneau de son nez. C'est par négligence que les accidents arrivent. Méfiez-vous toujours d'un taureau. Avec un vieux taureau vous avez du moins l'avantage de savoir à qui vous avez affaire.

Je ne crois pas que le bétail de ce pays soit aussi bon, aussi vigoureux et aussi fort de constitution qu'il l'était il y a vingt-cinq ans et je pense que ceci est largement dû à ce que les éleveurs n'ont pas employé de vieux taureaux. Lorsqu'un cultivateur achète un taureau il prend toujours un animal de deux ans. Arrachons une feuille au livre de la Nature. Y a-t-il un animal domestique qui ait fait plus pour les cultivateurs de l'Ontario que la vieille vache à lait ? Quel autre animal pourra vous rendre dans

le seau à lait la ration supplémentaire de grain que vous lui aurez donnée la veille ! et quel est celui dont la disparition se ferait plus cruellement sentir ? Figurez-vous nos tables sans beurre, sans fromage, sans lait, sans crème. Je maintiens qu'il n'y a pas d'animal qui ait été plus précieux pour nous que la bonne vieille vache laitière.

M. Gardhouse a dit quelque chose de la vache à toutes fins. C'est en effet un type parfait, à condition qu'on le trouve : la grande difficulté dans ce pays est de savoir comment la reproduire avec quelque certitude. Vous pouvez avoir une bonne vache à toutes fins, mais où trouverez-vous pour l'accoupler un taureau qui la vaille ? Voilà la difficulté. Je pense donc qu'il serait mieux de séparer le bœuf de boucherie de la vache laitière. Nous entendons beaucoup parler de tuberculose et le Dr. Rutherford nous a fait hier soir une brillante causerie sur ce sujet. C'est une question dont nous devons nous préoccuper ; car le Dr. Rutherford a absolument raison, il y a chez nous beaucoup plus de tuberculose qu'on ne se l'imagine.

Je voudrais vous dire quelques mots du contrôle. Je ne vous conseillerais jamais d'acheter un taureau né d'une vache qui a seulement subi une semaine de contrôle. Mon intention n'est nullement de décrier le contrôle d'une semaine, parce qu'il répond à son objet ; il est nécessaire d'avoir un contrôle plus long. Nous avons besoin d'une laitière persistante, c'est-à-dire d'une vache qui donne de 6,000 à 8,000 et même 12,000 livres de lait par an et non de celle qui nous donnera tout d'un coup une grande quantité de lait et sera sèche au bout de trois mois. Je voudrais vous entretenir plus longtemps de cette question mais je vois que vous perdez patience et je vous remercie pour la bienveillance avec laquelle vous m'avez écouté.

CINQUIÈME SÉANCE.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE OVINE AU CANADA.

John Campbell, Woodville, Ont.

Cette branche de l'élevage est, d'après les statistiques, une de celles qui ont perdu du terrain au Canada depuis un certain nombre d'années. La plupart des agriculteurs admettent l'utilité et même les avantages à plus d'un point de vue de la présence d'un troupeau de moutons sur la ferme. Profit direct d'abord, ils rémunèrent largement le capital et la main-d'œuvre; aussi les moutons sont-ils tenus en haute estime par ceux qui les connaissent bien. Profit indirect : ils détruisent les mauvaises herbes de la ferme et tirent une grande partie de leur subsistance de l'herbe inutilisée qui pousse dans les coins et recoins.

Que deviendrions-nous sans laine pour nous couvrir et sans la meilleure des viandes, l'agneau, pour notre table ?

Des faits aussi évidents et convaincants n'ont pas empêché l'élevage du mouton ordinaire de décliner graduellement. Il serait donc opportun de considérer sérieusement ce qui finira par se produire si l'on continue à laisser décroître les troupeaux et d'autre part ce qu'ont à gagner les cultivateurs soucieux de la bonne marche de leur exploitation, en se livrant à l'élevage de l'agneau de boucherie.

À côté du vieux proverbe "Une faute connue est à moitié réparée", il y en a un autre également vrai : "Il n'est tel aveugle que celui qui ne veut pas voir". La question que nous avons à discuter aujourd'hui est de savoir comment nous pouvons développer chez nous l'industrie du mouton. D'après ce que nous entendons dire, elle rencontre quelques obstacles : les chiens, les coyotes, l'infériorité de clôtures : il y a aussi le vieux cri dangereux : "Ils abîment les prés."

N'est-il pas humiliant pour l'homme de se laisser chasser par les chiens d'une industrie agréable et rémunératrice ? N'est-ce pas honteux, si l'on songe qu'il en coûte \$5. et quelques heures de peine pour construire une clôture mobile où le troupeau peut être mis en sûreté pendant la nuit sans quitter le pâturage et qui permet au propriétaire de dormir sur ses deux oreilles du crépuscule à l'aurore ?

Les coyottes disparaissent et seront bientôt oubliés. Dans les provinces de l'Ouest les fils de fer tendus sur des poteaux suffisaient à enclore les chevaux et les bovins mais ne suffisaient pas pour les moutons ; cet inconvénient a disparu avec les clôtures à mailles. À l'exposition d'hiver de Brandon, Man., en 1910, on a beaucoup parlé d'adopter des clôtures spéciales pour les moutons. J'ai rencontré dernièrement à Toronto plusieurs personnes dont j'avais fait connaissance à l'exposition de Brandon et j'ai eu le plaisir d'apprendre qu'elles avaient depuis peu ajouté des troupeaux de moutons à leur train de ferme. Quant à l'aversion des propriétaires de vaches laitières à l'égard des moutons, elle doit reposer sur des bases fragiles. Mais nous devons prendre les faits tels qu'ils nous sont rapportés par de bonnes autorités.

C'est un axiome, à toutes les conventions, réunions de cercles et autres de dire que la vache laitière ordinaire ne paie pas son entretien; nous l'avons entendu exprimer sous une autre forme à une réunion tenue il y a deux semaines, par un propriétaire qui a dans son étable d'excellentes vaches. Ce que nous devons en conclure c'est que l'industrie laitière en général n'est nullement aussi rémunératrice qu'on veut souvent nous le faire croire. La moyenne est simplement l'addition du tout et si la moyenne est au-dessous du point rémunérateur, le total doit se trouver au même niveau.

Je voyageais le mois dernier en chemin de fer avec un de nos fonctionnaires officiels du contrôle des vaches laitières ; il nous révéla qu'il trouvait des vaches laitières dont les frais d'entretien revenaient annuellement à \$41. et qui ne produisaient pas plus de 3,000 livres de lait pendant la même période. Nous avons la bonne fortune, ce mois-ci pour la première fois dans notre pays, d'obtenir des chiffres officiels sur les

prix et rendements des moutons ; il s'agit de neuf petits troupeaux de brebis croisées distribués à titre de démonstration sur des points très éloignés les uns des autres de l'Ontario, par le ministère de l'Agriculture de cette province. Les frais d'entretien des neuf troupeaux pendant l'année se sont élevés à \$798.14 ; leur rendement total en laine et agneaux à point pour la vente a été de \$1,167.53 ; il reste donc un profit de \$369.39, soit 46 p.c. des frais. Le gain sur le capital engagé a été de 40 p.c. ; le troupeau qui a le mieux réussi a donné 71 p.c. du capital, celui qui a le moins bien réussi a donné 9 1-2 p.c., et un des troupeaux qui eut la mauvaise chance de perdre deux brebis et son bélier a encore donné, déduction faite de ces pertes, un profit net de 17 3/4 p.c. du capital. On peut dire que cette année était loin d'être aussi favorable que les précédentes pour la vente des agneaux vivants, les prix n'ayant pas atteint la moyenne. Chose curieuse, mais vraie dans une large mesure, une affirmation souvent répétée finit par convaincre celui qui la fait et celui qui l'écoute, quoiqu'elle soit loin d'être exacte en réalité.

Observons d'autre part comment un produit nouveau ou ancien, utile au consommateur, arrive à se vendre. Il ne suffit pas au producteur de fabriquer un article supérieur, il doit encore faire savoir au public qu'il tient ce produit à sa disposition et s'efforcer, par tous les moyens équitables, de convaincre les consommateurs qu'ils trouveront santé, confort et par conséquent bonheur dans l'usage du produit en question.

Nos éleveurs de moutons ont déjà une voie à peu près tracée pour trouver les marchés les plus rémunérateurs. S'ils ne réussissent pas, c'est leur faute, et c'est à eux surtout que doit aller le blâme.

La demande de l'ouest à l'est et spécialement à l'Ontario augmente plus rapidement que l'offre. C'est une honte que nous n'ayons pas pu approvisionner en moutons et en agneaux notre propre population, depuis trois ou quatre ans. Pour développer l'industrie et la stimuler suffisamment pour satisfaire entièrement à la demande, nous devons démontrer d'une manière convaincante aux cultivateurs ordinaires les profits directs ou indirects qu'ils retireront certainement de l'élevage des moutons, pour peu qu'ils s'en occupent et donnent à ces animaux une partie des soins qu'ils accorderaient à d'autres. Il peut être nécessaire, pour convaincre les masses, de faire un grand effort pour instruire les indifférents sur les avantages de cette industrie. Notre Ministère de l'Agriculture de l'Ontario a dépensé libéralement pour promouvoir l'industrie du porc à beaucoup d'égards. Les efforts ont eu en général des résultats très satisfaisants. Cette administration a dépensé pas moins de \$100,000 annuellement à l'encouragement de l'industrie. On sait à quels résultats elle est arrivée. Il est grand temps pour nos gouvernements fédéral et provinciaux, d'encourager d'une façon quelconque et dans une mesure la production des moutons de boucherie, si nous voulons que nos ouvriers, les constructeurs de notre grand pays, aient leur juste part dans la distribution des vivres.

Nous devons multiplier nos troupeaux et les améliorer. Les éleveurs sont généralement prêts à se laisser convaincre, bien qu'ils ne se rendent pas encore un compte exact de la réalité. Nous devons toujours être prêts à vanter le mouton et non à le décrier. Parlons des gros bénéfices qu'ils procurent aux cultivateurs et répétons sans nous laisser les vérités, jusqu'à ce que les intéressés ne puissent pas faire autrement que de savoir tout le profit qu'ils peuvent faire avec une facilité relative et à si peu de frais. Nous vivons en un temps de réclame ; nos ministères de l'agriculture porteraient une grosse responsabilité s'ils négligeaient de répandre les vérités qu'ils connaissent et qui vulgarisées ne manqueront pas de profiter au pays entier.

Notre ministère fédéral de l'agriculture, sous la direction éclairée du Dr. Rutherford, notre commissaire de l'industrie animale, a fait beaucoup en ces dernières années pour développer le commerce entre provinces et a également nommé une commission d'enquête chargée de rechercher les conditions propres à favoriser le développement de cette industrie et celles qui lui sont préjudiciables. Si on complète ces mesures en vulgarisant les connaissances obtenues, on arrivera certainement à attirer l'attention du cultivateur ordinaire sur cette question qui l'intéresse. Nous avons au Canada et spécialement en Ontario, tout ce qui est nécessaire pour élever le mouton avec autant

sinon plus de succès que dans tout autre pays; la preuve en a été clairement faite par les succès qu'ont obtenus à maintes reprises aux expositions internationales nos propriétaires de troupeaux de race. Ces succès ont si vivement impressionné nos amis américains que quelques-uns des professeurs et élèves de leurs collèges agricoles font en ce moment sur place une étude spéciale de certains troupeaux de l'Ontario.

En présence de faits aussi indiscutables, il n'y a pas de raison pour retarder l'emploi de tous les moyens légitimes pour forcer les agriculteurs à s'intéresser à une industrie qui contribuera certainement à leur procurer le bien-être et la fortune.

Cette pression qui sûrement donnerait un essor à l'industrie, ne peut se faire qu'à la manière des grands magasins: par une réclame à outrance. Nous avons la preuve certaine que notre pays peut produire la meilleure qualité; nous avons d'autre part des consommateurs prêts à nous demander beaucoup plus que nous ne produisons en ce moment et à un prix très rémunérateur pour les éleveurs; il faut donc que nous entraînions nos cultivateurs pour qu'il n'y ait plus une ferme qui n'ait son troupeau de moutons.

POPULATION OVINE DU CANADA DE 1907 A 1911

	1911.	1910.	1909	1908	1907
Ile du Prince Edouard.....	108,600	110,559	109,244	113,206	110,986
Nouvelle Ecosse.....	351,800	358,263	361,444	373,392	384,940
Nouveau-Brunswick	190,600	203,620	215,287	230,502	250,546
Québec	533,400	549,068	570,342	600,992	626,033
Ontario	975,400	1,032,227	1,118,945	1,205,630	1,106,183
Manitoba.....	29,600	30,266	29,074	27,265	
Saskatchewan.....	111,300	135,360	129,630	110,438	
Alberta	179,200	179,067	171,422	161,979	
Colombie-Anglaise.....					
Canada.....	2,389,300	2,598,470	2,705,390	2,831,404	

DISCUSSION SUR L'INDUSTRIE OVINE

Ouverte par W.T. Ritch, Ministre de l'agriculture, Ottawa.

J'ai été informé depuis une heure seulement que M. Dryden n'assisterait probablement pas à notre réunion; je le déplore d'autant plus que quelques-uns des points auxquels M. Campbell a fait allusion sont précisément ceux que M. Dryden a étudiés spécialement et je suis certain qu'il aurait eu quelque chose d'intéressant à vous dire.

M. Campbell a fait allusion à notre rapport: je suis enchanté de savoir qu'il a été bien accueilli. Certaines gens font une grande erreur en ne voulant lire d'un rapport que ce qui concerne leur propre province sans donner aucune attention au reste; j'espère que vous n'agirez pas ainsi avec le nôtre. Il contient beaucoup de choses qui seront intéressantes pour toutes les provinces et beaucoup de renseignements peut-être nouveaux pour vous et dont vous pourrez tirer profit. Au cas où il vous révélerait une situation peu encourageante de l'industrie ovine dans votre province ne jetez pas le rapport mais lisez-le d'un bout à l'autre avec attention et certainement vous ne perdrez pas votre temps.

Suivant M. Campbell un des principaux griefs des cultivateurs à l'égard de l'industrie du mouton est la question des chiens. Je regrette que nous n'ayons pas envisagé spécialement l'industrie ovine au point de vue laiterie. En Grande-Bretagne les fermiers tiennent à côté des vaches de bons troupeaux de moutons à cet usage; cette pratique existe également dans d'autres pays et je sais qu'elle est avantageuse. Si mes affai

res m'appellent en Europe l'été prochain j'ai l'intention d'étudier la question à fond. On se trompe en attribuant aux chiens l'insuccès de l'élevage des moutons chez nous. Certains cultivateurs s'imaginent trop volontiers que les moutons ne demandent aucune attention; rien n'est plus faux. Les moutons demandent à ce qu'on s'en occupe comme tous les autres bestiaux et nous pouvons constater que tous les cultivateurs qui le font sont précisément les plus intelligents et ceux qui réussissent le mieux. Je n'ai jamais rencontré encore de cultivateurs médiocres auxquels cet élevage ait donné de bons résultats. Toutes les fois que vous voyez quelqu'un réussir avec le mouton, examinez ses bâtiments et voyez comme ils sont propres, les coins de ses clôtures, comme ils ont net de mauvaises herbes, ses cultures en général, combien elles ont bonne apparence. Les moutons exigent moins de capital et moins de main-d'œuvre que les autres bestiaux. On se plaint beaucoup dans l'Est du Canada de voir les fermes désertées par les jeunes gens et laissées à la garde des vieillards; ce serait là une sérieuse raison pour faire adopter l'élevage du mouton. Un homme peut être devenu vieux et infirme et avoir été délaissé par ses enfants, il peut être incapable de soigner les chevaux et les boeufs, mais il faut qu'il soit bien vieux et bien infirme pour ne pouvoir pas soigner quelques moutons inoffensifs; la conduite d'un troupeau requiert bien peu de travail et il n'y a pas de branche de l'industrie animale où il soit si facile de se passer de main-d'œuvre étrangère.

On cherche aussi à expliquer le déclin de l'industrie ovine par le bas prix de la laine. Or, ce n'est pas la laine qu'il faut considérer en premier lieu dans l'élevage du mouton de boucherie; il n'en est pas de même naturellement avec le mérinos. La laine d'un mouton de boucherie ne vaut que \$2 à \$2.50 dans les meilleures conditions de vente et le mouton qui ne vaut pas de \$5 à \$6 est un bien pauvre animal. Chiffres en main vous trouverez que le mouton paie mieux que tout autre animal en proportion du capital engagé même si l'on n'exploite pas la laine. Vous ne pouvez pas espérer obtenir pour la laine de mouton de boucherie les hauts prix auxquels vous étiez habitués il y a vingt ans: une nouvelle espèce de laine s'est substituée à l'ancienne, les modes ont changé, les prix de la main-d'œuvre industrielle se sont élevés. Il y a vingt ans, on n'entendait guère parler de viande de mouton congelée et l'on s'occupait peu du commerce d'agneaux; aujourd'hui ce commerce est important et celui du mouton congelé est énorme.

L'adoption des procédés de réfrigération a provoqué les croisements et la production de laine d'animaux croisés a complètement révolutionné l'industrie car ce produit a désormais tenu la première place sur le marché. Les prix qui nous sont payés aujourd'hui pour notre laine sont insuffisants, ils devraient être 40 p.c. plus élevés et j'espère qu'avant peu d'années nous obtiendrons ce qui nous est dû. Le prix du mouton de boucherie a augmenté chaque année d'une façon constante en même temps que le nombre de moutons a décliné. Les Provinces Maritimes trouvent à côté du marché local leur débouché principal dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. En 1905 le prix du mouton variait de 2 à 2 1-2 cents la livre poids vif et l'île du Prince-Edouard en avait en ce temps-là 25,364 têtes. En 1907, le prix était de 4 1-2 à 5 cents la livre poids vif, en 1909, de 4 1-6 à 5 1-4, en 1910, de 5 à 5 1-2 et le chiffre de la population ovine n'était en 1909 que de 79,470 et en 1910 de 75,100; le nombre des moutons avait donc diminué de plus de moitié et leur prix plus que doublé. Les autres Provinces Maritimes racontent la même histoire que l'île du Prince-Edouard.

J'aimerais à entendre discuter la question de l'alimentation des moutons en hiver et celle de la culture du fourrage à cet effet. C'est là une question dont on devrait se préoccuper dans les Provinces Maritimes. On a grandement tort également de négliger l'immersion: c'est malheureusement le cas général, exception faite de quelques éleveurs de race pure et il nous sera toujours impossible de soutenir la concurrence des autres pays sur le marché des laines si nous négligeons les lavages; nos concurrents jugent qu'il est absolument nécessaire d'immerger deux fois par an et nous aurons à faire la même chose. J'espère que l'on arrivera par la coopération à permettre aux petits cultivateurs possédant un petit troupeau d'immerger convenablement et d'une façon satisfaisante. Neuf ou dix cultivateurs vivant assez près les uns des autres pourraient se procurer un excellent appareil d'immersion dans lequel on ferait passer chaque année

tous les moutons des associés en payant deux ou trois cents par mouton à celui d'entre eux chez qui serait installé l'appareil et qui aurait soin des animaux après l'opération. On a trouvé ce système excellent dans certains districts d'Ecosse, du pays de Galles et d'Irlande. On connaît bien au Canada la difficulté de laver les moutons avant la tonte. Les cours d'eau sont froids à ce moment, et si les éleveurs avaient à leur disposition une grande cuve à immersion remplie d'eau additionnée de soude et d'un peu de savon doux avec quelques seaux d'eau chaude pour atténuer le bain, la difficulté serait surmontée.

Nous ne sommes pas encore arrivés à avoir de bons sujets métis. Les croisements que nous avons essayés n'ont pas été très bons ; on ne les a pas faits suivant une méthode rationnelle. J'espère aller le mois prochain dans l'Ouest étudier l'élevage. C'est toute une affaire que de se renseigner sur le prix des différentes races de moutons, mais c'est très important. Nous devrions essayer d'amener chaque district à se confier dans une race spéciale. J'ai reçu des Provinces Maritimes, depuis quinze jours, quelques conseils pour un programme très pratique que je compte soumettre au Commissaire de l'industrie animale cette semaine, et j'espère qu'en octobre on décidera qu'elle est la race qui convient le mieux à chaque district, de façon à en avoir une dans chaque localité. Dans trois ans chaque district aura son type.

PROFESSEUR GRIDALE.—J'ai écouté avec le plus vif intérêt les observations de MM. Campbell et Ritch sur la question ovine. M. Campbell a fait allusion à la négligence qu'a mise le gouvernement à aider cette industrie et dans une certaine mesure c'est avec raison qu'il reproche aux gouvernements fédéral et provinciaux de ne s'être pas suffisamment intéressés à la question. Nous essayons de faire quelque chose dans l'intérêt de cette industrie sur nos fermes expérimentales ; il y a un certain nombre d'années que je me suis intéressé à l'élevage du mouton au Canada et il m'a toujours semblé qu'un de ses gros défauts était le bas prix auquel nos fermiers sont trop souvent forcés de vendre leurs agneaux en automne au moment des grosses ventes. Je suis surpris qu'il n'y ait pas davantage de fermiers qui les gardent jusqu'au printemps.

Il y a trois ans nous avons fait à Ottawa quelques expériences d'alimentation sur ces agneaux répartis en trois groupes : un groupe recevait des racines, un autre du maïs d'ensilage et le troisième un mélange de maïs d'ensilage et de racines. Les résultats furent bons : le profit dépassa considérablement \$1.00 par tête, frais de nourriture et d'entretien déduits, et bien que nous ayons dû payer en automne les plus hauts prix du marché pour l'achat de nos agneaux. Nous avons fait la même chose l'année dernière avec des résultats tout aussi satisfaisants et recommençons cette année.

J'ai décidé d'entreprendre des expériences similaires sur les autres fermes, nous en faisons une notamment à Lethbridge, Alta., avec 250 agneaux que nous nourrissons de quatre ou cinq manières différentes. Nous en avons une centaine à Indian-Head, plus de cent à Brandon, un certain nombre à Agassiz, ainsi qu'à Nappan et trente dans l'Île. Nous essayons de trouver le procédé le moins coûteux pour les nourrir et les aliments les plus avantageux pour les agneaux. Il me semble que les éleveurs de moutons feraient bien de travailler à mieux répartir la vente de leurs agneaux et à ne pas se borner à vendre en août, septembre, novembre et décembre. Il est difficile, surtout dans cette partie du pays de se procurer des agneaux frais au moment de Pâques et même en juin mais il serait je crois possible d'y remédier ; en réussissant à produire des agneaux natis nous donnerions une bonne impulsion à l'élevage du mouton.

Il nous a été facile d'hiverner nos moutons avec des fourrages que nous n'aurions guère pu faire consommer à d'autres animaux et qui en tous cas ne nous auraient certainement pas plus rapporté s'ils avaient été consommés par des vaches laitières.

Nous faisons tout notre possible à la ferme expérimentale et espérons pouvoir augmenter nos troupeaux. Je crois que le mouton sera un des principaux agents de destruction des mauvaises herbes qui infestent un grand nombre de nos fermes de l'Ouest. L'industrie ovine arrivera nécessairement à prendre une place préminente dans l'Ouest et nous faisons tout ce que nous pouvons sur trois de nos fermes dans cette région pour l'encourager.

DR RUTHERFORD.—C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté cette discussion sur l'industrie ovine et je voudrais exprimer combien je suis intimement convaincu de l'importance énorme que cette industrie a pour l'agriculture de notre pays et combien il importe de la développer rapidement et complètement dans toutes les provinces. Il n'y a pas de doute que le mouton peut faire davantage pour maintenir et restaurer la fertilité du sol que tous nos autres animaux domestiques. Les moutons donnent de gros profits à un coût maximum ; malheureusement aucune de nos provinces n'en possède le nombre qu'elle devrait avoir. J'estime que le pays a une dette de gratitude envers MM. Dryden et Ritch pour leur excellent rapport sur l'industrie ovine.

J'ai étudié la question pendant des années m'efforçant d'intéresser l'opinion publique à l'industrie ovine et j'ai fini par trouver que l'hésitation ou le déintérêt des populations à l'égard de cet élevage était en grande partie dû à ce qu'elles ne connaissaient le côté laine de la question. Lisez plutôt le rapport.

Vous ne pouvez pas étudier cette question, la comprendre et la digérer en un jour ou deux ; mais si vous étudiez le rapport, vous commencerez à y voir clair et particulièrement dans la question de la laine.

J'ai suspendu un petit tableau au-dessus de cette vache laitière ; vous remarquerez que je ne l'ai pas placé au-dessous. Il représente le mouton de M. Lloyd Jones auquel on a fait allusion. Ce mouton était champion à Chicago et il occupe une position en vue dans la galerie de peinture de cette convention.

MARCHÉ POUR LES CHEVAUX CANADIENS.

M. Herbert Smith, Union Stock Yards, Toronto, Ontario.

Votre comité exécutif m'a invité à présenter quelques observations sur le marché des chevaux canadiens. Je pourrais répondre à cette question en très peu de mots, simplement en disant que pendant vingt ans nous pourrions vendre nos chevaux sur place. Maintenant, Messieurs, il n'y a pas de religion ou de politique dans ce que je vais dire et si quelque chose dans mon discours pouvait n'être pas conforme à vos opinions ne le prenez pas trop à cœur, car nous sommes tous ici pour défendre les mêmes intérêts et notre seul but est de chercher les moyens d'améliorer les conditions de l'agriculture dans notre grand Dominion. Vous avez entendu énoncer un certain nombre de principes; je vais vous en donner un autre que je crois tout à fait opportun, c'est qu'il n'y a pas chez nous d'endroit plus propice que le ring de vente pour qui veut connaître les exigences du marché des chevaux, car on rencontre là continuellement des gens venus de tous les pays du monde. M'inspirant donc de mon expérience je vais vous dire ce que je crois nécessaire pour améliorer l'industrie chevaline et le commerce des chevaux. Je remonterai d'abord à quelques années en arrière: on voyait alors nombre d'acheteurs américains sur notre marché achetant et expédiant convoi sur convoi de chevaux de choix de l'autre côté de la frontière. J'ai vu des acheteurs anglais venir nous prendre à la fois de cinq à six wagons des meilleurs chevaux de trait léger pour les expédier sur les marchés européens; ils payaient les plus hauts prix pour toutes espèces de chevaux de travail, omnibus, tramway, louage, voiture et selle. Où sont maintenant les étalons et les juments qui engendraient ces chevaux? Je vous dis, Messieurs, qu'ils ont presque disparu du pays aujourd'hui. C'étaient des chevaux à ossature nette du type de voiture ou de selle, mesurant de 15.2 à 16 mains et qui se vendaient de \$185 à \$225 par tête; j'ose affirmer qu'il serait presque impossible d'en trouver aujourd'hui un wagon complet dans tout l'Ontario en les payant même beaucoup plus cher. Nous avons beaucoup entendu parler, à propos de chevaux de selle, de l'élevage des chevaux et du placement d'étalons pour la remonte de l'armée. Ce serait là une bonne voie à prendre assurément, la défense du pays l'exige; mais c'est au gouvernement à s'en préoccuper pour son propre compte.

J'aurais maintenant, si ce n'est pas hors de propos, quelques observations à vous présenter au sujet de la remonte de l'armée. Je sais et vous savez tous que les prix offerts aujourd'hui pour de bons chevaux de selle, propres au service de l'armée, sont très en dessous des frais de production, aussi les éleveurs ne veulent-ils pas courir les risques de cette industrie. L'Ontario avec les conditions merveilleuses de son climat et ses formations calcaires qui contribuent à donner aux chevaux une ossature et des tendons parfaits, conviendrait admirablement à l'élevage pour la remonte de l'armée; il n'y a d'ailleurs pas de pays plus à l'abri des maladies contagieuses que cette province, grâce à notre directeur général vétérinaire. Je voudrais donc que le gouvernement fédéral commençât immédiatement par acquérir, par exemple, un millier d'acres de terre, pour l'établissement d'un dépôt de remonte. En outre et c'est ici que le ministère de l'agriculture pourrait faire quelque chose de pratique à côté de ce qui a déjà été dit, je voudrais que le gouvernement établisse des séries de prix, qu'il s'engagerait à payer aux éleveurs pour les chevaux propres au service militaire, à n'importe quel âge: ce serait par exemple \$65 pour les chevaux d'un an, \$100 pour les chevaux de deux ans, \$135 pour les chevaux de trois ans, \$170 pour les chevaux de quatre ans et un prix supérieur pour les chevaux de cinq ans, naturellement après inspection. On pourrait les acheter dans toutes les provinces et les expédier aux quartiers-généraux où ils seraient entraînés et dressés pour le service. Cette méthode présenterait les avantages suivants: les fermiers qui aujourd'hui hésitent à faire saillir leurs juments dans la crainte de manquer de fourrage pour nourrir les poulains n'hésiteraient plus à accou-

plier toutes les femelles, lorsqu'ils seraient sûrs de pouvoir vendre les poulains à n'importe quel âge, et ceux qui pourraient garder leurs chevaux jusqu'à ce qu'ils soient aptes au service militaire, auraient le choix de les vendre soit au gouvernement, soit à des amateurs de chevaux de selle. Nos camps annuels d'instruction pourraient bientôt réunir au moins deux ou trois régiments de cavalerie bien remontés qui feraient honneur au Canada au lieu de ce troupeau de vieilles rosses triangulaires qu'on loue chaque année pour l'instruction de nos troupes et avec lesquelles il est impossible aux officiers et aux cavaliers de faire un bon service. Il est si difficile de trouver des chevaux de louage que très souvent on est forcé d'admettre dans une même troupe de cavalerie un poney de polo à côté d'un gros cheval de trait. Les crédits affectés à l'heure actuelle au louage de ces chevaux couvriraient une grande partie de la somme nécessaire pour l'entretien de bons chevaux de première classe. Les hommes auraient aussi plus de goût à leur service et l'on surmonterait beaucoup de difficultés.

Envisageons maintenant l'avenir. Nous serions reconnus comme de grands éleveurs de chevaux de selle et de cavalerie si l'on mettait immédiatement ce système en pratique. Dès que nous arriverions à avoir un nombre suffisant d'animaux prêts pour le service, le gouvernement impérial ne manquerait pas de nous allouer un subside annuel pour avoir le droit de les réquisitionner en cas de nécessité, moyennant un prix fixe par tête. Ce subside contribuerait également à payer les frais de cette station de remonte.

À l'heure actuelle, si l'on tient compte du tort qu'a fait l'automobile à la vente des chevaux de voiture, le marché des chevaux canadiens peut se résumer ainsi : poney, chevaux de selle, chevaux de livraison en ville et chevaux de trait lourd. Je vous prie de croire d'ailleurs que je ne représente aucun élevage spécial de chevaux, parce que lorsqu'ils sont amenés sur le marché pour la vente ils m'appartiennent tous au même titre.

Nous avons entendu un certain nombre de conférences très brillantes sur toutes les branches de l'industrie animale, mais autant que j'ai pu le voir, on ne nous a guère proposé de remèdes aux conditions existantes. Le cheval de trait est à la base de l'agriculture parce que c'est lui qui doit casser la terre qui produira du fourrage pour lui-même et pour ses congénères ; aussi est-ce à cet élevage que doit aller aujourd'hui notre sollicitude, si nous voulons satisfaire aux exigences de nos vastes provinces du nord et du nord ouest.

Le marché canadien demande aujourd'hui un cheval plus lourd, à ossature plus nette et plus fine. Je proposerais quelque chose encore. C'est un fait bien connu que la qualité des chevaux de trait diminue de jour en jour et que l'on en trouve moins ; aussi devrions-nous faire immédiatement des efforts vigoureux pour rétablir ce que nous avions autrefois, des chevaux de trait qui trouvent leur place sur tous les marchés du monde.

Le vaste territoire canadien du nord ouest est pour ainsi dire un empire non développé avec des ressources presque illimitées pour l'agriculture. Là se trouvent les terres à blé les plus fertiles du continent qui attendent la charrue et qui une fois cultivées produiront annuellement des centaines de millions de boisseaux de céréales glutineuses pour la consommation domestique et l'exportation en Europe. Tant que le blé restera à \$1. le boisseau il n'y aura pas d'entreprise qui offrira plus d'avantages au point de vue financier que l'exploitation des terres à blé vierges du nord-ouest canadien. Pour arracher ce vaste domaine à la solitude et le transformer en terre cultivée il faudra des chevaux et des machines agricoles modernes : tracteurs mécaniques et tracteurs animaux y ont déjà trouvé un nouveau et immense débouché. C'est par foules qu'acheteurs et vendeurs sont allés sur le marché de Chicago chercher des wagons de chevaux pour les terres à blé incultes du Canada. On expédiait au printemps, à destination du nord-ouest, des convois de rosses de ferme.

Nous admettons tous que le Dominion a des richesses minérales merveilleuses qui se suffiront à elles-mêmes un jour ; or le gouvernement accorde des primes pour encourager la fabrication d'un certain nombre de produits tels que le fer en gueuse, l'acier, etc., et en même temps il néglige l'animal qui est la base de toutes nos richesses et qui a amené notre Dominion et spécialement l'Ontario, au premier rang de l'élevage de tou-

te l'Amérique je puis le dire. Tout ceci a été fait par l'initiative privée sans aucun secours d'aucune sorte de notre gouvernement. Je lis dans les journaux que le discours du trône à l'ouverture du Parlement de l'Ontario fait allusion à un subside important que le gouvernement fédéral se propose d'accorder à l'agriculture ; et je serais d'avis qu'une partie en soit affectée à des primes aux importations de juments de gros trait. Ce n'est pas là beaucoup demander dans l'intérêt du cheval et ce programme pourrait être exécuté par exemple de cette façon : on exigerait que les juments réalisent certaines conditions de type, de qualité et de poids et qu'elles restent pendant un certain temps dans la province où elles ont été importées. Les sociétés d'éleveurs de chevaux de gros trait pourraient fixer les détails de ce programme et faire des recommandations aux gouvernements fédéral ou provinciaux. Je recommanderais également l'inspection des étalons mais comme M. William Smith va aborder ce sujet nous pouvons nous attendre à ce qu'il nous donne des renseignements pratiques.

Il me semble qu'il y aura longtemps encore plus d'argent à gagner dans l'élevage des chevaux de gros trait que dans toute autre branche de l'industrie animale.

Notre devise quant à la question chevaline doit être désormais, si nous voulons maintenir notre position : donnons aux cultivateurs ce dont ils ont besoin, c'est-à-dire des chevaux plus lourds, à ossature plus nette ; et donnons leur en davantage ; primons les juments, inspectons les étalons ; en agissant immédiatement nous pourrions avoir dans 5 à 10 ans des chevaux de trop et nous remettre à exporter comme par le passé.

Discussion ouverte par M. W. J. Langton, directeur de la Dominion Transport Company, Toronto, Ontario.

M. Smith a mentionné entr'autres choses la fusion du Clyde et du Shire. Je pense que ce serait là une erreur dont souffrirait l'élevage de nos chevaux lourds. En parcourant le pays pour acheter des chevaux nous voyons souvent des étalons qui seraient bien mieux à leur place dans les brancards d'un chariot pour mener du charbon. Je remarque aussi l'exiguïté des écuries qu'on tient soigneusement fermées et insuffisamment aérées ou nettoyées. Des chevaux qui sortent de pareilles écuries portent trop souvent la maladie sur eux. C'était, il y a quelque temps, une affaire bien entendue ou tout au moins proposée qu'on organiserait l'inspection des étalons ; cette question mériterait d'être discutée dans cette assemblée.

Arrivons maintenant à la question du ferrage. Beaucoup de cultivateurs avant d'envoyer un poulain sur le champ de foire s'adresseront au maréchal le plus voisin et feront mettre à l'animal une paire de fers qui conviendrait à un cheval de trait léger, au lieu de le faire chausser de neuf et suivant son âge comme il fera pour ses enfants qu'il envoie à l'église le dimanche. Il y a quelques années, on avait cru que les tramways électriques prendraient la place des chevaux et pourtant nous avons plus de difficulté que jamais à nous procurer de bons chevaux. Les camions à moteur ne sont pas pratiques dans ce pays, notamment dans les villes où les passages sont si étroits. Aussi le cheval de trait restera-t-il, et je pense que les cultivateurs devraient être encouragés par le gouvernement à élever de bons chevaux de trait. Il devrait toujours y avoir aux expositions agricoles un prix pour le ferrage des chevaux. Cela se fait dans les vieux pays et les meilleurs résultats s'en sont suivis. Nous avons un grand besoin de chevaux à toutes fins et de chevaux de livraison mais comme M. Smith nous a déjà parlé de cette question je ne veux pas vous retenir plus longtemps. J'espère que nous saurons mettre à profit les observations que nous avons entendues.

LEGISLATION RELATIVE AUX ETALONS

William Smith, M. P. Columbus, Ontario.

Le sujet auquel mon nom est associé a été discuté si souvent, devant des auditoires si divers d'un bout à l'autre de la province, qu'il peut paraître banal. Il y a vingt ans,

cette question préoccupait vivement le Manitoba et le commissaire fédéral de l'industrie animale introduisit une mesure à cet égard dans la législature de cette province. Il commença alors à poser les bases de l'œuvre qu'il poursuit aujourd'hui et qui lui vaut sans conteste la reconnaissance de tous les éleveurs du Canada.

La question a été à l'ordre du jour dans d'autres provinces du Canada; elle l'est en Ecosse, quoiqu'il n'y ait pas dans ce pays d'étalons autorisés, mais les Écossais poussent leurs produits à un tel degré de perfection qu'ils peuvent se passer de licence. La Belgique suit la même voie et la France ne le cède en vigilance à aucun autre pays. Beaucoup d'États de l'Union américaine ont pris des mesures pour arriver à la licence. Notre idéal devrait être de protéger ce qu'il y a de meilleur dans toutes les branches de l'élevage mais plus spécialement dans l'élevage des chevaux; nous devrions viser à obtenir les races les plus pures avec la meilleure conformation possible. A mon avis, il y aurait lieu d'imposer une autorisation quelconque et d'en finir avec l'étalon croisé. J'admets très bien ce que nous disait hier le professeur Cumming "Supprimer l'étalon de rebut." Comment y arriverons-nous? Allons-nous d'année en année essayer de faire entendre raison au peuple sur ce point ou devons-nous prendre des mesures rigoureuses? Mon opinion est celle-ci: vous pouvez continuer à parler pendant des années, mais il faudra longtemps pour arriver dans nos vieilles campagnes aussi bien que dans nos nouvelles provinces à instruire suffisamment les populations pour les déterminer à se débarrasser de l'animal de rebut.

Nous avons essayé d'introduire au Parlement de Toronto une mesure qui était si douce qu'elle n'aurait empêché personne d'avoir un étalon et d'aller l'offrir; sa seule restriction consistait à faire connaître aux cultivateurs ce qu'était exactement l'étalon qu'ils employaient un peu mieux qu'ils ne le connaissent généralement, et pourtant nous n'avons pas pu obtenir le vote de cette loi.

Je voudrais que l'on autorise à la monte que les étalons de race pure. Il est vrai qu'il peut se présenter quelques difficultés. On nous dira que certains étalons croisés sont aussi bons pour la reproduction que les étalons de race pure. Cela peut être vrai en partie, mais seulement du premier croisement et en continuant dans cette voie on ne sait pas où l'on aboutira. Si le fils ressemble au père, il n'y a qu'une règle à suivre, c'est de n'employer que des animaux de meilleure race possible. Si nous le faisons en exigeant une autorisation pour les étalons, les sujets croisés finiront par disparaître complètement. Quelle belle perspective pour le Canada si la licence arrive à réaliser cet objet. On fera des objections sans doute comme on en fait presque à chaque loi inscrite dans nos codes. Il faudra peut-être un peu d'énergie pour faire la loi mais avant longtemps l'opinion publique sera fermement en faveur de cette loi et les hommes qui lui seront opposés tout d'abord finiront par être ses plus fervents adhérents. Ayons donc la sagesse de nous inspirer des exemples qui nous viennent d'autres pays où l'on a fait une œuvre admirable. L'Ecosse, la France, la Belgique et même l'Australie ont marché dans cette direction. Je ne vois pas de moyen de nous débarrasser de l'étalon de rebut ou de l'étalon croisé sans que la loi ne s'en mêle et ne lui interdise à un moment donné l'accès de notre pays.

Je ne dis pas que nous devrions être très sévères dès le début pour la licence, mais nous devrions graduellement y arriver et nous débarrasser peu à peu des animaux croisés en renforçant graduellement les conditions de l'autorisation. Si nous le faisons dès maintenant, les générations qui viendront après nous se lèveront pour bénir les hommes qui ont inscrit dans les codes de notre pays une loi telle que celle que je viens de décrire brièvement.

Je pense qu'il serait sage de notre part de voter une résolution conçue en termes très explicites en ce sens. Cela pourrait donner l'éveil à nos populations et alors peut-être pourrions-nous voir à l'horizon briller une petite lumière qui nous conduira au point dont je vous ai parlé cet après-midi.

Discussion ouverte par M. Andrew Graham.

Je n'ai que quelques mots à vous dire. Le Dr. Bell qui devait ouvrir cette discussion m'a écrit qu'étant assez gravement malade il ne lui serait pas possible d'assister à

cette réunion. Il y a quelques années a été votée une loi sur l'enregistrement des étalons : cette loi a donné de très bons résultats jusqu'ici. Elle impose à tous les propriétaires d'étalons d'enregistrer ces animaux chaque année au Ministère de l'agriculture. S'il s'agit d'un étalon croisé, l'enregistrement mentionne le croisement, et le droit de la formalité est de 35 cents. Si c'est un étalon de premier croisement le certificat d'enregistrement doit indiquer cette particularité : de même si c'est un étalon pur sang. Un étalon pur sang ne peut être considéré tel qu'autant qu'il a été inscrit dans les registres à Ottawa. Cette loi est excellente pour l'objet qu'elle se propose, mais l'étalon croisé continue à être employé et les propriétaires vont même jusqu'à user de ces certificats d'enregistrement comme des preuves de généalogie auprès de beaucoup de leurs clients.

Les éleveurs de chevaux ont préparé une loi qui a été soumise au Parlement et a passé en première et seconde lecture mais quelques-uns des membres du Parlement ont pensé qu'elle était un peu trop rigoureuse et l'ont soumise aux sociétés d'agriculture. La société des éleveurs de chevaux consultée y a apporté quelques changements. La première clause de cette loi pourvoyait à ce que l'on éliminât de la monte les étalons croisés, et la société des éleveurs de chevaux a entièrement approuvé cette disposition. La loi devait entrer en vigueur en 1914. On a remplacé quelques-unes des clauses relatives aux taxes par d'autres dispositions ; la loi exige qu'un cheval soit absolument exempt de taxes et toutes les sociétés agricoles du pays lui sont favorables. Ceux d'entre vous Messieurs, qui n'auraient pas eu en main un exemplaire de cette loi feraient bien de s'en procurer ; elle est désignée sous le nom de "loi No 16 de la province du Manitoba".

Dr RUTHERFORD.—C'est là un sujet auquel je me suis personnellement beaucoup intéressé pendant de nombreuses années. Comme l'a mentionné M. Smith j'ai prétends être l'initiateur des lois de ce genre dans le Dominion du Canada. En 1893 alors que je faisais partie de la législature du Manitoba, j'avais introduit une loi relative à l'enregistrement et à l'autorisation des étalons et fus assez heureux pour la voir adopter dans cette province. C'était une mesure un peu rudimentaire.

J'ai été très frappé de la remarque que vient de faire M. Andrew Graham lors qu'il a dit que ce projet de loi, qui est certainement en la matière le document législatif le plus complet et le plus rigoureux qu'on ait jamais présenté dans aucun parlement du Canada, a reçu l'approbation unanime des sociétés agricoles de la province du Manitoba. Je ne connais rien qui prouve plus évidemment combien il est sage d'aller lentement lorsqu'on veut introduire des réformes. En d'autres termes, enfonçons d'abord le côté aigu du coin. Il est vrai que les patrons d'industrie et autres organisations similaires étaient au zénith de leur pouvoir politique en 1893 ; aussi quelques-uns des membres du comité d'agriculture s'épouvantaient à l'idée que l'on pourrait regarder cette loi comme une législation de classe ; heureusement mon ami Bob O'Malley vint pousser cette exclamation : "Le docteur a tout à fait raison : plutôt qu'un de ces étalons de rebut sur ma ferme, j'aimerais mieux la voir balayée par un blizzard". Sans cette intervention je ne sais pas si j'aurais réussi à obtenir le vote de mon projet.

Je me suis toujours demandé comment une province comme l'Ontario dans laquelle vivent tous les principaux éleveurs de chevaux du Dominion, des hommes qui ont acquis une célébrité à notre pays pour ses chevaux, a pu rester vingt ans en arrière de cette petite province du Manitoba grande comme un timbre poste, (elle ne ressemble heureusement plus à un timbre poste). Le ministère de l'agriculture de l'Ontario a nommé une commission qui a beaucoup étudié la question et a publié des statistiques dont je me suis servi pour préparer une étude que j'ai lue l'année dernière à la société des expositions de l'Ontario. J'y démontre que les régions les mieux fournies en étalons pur sang sont celles qui nous donnent de bons chevaux et que les districts parcourus par ces chevaux pour la monte sont les mêmes où l'on a commencé l'élevage de la province ; d'autre part les comtés qui restent en arrière sont ceux dans lesquels on peut constater une plus forte proportion d'étalons de rebut.

Ce sont là des faits et des chiffres que tout le monde peut vérifier ; et cependant ce centre intelligent d'élevage en tout genre et particulièrement en chevaux persiste dans les vieilles méthodes et perpétue cette sottise qui retardera le développement de l'industrie chevaline si l'on n'y remédie.

J'espère sincèrement que le comité des résolutions n'a pas oublié cette question et que cette convention de la société nationale des éleveurs fera entendre sa voix d'une façon très explicite, sur cette grande question, de façon à donner l'éveil aux législateurs d'Ontario, à leur faire voir la lumière et leur faire suivre l'exemple des provinces de l'ouest, en votant une loi sur les étalons qui donnera à l'élevage du cheval dans cette province une base solide.

TRANSPORT DU BÉTAIL.

Peter White, K.C., Pembroke, Ont.

Je navigue aujourd'hui sous un faux pavillon. On me représente à tort auprès de vous comme un homme capable de traiter la question des transports du bétail avec la compétence que vous seriez en droit d'attendre d'un conférencier inscrit au programme. En vous demandant toute votre indulgence pour le piètre représentant que l'on vous a fourni, je m'efforcerai de dire quelque chose de cette importante question qui chez nous intéresse si gravement l'élevage et les compagnies de chemin de fer.

Au temps où l'on commençait à organiser les transports, le chemin de fer arrivait comme un rival qui menaçait de supplanter complètement le cheval et le boeuf. Ceux-ci ont survécu naturellement et je me félicite de voir qu'ils augmentent même en nombre et en qualité.

Dès le début de l'industrie des chemins de fer, personne ne pensait à expédier du bétail par voie ferrée et il fut impossible de le faire jusqu'en 1858. Cette année-là on expédia quelques wagons de bestiaux sur une ou deux lignes anglaises et à partir de ce moment les personnes qui ont voulu expédier leurs animaux par chemin de fer ont du presque se mettre à genoux devant les compagnies pour obtenir des wagons. Je veux vous exposer l'affaire aussi clairement que possible. Les compagnies de chemin de fer sont et ont toujours été, sous certaines restrictions, des assureurs, c'est-à-dire que si vous confiez un ballot de marchandises à une de ces compagnies pour l'expédier d'Ottawa à Winnipeg, la compagnie doit transporter les marchandises à Winnipeg et les y délivrer au consignataire ou bien vous rembourser leur pleine valeur. Cela n'a jamais été la loi en ce qui concerne le bétail, et ceux d'entre vous qui voudraient bien s'arrêter à considérer la question verraient bien clairement que ce serait irraisonnable de l'exiger des compagnies parce qu'il entre dans le transport des animaux un facteur qui ne se trouve pas dans le transport du fret mort; les compagnies l'appellent le vice inhérent, autrement dit, les animaux ont la faculté de se mouvoir d'eux-mêmes. Ce qui pour les compagnies de chemin de fer est le vice inhérent est précisément ce qui donne pour nous de la valeur à nos animaux.

Les expéditions de bétail sur les chemins de fer canadiens sont soumises à quatre formalités. La première, c'est la signature d'un contrat spécial au bétail, lequel contient certains termes, provisions et conditions sous lesquels le bétail doit être transporté. En second lieu le tarif, qui règle en détail les frais que vous aurez à payer pour le transport de chaque classe d'animaux, d'un point à l'autre; ce tarif est classifié suivant la distance. Chose assez curieuse en matière de prix, les compagnies ont jugé nécessaire de faire une distinction, elles les font varier suivant les conditions auxquelles elles s'engagent à transporter les marchandises. Vient ensuite ce qu'on appelle la classification, et cette classification est une affaire (pour employer la vieille expression banale), devant laquelle vous pouvez vous agenouiller pour l'adorer sans commettre une idolâtrie parce qu'il n'y a jamais eu rien de pareil au ciel ou sur la terre, ni dans les enfers. C'est quelque chose de terrible et de merveilleux. Le quatrième document est ce qu'on appelle les règlements et, chose incroyable, ces règlements sont paraît-il plus défavorables que favorables aux compagnies de chemin de fer et si je ne me trompe l'on fait en ce moment des démarches pour les rendre un peu plus défavorables encore avec toutes chances de succès. Tels sont les quatre documents qui régissent une simple expédition de bétail. J'ai peine à croire qu'aucun de nous se soit jamais arrêté à cette idée que lorsqu'il place un cheval, une vache, un mouton ou un porc sur un train de marchandises ou dans un wagon de train express il signe virtuellement des documents qui sont plus compliqués dans leur forme, beaucoup plus longs et beaucoup plus difficiles à interpréter qu'un acte contenant le transfert d'une terre valant peut-être des millions de dollars; c'est pourtant le fait exact.

Lorsque le bureau actuel de la commission des chemins de fer entra en fonctions, il trouva certaines formes de contrat de chemin de fer en usage, et à tout hasard les adopta, simplement pour s'éviter la peine de trouver autre chose. Les contrats de bétail soulèvent beaucoup de difficultés : aussi pour des raisons qu'il connaît personnellement et sans doute à la suite des représentations qu'on lui avait faites le bureau a, de sa propre autorité, demandé aux compagnies de chemins de fer de lui soumettre un nouveau contrat spécial pour le bétail. Celles-ci s'exécutèrent mais en le faisant elles ont évidemment oublié qu'il s'était produit quelques légers changements dans le Dominion du Canada. Les compagnies de chemins de fer ont dû éprouver un rude choc elles qui sont organisées si minutieusement et dont les conseils sont si habiles, de voir se dresser devant elles une organisation aussi bonne que la leur. Je n'ai pas à apprécier les conseils donnés à cette organisation; peut-être les résultats parleront-ils d'eux-mêmes. Pour dire beaucoup de choses en peu de mots, si les compagnies de chemins de fer ont pu imposer aux expéditeurs de ce pays un contrat qui est évidemment un document déraisonnable (un enfant qui le lirait ne pourrait conclure autrement) c'est que ces compagnies étaient parfaitement et habilement organisées tandis que les producteurs de bétail n'avaient pas d'organisation à opposer et par conséquent n'avaient pas d'influence. Ils n'avaient aucun moyen pour engager une action de concert, ni personne pour se charger de leurs intérêts. Ce fut l'initiative de quelques membres de l'association des manufacturiers canadiens qui les tira d'affaire, en mettant à leur disposition les experts de cette société. Je puis bien dire que, dans la circonstance, nous devons à l'association des manufacturiers canadiens une dette de reconnaissance pour le service qu'elle nous a rendu en nous montrant comment nous pourrions obtenir des compagnies de chemins de fer ou de la commission des chemins de fer canadiens, des conditions raisonnables pour le transport du bétail. Grâce à l'assistance de ces experts nous avons pu, M. Cowan et moi, nous charger de l'affaire et préparer notre dossier; nous avons alors rencontré face à face sur un terrain égal les experts en trafic des compagnies de chemins de fer et c'est pour moi un plaisir que de reconnaître ici tout l'avantage que nous avons retiré de ces échanges de vues.

Il y aurait dans cette question beaucoup de détails à discuter. Prenons la classification; il y a soi-disant deux tarifs pour l'expédition du bétail : le tarif élevé (ainsi appelé, quoique nous ayons refusé d'admettre ce terme) suivant lequel, le transport d'un animal est fait aux risques des transporteurs; et le tarif inférieur suivant lequel l'animal est transporté absolument à votre propre risque. Si vous voulez expédier de Toronto à Montréal aux risques de la compagnie de chemin de fer, ce n'est pas une affaire de contrat mais seulement de classification; et nous disons que tout ce qui, dans cette classification, s'oppose à l'exécution loyale et raisonnable d'un contrat de transport de bétail, devrait être soumis à la commission. Nous trouvons à la page 52 No. 15 de la classification, que lorsque les expéditeurs refusent de faire transporter leurs chevaux ou autres animaux aux risques maxima de \$100. pour les chevaux et mulets, \$50. pour les bovins, et \$10. pour les autres animaux domestiques, la compagnie ne les acceptera que dans les termes et conditions du connaissement délivré au point de départ, à un tarif équivalant à une fois et demie celui de la première classe. Nous ne verrions pas grande objection à cela si la compagnie de chemin de fer voulait prendre le risque de transport de ces animaux. Le tarif d'une fois et demie la première classe ne serait pas trop mauvais, mais tout n'est pas là; la compagnie attribue aux animaux un certain poids, et arrive à faire payer aux expéditeurs le tarif de une fois et demie la première classe, sur un poids trois ou quatre fois supérieur à celui qui leur serait dû s'ils assumaient le risque eux-mêmes. Quand la valeur d'un animal excède \$100 sans dépasser \$400 il est censé peser 4,000 livres, et s'il vaut \$100 ou moins, le poids est de 2,000 livres, en sorte que vous pouvez envoyer un animal valant \$100 et pesant 2,000 livres et ne payer le transport que sur 2,000, mais si votre animal vaut \$101, vous aurez à payer non seulement une fois et demie le tarif de première classe mais sur deux fois son poids.

Prenez par exemple un cheval expédié de Toronto à Montréal. Il vous sera tarifé en première classe 4 cents par 100 livres, si la valeur n'excède pas \$100. Son poids est évalué à 2,000 livres; vous payerez donc \$8.80 de transport. Si votre cheval vaut

\$150. et que vous vouliez laisser les risques au transporteur, vous payerez une fois et demie le tarif de première classe ou 66 cents par 100 livres, sur un poids de 4,000 livres, en sorte qu'au lieu de payer \$8.80 pour le transport de l'animal vous payerez \$26.40, soit trois fois autant. Voilà ce qui nous attend lorsque nous signons un contrat relatif à cette classification et je vous signale ce fait simplement comme un exemple des conditions qui régissent le transport du bétail dans ce pays.

Prenons un autre exemple. Jusqu'à présent les compagnies ont généralement fait signer aux hommes chargés des convois de bétail un abandon de réclamation à la compagnie de chemin de fer. Dans un cas particulier où la compagnie Burns & Shepherd, de Toronto, transportait des chevaux, leur employé chargé du convoi fut tué en cours de route. Malheureusement pour la compagnie de chemin de fer et heureusement pour la famille de ce malheureux, sa mort était due à la négligence des employés de la compagnie de chemin de fer contre laquelle ses parents introduisirent une action. Elle répondit en appelant en garantie la compagnie Burns & Shepherd, mais la cour décida que Burns & Shepherd n'étaient pas responsables et rejeta la responsabilité sur la compagnie de chemin de fer sur la ligne de laquelle s'était produit l'accident.

L'état de choses est le suivant: lorsque les compagnies eurent été sollicitées de soumettre un nouveau contrat, elles eurent l'audace d'en présenter un qui vous demandait d'être tenus responsables de l'employé chargé de votre expédition de bétail et dont la mort pouvait être causée par la négligence de la compagnie de chemin de fer. Il ne m'était jamais arrivé d'entendre exposer une idée si absurde et pourtant c'est ce qui a été soumis à vos représentants comme un contrat loyal et raisonnable pour l'expédition de votre bétail. D'après la loi du pays il doit y avoir une personne chargée de ces expéditions de bétail et d'ailleurs les compagnies ne les accepteraient pas sans cela; elles viennent vous dire: c'est la loi du pays, nous exigeons de l'expéditeur non seulement qu'il prenne à sa charge le risque, mais encore qu'il nous indemnise de toute perte que nous pourrions encourir par le fait d'un accident arrivé à votre employé, quand même cet accident aurait été causé par une faute lourde de nos employés à nous, comme par exemple le fait de faire circuler deux trains à toute allure sur la même ligne dans des directions opposées.

Voilà pourtant la situation et nous disons simplement que nous ne pouvons pas l'admettre. Notre prétention est qu'il ne devrait pas y avoir en principe de différence entre les expéditions de bétail et celles de toute autre espèce de marchandises. Nous devons reconnaître toutefois qu'il y a certains risques à expédier du bétail par voie ferrée. Ces animaux s'agitent et se blessent quelquefois. On a vu des chevaux sauter hors des wagons et, en toute justice, nous admettons que c'est à nous de nous charger de tous les vices inhérents (je dois employer ce terme parce que les avocats des compagnies de chemin de fer me l'ont enfoncé dans la tête à coups de marteau). Nous admettons que c'est à nous à prendre ce risque mais une fois que nous l'avons pris nous voulons être exactement dans les mêmes conditions que les expéditeurs de marchandises quelconques.

A l'heure qu'il est si un animal de \$600. que j'expédie par voie ferrée est tué c'est pour moi une perte de \$600. aussi bien que ce serait une perte de \$100. si mon animal valait \$100. Vous ne pouvez pas passer avec une compagnie de chemin de fer un contrat par lequel elle n'est pas responsable de sa négligence, mais elle arrive à limiter sa responsabilité au point de la rendre pour ainsi dire insignifiante. Toutes les fois que vous expédiez du bétail, vous signez un contrat qui contient une condition, à savoir: que si un animal est perdu par la faute de la compagnie du chemin de fer, vous devrez vous contenter en tout et pour tout d'une indemnité de \$100, si c'est un cheval, quand même ce cheval vaudrait plusieurs fois cette somme. Nous prétendons que la compagnie doit assumer les risques, que les wagons doivent être bien fermés et que le fardeau de la preuve en cas d'accident survenu par suite de l'ouverture d'une porte de wagon doit retomber sur la compagnie de chemin de fer; c'est à elle à prouver que la porte était munie de bons verrous et non pas à l'expéditeur. Cette question a été soumise aux commissaires des chemins de fer, mais n'a pas encore reçu de solution.

Le premier contrat que nous ont soumis les compagnies de chemin de fer était si

absurde que nous le leur avons pour ainsi dire renvoyé sans discussion ; elles nous ont soumis alors pour la première fois un contrat complètement nouveau que nous n'avons pas pu encore examiner d'un bout à l'autre mais je puis déjà vous dire que je ne l'approuve pas entièrement. Les deux premières pages contiennent des dispositions tout aussi mauvaises que celles du premier contrat.

Je vous remercie pour la bienveillance avec laquelle vous avez eu la patience de m'écouter et j'espère qu'à votre prochaine réunion nous aurons passé avec les compagnies de chemin de fer un contrat de transport de bétail tout au moins raisonnable si nous ne pouvons pas obtenir tout ce que nous voulons.

W. F. STEVENS. — Je saisis cette occasion pour vous annoncer que j'ai reçu un exemplaire du contrat de transport de bétail projeté au Manitoba et auquel M. White a fait allusion ; j'en ai fait faire à la machine quelques copies et nous avons pris des mesures pour organiser ce soir une réunion des délégués de l'Alberta afin de discuter ce contrat et exprimer nos vues pour les transmettre à nos mandataires. Tous les délégués des autres provinces qui voudraient prendre part à cette réunion y sont cordialement invités. M. White a fait brièvement allusion à un ensemble de règlements qui ont été soumis au bureau des commissaires des chemins de fer et que nous espérons discuter dès que ce contrat aura été conclu. Nous voulons que le chargement et déchargement de nos animaux se fassent dans de bonnes conditions. Je n'entreprendrai pas d'entrer dans les détails de cette question ; je dirai simplement que les expéditeurs de l'ouest ont à se plaindre à cet égard et nous essayons d'y remédier.

SIXIÈME SÉANCE.

Comité des résolutions.—A. W. Smith, William Smith, N. Garneau, C. A. Archibald, J. A. Telfer, Theodore Ross, James Duthie, Robert Sinton, George Lane, Alex Davey, Lt.-Col. McEwen, Lt.-Col. Campbell.

A. W. SMITH.—Monsieur le Président et Messieurs,—Le comité des résolutions a préparé pour le présenter à cette assemblée un rapport que je demanderai à M. Westervelt, son secrétaire, de vous lire. Il contient toutes les résolutions que nous désirons vous présenter.

M. A. P. WESTERVELT.—Le comité des résolutions a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

(1) Qu'un comité de transport soit nommé aux personnes de MM. Smith, William Smith et Robert Miller, pour examiner les questions de tarifs et de règlements de transport,

(2) La résolution suivante relative aux tarifs de grande vitesse a été transmise au comité des résolutions :—

Considérant que les compagnies de messageries sont actuellement autorisées à percevoir un droit supplémentaire de 60 p. c. par rapport aux tarifs en vigueur dans l'est pour la même expédition et considérant que l'expédition d'animaux isolés, notamment des moutons et des porcs, entre les quatre provinces de l'ouest, est faite par express, les membres soussignés de la convention nationale des éleveurs, rassemblés à Ottawa, les 12 et 13 février 1912, estiment que les dits tarifs sont excessifs et demandent à cette assemblée d'exiger de la commission des chemins de fer l'égalisation des tarifs de messageries pour la même distance dans toutes les parties du Canada, et propose qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la commission des chemins de fer. La commission recommande de soumettre cette question au comité des transports.

(3) La correspondance échangée entre la Colombie-Britannique et le commissaire de l'industrie animale au sujets des tarifs spéciaux aux expositions de chevaux ayant été soumise à notre comité, nous recommandons qu'elle soit transmise au comité des transports.

(4) La résolution suivante a été soumise à notre comité qui a recommandé de la transmettre au comité des transports :—

Considérant qu'il est de l'intérêt de l'industrie chevaline du Canada de donner aux cultivateurs tous les moyens d'accoupler leurs juments, croisées ou de race, à des étalons pur-sangs, et,

Considérant qu'il est souvent constaté que le seul moyen d'y arriver est d'expédier les juments aux stations d'étalons pur-sangs,

En conséquence, qu'il soit résolu que cette convention de l'association des éleveurs de bétail insiste fortement auprès des directeurs des compagnies de chemin de fer du Canada pour qu'elles prennent des dispositions pour assurer le transport des juments aux stations d'étalons pur-sangs au plein tarif à l'aller et gratuitement au retour et que cette convention nomme un comité pour soumettre la question aux directeurs des compagnies de chemin de fer.

(5) La résolution suivante a été soumise au comité des résolutions par le comité spécial de l'industrie chevaline et il est recommandé qu'il soit adopté par cette convention :—

Attendu qu'une législation relative à l'enregistrement des étalons est actuellement en vigueur dans quatre provinces du Dominion du Canada et

Attendu que cette législation a déjà été efficace en améliorant les étalons en service public dans ces provinces.

En conséquence, qu'il soit résolu que cette convention de l'association nationale des éleveurs de bétail recommande fortement au gouvernement des provinces dans lesquelles cette législation n'est pas en vigueur de voter des lois pour la surveillance des étalons tenus au service du public dans ces dites provinces.

Et en outre qu'il soit résolu que le secrétaire de cette convention envoie une copie de cette résolution au ministre de l'agriculture des dites provinces.

(6) Il est recommandé que la résolution suivante soit adoptée à la suite de la discussion sur la tuberculose bovine :—

Résolu que, dans l'opinion de cette association, il est hautement désirable que le gouvernement fédéral propose au plus tôt un programme de mesures pour combattre et si possible extirper la tuberculose bovine dans le sens recommandé par le rapport de la commission internationale.

(7) Le rapport suivant a été soumis à notre comité par le comité spécial de l'industrie chevaline :—

Votre comité vous propose de féliciter le ministre de l'agriculture pour la proposition qu'il a faite au dîner donné à Toronto la semaine dernière par la société des éleveurs de Holsteins de diviser son ministère entre plusieurs sous-ministres dont l'un aurait exclusivement pour fonctions de s'occuper des questions agricoles du ministère et espère qu'il donnera suite aux mesures qu'il a suggérées.

"D'autre part, cette société propose respectueusement qu'il soit nommé un bureau de l'industrie animale, comprenant un président permanent et quatre membres, dont l'un représenterait l'ouest, un autre l'est et deux le centre du Dominion et dont les fonctions consisteraient à régulariser, encourager et activer par tous les moyens les intérêts de l'industrie animale, sous la seule réserve de la sanction et de l'approbation du ministre de l'agriculture."

Il a été décidé de transmettre ce rapport à l'assemblée pour qu'il soit discuté.

(8) La résolution suivante a été soumise par le comité spécial de l'industrie laitière :—

"Proposé par W. F. Stephen, secondé par B. Mallory, que nous, les membres de la société nationale des éleveurs de bétail, désirons exprimer hautement notre appréciation la plus cordiale pour le zèle et la persévérance déployés par le ministère de l'agriculture du gouvernement fédéral pour l'organisation des Livres d'Or et leur mise en service."

Le comité des résolutions recommande l'adoption de cette résolution.

(9) La résolution suivante a été soumise par le comité spécial de l'industrie laitière :—

"Proposé par R. Reid, secondé par W. F. Stephen, qu'une délégation soit envoyée au ministère fédéral de l'agriculture pour le solliciter de faire voter une loi à l'effet de faire adopter pour le paiement du lait dans les beurrieres et fromageries, la base du pourcentage de gras de bourre."

Cette résolution est renvoyée à la convention pour être discutée.

(10) La résolution suivante a été soumise à notre comité par le comité spécial de l'industrie laitière :—

"Proposé par R. Ness, secondé par R. Reid, qu'une association nationale des éleveurs canadiens estime qu'il y aurait lieu de nommer, en G. de Bretagne, un ou plusieurs vétérinaires-inspecteurs, chargés d'examiner les animaux de race avant leur embarquement pour le Canada et qui seraient en permanence au service des importateurs."

Il a été décidé de renvoyer cette résolution à la convention pour y être discutée.

(11) Le comité de résolutions recommande l'adoption de la résolution suivante:—

"Proposé par le Lt.-Col. McEwen, secondé par le Lt.-Col. Campbell, que les membres de cette convention désirent exprimer hautement leur appréciation de l'initiative prise par le ministre de l'agriculture de réunir les représentants des intérêts de l'industrie animale du Canada, pour discuter les questions relatives à cette industrie, et cette société émet respectueusement l'avis que le ministère prenne des dispositions définitives pour permettre à la dite société de tenir une réunion tous les deux ans."

(12) Le comité recommande l'adoption de la proposition suivante:—

"Proposé par le Lt.-Col. Campbell, secondé par James Telfer, que cette société désire exprimer au Dr. J. G. Rutherford, directeur général vétérinaire, sa cordiale appréciation de l'œuvre qu'il a accomplie dans l'intérêt de l'industrie animale au Canada et de la compétence avec laquelle il a dirigé ces services."

(13) On recommande également l'adoption de la résolution suivante:—

"Proposé par le Lt.-Col. McEwen, secondé par C. A. Archibald, un vote de remerciements à tous ceux qui ont présenté un travail à cette assemblée."

Le tout, respectueusement soumis.

(Signé) A. W. SMITH, Président.

(Le rapport du comité des résolutions a ensuite été reçu clause par clause.)

- (1ère clause lue et adoptée.)
- (2ème clause lue et adoptée.)
- (3ème clause lue et adoptée.)
- (4ème clause lue et adoptée.)
- (5ème clause lue et adoptée.)
- (6ème clause lue et adoptée.)
- (7ème clause lue.)

UN MEMBRE.—L'auteur de la proposition voudrait-il s'expliquer à son sujet?

M. JOHN BRIGHT.—Je pourrais dire qu'en proposant l'adoption de ce rapport, le comité que vous avez nommé hier, a eu en vue d'approuver le message que le ministre de l'agriculture a exprimé au dîner de l'association des éleveurs de Holsteins la semaine dernière à Toronto. Il lui a semblé que le ministre méritait des éloges pour les bonnes intentions dont il témoigne en voulant faire ce que nous croyons depuis quelque temps devoir être très avantageux pour l'industrie animale de ce pays, créer un sous-ministre de l'agriculture qui soit dans toute l'acception du mot un sous-ministre de l'agriculture et qui ne soit pas encombré par d'autres services tels que les brevets, droits d'auteur et le recensement. Nous croyons que les intérêts de l'agriculture dans ce pays ont assez d'importance pour qu'un sous-ministre et même un ministre s'y consacrent entièrement sans s'occuper d'autres choses, et c'est pourquoi votre comité a décidé de remercier le ministre pour sa déclaration de la semaine dernière à Toronto.

D'autre part votre comité a jugé que les intérêts de l'industrie animale au Canada étaient assez importants pour motiver la création d'un bureau de l'industrie animale qui en serait spécialement chargé. C'est, croyons-nous, un mouvement dans la bonne direction. Nous nous plaisons du reste à reconnaître que nos intérêts n'ont pas été trop négligés dans le passé. Je ne veux pas absorber davantage votre temps, mais j'espère que vous accepterez favorablement cette résolution et la transmettez au ministre de l'agriculture à titre de recommandation pour l'avancement de notre industrie. Je propose l'adoption de la clause.

COLONEL MCCREA.—Je ne me lève pas pour secondar cette proposition, au contraire, j'y suis opposé. Son préambule me déplaît et je ne pense pas que nous devons nous occuper de ce qui a été fait à Toronto. Si la mesure proposée est nécessaire,

pourquoi ne pas en proposer nous-mêmes l'initiative et le dire? A mon avis le préambule devrait être supprimé et nous devrions passer d'emblée une résolution disant que nous pensons ainsi et que c'est ce qui devrait se faire.

M. JOHN BASSET.—Si nous avons adopté ce préambule comme vous l'appellez, c'est qu'on nous a rapporté que le ministre de l'agriculture avait dit quelque chose à Toronto l'autre soir et il nous a semblé que nous lui devions des éloges pour l'avoir dit. Au lieu de venir à cette réunion demander ou suggérer quelque chose de nouveau comme s'il n'y avait jamais pensé, le comité a jugé bon de se ranger derrière le ministre et de l'appuyer dans l'exécution des bonnes intentions qu'il avait évidemment dans l'esprit au moment où il parlait à Toronto.

COL. McCREA.—Aussi cette mesure doit être adoptée, que le ministre l'ait proposée ou non. C'est une bonne chose et quelques-uns d'entre nous y ont pensé depuis longtemps. En fait je puis dire que le précédent ministre de l'agriculture avait, avant la nomination du sous-ministre actuel, déclaré dans ce sens qu'il voudrait mettre la main sur l'homme le plus compétent au Canada en matière d'industrie animale, pour remplir cette position.

UN MEMBRE.—Nous avons eu cette idée il y a quinze ans.

COL. McCREA.—Je n'ai rien à reprocher à la personne qui remplit actuellement cette position; toutefois je crois que ce n'est pas dans une carrière juridique que l'on trouvera l'homme le plus compétent pour un poste de ce genre; il ne connaît pas les intérêts de l'industrie animale de ce pays. Si vous voulez abandonner le préambule en question je suis tout-à-fait disposé à secondar la motion.

M. CLEMENS.—On semble douter que le ministre ait fait cette déclaration. Je m'en porte garant, je l'ai entendu.

LE PRÉSIDENT.—Voulez-vous secondar la motion?

COL. McCREA.—Non, je voterai contre.

(Motion secondée par Messieurs McPhail et Bredt.)

LE PRÉSIDENT.—Vous avez entendu la motion; elle a deux seconds. Désirez-vous accepter cette résolution?

M. McCREA.—Je pense qu'il serait mieux de la faire lire encore une fois. Elle contient une seconde partie sur laquelle il n'y a pas eu de discussion.

(La motion a été lue à l'assemblée et adoptée.)

(8ème clause lue et adoptée.)

(9ème clause lue)

COL. McCREA.—C'est une question très importante.

M. G. W. CLEMENS.—Je propose qu'elle soit adoptée.

M. W. W. BALLANTYNE.—Je seconde la motion.

COL. McCREA.—Cette clause ne tient compte que du gras de beurre et ne parle pas des autres matières solides du lait.

LE PRÉSIDENT.—A mon avis il faudrait tenir compte du gras de beurre et des autres matières solides.

COL. McCREA.—Je pense également que les autres matières devraient être prises en considération. Je n'appartiens pas à l'industrie laitière et je n'en connais rien, mais je sais bien qu'il y a dans le lait autre chose que du gras de beurre.

M. CLEMENS.—Si vous avez du lait à 4 pour cent, on vous ajoute 2 pour cent et on

appelle cela du lait à 6 pour cent et cette évaluation représente toutes les autres matières solides du mélange. C'est la méthode du Prof. Dean.

COL. MCCREA.—La résolution dit précisément le contraire : elle parle de gras de beurre.

COL. CAMPBELL.—Lorsque cette résolution a été soumise au comité des résolutions, il l'a simplement renvoyée à cette réunion pour la faire expliquer ; on devrait donc nous expliquer pourquoi cette anomalie subsisterait.

M. CLEMONS.—Dans les fromageries qui achètent le lait à l'éprouvette, on ajoute 2 pour cent au gras de beurre pour tenir compte des autres qualités du lait. J'ai assisté à des réunions de fromageries qui payent suivant le système de la mise en commun, le fromager prenait 12 livres de lait pour faire une livre de fromage ; je pense donc que cette méthode de payer d'après le résultat de l'épreuve sera un bien.

M. RUDDICK.—Si ce n'est pas déplacé, je voudrais dire un mot sur cette question. C'est une matière dont j'ai eu à m'occuper en ma qualité d'expert en laiterie. Je m'y suis toujours intéressé depuis qu'on a commencé à proposer dans nos fromageries le paiement d'après l'épreuve. C'est moi qui, je crois, ai fait adopter ce système pour la première fois chez nous. Nous avons eu beaucoup de difficultés à ce sujet, et il serait sans intérêt de discuter des questions techniques ici ; mais je regretterais beaucoup que vous passiez cette résolution dans sa forme présente, car ce serait une grande erreur et je ne penso pas que vous sachiez exactement ce que vous allez faire, si je puis parler ainsi. Dites que le paiement devra se faire suivant la qualité du lait, ce sera une solution dont vous laisserez les détails à ceux qui feront les épreuves. Nous avons eu ici il y a quelques semaines, sous les auspices du ministère, une conférence à laquelle cette question a été très discutée. Nous n'avons d'ailleurs pas pu arriver à une conclusion définie sur le meilleur système à recommander et nous avons décidé d'étudier davantage la question pendant l'été prochain pour arriver à une mesure qui réunisse tous les suffrages, et avoir un projet définitif que nous soumettrons aux fromageries. Les beurreries payent d'après la teneur en gras et c'est une chose très importante pour les fromageries. J'espère que vous ne voterez pas cette résolution telle qu'elle a été présentée à l'assemblée.

M. CLEMONS.—Une des raisons pour lesquelles j'ai proposé cette résolution, c'est que je suis secrétaire de l'association des éleveurs de Holsteins, et comme il est assez fréquent dans ce pays d'entendre discréditer le lait des Holsteins, j'ai pensé en proposant cette résolution montrer au public que nous ne sommes pas effrayés de faire éprouver notre lait et d'être payés suivant l'épreuve.

M. BALLANTYNE.—Je propose que la résolution soit changée et qu'au lieu d'adopter le paiement suivant le gras de beurre, on adopte le paiement suivant la qualité. On devrait démontrer que les beurreries devraient payer suivant la teneur en gras de beurre. Dans l'est de l'Ontario, un grand nombre de beurreries payent suivant le système de la mise en commun qui est très injuste.

M. RUDDICK.—Je ne pense pas qu'il y ait des beurreries qui payent de cette manière.

M. BALLANTYNE.—On m'a dit qu'il y en a un certain nombre dans la province de Québec et dans l'est de l'Ontario.

M. RUDDICK.—Il peut y en avoir dans la province de Québec mais je ne pense pas qu'il y en ait en Ontario.

M. SMITH, Dewdney, C.B.—Je propose d'ajourner cette résolution jusqu'à ce que nous ayions en main le rapport des experts en laiterie, car je crois que nous ne faisons que perdre un temps qui nous est précieux.

M. CLEMONS.—Je retirerai la motion.

LE PRÉSIDENT.—Vous devez la retirer parce que vous n'avez pas de second.

(Proposé par M. Smith, de Dewdney, C.B., et secondé par M. Hubbard, que cette résolution soit ajournée jusqu'à ce que les experts en laiterie aient donné leur opinion Adopté.)

10^{ème} clause lue

LE PRÉSIDENT.—A mon avis les Écossais ne sont pas meilleurs qu'il ne faudrait. J'avais acheté en Écosse une génisse qui avait été éprouvée par un vétérinaire du pays; je l'ai amenée en Canada et elle est morte de tuberculose. Elle avait passé les quarantaines et toutes les autres formalités. Je suis convaincu qu'elle avait été mal examinée. Il est donc tout à fait opportun de rédiger la résolution de la manière dont on l'a fait, mais je voudrais que le Dr. Rutherford nous donnât quelques mots d'explication.

DR. RUTHERFORD.—Monsieur le Président et Messieurs.—La résolution que l'on vous propose affecte quelque peu l'économie interne du service de l'hygiène des animaux qui est de mon ressort. Si l'on a dû renoncer après quelques mois d'essais complets à maintenir un vétérinaire en Grande-Bretagne, c'est que l'on a reconnu l'impossibilité pratique de contrôler les bestiaux d'une façon efficace. J'ai moi-même occupé huit mois la position peu enviable de contrôleur officiel du gouvernement canadien en Grande-Bretagne. Il est très facile d'en parler; si le nombre des importations de bestiaux est relativement faible et que ces animaux ne viennent pas de points trop éloignés les uns des autres, le service peut être assuré convenablement; mais si, comme c'était mon cas, un importateur vous écrit qu'il a acheté peut-être 40 têtes de bétail pour les expédier au Canada et qu'il vous demande de les inspecter toutes à vingt places différentes, alors c'est tout différent. On m'écrivait vers le 4 ou le 5 du mois par exemple, et l'on voulait que le contrôle fût terminé le 15: mais avant d'avoir commencé l'opération je recevais une communication semblable de quelque autre importateur canadien, en sorte que très souvent c'était une impossibilité absolue simplement de se transporter d'un endroit à l'autre dans le temps prescrit. Il va sans dire que dans ces conditions, il ne pouvait être question de contrôler le bétail convenablement.

Cet état de choses dura tout l'été et, pendant ces huit mois, j'eus à peine le temps de m'asseoir. Vous pouvez comprendre quelle magnifique occasion présente, pour un propriétaire malhonnête, un système organisé de cette façon, de tromper un vétérinaire, quelque soit sa vigilance et son honnêteté. Il n'a pas le temps de consacrer à son travail l'attention et le soin voulus. Les éleveurs n'envoient pas leurs animaux à un point commun d'expédition pour les y faire contrôler et vous devez comprendre pourquoi; leur réputation serait en jeu dans le cas où ces animaux leur seraient renvoyés.

Il arrive souvent qu'on ne puisse se fier au contrôle fait par des vétérinaires de l'ancien continent. Il en est de très capables et en qui l'on peut placer sa confiance, mais la grande majorité ne se donneront pas la peine de faire convenablement l'épreuve et les méthodes suivies sont dans quelques cas presque incroyables. En fait il m'est souvent arrivé d'entendre dire à des propriétaires ou éleveurs de Grande-Bretagne chez qui j'avais fait le contrôle que c'était la première fois qu'ils voyaient leurs animaux soumis à l'épreuve de la tuberculine bien qu'il leur soit souvent arrivé d'avoir des vétérinaires pour contrôler leur bétail destiné à l'exportation. On peut en voir les résultats par les exportations faites en République Argentine. J'ai étudié à fonds la question en 1903 avec l'association des éleveurs du Dominion, et après que je leur eus expliqué au long la situation, nous étions tombés d'accord sur l'arrangement actuel qu'avec le consentement écrit de l'Association je fis adopter et qui, à l'épreuve, a été reconnu assez bon.

Il arrive malheureusement que des animaux ayant coûté relativement cher et subi l'examen de quarantaine à Québec ou à St. Jean soient expédiés chez leurs propriétaires avec le "T" officiel à l'oreille droite. Quelques éleveurs protestent contre cette marque faite aux animaux mais dans l'intérêt de l'hygiène générale de nos troupeaux il est infiniment préférable qu'un animal soit marqué en due forme comme réacteur plutôt qu'introduit dans une ferme au milieu d'un troupeau sain sans être soupçonné.

CAP. ROBSON, London.—Dans l'ancien monde il y a des ventes où les animaux doivent être contrôlés et passés à l'épreuve à la tuberculine. Pouvez-vous nous dire si cette épreuve est bien faite?

DR. RUTHERFORD.—Je vous ai déjà dit que je n'ai que peu de foi dans l'épreuve à la tuberculine telle que la pratiquent beaucoup de vétérinaires en Angleterre.

(Proposé par le Col. McCrea et secondé que la motion soit déposée sur le bureau. Adopté.)

(11ème clause adoptée.)

(12ème clause adoptée.)

(13ème clause adoptée.)

RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION.

PROF. CUMMING.—Monsieur le Président et Messieurs.—Il est quelquefois difficile de trouver assez de monde pour remplir les fonctions. C'est le contraire qui se produit cette fois, au lieu de manquer d'hommes nous avons trop de noms sur notre liste et sommes embarrassés pour savoir ceux que nous ne choisirons pas. Cette explication donnée je vous demande la permission de proposer comme officiers de cette association les noms suivants :—

Président.—Andrew Graham, Pomeroy, Manitoba.

Vice-Président.—John Bright, Myrtle, Ontario.

Comité Exécutif.—Hon. N. Garneau, Québec ; P. M. Brodt, Régina, Sask. ; Capt. T. Robson, London, Ontario.

Secrétaire-Trésorier.—A. P. Westervelt, Toronto, Ontario.

Directeurs.—Colombie-Britannique, A. D. Patterson, Ladner ; Alberta, John A. Turner, Calgary ; Saskatchewan, Robert Sinton, Régina ; Manitoba, A. C. McPhail, Brandon ; Ontario, W. W. Ballantyne, Stratford ; Québec, Victor Sylvestre, Clairvaux ; Nouveau-Brunswick, Lt-Col. Campbell, Apobiqui ; Nouvelle-Ecosse, M. Cumming, Truro ; Ile du Prince-Edouard, Hon. M. McKinnon, Charlottetown.

LE PRÉSIDENT.—Nous allons maintenant avoir l'honneur d'écouter notre distingué Ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Martin Burrell, et je suis certain que vous aurez tous beaucoup de plaisir à l'entendre.

ALLOCUTION.

De l'Honorable Martin Burrell, Ministre Fédéral de l'Agriculture.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS :—

Soyez sans crainte, je ne veux pas vous faire un autre discours, mais, comme votre Président m'a aimablement demandé si je désirais vous dire un mot, je voudrais, avant que vous ne vous sépariez, vous exprimer tout le plaisir que j'ai eu à vous avoir vus réunis ici pour discuter des questions qui affectent nos intérêts communs et pour donner corps sous forme de propositions de loi dont quelques-unes, je l'espère, pourront être réalisées par le gouvernement, aux délibérations que vous avez conduites en vue d'améliorer notre industrie. Vous avez passé notamment une résolution pour inviter le Ministre à vous faciliter les moyens de vous réunir plus souvent que tous les quatre ans. Si vous jugez à propos de ne pas attendre la prochaine fois un nouveau délai de quatre

ans, je serai très heureux d'examiner cette proposition. Il est bien naturel que vous vous attendiez à ce que je fasse quelque chose dans votre intérêt. Au nom du gouvernement et en mon nom personnel comme ministre, je puis vous dire que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour soutenir les intérêts de l'industrie animale du Dominion. J'ai eu le privilège de recevoir la visite de un ou deux d'entre vous qui m'ont soumis des idées dont plusieurs, je l'avoue, m'ont fait la plus favorable impression.

Les auteurs de ces résolutions n'entrevoient jamais la moindre difficulté à leur réalisation, mais il n'est quelquefois pas aussi facile de les faire passer à la Chambre des Communes où tout le monde n'est pas éleveur. Vous comprendrez j'espère quelques-unes des difficultés auxquelles je me heurte.

Je regrette qu'il ne m'ait pas été possible de rester avec vous pendant toute la session, mais j'éprouve le besoin d'être ici aussi souvent que possible pour profiter de vos discussions. Permettez-moi de vous remercier encore et de vous souhaiter succès et prospérité pour la présente année.

Le Président.—Nous allons maintenant continuer avec le programme ordinaire et j'ai le grand plaisir de donner la parole à M. Robert Miller, qui va vous parler des règlements relatifs à l'importation et à l'exportation du bétail.

REGLEMENTS RELATIFS A L'IMPORTATION ET A L'EXPORTATION DU BETAIL

M. Robt. Miller, Stouffville, Ont.

Des circonstances malheureuses dont je n'ai pas été le maître m'ont empêché de vous préparer une étude sur ce sujet et ce n'est que depuis mon arrivée ce matin que j'ai pu y travailler.

Je me propose de vous dire quelques choses des règlements qui ont régi dès le début les importations d'animaux de race ou du manque de règlements à cet égard. J'ai souvent entendu dire dans la maison où j'ai été élevé que les premières importations d'animaux de race dans ce pays eurent lieu vers l'année 1830; jusqu'en 1881 elles provenaient surtout de Grande-Bretagne et furent très peu actives. Lorsqu'un éleveur achetait un cheval pour l'importer chez nous il devait s'arranger avec les compagnies de bateaux à voile et accepter de leur payer £50 (\$250) pour le transport de ce cheval au Canada, que l'animal fut grand ou petit, c'était le tarif. S'il s'agissait d'un bovin il fallait payer £30 par tête, soit \$150 aux compagnies de navigation à voile.

J'ai commencé à importer en 1881. Après avoir payé un bon prix d'achat en Grande-Bretagne et ces tarifs exorbitants de transport, nous n'amenions à destination que 50 pour cent des animaux achetés. J'ai donc raison de dire que nous avions une carrière très mouvementée en ce temps-là. Comme je vous l'ai dit, je fis ma première importation en 1881 et la seconde en 1882 et j'engageai jusqu'à mon dernier dollar dans une expédition de chevaux cette année-là, mais mes licous arrivèrent à destination sans mes chevaux, et je perdis ainsi toutes mes petites économies.

En 1881 nous eumes à payer 12 1-2 guinées d'assurance sur les animaux, mais notre situation s'est bien améliorée depuis puisque vous pouvez actuellement assurer pour 2 1-2 ou 2 1-4 pour cent, d'autre part les profits à réaliser sur l'opération sont supérieurs à ce qu'ils étaient. Nous n'avons jamais reçu de secours spécial du gouvernement à cet égard. Jusqu'en 1881 et plusieurs années après on importait peu d'animaux des Etats-Unis. Aucun certificat d'enregistrement n'était exigé et même jusqu'à ces dernières années, les animaux n'étaient pas examinés par un vétérinaire. Le Canada finit cependant par se rendre à la nécessité de protéger la qualité de ses troupeaux et prit en conséquence une série de mesures. Il était également nécessaire de protéger la santé de nos animaux; aussi certaines restrictions furent imposées à l'entrée, l'examen fut rendu obligatoire et finalement on exigea la production d'un certificat d'enregistrement. Mais jusqu'à ces dernières années ce certificat pouvait être rédigé pour ainsi dire n'importe comment.

Cette société a fait une bonne chose, c'est de convaincre l'ancien ministre de l'agriculture de la nécessité absolue d'adopter un certificat d'enregistrement uniforme pour entrer en franchise un animal de race et le vendre comme tel au Canada. Nous avons donc convaincu l'ancien Ministre et, après de grands efforts, sommes arrivés à obtenir de lui ce que nous voulions; en sorte qu'aujourd'hui nos règlements régissant les importations d'animaux de race sont relativement bons; personne ne peut acheter un animal à l'étranger pour l'amener en franchise au Canada sans produire à la frontière un certificat attestant que c'est un animal de race. Excellente mesure s'il en fut; on en verra plus comme autrefois amener chez nous comme animaux de race des sujets qui ne sont que des croisements et qui d'ailleurs n'ont pas quitté le pays.

Après la guerre américaine il se produisit une forte demande d'animaux aux Etats-Unis et un grand commerce s'établit entre le Canada et son voisin du sud. Les Etats-Unis mirent un droit de 20 pour cent sur les chevaux et nous imposèrent de donner une valeur de facture à ces animaux. Un inspecteur se trouvait à chaque port avec le

pouvoir d'apprécier si ces évaluations étaient justes ou non. S'il les approuvait l'animal était passé aux Etats-Unis avec un droit de 20 pour cent, sinon l'animal était saisi et vendu aux enchères et l'inspecteur recevait la moitié du prix de vente, aussi les gens qui venaient chez nous acheter des chevaux couraient de grands risques.

Cet état de choses ne pouvait satisfaire ni les importateurs ni les exportateurs. On apporta quelques changements, le droit fut supprimé, mais les animaux que l'on voulait entrer aux Etats-Unis continuèrent à être soumis à l'inspection ; si l'inspecteur décidait qu'ils étaient assez bons pour améliorer ceux du pays on les acceptait, si au contraire l'inspecteur décidait qu'ils ne remplissaient pas ces conditions, un droit de 20 pour cent était exigible sur leur valeur. Ce régime ne donnait pas davantage satisfaction et les Etats-Unis dirent alors : "il nous faut un certificat d'enregistrement pour tous les animaux qu'on voudra faire entrer en franchise." On représenta alors à la douane des certificats frauduleux sauf quelques exceptions. La fraude fut bientôt découverte et exposée. Après un certain temps le gouvernement des Etats-Unis en arriva à la conclusion qu'il en savait plus long sur ce qui devrait constituer un certificat d'enregistrement que les sociétés d'éleveurs du Canada ou des Etats-Unis et dit : "ces certificats doivent être rédigés de façon à indiquer l'étalon et la jument générateurs ainsi que les aïeux de deux générations du côté du père et du côté de la mère." Il était difficile de se conformer à ces exigences pour quelques catégories de bétail. Cependant nous y étions arrivés, et alors les Etats-Unis changèrent encore une fois leurs règlements. Les règlements gouvernant les importations de bétail aux Etats-Unis ont été changés quatre fois au cours de la dernière année et nous avons dû nous soumettre à ces changements, non sans en souffrir.

Il y a quelques années le Dr Rutherford souleva la question de nos règlements concernant les animaux de race et il me confia la mission de présenter le cas, parce qu'il affectait les éleveurs de ce pays; après avoir étudié les règlements et les projets de ces règlements, j'en viens à la conclusion que nous n'avions tout simplement pas de règlements sur l'importation des animaux de race. On pouvait présenter aux douaniers toutes espèces de certificats pour faire entrer l'animal en franchise; aussi beaucoup des animaux introduits n'étaient-ils pas de race. Nous demandâmes une modification et proposâmes que le registre canadien fût seul reconnu par le gouvernement canadien pour l'entrée en douane. Je puis dire que nous devrions être fiers de nos règlements parce qu'ils sont simples, clairs, efficaces et en même temps raisonnables.

Nous demandâmes donc une rectification aux règlements, pour l'importation des chevaux de travail. Avant ce temps la grande majorité des chevaux était évaluée à l'entrée à \$10 par tête et la douane percevait 20 pour cent, en sorte qu'un très grand nombre des chevaux qui ont été importés chez-nous ont payé environ \$2. de droit. Nous en conclûmes que nous n'avions nul besoin de chevaux coûtant \$10 aux Etats-Unis et je crois que cette conclusion était sage. Les hommes de l'ouest disaient qu'ils étaient des débutants, des colons, sans terre, et qu'ils ne pouvaient pas payer beaucoup plus pour un cheval. Je prétendis que ce n'était pas de la bonté que de faciliter l'achat de chevaux qui ne valaient pas \$10 pour exploiter cette nouvelle terre. Je prétends qu'il n'y a pas, pour le cultivateur, de plus grande calamité que d'avoir un cheval qui ne vaut absolument rien.

J'ai le plaisir de dire qu'au bout de quelque temps nous avons obtenu quelques changements à cet égard et l'évaluation minimum est actuellement de \$50. sur chaque cheval. Le droit d'entrée a été élevé à 25 pour cent en sorte qu'il est impossible aujourd'hui d'introduire un cheval chez-nous sans payer au moins \$12.50 de droit.

Je vais vous donner quelque idée du bien que ce changement a produit. En 1901, nous avons importé 8,836 chevaux valant \$275,000 ou \$31. chacun. Je vous ai dit que si un cheval était évalué \$10. il pouvait entrer; en réalité quelques-uns étaient évalués très haut, ce qui portait la moyenne à \$31.10. En 1906, l'évaluation a été portée à \$50. au minimum, et il est entré 17,000 chevaux d'une valeur moyenne de \$62.90. Avant l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement, il y eut 16,000 chevaux d'une valeur moyenne de \$52.80. En 1908, après cette petite modification des règlements, l'importation fut de 6,000 chevaux seulement mais leur valeur moyenne était montée à \$190.

Maintenant, ne trouvez-vous pas que ce changement est un avantage? Je vous demanderai également si vous pouvez vous souvenir de la catégorie de chevaux qu'on expédiait dans l'ouest pour faire concurrence aux chevaux venant des Etats-Unis. Nos expéditions alors à l'ouest les chevaux les meilleur marché que l'on pût trouver dans la province de l'Ontario. On les vendait là-bas comme on pouvait. Après la modification des règlements, quand l'évaluation minimum eut été fixée à \$50., les gens d'ici firent le raisonnement suivant: "Il nous faudra changer nos méthodes, car nous ne pouvons pas vendre ces vieilles rosses là-bas à un prix quelconque; les cultivateurs n'en voudront pas," et ils achetèrent alors les meilleurs chevaux qu'ils purent et aujourd'hui, on a peine à se procurer en Ontario des chevaux assez bons pour les provinces de l'ouest.

Voyez ce qu'a produit cette petite modification; aussi devons-nous remercier la convention qui s'est réunie ici il y a trois ou quatre ans, pour l'œuvre qu'elle a faite en introduisant cette modification. La résolution rencontra alors quelque opposition. On apporta quelques arguments contre elle, mais finalement elle fut adoptée par une forte majorité et les résultats en ont été splendides, et bientôt il n'y aura pas, sur la face de la terre, de pays qui puisse mettre en ligne sa population chevaline entière et la comparer à celle du Canada, sans que le Canada ne l'emporte et ne sorte couvert de lauriers. Nous avons demandé un autre changement que le ministre de l'agriculture est en train de considérer.

Pour importer un cheval aux Etats-Unis nous avons à payer un droit sur une valeur de \$150, quelque soit la valeur réelle de l'animal. Voici les évaluations successives qu'on nous a imposées; en 1901 \$119 par tête, alors que les chevaux que nous importions des Etats-Unis étaient censés valoir \$31.10; en 1906, \$62.90 par tête, ceux des Etats-Unis et \$190. les nôtres. Pensez-vous qu'il soit bon que nous soyons forcés de nous défaire de cette catégorie de chevaux avant que nous puissions les vendre dans le pays même, alors que nous encourageons nos voisins à nous amener des animaux qui ne pourront nous faire aucun bien et dont ils ont envie de se débarrasser?

En 1908, après le changement auquel j'ai fait allusion, les chevaux que l'on amenait chez nous étaient évalués à \$190. chacun, j'admets que cette évaluation a du être augmentée depuis, mais ceux que nous avons exportés valaient \$227. En 1909, la valeur des chevaux importés est tombée à \$87, celle des chevaux exportés aux Etats-Unis a été de \$172. En 1910, les chevaux importés étaient évalués à \$66; nous n'avons pas introduit chez nous de chevaux de haute classe cette année-là parce qu'ils se vendaient plus cher aux Etats-Unis qu'au Canada. En 1911, les chevaux importés étaient évalués à \$85. et ceux exportés chez nos voisins à \$217. Leur valeur totale n'a d'ailleurs pas dépassé \$2,000. Nous avons demandé que l'évaluation minimum de \$50. sur les chevaux importés soit élevée à \$150, de façon à ce que nous nous trouvions sur le même pied que les gens avec qui nous faisons la plus grande partie de nos affaires.

En ce qui concerne les animaux de race, l'état de chose actuel est satisfaisant, notamment pour les bovins parce que nous n'avons pas de concurrence dans cette branche, sauf une concurrence que nous pouvons facilement supporter; nous nous rendons compte d'ailleurs que nous manquons de bovins et que nous devons prendre tout ce qui se présente. Vous me direz peut-être qu'il en est de même pour les chevaux et cela est vrai jusqu'à un certain point, mais il y a aux Etats-Unis des maquignons dont la spécialité est d'importer des chevaux et il est de notoriété publique que certains d'entre eux ne sont pas tenus chez eux pour des gens très recommandables. Ils nous envoient des chevaux accompagnés de certificats qui, dans beaucoup de cas, sont acceptés parce qu'ils sont conformes à nos règlements, et pourtant la signature de ces gens ne serait même pas acceptée par des sociétés à la formation desquelles ils ont contribué de l'autre côté de la frontière. Ils envoient des bandes de chevaux à des hommes de paille résidant au Canada, se disant sujets britanniques et par conséquent en droit d'introduire ces animaux dont ils sont propriétaires: ils arrivent ainsi à les faire entrer en franchise. Souvent on les a surpris à produire des certificats qui n'avaient pas été délivrés pour les animaux présentés, ou à changer les dates des certificats, et nous avons à nous occuper de quelques cas où ces gens n'avaient aucun droit sur ces chevaux ni comme propriétaires ni comme associés, et où ils ont agi comme simples prête-noms et vendu les ani-

maux chez nous pour le compte de correspondants américains auxquels ils envoyaient ensuite le prix de vente.

Je me souviens très bien vous avoir cité un cas particulier que j'ai pu observer près de Moosejaw. Il s'agit d'un très gros cheval, peut-être un des plus gros que j'aie jamais vus, un Percheron bai dont le palefrenier me disait merveilles. Je n'aurais pas pu dire à quelle race il appartenait par sa robe ou par ses membres. Ce devait être un mélange de deux ou trois races. L'employé me dit que la compagnie propriétaire l'avait payé \$5,000. En un mot c'était l'animal le plus gros et le plus laid que j'avais jamais vu ; il avait cependant un mérite pour racheter ses défauts, c'est de n'avoir pas laissé de progéniture dans le pays ; mais ses propriétaires perdirent leurs \$5,000 ainsi que leur peine. Celui qui avait introduit le cheval n'était pas solvable ni chez nous ni probablement chez lui, mais il avait toujours empoché \$5,000. Cet exemple a découragé beaucoup de gens qui étaient décidés à placer leur argent dans l'industrie animale. Je dis qu'un homme qui a le droit d'introduire chez nous du bétail de race en franchise ne devrait pas être simplement sujet britannique, mais aussi résider dans le pays, et si un animal est la propriété de plusieurs associés, chacun des associés devrait être résident du pays et sujet britannique. Nous demandons des modifications aux règlements pour la protection de ceux qui engagent des capitaux dans l'achat des chevaux de prix ; tous ceux qui s'intéressent à la bonne marche de notre industrie animale seront d'avis que ces modifications s'imposent. Nous désirons simplement ajouter aux règlements ces trois mots "résidant au Canada" qui en ont été supprimés depuis la dernière convention nationale des éleveurs, il y a trois ans. Ils figuraient dans le règlement tel que nous le recommandions au Ministère de l'agriculture en ce temps-là, mais ont été supprimés. J'ai prédit alors qu'en la faisant on enlevait le dard de l'affaire. J'aimerais connaître l'opinion de cette assemblée pour savoir s'il serait opportun de rétablir ces trois mots qui ont été supprimés du règlement que nous avons préparé il y a trois ans, et à cet effet je vais déposer une motion et demander à tous ceux qui sont ici présents de se lever et de dire leur avis. Je propose donc que les mots "résidant au Canada" soient ajoutés aux règlements existants.

CAPT. ROBSON.—J'appuie la motion.

M. ROBERT MILLER.—Le règlement tel qu'il existe prévoit que, pour importer un animal en franchise, l'importateur doit être sujet britannique et présenter un certificat d'enregistrement du bureau national canadien, il doit en outre s'être conformé aux règlements édictés par le service du Dr. Rutherford. Vous ne pouvez suivre un homme aux États-Unis pour y obtenir justice, et même le pourriez-vous, les frais de poursuite seraient supérieurs à la perte subie du fait de la vente frauduleuse ; dans 99 cas sur 100 nos concitoyens sont donc frustrés.

COL. CAMPBELL.—Avant de passer la motion je voudrais avoir l'avis du Dr. Rutherford. Je me souviens que M. Miller a présenté, quand la motion a été faite, il y a quatre ans, les mêmes observations qu'aujourd'hui.

DR. RUTHERFORD.—Je ne vois rien de spécial à dire. La résolution a été passée dans les termes que M. Miller nous propose ce soir. Après mûr examen, le Ministre a considéré qu'elle contenait quelque chose de discourtois à l'égard de nos amis qui sont sujets britanniques sans résider au Canada, mais qui résident en Angleterre, en Écosse et en Irlande, et sont tout de même dans une position un peu différente de celle des Américains ; il a jugé en conséquence qu'il ne serait guère à propos de l'adopter dans toute sa teneur et de prendre une décision aussi stricte que nous l'aurions désiré.

M. JOHN A. TURNER.—Je pense que la proposition de M. Miller n'est pas à sa place. Il y a eu un comité des résolutions d'où nommé ; pourquoi M. Miller n'a-t-il pas proposé sa résolution à ce comité ? Je suis arrivé tard de l'Alberta ; il m'a fallu quatre jours pour venir, il m'en faudra autant pour retourner. Nous avons entendu quelques études très compétentes qui nous ont procuré beaucoup de plaisir mais il me semble que dans une réunion comme celle-ci on devrait consacrer un peu plus de temps à la partie des affaires. Je ne fais pas d'objection à la résolution, mais à mon avis, elle ne devrait

pas être présentées à une assemblée de ce genre sans que les autres membres du comité aient eu le temps de l'examiner.

M. MILLER.—Je n'ai pas pu m'occuper de la question avant aujourd'hui parce que je n'étais pas présent lors de la nomination du comité.

M. TURNER.—Je n'y étais pas non plus et je suis resté assis depuis mon arrivée sans rien faire.

M. MILLER.—Si les éleveurs de chevaux de ce pays pensent qu'il est préférable de laisser les choses en leur état actuel je suis tout à fait satisfait.

UN MEMBRE.—Je vois que vous désirez simplement une expression d'opinion sur cette question.

M. MILLER.—C'est tout ce que je désire ; cette convention ne se réunit d'ailleurs pas dans un autre but.

M. SINTON.—Comment pourrait-on accorder cette résolution avec les résolutions concernant les immigrants nous arrivant du sud ?

M. MILLER.—Ils pourraient amener avec eux tous les chevaux qu'ils voudraient comme effets de colon. Notre résolution n'a rien à voir avec les colons venant dans ce pays. Nous sommes en faveur de l'importation d'animaux de race pour la reproduction et qui sont admis en franchise chez nous.

UN MEMBRE.—Est-ce que la résolution ne se rapporte qu'aux chevaux venant des Etats-Unis ?

M. MILLER.—Non, elle concerne tous les chevaux importés de n'importe quel pays. J'ai simplement mentionné les Etats-Unis plus souvent que les autres pays et c'est exactement l'objection que le ministre a fait à l'introduction de ces trois ou quatre mots dans les règlements quand il a dit "Ce serait signifier aux gens du Royaume-Uni que nous ne voulons pas qu'ils amènent leurs chevaux chez nous en franchise." Il y a un petit sentiment dans cette déclaration, un sentiment de cette espèce ne me déplaît pas ; mais le président a touché là note juste quand il a dit que les Ecossais ne sont pas précisément des anges, et nous avons besoin d'insérer cette clause dans nos règlements pour nous protéger contre une catégorie sans scrupule d'Ecossais qui achètent et vendent des chevaux, car il n'y a pas gens au monde dont nous devons nous garder avec plus de vigilance que de certains maquignons écossais. Les Ecossais me sont tout aussi sympathiques que le reste de l'humanité ; après tout je viens de chez eux, mon grand-père était même un éleveur de chevaux dans ce pays. Je ne parle pas des Ecossais comme classe, je parle des gens qui, chez eux, expédient quelquefois au Canada des chevaux qu'ils ne pourraient pas vendre dans leur propre pays. Je prétends donc qu'il n'y a pas malveillance à dire que les importateurs d'animaux de race doivent vivre au Canada.

M. A. W. SMITH, Maple Lodge, Ontario.—Comme il semble y avoir quelque doute sur l'opportunité d'insérer ces mots ou de les supprimer, je vous rappelle que le comité n'est pas dissous et que je puis réunir ses membres en quelques minutes pour leur soumettre la motion d'une façon régulière.

M. MILLER. J'en serais très heureux ; je ne savais exactement comment m'y prendre pour arriver à cette solution.

Permettez-moi de féliciter le président pour le bon travail qu'a déjà accompli cette convention. Je suis très heureux en effet de constater combien les hommes compétents de ce pays s'intéressent de plus en plus à l'industrie animale. Ceux qui sont venus ici ont dû faire, je le sais, un grand sacrifice ; mais n'est-il pas encourageant de voir des personnalités les plus marquantes de notre pays s'intéresser assez aux choses du bétail pour accourir de tous les points du Dominion délibérer sur toutes les petites questions qui s'y rattachent. Cette association a fait œuvre utile, j'espère qu'elle continuera toujours à encourager l'élevage et l'importation d'animaux réellement bons, sains et de race éprouvée.

LE COMMERCE DE VIANDE FRIGORIFIÉE.

E. G. Palmer, Edmonton, Alberta.

Avant de vous parler du commerce de la viande frigorifiée, je dois vous prier de m'excuser si mes idées paraissent manquer de coordination, car je n'ai pas eu le temps de préparer une conférence depuis le moment où j'ai reçu la très aimable invitation du comité exécutif. Par conséquent ce que j'ai à dire rassemblera plutôt à une causerie sur la question.

Tout d'abord, je pourrais dire que la réfrigération et le commerce de viande frigorifiée ont pour objet la conservation et la vente de la viande et des autres produits à une température au-dessous de leur point de congélation. Pour vous faire mieux voir combien il est important pour un pays, de pouvoir vendre ses produits de cette façon, je m'en tiendrai à une denrée, le bœuf ; c'est d'ailleurs celle à laquelle vous vous intéressez plus particulièrement.

Le point de congélation du bœuf se trouve à environ 37 degrés F. et il est possible de tenir cette viande dans un état absolument sain et bon pour la vente à une température légèrement supérieure, pendant six semaines environ. Au bout de ce temps, la putréfaction apparaît et la viande perd rapidement sa couleur et devient invendable comme article de première classe. D'après cela vous pourrez voir aisément que pour réunir dans ce commerce, il faut que le produit ne soit pas à plus de trois semaines de son marché, étant donné qu'il faut un certain temps pour rassembler les expéditions au point de départ et les vendre au point d'arrivée.

La Grande-Bretagne a le marché à viande le meilleur et le plus important du monde, un marché exempt des fluctuations extrêmes et trop considérable pour être facilement influencé par les opérations des individus ou corporations intéressés. C'est le marché par excellence sur lequel les pays qui ont un surplus de production cherchent à l'écouler.

Les pays trop éloignés de ce marché, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ne peuvent absolument pas lui envoyer leur viande autrement qu'à l'état gelé. On a fait de nombreux essais d'expédition d'Australie autrefois, alors que je faisais des affaires dans ce pays, mais tous ces essais échouèrent parce qu'on devait abaisser la température au-dessous du point de congélation pour permettre à la viande d'arriver dans un état vendable. Jusqu'à ces derniers temps donc cette méthode d'exportation à l'état frigorifié n'était possible que pour les États-Unis et les autres pays pas trop éloignés du marché britannique.

Depuis quelques années, une méthode connue sous le nom de procédé Linley a été mise en usage et on prétend qu'elle permet de conserver la viande au-dessus du point de congélation pendant beaucoup plus longtemps. Toutefois ce procédé exige l'usage d'un préservatif. On fait entrer dans la chambre ou compartiment où est suspendue la viande, de la formaline à l'état de vapeur qui se dépose en une couche épaisse sur la viande. On se sert pour cela d'un réservoir contenant de l'acide sulfurique dans lequel de minces disques de plomb tournent lentement, à moitié submergés. On fait le vide dans la chambre où est suspendue la viande et l'air retiré passe entre ces disques et retourne purifié dans la chambre. Cette opération est exécutée au moins une fois avant le chargement de la viande à bord du bateau et environ chaque semaine pendant le voyage. Ce procédé permet de transporter des chargements de viande frigorifiée de l'Argentine et j'ai reçu il y a quelque temps une lettre de M. Linley (que j'ai bien connu en Australie il y a quelques années), me disant qu'il organisait l'expédition d'une cargaison de Nouvelle-Zélande, ce qui représente un voyage de sept semaines environ. Je me demande cependant si le procédé obtiendra jamais un grand succès. Une chose est

certaine, la viande traitée et expédiée de cette manière n'obtiendra jamais d'aussi bons prix que les articles similaires frigorifiés et vendus de la manière ordinaire sans l'aide d'un préservatif. Il est tout à fait possible qu'elle puisse se vendre un prix moyen entre l'article gelé et l'article frigorifié, mais il reste à voir si ce prix sera suffisant pour couvrir le supplément de frais et c'est l'expérience qui le prouvera.

Vous pouvez naturellement vous demander pourquoi tout ce bruit pour un degré ou deux de température. C'est que le bœuf de choix transporté et mis en vente à l'état frigorifié est en tous cas égal sinon supérieur la plupart du temps à la viande de bétail abattu sur place et se vend presque aussi bien, tandis que l'article gelé est considérablement déprécié par les températures basses qui brisent les cellules de la viande et la font égoutter, dessécher et lui font perdre son jus au moment du dégel. Le mouton est moins affecté que le bœuf et l'agneau moins que le mouton. Pour cette raison l'article gelé ne se vend guère que moitié prix de l'article offert à l'état frigorifié et doit approvisionner un marché tout différent. Vous reconnaitrez donc facilement l'énorme avantage pour un pays de pouvoir vendre sa viande à l'état frigorifié et sans l'aide d'un préservatif.

Le Canada est dans cette position très enviable, et je puis dire qu'il est le seul pays de l'Empire capable de produire des animaux à viande en excès de ses propres besoins et d'exporter sa viande en Grande-Bretagne à l'état frigorifié. Pensez à l'avantage que cela représente pour un pays comme le nôtre qui peut si facilement produire et "finir" toutes les espèces d'animaux de boucherie. Et pourtant c'est le seul grand pays du monde qui nait pas une organisation moderne et scientifique pour les amener au marché.

Nous pouvons donc exporter notre viande à l'état frigorifié sans avoir à craindre, sur le marché britannique, la concurrence de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Nous aurions fort à faire pour soutenir cette concurrence, car je connais pour avoir vécu dans ces pays à quel bon marché les animaux de boucherie peuvent y être produits dans les bonnes années et combien il nous serait impossible de lutter avec eux sur un pied d'égalité. Heureusement nous en sommes dispensés, puisque nous pouvons obtenir sur le marché britannique, pour notre viande frigorifiée, à peu près le double de ce que reçoivent ces pays pour la même viande vendue à l'état gelé.

M. McLean nous a parlé ce matin de l'essai d'exportation de bœuf frigorifié qu'a fait sa société et nous a administré une douche froide en disant qu'il ne pensait pas qu'il fût possible de réussir dans cette voie.

Je puis vous dire qu'il y a trois ans, M. McLean m'a obligeamment permis de voir les chiffres relatifs à ces expéditions d'essai. Autant que je puis me rappeler, elles ont consisté en un wagon par semaine pendant plusieurs mois; elles se firent par les voies et ports américains et ne rapportèrent que 7 ou 8 cents par livre sur le marché britannique.

Le prix moyen du bœuf frigorifié de première classe était à ce moment de 10 cents la livre: il est évident que ces expéditions laissaient à désirer; était-ce la qualité de la marchandise, sa présentation ou son état à l'arrivée? Il se peut aussi que nos amis du sud n'aient pas vu d'un bon œil la réussite possible de cette entreprise et qu'ayant connu le faible capital dont elle disposait ils aient voulu la tuer dans l'œuf. En tous cas il y avait un défaut à la cuirasse qu'il eût fallu saisir, ce qui était certainement possible et auquel il eût fallu remédier; il est alors probable qu'on eût fini par réussir là où l'on avait échoué tout d'abord.

M. McLean nous a donné dans sa conférence quelques bons et sains avis et prêché l'évangile de la persistance comme un facteur essentiel à la réussite dans une entreprise quelconque. Il est cependant très évident qu'au moment où sa maison fit ce petit et très incomplet essai d'expédition de bœuf frigorifié elle n'a pas mis en pratique ce que M. Miller nous prêche aujourd'hui.

Il y a longtemps que les conférenciers nous préconisent l'exportation de la viande à l'état frigorifié comme un moyen d'améliorer l'industrie animale, et toujours nous les avons applaudis; mais on a fait bien peu de chose pour mettre le conseil en pratique; le gouvernement s'en est désintéressé, et sans son aide, au début tout au moins, nous ne pourrions rien faire de solide et durable.

J'ai en l'honneur il y a quatre ans, de faire partie d'un comité formé au moment de l'exposition nationale de Calgary, au sein d'une réunion d'éleveurs et cultivateurs présidée par M. Findlay, alors ministre de l'agriculture d'Alberta. Ce comité avait reçu pour mission de réunir des données et renseignements sur l'organisation possible d'un système d'exportation de viande et d'en adresser un rapport au ministre fédéral de l'agriculture. Ce rapport, dont j'ai ici un exemplaire, a été imprimé par le gouvernement de l'Alberta, et présenté il y a juste trois ans à M. Fisher; on y avait joint les résolutions de sociétés agricoles et autres représentant plus de 20,000 cultivateurs, qui toutes demandaient avec instance au ministre de s'occuper de l'affaire et de prendre, aussitôt que possible, des mesures pratiques à cet égard. En outre vingt membres sur vingt-quatre de la représentation fédérale des provinces du Manitoba de Saskatchewan et de l'Alberta ont signé un memorandum fortement motivé dans le même sens, qu'ils ont adressé au Ministre, tout en assurant le gouvernement de leur concours pour le vote de crédits ou autres mesures à prendre. On fournit également au ministre un devis approximatif du coût des travaux nécessaires, appareils générateurs et matériel roulant, ainsi que les détails des frais d'exploitation, depuis l'achat des animaux jusqu'à leur vente en Grande-Bretagne y compris abattage, traitement des sous-produits, réfrigération, transport par voie ferrée, fourniture de glace dans les wagons, transport par mer, assurance, emmagasinage, manutention et vente en Grande-Bretagne. Ces chiffres montraient clairement qu'au prix moyen de la viande frigorifiée, pendant les dix années précédentes, sur le marché britannique et avec les tarifs excessifs de transport et autres charges actuellement en vigueur (lesquels seraient matériellement réduits dès que l'affaire serait bien lancée et aurait un bon roulement), et déduction faite de l'intérêt du capital et de la dépréciation des produits, l'entreprise pourrait rapporter environ 5 centes par livre, poids vif, pour le bœuf de choix bien "fini" et 6 cents pour le porc. Ces chiffres sont relatifs aux animaux pris aux points extrêmes de l'ouest et devraient naturellement s'élever, à mesure que l'on se rapproche de l'est, proportionnellement à l'économie réalisée sur les transports.

Beaucoup d'entre vous sans doute ont reçu des exemplaires de ce rapport au moment de sa publication; je rappelle, pour la gouverne de ceux qui ne l'ont pas lu, qu'il démontrait assez clairement la nécessité où nous nous trouvions d'adopter, pour la vente de nos animaux de boucherie, un système plus moderne et plus scientifique. Il montrait également comment ce système en nous assurant des marchés stables et rémunérateurs, stimulerait la production des animaux de boucherie pour le plus grand bien du Dominion tout entier. Il faisait voir l'impossibilité où l'on était, avec les méthodes actuelles, de placer l'industrie animale sur une bonne base solide et résumait les avantages immenses qu'avait valu à d'autres pays l'adoption d'un système moderne grâce à l'aide de leurs gouvernements; il montrait enfin comment le procédé nouveau avait peu à peu pris la place des anciennes méthodes surannées de la vente sur pied. Le rapport contenait aussi une étude sur la façon dont on pourrait appliquer chez-nous les meilleures méthodes des autres pays, avec un court historique montrant les difficultés qu'avait rencontrées l'industrie à ses débuts, un exposé des conditions financières des autres pays, des questions de centralisation, décentralisation, trust, monopole et autres questions connexes. Il montrait clairement que pour réussir à établir un commerce d'exportation de viande frigorifiée, il fallait s'entendre avec les représentants de l'industrie des conserves. En séparant les industries au point de développement où le pays en est arrivé, nous ressemblerions à un boucher qui s'établirait dans une des petites villes de l'ouest pour vendre une seule espèce de viande. On doit être à même de tirer le meilleur parti possible de tout ce qui est offert au marché, peu important la quantité et la qualité. Il faudrait évidemment un certain temps aux cultivateurs avant de savoir ce qui constitue un animal "fini" et jusqu'alors, bien faible serait la proportion de nos produits propres à être exportés à l'état frigorifié; la grosse masse devrait aller aux boucheries locales ou aux fabriques de conserves.

On proposait la fondation de plusieurs grands établissements bien outillés travaillant de concert avec un nombre considérable d'établissements plus petits distribués aussi largement que possible au milieu des régions d'élevage du pays. Cette méthode a-

vait l'avantage de distribuer le capital nécessaire et de l'employer à meilleur profit tout en maintenant l'équilibre entre la centralisation excessive d'une part et d'autre part l'éparpillement d'usines indépendantes qui aurait nui à la cohésion de l'industrie; on l'aurait ainsi développée sur une base équitable, dans tous les districts d'élevage, au plus grand profit du pays tout entier, et l'on aurait aidé par ce moyen, dans la plus large mesure, les industries agricoles et pastorales de tout le Dominion.

Les grands établissements centraux seraient placés à des points convenables à l'intersection des lignes de chemin de fer et seraient outillés parfaitement pour pouvoir traiter toutes les sortes d'animaux de boucherie et leurs sous-produits. Ils tireraient une partie de leur approvisionnement en bétail du pays avoisinant et seraient également largement approvisionnés par les petites usines ou "feeders". Ces usines plus petites seraient elles-mêmes pourvues de l'outillage nécessaire pour l'abattage, la réfrigération des carcasses et la transformation de certains des sous-produits. Elles seraient construites dans tous les districts qui pourraient fournir suffisamment de bovins et de porcs ou qui seraient à même de le pouvoir dans un avenir rapproché; elles offriraient ainsi un marché au cultivateur à sa porte même et permettraient d'abattre le bétail à côté de son pâturage, ce qui obvierrait à l'inconvénient des longs voyages avec leurs cabotages si pénibles pour les animaux et si préjudiciables au poids et à la qualité de la viande. En un mot ce serait la façon la plus pratique et la plus économique de traiter sur place la matière première et l'on fonderait ainsi une industrie dans l'intérêt exclusif du Canada et pour les Canadiens seuls. Ces petites usines seraient construites de façon à pouvoir être agrandies au fur et à mesure du développement des affaires, et chacune d'elles formerait le noyau d'une fabrique de conserves complète et le deviendrait dès que les districts de son rayon arriveraient à pouvoir approvisionner un établissement plus grand. A leur tour ces usines essaïmeraient des succursales pour s'approvisionner elles-mêmes, en sorte que leur capacité se développerait et leur nombre se multiplierait jusqu'à ce que le pays entier soit couvert d'un réseau d'établissements de réfrigération et de conserves.

Voici maintenant en résumé, comment on aurait procédé pour trouver le capital nécessaire à la fondation de ces établissements: Le gouvernement aurait garanti les trois quarts du capital requis, ce qui aurait permis d'obtenir cette partie du capital à bon compte, condition absolument essentielle à la fondation d'une entreprise sur une base solide et durable. Le but de cette entreprise doit être en effet d'assurer un marché avantageux à tous les produits de la ferme plutôt que de distribuer des dividendes. Si nous n'avions autre chose en vue que la distribution de dividendes, tous tant que nous sommes nous suivrions le courant actuel comme tout le monde, probablement; nous payerions cher la marchandise rare en cas de disette et voudrions avoir pour rien les produits quand les cultivateurs viendraient nous les offrir; nous remplirions en automne nos magasins avec de la viande bon marché pour la vendre beaucoup plus cher au printemps et voudrions pouvoir imposer nos prix à l'homme qui a eu assez de courage pour hiverner quelques têtes d'animaux. Mais est-ce bien là le moyen de fonder notre industrie animale? Certainement non, mais c'est le moyen de payer des dividendes. Il est indispensable d'avoir de l'argent à bon marché pour fonder une industrie sur des bases solides et on ne peut y arriver qu'avec la garantie du gouvernement. Le gouvernement trouverait un gage excellent dans les usines, machines et autres installations de l'organisation. Le reste du capital exigé recevrait simplement un taux d'intérêt raisonnable et, une fois payé l'intérêt du capital, le surplus des bénéfices réalisés sur la fabrication et la vente des produits finis seraient divisés entre les actions non garanties et l'éleveur au prorata de la valeur du bétail vendu; autrement dit, on procéderait suivant le principe coopératif. Le producteur recevrait ainsi le plus haut prix pour ses animaux et participerait en outre à tous les profits, une fois l'intérêt payé. Il aurait ainsi un intérêt sans mettre aucun argent dans l'entreprise et obtiendrait sa juste part des bénéfices de l'entreprise et du développement de l'industrie. Le projet prévoyait enfin un certain contrôle du gouvernement pour assurer constamment la protection des intérêts du producteur. Quels que soient les moyens financiers ou techniques adoptés, je maintiens que l'on devra se préoccuper avant tout d'obtenir la confiance de celui qui pourrait et voudrait produire s'il était certain de recevoir son dû. Celui qui élève seulement quelques têtes de bovins ou de porcs, juste assez pour assurer sa subsistance, est de peu d'utilité

pour le pays. En fondant cette industrie, nous voulons stimuler la production à tel point que chacun obtienne le maximum de ce que peut produire son ranch ou sa ferme. Le prix ne suffit pas, on n'arrivera pas à ce résultat simplement en payant bien, il faut avant tout que le producteur et l'industriel marchent la main dans la main.

La seule chose qui puisse mettre une nouvelle vie et une nouvelle vigueur dans l'industrie animale, c'est un marché assuré et avantageux ; et on l'obtiendra seulement en organisant sérieusement, sur une base solide et de façon pratique, l'industrie de la réfrigération et des conserves, sous la surveillance du gouvernement, et en assurant au producteur une protection convenable.

Un mot en passant sur une question connexe : Si nous voulons arriver à un succès complet, nous devons veiller à ce qu'il ne manque aucun anneau à la chaîne qui reliera le producteur canadien au consommateur anglais.

Les devis préparés par la commission des éleveurs du bœuf de boucherie comportaient non seulement les établissements mais aussi les wagons réfrigérants et les installations d'entrepôts frigorifiques aux ports d'embarquement. Il ne s'ensuit pas que ces entrepôts doivent être immédiatement installés, car on pourrait commencer en s'arrangeant avec les entreprises déjà existantes sur qu'elles cèdent une partie de leur place mais on doit prévoir dans les devis l'établissement de cet anneau important de la chaîne des opérations, aussitôt que l'état de l'entreprise permettra de le faire. On peut en dire autant de la vente de la viande en Grande-Bretagne. Nous devons pouvoir faire atteindre les marchandises au consommateur réel. Les Etats-Unis l'ont fait, nous pouvons très bien et devons le faire, non pas au début des opérations, mais dès que l'entreprise sera sur un bon pied et que le chiffre des transactions le justifiera. Songez à la réclame splendide que feraient au pays des magasins vendant les produits canadiens dans toute la Grande-Bretagne. Comme je le faisais remarquer à feu le ministre de l'Intérieur, il y a quelques années, ce serait une forme pratique de réclame qui vaudrait beaucoup plus que toute la littérature que nous pourrions publier et distribuer. Elle s'adresserait de la manière la plus convaincante à la classe d'immigrants qu'il nous faut, le petit cultivateur avec un petit capital et qui a essentiellement la passion du bétail. Aujourd'hui quand un homme de cette classe pense à s'expatrier pour s'établir dans un coin du monde moins peuplé, il ne pense pas au Canada, car il regarde ce pays comme un pays producteur de grain seulement. Il ne voit jamais de viande canadienne. Le bétail expédié de chez-nous est abattu au port d'arrivée et perd son identité comme viande canadienne ; par contre on voit journellement en Grande-Bretagne des articles d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Argentine, exposés en vente et les gens de là-bas sentent naturellement qu'un pays qui peut produire de tels animaux est bon pour établir un foyer. Placez du bœuf canadien de choix devant eux, d'une manière aussi convaincante, et notre pays recueillera probablement 75 pour cent de ces citoyens très désirables qui vont maintenant s'établir sur des points de l'Empire beaucoup plus éloignés et dans d'autres pays du monde.

Il y aurait encore un avantage énorme à s'assurer une autre forme de débouché, ne fût-ce que pour se prémunir contre le danger toujours possible, bien qu'éloigné, d'épizooties dans nos troupeaux, provoquant la fermeture de tous les marchés à nos importateurs de bétail. Il n'y a pas de pays qui puisse se considérer comme à l'abri d'une pareille éventualité.

Cette industrie aurait aussi une portée énorme sur le développement réel et durable de l'agriculture. Je sais ce qu'elle a valu à d'autres pays dans le développement desquels j'ai joué un rôle prépondérant. Voyez les Etats-Unis dont les conditions sont assez semblables, quelle importance cette industrie n'a-t-elle pas eu pour développer leur agriculture, malgré les difficultés que lui ont suscitées les trusts de la viande ? Vous comprendrez alors l'utilité énorme qu'elle aurait pour notre Dominion si elle était établie sous le contrôle absolu du gouvernement et sur les bases que j'ai indiquées. Elle écarterait le nuage noir qui a constamment obscurci l'horizon des cultivateurs dans le passé et leur assurerait une situation plus avantageuse.

Quelle est la position des cultivateurs aujourd'hui ? Ils sont des centaines à ne rien faire pour ainsi dire en vue de produire quelque chose. Des centaines d'autres jouent sur la production du blé, sachant très bien qu'ils ont souvent beaucoup de chances

pour ne pas obtenir une récolte vendable. Rien actuellement ne peut les pousser à entreprendre quelque chose d'autre, mais assurez à ces gens un bon débouché pour leur bétail et vous verrez la scène changer complètement d'aspect. Les cultivateurs établis près des usines arriveront vite à se transformer en nourrisseurs de bétail, les autres seront des éleveurs et des pourvoyeurs. Il y aurait bientôt des milliers de bovins et de porcs là où l'on n'en produit pas aujourd'hui, et l'agriculture aurait alors des fondements solides et durables. C'est à quoi nous devons viser en organisant ce commerce de viande frigorifiée qui accomplira toute cette transformation et contribuera beaucoup à amener sur les parties vacantes de ce pays des gens prospères et contents.

Il est nécessaire de prendre des mesures hardies et vigoureuses, non seulement pour remédier aux conditions existantes et arrêter le déclin de notre élevage, mais encore pour assurer un avenir durable à cette branche très importante de l'agriculture. La production et le "finissage" du bétail sont absolument la base même d'une agriculture réelle et durable et l'agriculture est la fondation principale sur laquelle reposent d'une façon durable le progrès et la prospérité de ce pays. Le plus important problème qui s'impose à l'attention immédiate du gouvernement à l'heure actuelle est d'assurer à l'industrie animale de bons fondements, des profits certains et la sécurité dans l'avenir.

Notre dernière convention s'était occupée de la question de l'exportation de viande mais n'avait pas présenté au ministre de l'agriculture un plan pratique, et d'après le rapport de la convention, M. Fisher fut d'avis qu'il valait mieux attendre pour commencer, une offre abondante d'animaux bien "finis." Il ne peut y avoir actuellement aucun doute que nous n'aurons pas la qualité et la quantité exigées de bétail tant que nous n'aurons pas assuré les débouchés. En supposant un marché tel que cette industrie établie sur les bases saines que je vous ai proposées pourrait le procurer, il n'y aurait pas de raison pour craindre que les animaux ne fissent défaut ou que leur qualité laissât à désirer. Un grand changement se produirait sur la scène dès que cette industrie apparaîtrait de la façon suggérée. L'éleveur et le cultivateur qui ne seraient plus réduits, enfermés et effrayés de sortir, mais au contraire assurés immédiatement d'un marché permanent et rémunérateur pour le bétail se lanceraient dans la production avec une espèce d'entrain et de tous côtés se manifesterait une plus grande activité et par suite une plus grande prospérité. L'avenir de l'industrie animale sous son influence est gros de possibilités. Les ressources merveilleuses du pays comme producteur de viande, si longtemps négligées et presque inexploitées, trouveront un champ et ne tarderont pas à constituer une de nos plus grandes richesses.

On me demandait, si je ne trompe, à la dernière convention, de garantir, en vue de l'établissement de cette industrie, un fort approvisionnement de bétail. Parlant avec l'expérience que j'ai de ce qui s'est passé ailleurs, je puis vous dire que ces garanties d'approvisionnement ne valent pas même le papier sur lequel elles sont écrites. J'en ai fait l'expérience il y a quelques années lorsque je dirigeais en Australie l'entreprise P. F. A., la plus grande du pays en son genre; pour vous donner une idée de son importance, je vous dirai qu'en une seule année j'ai disposé de plus d'un million de moutons outre une quantité considérable de boeufs, de porcs et autres. A un moment donné, nous étions prêts à construire des fabriques dans tous les centres où les cultivateurs nous garantiraient 50,000 moutons ou leur équivalent en boeufs, porcs ou autres, mais nous vîmes bientôt que la meilleure garantie que nous pouvions avoir pour nos approvisionnements, c'était d'assurer de bons prix au producteur, et c'est la même chose dans tous les pays du monde. Le cultivateur ne fournira pas la matière première si cela ne le paie pas, et tant que les conditions actuelles ne changeront pas, on perdra son temps et sa peine à l'exhorter à le faire.

En un mot si cette innovation nous permet de vendre avantageusement jusqu'à la dernière tête de bétail que nous pouvons produire, elle aurait un effet énorme sur notre industrie animale et sur le développement et la prospérité générale du Dominion. La postérité le reconnaîtra et se souviendra de ceux qui en auront été les auteurs.

Si d'ailleurs cette entreprise ne doit pas assurer le débouché avantageux et permanent nécessaire pour stimuler un élevage intensif, il ne vaut pas la peine d'en parler; soyez-en bien persuadés, mais tel n'est pas le cas: le rapport du comité des viandes refroidies est là pour prouver amplement à toute personne impartiale qui voudra examiner

sérieusement et intelligemment la question, que l'adoption du système préconisé assurera sans aucun doute le marché désiré et sera d'une utilité inappréciable non seulement pour le cultivateur et l'éleveur mais pour le Dominion tout entier.

Ce qu'ont fait d'autres pays, les Etats-Unis notamment, le Canada peut le faire. Les Etats-Unis ont expédié ces dernières années jusqu'à 30 millions de bœufs frigorifiés au seul marché britannique et je dis qu'il n'y a absolument rien qui nous empêche d'organiser en quelques années un marché aussi important. Nous ne sommes séparés que par une ligne imaginaire; et pourquoi ne pourrions-nous donc pas, aussi bien que nos voisins, produire et "finir" du bétail de boucherie si on nous met à même de le faire? Nous n'avons pas leur rais mais nous avons notre orge et notre avoine qui constituent une nourriture toute aussi bonne sinon meilleure et que nous pouvons produire à aussi bon compte que n'importe quel pays du monde; leur valeur alimentaire, même à l'état gelé, a été bien démontrée par les expériences qui ont été faites à la ferme du gouvernement de Lacombe.

Il y a une autre question que je voudrais toucher pendant quelques instants, c'est la relation de cette industrie avec le commerce d'exportation de bétail vivant et avec l'industrie des conserves existante. Personne n'imagine un instant que l'établissement de cet autre débouché pourrait détruire le commerce actuel d'exportation de bétail vivant. Il est indéniable au contraire que ce serait un moyen d'améliorer ce marché. Pour en avoir la preuve, il suffit de regarder les Etats-Unis où ce commerce est monté de zéro à 30 millions de piastres par an en 20 ans alors que les exportations de bétail vivant sont restées à peu près stationnaires pendant la même période. Ceci nous indique très clairement laquelle des deux méthodes d'exportation est considérée comme plus avantageuse dans ce pays.

Beaucoup d'exportateurs de bétail se sont opposés à l'établissement de cette industrie dans la crainte sans doute qu'elle ne nuise à leurs propres opérations. Quelle est leur position si les choses continuent plus longtemps comme elles vont à présent?—ils n'auront bientôt plus rien à faire et je soutiens que cette exportation de viande stimulera la production à un tel point que le poids lourd seul (qu'il est toujours avantageux d'envoyer vivant) dépassera en nombre tous les poids exportés actuellement. On peut en dire autant des maisons de conserves existantes; elles participeraient à l'augmentation de production et pourraient travailler d'une façon plus continue pendant l'année, et plus tard, lorsque l'exportation de la viande frigorifiée serait complètement organisée et bien en train, elles pourraient s'y livrer sans qu'il leur en ait coûté un cent pour débiter. Les obstacles naturels qui s'opposent à l'établissement de cette industrie sont assez grands et assez désagréables sans qu'on lui élève des barrières artificielles.

Il y a beaucoup d'autres points auxquels je pourrais toucher; je pourrais notamment vous montrer comment cette industrie donnerait naissance à d'autres industries subsidiaires qui dépendent des fabriques de conserves pour leur matière première, comment elle augmenterait la productivité des chemins de fer et aiderait matériellement à payer l'intérêt des sommes énormes engagées dans le développement du pays. J'ai l'impression d'avoir déjà parlé beaucoup trop longtemps et en terminant, je vous dirai simplement que cette méthode moderne et scientifique a été adoptée avec succès par tous les autres grands pays du monde et qu'elle est indispensable pour assurer la stabilité nécessaire de notre industrie animale. Elle est absolument essentielle pour donner le stimulant nécessaire à la production. Par elle les cultivateurs trouveront qu'il vaut la peine de se lancer dans l'élevage avec un peu d'entrain et de se livrer sérieusement à la production et au "finissage" du bétail. Ces opérations sont trop précieuses dans les conditions actuelles; le besoin se fait vivement sentir d'organiser notre exportation de façon plus moderne et pratique. Rien n'encouragera mieux notre production qu'un débouché permanent et avantageux; et nous surprendrions bientôt le monde entier en lui montrant quelles réserves d'animaux de boucherie de toutes sortes nous tenons à sa disposition.

Comme je l'ai toujours soutenu, nous devons envisager la question sous un angle large et j'ai confiance que les difficultés que nous rencontrons ne seront pas insurmontables. Nous ferons bien de nous rappeler que les grands projets paraissent à première vue d'une exécution impossible, mais les difficultés que l'on aborde hardiment peuvent

disparaître. Mais tout le monde doit être prêt à sacrifier les intérêts et les préventions de clocher à l'intérêt national. On serait certain d'échouer si l'on abordait la question dans un esprit étroit et mesquin et si chacun s'évertuait à obtenir quelque chose pour une partie du Dominion seulement ; j'admets cependant que l'on devrait commencer par l'Ouest. D'autre part le succès est assuré si l'on attaque la besogne hardiment et sans crainte et que l'on fasse œuvre pratique sur de bons fondements.

Je vois déjà en imagination le pays entier couvert d'usines de réfrigération et de conserves et nos cultivateurs beaucoup plus prospères et plus contents, travaillant avec ardeur et savoir-faire au développement des immenses ressources naturelles de notre sol et faisant de ce pays non seulement le grenier mais le garde-manger de la Grande-Bretagne. C'est un idéal digne d'un grand effort de la part du gouvernement et de tous ceux qui ont à cœur la prospérité du pays, mais permettez-moi de vous dire, Messieurs, que nous n'y arriverons que par l'unité de vues. Nous ne réussirons qu'autant que nous fixerons les yeux sur l'idéal que nous avons devant nous et chasserons de notre esprit toutes jalousies mesquines et tout esprit de clocher qui ne voient pas plus loin que la province. Joignons nos forces pour donner à cette industrie l'ampleur qu'il lui faut pour avoir des effets bienfaisants sur notre industrie animale entière et pour qu'elle fasse honneur au gouvernement qui s'en occupera, de façon à assurer un avantage durable à notre agriculture.

M. A. W. SMITH.—M. le Président, comme président du comité des résolutions, j'ai l'honneur de soumettre à la convention la résolution suivante :

“Proposé par M. Robert Miller et secondé par le capitaine T. Robson, que les mots “résidant au Canada” soient insérés ou ajoutés au règlement régissant actuellement l'importation des animaux de race au Canada.”

M. ROBERT MILLER.—Je proposerai maintenant à la convention d'adopter cette résolution.

(Motion appuyée par M. Smith.)

COL. McCRAE.—M. Miller nous a montré que certains Américains non résidents au Canada avaient chez nous des hommes de paille pour les seconder. Je crois qu'il est aussi nécessaire de mettre fin à cette pratique que d'empêcher nos compatriotes d'Angleterre et d'Ecosse de nous envoyer des chevaux. C'est même plus urgent. Je crois sincèrement qu'il est aussi urgent d'arrêter l'industrie des hommes de paille que l'autre.

LE PRÉSIDENT.—Je ne dois pas donner d'avis, mais si on me permettait de le faire, je serais embarrassé, parce que j'ai commandé des chevaux en Grande-Bretagne et si nous passons cette résolution je ne pourrai les avoir.

M. MILLER.—Mais si, puisque vous les importeriez vous-même.

DR. RUTHERFORD.—M. A. W. Smith, ici présent, qui est inscrit au programme pour lire une étude sur “l'enregistrement du bétail” préfère s'abstenir, car il s'aperçoit que vous êtes fatigués et que nos rangs s'éclaircissent. Je propose donc que le travail de M. Smith soit imprimé au même titre que nos autres discussions et figure dans notre rapport.

(Motion secondée par le docteur English, d'Hamilton, et adoptée.)

DR. RUTHERFORD.—Le nouveau président me dit qu'il juge absolument nécessaire que les membres du comité exécutif se réunissent demain. Plusieurs d'entre vous ont fait un très long voyage pour assister à cette réunion qui ne dure que deux jours ; nous avons bien travaillé mais il nous resterait beaucoup à faire.

M. ANDREW GRAHAM.—Je ne crois pas devoir rien à ajouter à ce qui a été dit ; mais j'estime que nous devrions avoir demain une réunion des directeurs.

M. ROBERT MILLER.—Permettez-moi de proposer un vote de remerciements au pré-

sident qui a si bien dirigé nos débats. Il s'en est tiré à la satisfaction de tous et nous voudrions le lui exprimer avant qu'il ne se retire.

Capitaine Ronson.—C'est avec un très grand plaisir que je seconde cette motion. Je félicite le président pour sa très belle conférence qui dans sa brièveté a été tout à fait à propos.

(Motion proposée à l'assemblée et adoptée avec applaudissements.)

M. ANDREW GRAHAM.—Je suis particulièrement heureux, Monsieur, de vous faire part de ce vote cordial de remerciements pour la compétence avec laquelle vous avez présidé à nos réunions.

M. ROBERT NESS.—Je vous remercie vivement de l'amabilité avec laquelle vous venez de m'exprimer votre sympathie. J'ai conscience d'avoir commis beaucoup d'oublis, mais mes intentions étaient bonnes et si je n'ai pas réussi ce n'est pas manque de bonne volonté. En vous remerciant donc, Messieurs, pour votre bienveillance, je vous souhaite plein succès.

INDEX

	PAGE.
Liste des délégués présents.....	3
Liste des visiteurs présents.....	5
Discours du Président.....	6
Discours de l'Honorable Martin Burrell, Ministre de l'Agriculture.....	9
Discours de M. J. G. Rutherford, C. M. G., Commissaire de l'Industrie Animale.....	12
Conditions actuelles de l'industrie Animale dans les Provinces Maritimes : par le Professeur M. Cumming, Principal du Collège Agricole de Truro, N. E.....	15
L'Industrie Animale sur l'Île du Prince Édouard, par M. Théodore Ross, Secrétaire de l'Agriculture, Île du Prince Édouard.....	18
Conditions actuelles de l'Industrie Animale dans l'Ontario : par M. J. H. Gisdale, B. Agr., Directeur des Fermes Expérimentales, Ottawa.....	20
État actuel de l'Industrie Animale en Saskatchewan : par M. P. M. Bredt, Commissaire de l'Industrie Animale en Saskatchewan.....	24
Comité de Nomination.....	31
Comité des Résolutions.....	31
Comité des Statuts.....	31
Conditions actuelles de l'Élevage dans la Province de Québec : par le Dr. J. A. Couture, Québec.....	33
Conditions actuelles de l'Élevage en Colombie Britannique : par le Dr. F. S. Tolmie, Victoria, C. B.....	37
Le Commerce des Bestiaux de race entre les provinces : par M. Andrew Graham, Pomeroy, Manitoba.....	41
L'Industrie Animale au Manitoba : par Mlle Cora Hind, Rédactrice Agricole au "Free Press" de Winnipeg, Manitoba.....	44
L'Industrie Animale en Alberta : par M. E. W. Stevens, Commissaire de l'Industrie Animale, Edmonton, Alberta.....	50
Conférence sur la Tuberculose Bovine : par le Dr. J. G. Rutherford, C. M. G., Directeur Vétérinaire général et Commissaire de l'Industrie Animale, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.....	55
Bétail de Boucherie de l'Ouest : par M. R. J. Phin, Moosemin, Saskatchewan.....	67
Le Boeuf de boucherie de l'Est : par M. John Gardhouse, Highfield, Ontario.....	76
Le Développement de l'Industrie Porcine : par M. J. E. Brethour, Burford, Ontario.....	82
La Vache Laitière : par M. W. F. Stephen, Secrétaire de la Société Canadienne des Éleveurs d'Ayrshires, Inntingdon, Québec.....	88
Le Développement de l'Industrie Ovine en Canada : par M. John Campbell, Woodville, Ontario.....	94
Marché pour les chevaux canadiens : par M. Herbert Smith, Union Stock Yards, Toronto, Ontario.....	100
Législation relative aux Étalons : par M. William Smith, M. P., Columbus, Ontario.....	102
Transport du Bétail : par M. Peter White, C. R., Pembroke, Ontario.....	106
Rapport du Comité des Résolutions.....	110
Rapport du Comité de Nomination.....	116
Règlements relatifs à l'importation et à l'exportation du Bétail : par M. Robt. Miller, Ecr., Stonfville, Ontario.....	118
Le Commerce de Viande Frigorifiée, par M. E. G. Palmer, Edmonton, Alberta.....	123

